

Regards croisés n°40

Résurgence du Mouvement du 23 mars : quel avenir pour la Région des Grands Lacs africains ?

En vingt-six ans d'existence, l'Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs (Pole Institute) est resté fidèle à sa production semestrielle grâce à l'aménagement d'un espace d'échanges et d'analyses faisant croiser les regards de chercheurs et autres analystes intéressés par la situation politique, économique, sociale et culturelle de la région.

Dans sa constance, la Revue *Regards croisés*, qui est à sa vingt-cinquième année de production (n° 00 en janvier 1998), se veut un lieu de rencontre entre la tracée d'utopies actives et le corps social en vue d'actions positives et constructives pour une transformation sociale réussie. Ce numéro porte un regard critique sur la crise que traverse actuellement la Province du Nord Kivu, et la RDC en général, à cause de la nouvelle guerre imposée au pays par le mouvement rebelle M23.

Connaissant une période sécuritaire sombre qui y a motivé l'instauration d'un État de siège, la Province du Nord-Kivu, et plus particulièrement dans les Territoires de Rutshuru et Masisi, est encore objet d'attaques du Mouvement du 23 mars (M23). Dans ces Territoires et dans une moindre mesure celui de Nyiragongo, le son assourdissant et macabre des armes n'arrête pas de sonner dans les oreilles des citoyens contraints à fuir leurs lieux de résidence pour vivre à la merci des intempéries et d'une pénurie humanitaire sans nom dans des camps des déplacés comme réfugiés de guerre dans leur propre pays. Il trouble la tranquillité de ces derniers et les assomme, prétendument suite à la non-exécution des accords dits du 23 mars 2009 entre le Gouvernement congolais et le Congrès National pour la Défense du peuple (CNDP).

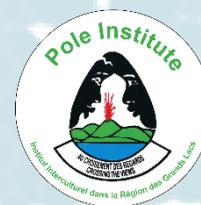
Brot
für die Welt



Avenue Alindi n°289, Quartier Himbi I, Ville de Goma / Nord-Kivu
B.P. 72 Goma (RDC) / B.P. 355 Gisenyi (Rwanda)
Tél.: (00243) 99 28 44 352

Web site: www.pole-institute.org E-mail : poleinst@pole-institute.org, poleinst@free.fr

Résurgence du Mouvement du 23 mars : quel avenir pour la Région des Grands Lacs africains ?



Pole Institute
Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs

Regards croisés n°40



Résurgence du Mouvement du 23 mars : quel avenir pour la Région des Grands Lacs africains ?

Les Éditions de Pole Institute



Regards croisés

N° 40

Résurgence du Mouvement du 23 mars : quel avenir pour la Région des Grands Lacs africains ?

ISBN : 978-2-493862-47-1

EAN : 9782493862471

Les Éditions de Pole Institute, 2023

POLE INSTITUTE

Pole Institute est un Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs.

Son siège est basé à Goma, à l'Est de la RDC. Il est né du défi que s'est imposé un groupe de personnes du Nord et du Sud-Kivu (RDC) de croiser leurs regards dans un contexte de crise émaillé de beaucoup d'événements malheureux, caractérisé par des cycles de violences, de pauvreté, de mauvaise gouvernance, et d'insécurité.

En conséquence, **Pole Institute** se veut un espace de :

- analyse et recherche autour des grands défis locaux et leurs implications nationales, régionales et internationales (pauvreté exacerbée, violences sociales, fractures ethniques, absence de repères, culture de l'impunité, etc.) ;
- analyse et renforcement des stratégies de survie des populations dans un contexte de guerre et de crise prolongée ;
- analyse des économies de guerre pour dégager des pistes de renforcement des populations locales et de leurs activités économiques ;
- recherche-action-lobbying en partenariat avec des organismes locaux, régionaux et internationaux.

Finalité et but :

Faire évoluer des sociétés dignes et non exclusives dans lesquelles agissent des personnes et des peuples libres en vue de contribuer à :

- la construction d'une SOCIÉTÉ dans laquelle chacun trouve sa place et redécouvre l'autre par le développement d'une culture de négociation permanente et l'identification des valeurs positives communes ;
- la formation d'un type nouveau de PERSONNE indépendante d'esprit enracinée dans son identité tout en étant ouverte au monde.

Politique :

- Initier, développer, renforcer et vulgariser les idées avant-gardistes en matière de paix, de reconstruction et de cohabitation des populations vivant en zones de crise.
- Initier l'émergence d'une culture de négociation (contre une culture de la mort) basée sur les intérêts des uns et des autres.

Regards Croisés

Editeur responsable : Pole Institute
Directeur de publication : Nene Morisho Mwana Biningo
Rédacteur en chef : Nene Morisho Mwana Biningo

Comité de rédaction : - Nene Morisho Mwana Biningo
- Jean-Pierre Kabirigi
- Innocent Mpoze
- Aloys Tegera

Pole Institute
Avenue Alindi n°289, Quartier Himbi I
Ville de Goma / Nord-Kivu
B.P. 72 Goma (RDC) / B.P. 355 Gisenyi (Rwanda)
Tél.: (00243) 99 28 44 352
Web site: www.pole-institute.org
E-mail : poleinst@pole-institute.org, poleinst@free.fr

© Les Éditions de Pole Institute, 2023

ISBN : 978-2-493862-47-1

EAN : 9782493862471

Numéro de Dépôt Légal : 29.04.20.23 15

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays

Les contributeurs

Nene Morisho Mwana Biningo

Coordinateur de Pole Institute

Phidias A. Senge-Milemba

Professeur à l'Université de Goma et chercheur à Pole Institute

Paluku Kisonia et Ngowire Katsuva Diane

Chercheurs à la Faculté de Droit de l'Université Catholique du Graben

Déo Bengeya Machozi

Professeur à l'Institut Supérieur de Commerce de GOMA

Muhamed-Fabien Abdoul-Masilya

Chercheur à Pole Institute

Mumbere E. Lubula

Chercheur à Pole Institute

Ebilga Sikiri

Chercheuse à Pole Institute

Minane Mpore Matthieu-Gloire

Chercheur à Pole Institute

Dr. Ludovic Boris Pountougnigni Njuh

Enseignant-chercheur/Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

Philippe S. BANZI

Chercheur à l'Université catholique la Sapientia-Goma

Innocent Mpoze

Chercheur à Pole Institute

Ndongo Samba Sylla

Responsable de recherche et des programmes au bureau Afrique de l'Ouest de la Fondation Rosa-Luxembourg (Dakar)

Ulimwengu Biregeya Bernardin

Enseignant et chercheur à l'Université Catholique la Sapientia de Goma

Sommaire

Les contributeurs	2
Sommaire	4
Éditorial	6
Nouvelles dynamiques de conflits dans la province du Nord Kivu : une guerre d'influence économique et géostratégique.....	16
Ce que la guerre révèle de la société congolaise	26
Essai de corrélation entre acteurs armés et types d'incidents sécuritaires à Rutshuru et Nyiragongo	44
Incidence socio-économique de la guerre du Mouvement du 23 mars sur les ménages de la ville de Goma, et pistes de sortie.....	60
Face aux guerres interminables à l'Est de la République Démocratique du Congo, penser l'autonomie de la défense congolaise.....	80
Résurgence du M23 : Manifestation du traumatisme de guerre chez les déplacés des camps de Kanyaruchinya et de Mugunga ainsi que chez les populations hôtes.....	128
Enjeux et défis sécuritaires dans les Grands Lacs : rétrospective et perspective sous-régionales autour de l'adhésion de la RDC à l'EAC .	150
Risques, crises et appel au dialogue d'une société qui s'effrite : Ubuntu à la croisée des chemins dans l'Est de la République démocratique du Congo	176
Au-delà des guerres répétitives à l'Est de la République démocratique du Congo : construire un leadership éthique et du renoncement	192
La problématique de la démocratie en Afrique : un examen critique	214
M23, la forêt qui cache l'arbre de l'inflation politique au Congo-Kinshasa ?	236

Éditorial

Par Nene Morisho Mwana Biningo

Coordinateur de Pole Institute

En vingt-six ans d'existence, l'Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs (Pole Institute) est resté fidèle à sa production semestrielle grâce à l'aménagement d'un espace d'échanges et d'analyses faisant croiser les regards de chercheurs et autres analystes intéressés par la situation politique, économique, sociale et culturelle de la région.

Dans sa constance, la Revue *Regards croisés*, qui est à sa vingt-cinquième année de production (n° 00 en janvier 1998), se veut un lieu de rencontre entre la tracée d'utopies actives et le corps social en vue d'actions positives et constructives pour une transformation sociale réussie. Ce numéro porte un regard critique sur la crise que traverse actuellement la Province du Nord-Kivu en particulier, et la RDC en général, à cause de la nouvelle guerre imposée à ce pays par le mouvement rebelle M23.

Connaissant une période sécuritaire sombre qui y a motivé l'instauration d'un État de siège, la Province du Nord-Kivu fait encore l'objet des attaques du Mouvement du 23 mars (M23). Dans cette province, notamment dans les Territoires de Rutshuru, Masisi et Nyiragongo, les crépitements des balles et des explosions de bombes assourdissent la population et la contraignent de fuir pour un ailleurs incertain, un ailleurs où vivre à la merci des intempéries est une banalité et où l'offre de services humanitaires est irrémédiablement insuffisante. C'est ailleurs, ce sont les camps des déplacés de guerre. Dans ces camps de malheurs, il y a tout ce qu'il faut pour nourrir le désespoir : des enfants sont hors du circuit scolaire, le viol et la violence basée sur le genre, la faim, etc.

Si la situation dans les camps n'est pas enviable, celle prévalant dans les zones occupées ne l'est pas moins. Là aussi, l'école est suspendue, la vie est devenue monotone est intenable car les marchés sont peu achalandés, les champs constamment dangereux.

La resurgence du M.-23 est troublante ; elle assomme tout un peuple et l'éloigne de la tranquillité tant recherchée prétendument suite à la non-exécution des accords dits du 23 mars 2009 entre le Gouvernement congolais et le Congrès National pour la Défense du peuple (CNDP).

Pourtant, le commun des mortels reste ignorant du contenu et du bien-fondé de ces accords. Et même ceux qui en sont au courant, se demandent, à juste titre, s'il n'y a pas d'autres voies que celle des canons pour recouvrer des droits en République Démocratique du Congo ! Aussi se demande-t-on pour quelles raisons ce qui avait été convenu n'aurait pas été réalisé. Suite à la reprise des hostilités depuis le mois de Mai 2022, la situation sécuritaire est alarmante dans les zones affectées. La reprise des hostilités entre le mouvement rebelle M23 (d'ailleurs officiellement qualifié de terroriste) et les Forces Armées de la République Démocratique du Congo a provoqué le déplacement des milliers de Congolais, soit à l'intérieur du territoire national, soit alors à l'étranger, notamment en Ouganda. L'image d'un Congo en pleine décomposition est réapparue à travers cette folie sanglante dont le peuple est la première victime. En décembre 2022, l'ONU estimait que le Territoire de Nyiragongo à lui seul avait accueilli plus de 177 400 déplacés de guerre, tandis qu'en Territoire de Lubero, qu'il y aurait 98 000 déplacés, et que 11 000 réfugiés congolais ont élu domicile en Ouganda.

En tant qu'Institut de recherche dont la mission consiste aussi à rendre plus lisibles certains moments forts et durs de la traversée du peuple congolais vers son futur de rêve, nous avons décidé de consacrer le numéro quarante de notre revue *Regards Croisés* à la question sécuritaire du moment en laissant aux chercheurs aussi bien internes qu'externes à Pole Institute de s'exprimer sur cette question qui taraude

les esprits dans la région. Ce faisant, la visée consistait à l'approfondissement de la question à travers une lecture générale (historique, sociale, économique, politique et culturelle) en vue des horizons du possible.

Si le Congo a bien souvent fait l'objet d'attaques dans la région, pourquoi cela lui arrive-t-il ? Est-ce possible aujourd'hui de réfléchir sur les pathologies profondes qui font du Congo la proie la plus facile de ses ennemis et envahisseurs ? Quelle force serait derrière le Mouvement du 23 mars et pour quels intérêts ? Si le Rwanda, comme l'affirment plusieurs rapports de Nations Unies, devait attaquer le Congo aujourd'hui, pour quel intérêt le ferait-il alors que ses relations et les accords signés avec le Congo-Kinshasa semblaient mettre les deux pays sur le rail d'un développement intégral et communément partagé ? Quels leviers convient-il d'activer pour en finir définitivement avec la spirale de guerres en République démocratique du Congo ? Sous quelles conditions peuvent être imaginées les voies qui conduisent à la guérison de leurs traumatismes du passé et du désir de vengeance pour que les peuples de la Région des Grands Lacs s'engagent dans un vivre-ensemble où chacun pense son accomplissement propre pour la réussite commune ? Comment et à quelles conditions allons-nous arriver à un ordre de cohésion et d'unité régionale dans cette région ? Telles sont les questions au cœur des analyses que nous proposons à travers le présent numéro de *Regards croisés* et qui, je l'espère, constituera un référentiel clé dans la recherche de solutions aux problèmes qui hantent nos esprits dans la Région des Grands Lacs. Ce quarantième numéro de *Regards croisés* se veut ainsi un lieu de questionnement et de ressourcement pour de nouveaux possibles à repenser pour panser la Région des Grands Lacs Africains par la remise en cause des options bellicistes aggravant sans cesse la misère des citoyens ordinaires. Nourri de cette ambition, le présent numéro est constitué de deux grandes parties.

La première partie consacrée à la lecture socio-politique des guerres répétitives à l'Est de la République démocratique du Congo dépeint la polymorphie d'une désolation visant à annihiler le goût de la vie auquel chaque personne, venant d'ailleurs ou non, devrait aspirer dans cette région. Dans cette perspective, Nene Morisho procède à une revue analytique des incidents déshumanisants de cette guerre de trop pour une population dont la survie ne dépend que d'une paix sans cesse rêvée et d'un travail quotidien pour son bien-être. Phidias Ahadi Senge Milemba met en lumière trois réalités des guerres, en ce que font les guerres, ce qu'elles défont et refont en République démocratique du Congo. Sans minimiser le versant positif de la guerre, l'auteur parle par ailleurs des effets néfastes de la guerre et porte un regard critique sur le désastre qui affecte des vies humaines pendant et après les hostilités, en se focalisant sur l'arrière des fronts qui met le Congo en péril. Gerlas Paluku Kisonia et Diane Ngowire Katsuva cherchent à établir des liens entre les acteurs armés et les incidents sécuritaires dans les territoires de Rutshuru et de Nyiragongo. Procédant par une analyse en composantes principales, ces auteurs font remarquer que les kidnappings pour rançon et les viols collectifs constituent des incidents positivement associés aux exactions militaires et rebelles dans cette partie orientale du pays. Dans la foulée, Abdoul-Fabien Muhamed-Masilya et Mumbere E.Lubula relèvent le caractère anesthésiant du recours récurrent à la bienveillance de la communauté internationale chaque fois que la RDC subit une guerre ou un conflit violent. Cette chimère consistant à penser sa stabilité à travers la main des autres détourne la RDC de son devoir de se constituer une armée efficace et dissuasive. Les auteurs déclinent les préalables à observer pour réhabiliter une armée digne sur laquelle il sera légitime de s'appuyer pour conjurer le spectre des rebellions et agressions innommables qu'endure la RDC depuis un peu plus d'un quart de siècle. Deo Machozi Bengeya relève l'impact de la guerre du M23 sur la vie socio-économique des ménages en ville de Goma, avec un focus sur cinq éléments servant de base d'analyse : l'alimentation, l'accès à l'eau, l'habitat, l'accès aux soins de santé et la scolarisation des enfants. En

dépît de l'embellie observée dans les relations entre Kinshasa et Kigali avec l'accession du Président Felix Tshisekedi Tshilombo à la magistrature suprême du pays, le peuple congolais sombre encore aujourd'hui dans une situation effroyable visiblement sans issue. Bien plus, le chaleureux accueil de la République Démocratique du Congo au sein de la *East African Community (EAC)* dont les retombées politiques et sécuritaires étaient tant attendues par les Congolais, a subi un coup avec cette nouvelle guerre dans la province du Nord-Kivu. C'est autour de ces aspects que Mumbere E.Lubula construit sa réflexion, en se fondant notamment sur la notion d'incohérence temporelle caractéristique de l'agir socio-politique dans la région. Pour lui, la conjonction de l'ouverture de l'EAC à la RDC et la résurgence du M23 est révélatrice de bien des cas d'incohérence temporelle à tous les niveaux ; et, réclame de la maîtrise de soi de la part des décideurs pour ne pas se retrouver à faire des annonces qu'ils ne sauront jamais réaliser. À cet effet, un cadre réglementaire rigide de prise d'annonce de décision est à envisager, sous peine que les décideurs publics soient à tout jamais non crédibles aux yeux des destinataires de leurs annonces. Ebilga Kavira Sikiri et Minane Mpore Matthieu-Gloire portent un regard sur la manifestation du traumatisme chez les déplacés de guerre dans les camps de Kanyaruchinya et de Mugunga. Ils démontrent que le traumatisme chez les déplacés de guerre se manifeste par la réviviscence, l'hypervigilance et le trouble de comportement et d'humeur. Suite à ces manifestations, ils proposent la mise en place d'un système de soins de santé mentale pour les déplacés et leurs communautés hôtes, le renforcement des capacités de résilience de ces victimes de la guerre ainsi que l'urgence de pacification de l'est de la RDC.

La deuxième partie porte sur les perspectives pour une nouvelle Région des Grands Lacs possible en proposant une nouvelle forme de gouvernance dans cette région meurtrie par des guerres absurdes, des guerres généralement sans nom clair. Pountougnigni Njuh Ludovic Boris réfléchit sur les possibles voies de stabilisation de la Région des

Grands Lacs en s'interrogeant sur le bien-fondé de l'appartenance de la République Démocratique du Congo à une communauté régionale comme celle de l'East African Community. C'est dans ce même cadre que Ulimwengu Biregeya Bernardin cherche à comprendre le pourquoi de la persistance du mouvement rebelle M23, et ce qu'il donne à penser pour le passé, le présent, l'avenir et le devenir de la République Démocratique du Congo dans la Région des Grands Lacs. Philippe Banzi Semivumbi fait recours à la sagesse culturelle africaine du « *ntu* » pour désapprouver l'inhumanité ayant élu domicile en République démocratique du Congo, tout en proposant des voies d'un futur commun. Ainsi, comme voie de sortie de crise, il propose la transformation des conflits selon Jean Paul Lederach et l'Ubuntu selon l'Archevêque Desmond Mpilo Tutu et le peuple Zulu de l'Afrique du Sud, Monseigneur Gaspard Kajiga et les peuples d'Afrique en général. Dans la même lancée, Innocent Mpoze présente cette guerre d'imposition à l'Est de la République Démocratique du Congo comme un danger permanent pour une vie commune réussie dans une Région des Grands Lacs qui, pourtant, gagnerait dans le vivre-ensemble que dans des divisions absurdes. Ainsi, il pose les conditions de possibilité pour un vivre-ensemble harmonieux grâce à la construction d'un leadership éthique et du renoncement. Cette construction se fera à travers un engagement commun et un choix public de l'intelligence. Y adjoignant sa contribution, Ndongo Samba Sylla problématise la démocratie pratiquée en Afrique en revenant sur les pièges que couvrent les concepts de « démocraties majeures » ou « démocraties avancées » face aux expressions comme « jeunes démocraties ». C'est au nom de cela qu'il montre en quoi la conception libérale-occidentale de la démocratie est un obstacle de taille à la compréhension des réalités politiques africaines. Pour lui, cette conception de la démocratie, en tant qu'elle informe le discours dominant sur la démocratie chantée à l'envi par les médias, les organisations des sociétés civiles, etc., est un cas notable d'épistémicide, c'est-à-dire de meurtre de la connaissance. Partant d'un exercice de déconstruction du concept de démocratie, il montre que la problématique de la démocratie en Afrique se pose en des

termes tout à fait différents de ceux dans lesquels elle est habituellement exprimée.

Telle est l'économie de cette parution pour laquelle nous vous souhaitons une fructueuse lecture.

I

Le Kivu comme terrain de la « *conditio inhumana* » : lecture socio-politique des guerres répétitives à l'Est de la République démocratique du Congo

Nouvelles dynamiques de conflits dans la province du Nord Kivu : une guerre d'influence économique et géostratégique

Nene Morisho Mwana Biningo
Coordinateur de Pole Institute

Résumé : Après une période d'accalmie relative dans la partie Est de la RDC depuis l'arrivée de Felix Tshisekedi au pouvoir, la RDC fait encore objet des hostilités dans sa partie orientale. Pour quel intérêt les pays de la région, dont le Rwanda et l'Ouganda, se ligueraient contre la RDC alors que l'avancée des relations diplomatiques entre ces pays annonçaient déjà le processus d'un développement intégral et bénéfique pour toute la région ? En répondant à cette question, cette réflexion met en lumière les implications économiques et géostratégiques de cette guerre de trop à l'Est de la RDC ainsi que les acteurs qui y sont impliqués.

Mots clés : dynamiques des conflits, RDC, guerre économique, géostratégie.

1. Introduction

Après une période d'une accalmie relative dans la partie orientale de la RDC depuis l'arrivée de Felix Tshisekedi au pouvoir, les hostilités ont repris dans trois provinces clés de l'Est, Nord Kivu, Sud Kivu et Ituri. Cette accalmie à l'Est de la RDC a coïncidé avec une période d'amélioration des relations diplomatiques entre les pays de la région. On observe depuis quelques mois un rapprochement entre le Rwanda et l'Ouganda après plusieurs années de tensions ; le Rwanda et le Burundi fournissent aussi des efforts pour améliorer leurs relations avec des signes d'apaisement de deux côtés, la frontière entre les deux pays a été réouverte ; enfin le Président Felix Tshisekedi a multiplié des efforts

pour se rapprocher de tous ses voisins de l'Est à travers des réunions multilatérales et bilatérales. Il a essayé d'utiliser la diplomatie régionale pour résoudre la question sécuritaire dans l'Est de la RDC.

Le nouveau pouvoir en RDC a fait du retour de la sécurité à l'Est du pays une de ses priorités. Cependant, force est de constater que la situation sécuritaire ne cesse de se dégrader. En effet, on estime qu'actuellement plus de 100 groupes armés sont opérationnels à l'est de la RDC, causant des violations graves des droits humains. Seulement entre mi-juin et 25 Juillet 2022, on estime que le M23 a tué au moins 29 civils, selon le Human Rights Watch. Le nombre des déplacés internes ne cesse aussi d'augmenter. On estime leur nombre à environ 5,5 millions, et depuis le début de cette année, 700000 personnes se sont déplacées à cause des conflits divers.

Depuis quelques années, les groupes armés les plus actifs sur le territoire congolais sont le M23, les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDRLR) et les Forces démocratiques alliées (ADF). Ces groupes sont encore soutenus, à divers moments, par les gouvernements de la région notamment le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi. Ainsi par exemple, le Rwanda est accusé de soutenir le M23 par les responsables de la RDC ; Le Rwanda a accusé l'Ouganda, la RDC et le Burundi de soutenir les Forces démocratiques de libération du Rwanda ; Le Burundi a accusé le Rwanda de soutenir RED-Tabara ; et l'Ouganda accuse le Rwanda de soutenir les Forces démocratiques alliées.

L'insécurité dans cette partie de la RDC est alimentée par un mélange explosif de géopolitiques, de rivalités ethniques et nationales et de compétition entre pays pour le contrôle des abondantes ressources naturelles de l'est de la RDC.

2. Les rivalités politiques régionales et dynamiques actuelles des conflits dans la province du Nord Kivu

Les dynamiques des conflits observés actuellement dans la partie est de la RDC, et en particulier dans la province du Nord Kivu, trouvent leurs causes aussi bien à l'interne qu'à l'externe de la RDC.

Sur le plan interne, la milice dont on parle le plus actuellement est celle de M23. Cette rébellion qui a pris la ville de Goma en 2012 a été défaite quelques temps après par les FARDC avec l'aide de la Brigade d'intervention de la Force des Nations unies (ONU), composée de contingents sud-africains, tanzaniens et malawites. Cette brigade avait pour mission de s'attaquer à tous les groupes armés actifs dans cette partie du pays. Malheureusement, après avoir défait le M23, la brigade avait estimé que sa mission était finie et ne s'était plus occupé des autres groupes négatifs. C'est à ce niveau que nous pouvons situer la responsabilité de cette brigade et plus largement des forces de Nations Unies (MONUSCO) dans l'insécurité grandissante à l'est et pourrait justifier la colère actuelle de la population congolaise contre ces forces.

En 2012, après la débâcle de M23, la plupart de ces combattants ont fui vers l'Ouganda et le Rwanda où, selon nos informations, ces derniers circulaient librement et étaient en contacts réguliers avec certaines personnalités locales, alors qu'ils devraient être arrêtés et jugés pour les crimes commis ou alors être amnistiés par le gouvernement et être réintégrés soit dans l'armée, soit alors dans la société. Rien de tout ça n'a été fait. Par conséquent, la responsabilité aussi bien du gouvernement congolais que celle des gouvernements rwandais et ougandais dans la nouvelle guerre est clairement établie. Il faut noter que sur le plan de la politique interne, mettre en application les accords signés avec le M23 serait suicidaire pour n'importe quel gouvernement congolais. Aussi bien le gouvernement Kabila que celui de Tshisekedi ont été tous incapables de le faire.

Dans une lettre rendue publique très récemment et datant de Novembre 2019, Claude Ibalanki, coordonnateur national du Mécanisme de Suivi des Accords d'Addis-Abeba informait l'auditeur général des FARDC de la feuille de route signée entre la RDC et le M23 et en particulier de l'amnistie de ses combattants et de leur intégration dans les forces armées de la RDC. Une telle décision est bien évidemment impopulaire et on comprend toute la difficulté que le gouvernement actuel a pour la mettre en pratique. Le M23 est en effet très contesté et très impopulaire au sein de la population. Intégrer leurs combattants dans les FARDC serait très mal perçu par la population. A quelques mois des élections présidentielles et législatives prévues en Décembre 2023, on comprend bien que le gouvernement actuel ne veut pas prendre ce risque. Bien plus, il faut noter que le contexte a beaucoup évolué depuis la signature des accords de 2013 et la transmission de cette lettre d'Ibalanki à l'auditeur Générale des FARDC se révèle plutôt subversive. En effet, avec le nouveau programme PDDRCS, aucune intégration dans l'armée nationale des combattants des groupes armés n'est plus possible. Comment alors intégrer les forces de M23 dans les FARDC et ne pas le faire pour les combattants de la centaine de groupes armés nationaux qui pullulent à l'Est de la RDC ? Voilà une question délicate et difficile à laquelle fait face le gouvernement congolais.

La détérioration du contexte sécuritaire dans la province du Nord Kivu apparaît alors que cette province, ainsi que celle de l'Ituri, vit depuis Mai 2021 sous un état de siège ; une mesure qui a donné tous les pouvoirs politique, sécuritaire et administratif aux militaires qui ont tout simplement remplacé les autorités civiles. Une telle décision a bien évidemment donné plus de poids à l'option militaire dans la résolution des conflits de cette province. Cependant, étant donné les échecs des opérations militaires précédentes dans la région, « Umoja Wetu », « Amani leo » ou « Sukula I et II », il n'est pas étonnant que le niveau de violence augmente pendant la période d'état de siège. Selon le baromètre de sécurité du Kivu (KST), il y a deux fois plus de morts dues aux conflits depuis l'instauration de cette mesure dans l'Est de la RDC.

Et pour Thierry Vircoulon de l'IFRI, une solution purement militaire aux problèmes sécuritaires dans le Kivu est une méconnaissance du contexte et a très peu de chance de réussir.

Sur le plan externe et régional, la reprise des hostilités violentes à l'Est de la RDC commence avec la signature des certaines accords bilatéraux entre la RDC et le Burundi et l'Ouganda.

Tout d'abord, en Novembre 2021, la RDC et l'Ouganda signent un accord autorisant les troupes ougandaises (UPDF) d'entrer sur le territoire pour s'attaquer au groupe armé et terroriste, les ADF, après des attentats à la bombe en Ouganda et en particulier dans la capitale Kampala, tuant autour de 10 personnes.

Presqu'à la même période, un autre accord (secret) est signé avec le Burundi pour autoriser l'armée Burundaise à entrer sur le territoire Congolais et s'attaquer au groupe Reb Tabara, une des milices burundaises, ennemie du gouvernement burundais, et basée à l'Est de la RDC, dans la province du Sud Kivu.

En invitant ces pays à intervenir directement sur le territoire national Congolais, le pays a pris deux risques majeurs. Premièrement, créer le mécontentement d'un autre pays voisin, le Rwanda, qui estime aussi avoir des « intérêts sécuritaires » dans cette région, mais n'a pas été invité à y envoyer ses troupes pour s'en occuper. Deuxièmement, toutes ces armées étrangères présentes sur le territoire national pour s'occuper de leurs « intérêts sécuritaires » créaient le risque d'une certaine compétition et donc d'affrontement directe entre elles.

Il est donc clair que la faiblesse de l'État congolais de s'occuper de la sécurité de son territoire et de la sous-traiter par le biais des armées étrangères en concluant avec elles des accords bilatéraux compromettants explique dans une certaine mesure la crise actuelle que nous connaissons dans la partie Est du pays.

S'il est établi que la crise sécuritaire actuelle trouve en partie ses causes dans les décisions prises par la RDC d'inviter sur son territoire des

armées étrangères, peut-on considérer qu'une des solutions à cette crise serait, pour le gouvernement congolais, de repenser les accords bilatéraux passés avec le Burundi et l'Ouganda et ne considérer que l'accord multilatéral qui donne mandat aux Forces de l'EAC de s'attaquer aux forces négatives ou alors de signer un accord bilatéral avec le Rwanda pour permettre à ses forces armées de poursuivre sur le territoire congolais les fameux FDLR ? il faut noter, comme déjà mentionné plus haut, que cette solution est presque inenvisageable étant donné l'état actuel des relations entre les deux pays et l'opinion publique très hostile vis-à-vis du Rwanda.

Sur le plan régional, les processus de Nairobi et de Luanda sont dans l'impasse. Le processus de Nairobi, rendu possible grâce à la récente adhésion de la RDC dans l'EAC, a l'avantage de réunir autour d'une même table tous les groupes armés nationaux. Mais depuis le retrait de M23 qui, semble-t-il, voulait un dialogue direct et bilatéral avec Tshisekedi, ce dialogue traine les pieds. Le processus de Luanda avait l'avantage de faire dialoguer directement le Rwanda et la RDC. Une feuille de route, appelée « processus de désescalade », pour la fin des hostilités avait été conclue entre les deux pays, mais sur terrain, la situation sécuritaire ne s'est pas améliorée. En effet, dès le lendemain de la signature de cette feuille de route, les hostilités avaient repris entre le M23 et les FARDC ; le premier considérant ne pas être concerné par un accord signé par les présidents de deux pays.

Soulignons toutefois que ce processus de Luanda a été une victoire diplomatique importante pour la RDC, qui a amené le Rwanda autour de la table pour discuter de la question de M23. Le Rwanda, en signant cette feuille de route, acceptait indirectement son influence sur le M23.

Quel rôle joue la communauté Internationale dans cette crise ? Au-delà de quelques condamnations rhétoriques et sans aucun impact sur le terrain (Etats Unis, Allemagne, etc), l'impression générale de plusieurs Congolais est que la crise actuelle de M23 attire très peu l'attention des grandes puissances, préoccupées par la crise en Ukraine qui semble être

plus importante pour elles que cette énième crise qui endeuille les populations de la RDC. Face à ce peu d'intérêt pour les souffrances des peuples congolais, on assiste de plus en plus à un discours anti-occidental surtout dans la société civile et dans les associations des jeunes. Il n'est plus rare de voir les jeunes arborer les drapeaux Chinois et Russe dans leurs manifestations et qui demandent aux leaders de ces deux pays de venir au secours de la RDC.

Une telle façon de voir les choses est bien évidemment bien réductrice : penser que ce sont les puissances extérieures qui apporteront la paix et la prospérité en RDC est une erreur monumentale. Pourquoi nous congolais devrions penser que passer de la domination occidentale à la domination russe et chinoise va résoudre nos problèmes ? Toute domination, qu'elle soit occidentale ou russo-chinoise est à combattre et il est temps pour le peuple et les dirigeants Congolais d'arrêter de sous-traiter nos problèmes et de chercher des solutions à l'extérieur. La solution à nos problèmes doit être interne, comme le note Colette Brackman, la célèbre journaliste Belge dans un de ses derniers papiers de Novembre 2022, le Congo doit arrêter de penser qu'il a des alliés dans la région ou dans la communauté internationale. Le seul allié du Congo c'est son peuple et doit uniquement compter sur les forces de ce dernier pour résoudre ses problèmes.

3. Compétition pour l'accès aux ressources et conflits à l'est de la RDC

Plusieurs experts insistent et démontrent que la compétition des puissances régionales et internationales pour le contrôle des ressources dont regorgent le sous-sol congolais est un facteur explicatif non négligeable des conflits actuels. Cependant, la convoitise des ressources de la RDC ne date pas d'aujourd'hui. Lors de la conférence de Berlin en 1885, de la colonisation du Congo et des guerres que le pays connaît depuis le milieu de la décennie 1990, les ressources naturelles ont joué un rôle de premier plan et ont constitué une immense force d'attraction

des puissances et lobbies étrangers. Ces ressources, par l'intérêt qu'elles suscitent, sont, dans une grande mesure, à la base de l'instabilité qui continue à caractériser la sous-région des Grands Lacs.

Si on ne prend que la période la plus récente, des années 1990 jusqu'à présent, l'attraction des ressources naturelles a justifié plusieurs guerres sur le territoire congolais. Les armées rwandaises et ougandaises se sont par exemple affrontées à Kisangani en Juin 2000 à cause, selon certaines sources, de la lutte pour le contrôle des mines de diamant. La compétition pour le contrôle et l'accès aussi bien aux ressources qu'au marché de l'Est de la RDC entre les pays membres de l'EAC doit attirer l'attention de tout analyste du contexte politique et sécuritaire actuel dans les provinces de l'Est de la RDC.

Premièrement, les immenses ressources de l'Est de la RDC (Or, Coltan, Cassitérite, etc) constituent un facteur important de déstabilisation de cette partie du pays. On estime par exemple que près de 90% d'or produit à l'Est de la RDC est exporté frauduleusement vers les pays voisins, principalement vers le Rwanda et l'Ouganda. Le café, le bois et le cacao qui quittent, en grande partie et frauduleusement la RDC ont comme acheteurs principaux le Rwanda et l'Ouganda. Ainsi, le commerce du Cacao et de bois dans lequel sont impliqués les populations civiles, les militaires des FARDC et les ADF, alimentent le conflit et les tueries dans la zone de Beni.

Deuxièmement, le Congo est un marché important pour les manufactures pays voisins. La rapidité avec laquelle le dossier d'adhésion de la RDC à l'EAC a été traité en dit long sur l'intérêt que ce regroupement sous régional porte au marché congolais. Dans les différents super marchés et magasins des villes de l'Est, et en particulier celles de Goma et de Bukavu, outre les produits chinois, les produits manufacturés Rwandais et Ougandais sont les plus présents. Il n'est pas rare de manquer un produit rwandais dans les supermarchés du Rwanda et le retrouver en quantité abondante à Goma et à Bukavu.

L'adhésion de la RDC à l'EAC a donc ouvert ce grand marché congolais à tous les autres pays de la région et bien évidemment, l'Ouganda et le Rwanda n'auront plus le monopole dans cette partie de la RDC. Et les premiers à vouloir en tirer profit dans l'EAC sont les Kenyans. Ces derniers sont très agressifs actuellement pour augmenter leurs parts de marché en RDC ; et leur stratégie est simple : **passer par le contrôle du système financier avant de contrôler le secteur commercial**. Deux grandes banques congolaises viennent en effet d'être achetées par les Kenyans : La BCDC (la Banque Commerciale Du Congo) achetée par Equity Bank et la TMB (la Trust Merchant Bank) achetée par la KCB (Kenyan Commercial Bank). Au début de cette année 2022, une mission économique importante, composée des hommes et femmes d'affaires Kenyans, a visité les villes de Kinshasa, Goma et Lubumbashi et rencontré leurs homologues congolais. Il est clair que cette offensive commerciale Kenyane sur le marché congolais n'est pas bien perçue par leurs concurrents Rwandais et Ougandais. Le Burundi n'est pas non plus à la traîne. Il vient d'ouvrir un consulat à Bukavu, tout comme l'Ouganda et le Kenya ont ouvert les leurs à Goma, pour faciliter ses relations commerciales avec la province du Sud Kivu. Pour rappel, cette province congolaise a toujours entretenu des liens sociaux et économiques forts avec Bujumbura, la capitale (économique) du Burundi.

Troisièmement, les accords commerciaux bilatéraux signés par Tshisekedi avec certains de ses voisins de l'Est étaient « conflictogènes ». D'un côté un accord entre Tshisekedi et Kagame, conclu en juin 2021 et accordant à une société rwandaise, *Detter Ltd*, le droit de raffiner de l'or produit par la Société Aurifère du Kivu et du Maniema (Sakima SARL), une entreprise Congolaise, aurait énervé Kampala. La compagnie aérienne rwandaise avait déjà conquis un grand marché en RDC, avant que Kinshasa ne décide de stopper ses vols sur son territoire et de suspendre tous les accords commerciaux avec le Rwanda.

D'un autre côté, le projet routier pour relier les frontières ougandaises à certaines villes de la RDC aurait énervé le Rwanda. L'objectif de ce projet était d'accroître le volume des échanges commerciaux entre la RDC et l'Ouganda, et de renforcer les relations par le biais d'une "diplomatie des infrastructures". Dès lors, le Rwanda a peur d'être économiquement isolé comme il a depuis toujours été le point d'entrée et de sortie de la plupart des commerçants de Goma et Bukavu grâce à ses bonnes routes.

De ce qui précède, il est clair que les enjeux économiques régionaux sont un moteur non négligeable des conflits observés actuellement à l'Est de la RDC. Ces enjeux doivent être analysés et pris au sérieux par les congolais dans toute démarche visant à rétablir une paix durable dans l'Est de la RDC. La RDC a actuellement deux options pour atteindre un tel objectif. Premièrement, elle doit utiliser l'espace EAC auquel elle vient d'adhérer pour gérer et canaliser les appétits économiques et commerciaux de ses voisins. L'EAC offre un espace formel pour discuter de toutes les questions économiques, commerciales et d'accès aux ressources et ainsi limiter le plus possible toute velléité des pays voisins pour contrôler par des voies illégales et souvent criminelles les ressources et le marché de l'est de la RDC. Deuxièmement, la RDC doit reformer et renforcer son armée et la rendre capable de défendre le territoire national et décourager toute tentative extérieure qui aurait pour objectif de la déstabiliser pour bien contrôler ses ressources. Il s'agit là d'une option difficile à mettre en place à court terme, mais qui mérite une attention particulière des autorités congolaises si elles veulent léguer à leurs enfants un pays respecté. Il s'agit d'un pays qui ferait plus l'objet de la convoitise abjecte des pays voisins et où ces derniers viendraient se promener chaque fois qu'ils estiment que « leurs intérêts sécuritaires » sont menacés ou qu'ils ont envie d'avoir accès à telle ou telle ressource précieuse présente au Congo.

Ce que la guerre révèle de la société congolaise

Phidias A. Senge-Milemba

Professeur à l'Université de Goma et chercheur à Pole Institute

Résumé : Cette réflexion s'est proposée de mettre en lumière trois réalités des guerres au Congo : ce qu'elles font, ce qu'elles défont et ce qu'elles refont. Elle en a démontré trois facettes : — la guerre comme un élément réflexif des fragilités de l'ensemble politique congolais ; — la guerre comme un levier accélérateur des fragilités révélées et, enfin, — la guerre comme un facteur de création des avancées sociales dans un océan de désastres dont les vies humaines continuent d'en être affectées même après les hostilités. Il ne suffit pas de s'attacher aux effets positifs qui s'y rattachent et voilent le regard critique de plusieurs, mais il devient dès lors crucial de toucher l'arrière des fronts qui met le Congo en péril. Cet ensemble politique a besoin de la paix pour jouer son rôle pilote au développement de l'Afrique, car les guerres connues nous apprennent aussi de la nécessité à faire du Congo le *paradis de la paix*.

Mots clés : Guerre, paix, fragilité, Congo, patriotisme, fracture sociale.

1. Introduction

La guerre est connue et reconnue comme un vieux phénomène social et, selon l'expression de Marcel Mauss, un « fait social total »¹, aujourd'hui, remis au menu du jour par le Mouvement du 23 Mars (M23) en République démocratique du Congo. Avec les épisodes de

¹J.-F. Pradeau, « Marcel Mauss et la totalité », *Espaces Temps*, 64-65, 1997. Construire un événement. Mouvement social, sciences sociales. pp. 74-75 ; doi : <https://doi.org/10.3406/espat.1997.4019> https://www.persee.fr/doc/espat_0339-3267_1997_num_64_1_4019

guerres partis de 1996 au Congo, « il est difficile de nier que la guerre constitue un fait majeur dans l'histoire des sociétés. »²

Dans l'ensemble de vagues de guerres de quatre dernières décennies, l'emballement de la logique d'affrontements sanglants sans privilégier la réinvention de la société politique sous le label de l'AFDL³, du RCD⁴, CNDP⁵ et du M23, dévoile, à la face du monde, des fragilités de la société congolaise à multiples visages. « Faire la guerre, vivre la guerre, voir la guerre : trois temporalités et trois niveaux d'analyse dans l'approche par la culture de guerre de ce quasi demi-siècle⁶ », encollent à l'ensemble politique congolais une perspective de faiblesse continue. Ces épisodes ont agi comme révélateur des problèmes socio-managériaux et accélérateur de la somnolence à penser l'avenir. En raison de leurs impondérables, les péripéties de guerres ont appliqué au Congo le visage d'une société à risque.

Sachant en effet que la succession de guerres est expressive des limites structurelles et fissures sociales ainsi que leur alourdissement par rebondissement des affrontements sanglants à connotation identitaire, il y a lieu d'interroger son implication à la production d'une société congolaise que nous voulons prospère. Ces chaînes de guerres, au lieu de servir de tremplin à la réimagination des évolutions de l'ensemble politique congolais, au rétablissement des liens distendus entre les communautés, à la réinvention des voies nouvelles pour le dépanner des pannes d'alternatives de force, de paix et de sécurité, elles ont plutôt privilégié le chemin du désastre. Elles ont collé à la société congolaise

² J.-V. Holeindre, « Ce que la guerre fait aux sociétés », J.-V. Holeindre (éd.), *La guerre. Des origines à nos jours*. Éditions Sciences Humaines, 2014, p.5.

³ Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo

⁴ Rassemblement congolais pour la démocratie

⁵ Congrès national pour la défense du peuple

⁶ S. Audoin-Rouzeau, et O. Forcade. « La société, la guerre, la paix : nouvelles problématiques, nouveaux objets », *Histoire, économie & société*, vol. 23, no. 2, 2004, p.165.

un visage sinistre, celle confrontée aux péripéties de guerres identitaires et économiques depuis près de la moitié d'un siècle.

Ce papier entend analyser ce que les épisodes de guerres font, défont et refont à l'ensemble politique congolais. Son objectif consistera à démonter trois appréhensions de la guerre au Congo : — la guerre comme un élément réfectif des fragilités de l'ensemble politique congolais ; — la guerre comme un levier accélérateur des fragilités révélées et, enfin, — la guerre comme un facteur de création des avancées sociales.

2. Démarche méthodologique et approche conceptuelle

Cette réflexion, inspirée des notions de la guerre⁷, dont Carl von Clausewitz est l'auteur d'un ouvrage majeur, qui est aujourd'hui considéré à la fois comme un classique de la littérature militaire mais également comme une grande œuvre de philosophie et théorie politiques⁸, prend appui sur une analyse qualitative. Dans un premier temps, elle s'applique aux données documentaires qui combinent mots, phrases, expression du langage, discours et textes déjà publiés comme des articles de revue scientifiques, des livres, etc. A cet effet, elle prend en compte cinq questions classiques soulevées par Harold Dwight Lasswell⁹, à savoir : qui parle ? pour dire quoi ? avec quels moyens ? à qui ? avec quel effet ? dans quel contexte ? Dans un deuxième temps,

⁷ C. (von) Clausewitz, *De la guerre*, Paris, Minuit, 1955 ; R. Aron, *Penser la guerre, Clausewitz*, t. I : *L'âge européen*, Paris, Gallimard, 1989 ; A. Glucksmann, *Le discours de la guerre*, Paris, L'Herne, 1967 ; G. Bouthoul, *La guerre*, Paris, PUF, 1953 ; D. David, « La guerre dans le siècle », *Politique étrangère* 3-4/2000 disponible sur https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/pe_3_4_00_david.pdf; S. Audoin-Rouzeau, et O. Forcade. « La société, la guerre, la paix : nouvelles problématiques, nouveaux objets », *Histoire, économie & société*, vol. 23, no. 2, 2004, pp. 165-172. A. M. Rabinovich, *La Société Guerrière. Pratiques, discours et valeurs militaires dans le rio de la plata, 1806-1852*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

⁸ A. Schu, « Qu'est-ce que la guerre ? Une réinterprétation de la « Formule » de Carl von Clausewitz », Presses de Sciences Po | « Revue française de science politique » 2017/2 Vol. 67 | pp.291-308.

⁹ D. L. Harold cité par S. Paquin *et al.* (Dir.) *L'analyse des politiques publiques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, p.7.

la réflexion est fondée sur des analyses factuelles qui prennent effet dès la campagne guerrière de 1996.

Convenant d'élucider la notion de guerre, celle-ci implique, pour Carl von Clausewitz : une simple continuation de la politique par d'autres moyens.¹⁰ La guerre n'est pas seulement un acte politique, mais un véritable instrument politique, une poursuite des relations politiques, une réalisation de celles-ci par d'autres moyens.¹¹ Elle n'est rien d'autre que la continuation des relations politiques, avec l'appoint d'autres moyens.¹² Revenons-en à Alejandro Martin Rabinovich, pour qui, la guerre est un état de la société dans son ensemble. L'état de guerre a donc la potentialité de conditionner tous les aspects de la vie sociale. La guerre est un choc de forces. Elle est, plus précisément, l'état d'un ensemble humain où le choc – la lutte armée, le combat, l'affrontement radical – est devenu la modalité prédominante du rapport entre les forces internes et/ou externes.¹³ Dans cette clé de compréhension, la guerre n'est pas seulement la destruction, elle est aussi construction. Elle est susceptible de retisser du « lien social », de reconstruire une confiance mutuelle rompue, de reconstituer une sociabilité perdue pour induire l'organisation d'une société humaine déjà désarticulée. Et dans le clavier du langage de Dominique David, « la guerre est toujours un facteur privilégié de création et d'évolution des ensembles politiques. »¹⁴ Dans l'autre vision, Sun Tzu¹⁵, disait, en substance, que l'objectif de la guerre est de contraindre l'ennemi à abandonner la lutte y compris sans combat. Ses stratégies s'attachent davantage à déjouer les plans de l'ennemi par la duperie et assurer sa propre protection que de rechercher la destruction de l'armée adverse. Dans

¹⁰ C. (von) Clausewitz, *op. cit.*, p. 67.

¹¹ Id.

¹² Id., p. 103.

¹³ A. M. Rabinovich, *La Société Guerrière. Pratiques, discours et valeurs militaires dans le rio de la plata, 1806-1852*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p.9.

¹⁴ D. David, « La guerre dans le siècle », *Politique étrangère* 3-4/2000 disponible sur https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/pe_3_4_00_david.pdf

¹⁵ Sun Tzi, *L'art de la guerre*, Paris, Payot, 2004.

un autre clavier du langage, on peut aller à la gagne sans avoir à dégainer son sabre.

3. L'ensemble politique congolais dans le miroir de la guerre

La guerre qu'on nous fait, que nous faisons, que nous vivons et voyons constitue une sérieuse entrave à la construction du devenir de paix et de sécurité de l'ensemble politique congolais. Elle est une réelle menace aux perspectives du développement et couvrir d'une société en danger. Les reflets qu'elle renvoie de la société congolaise permettent d'apercevoir les ruines qui la souillent et qu'elle amplifie.

Des fissures des liens sociaux

Le cycle de guerres que le Congo connaît se révèle un briseur de la diversité de liens sociaux qui reliaient les congolais au sein de différents villages, secteurs, chefferies, territoires, villes, provinces et groupes sociaux. L'exclusion sociale ; l'accès inégal aux ressources, aux services et au pouvoir ; l'injustice sociale ; le défaut de paix et de solidarité ; la pauvreté des masses sont autant des fertilisants de la culture façonneuse de fractures sociales. C'est aujourd'hui qu'on sait, expressivement et avec empressement, distinguer les Congolais selon leurs zones géographiques et linguistiques d'origine (Congolais de l'Est, de l'Ouest, du Nord, du Sud ou du Centre ; Congolais swahilophone, Congolais lingalophone, etc.). Plus fort encore, dans ces grands ensembles géolinguistiques, s'y déroulent la même dynamique identitaire nuisible à l'unité nationale. Ce détricotage des liens sociaux préside à la crise de confiance mutuelle et de sociabilité entre peuple. Les récents affrontements sanglants entre les forces loyalistes congolaises et le M23 en viennent à rajouter leur lot de malheurs que le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'Homme (BCNUDH) et la Mission des Nations unies pour la stabilité du Congo (MONUSCO) documentent à ce jour à Kishishe au Nord Kivu.

Une société des milices qui s'engraissent

La résistance armée, expressive d'un « État au monopole éclaté » selon l'expression de Guy Aundu Matsanza¹⁶, est ce que le Congo est devenu aujourd'hui. Face au bruit de bottes à reflet identitaire, les ensembles sociologiques se sont constitués en différents groupes armés pour ne pas consommer les couleuvres d'invasion et d'occupation. Certes, ils n'ont pu empêcher de se consumer par l'instabilité dont ils sont eux-mêmes producteurs à l'échelle des villes, territoires, chefferies, secteurs ou des villages, mais ont joué un rôle de dernier rempart à la sauvegarde de la terre ancestrale congolaise.

Cette logique de résistance armée a aussi donné corps à une forme d'instabilité, de crises à tous les étages, faisant de l'ensemble politique congolais une *société des milices*, où ces dernières sont en compétition numérique avec les églises. Autant qu'il y a des églises au bout de chaque avenue arpentant les quartiers, autant qu'il y a des milices dans chaque village, dans chaque secteur, dans chaque chefferie, chaque territoire, devenant leur pourvoyeur de leurs moyens de survie par l'*achat de la sécurité*. A ce jour, le Baromètre sécuritaire du Kivu (KST) en a dénombré 122 dans la seule partie Est de la RDC¹⁷. Cet éventail des milices s'est considérablement élargi à cause, notamment, de la résurgence et élasticité de guerres d'agression. Sans répondre au défi de paix et de sécurité, ces entreprises sont, plus que jamais, soumises à des tensions internes considérables et aléas de tout bord. Les habitants, même de leur appartenance sociologique, en subissent le contrecoup. Les plus visibles sont des barrières érigées sur les routes d'intérêts commerciaux, dans des carrés miniers ; des jetons de sécurité, des règlements de comptes ; etc. Clairement, l'offre de la protection de la terre ancestrale se répercute sur les violences politiques,

¹⁶G. Aundu Matsanza, *L'Etat au monopole éclaté : aux origines de la violence en RD Congo*, Paris, L'Harmattan, 2012.

¹⁷Baromètre Sécuritaire du Kivu (KST), Cartographie des groupes armés dans l'Est du Congo. Opportunités manquées, insécurité prolongée et prophéties auto-réalisatrices, Février 2021,

économiques et sociales. Mais cela n'est qu'une partie extériorisée de la fragilité du tissu sécuritaire du pays et une frustration ressentie par les groupes sociologiques menacés dans leurs milieux naturels d'existence.

Ces milices fondent leur stratégie de lutte sur les fétiches, comme le souligne avec justesse Sophia Mappa : « En Afrique, les fétiches (*dawa*) sont des alliés imaginaires, en même temps, constituent des stratégies de lutte¹⁸. » Au-delà de leurs racines très anciennes au Congo, les milices, identifiées sous le vocable *maï-maï*, sont aujourd'hui en effervescence avec une contagiosité incontrôlable à l'Est du Congo comme une solution locale à la *convoitise foncière et économique* par les pays agresseurs, supposés, selon Alphonse Maindo Manga-Ngonga, sous-traiter pour le compte de l'Occident tout en poursuivant leurs propres agendas politiques, militaires, mais surtout économiques.¹⁹ D'où, expliquent Franck van Acker et Koen Vlassenroot : « L'intervention violente de jeunes Congolais qui montrent une disposition croissante à agir contre ce qu'ils perçoivent comme la cause de la crise actuelle, c'est-à-dire ce qu'ils appellent l'occupation rwandaise de leur province²⁰. » Pour ces milices, « la violence tend à devenir une activité ordinaire dans un contexte où les conflits se succèdent.²¹ »

Cependant, le véritable problème de la réapparition et la persistance du phénomène « Maï-maï » n'est pas tant constitué de l'existence des « forces étrangères d'occupation », plutôt de crises complexes

¹⁸ S. Mappa, *Pouvoir traditionnels et pouvoir d'Etat en Afrique. L'illusion universaliste*, Paris, Karthala, 1998, p.65.

¹⁹ A. Maindo Manga-Ngonga, « Survivre à la guerre des autres. Un défi populaire en RDC », *Politique africaine*, vol. 84, no. 4, 2001, p.37.

²⁰F. Acker (van) et K. Vlassenroot, « Les « maï-maï » et les fonctions de la violence milicienne dans l'est du Congo », in *Politique africaine*, n° 84-décembre 2001, p.104.

²¹ M. Debos, « Quand les « libérateurs » deviennent des « bandits ». Guerre et marginalisation sociale à la frontière tchado-centrafricaine », R. Bazenguissa-Ganga et S. Makki (dir), *Sociétés en guerres. Ethnographies des mobilisations violentes*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2012, p.93.

enracinées dans des conflits autour du pouvoir, de la gouvernance, de l'identité et de l'accès aux ressources naturelles. Il s'agit là de l'essoufflement de l'État à remplir sa mission de sécurité et de régulation de la vie socio-économique, qui est source de ce que je nomme la *geurrâtrie*. Celle-ci est une obstination excessive à ne recourir qu'aux méthodes guerrières pour résoudre toute frustration ou insatisfaction vécue. Ainsi, persévère-t-on aveuglement dans une posture guerrière par idéologie ou parti pris pour arriver à ses fins. Religieusement, le *guerrâtré* n'a de la passion que pour la guerre, celle-ci supposant pour lui, la *clé* de réussite en toute circonstance, c'est-à-dire dominer, imposer sa volonté et plier celle des autres à sa guise. Il s'agit-là d'un égarement éthique en ce siècle des Lumières, voué aux modes pacifistes de la vie collective. *Guerrâtrer* devient alors une action de corruption des vertus de paix, d'admiration des talents belliqueux jusqu'à détruire l'humain dans l'homme sans se mettre à l'abri de sa propre destruction.

Le défaut du patriotisme

La succession de guerres au Congo est à l'origine de l'emploi du mot *patriotisme* à divers titres, et bien souvent à contre sens. De ce fait, le mot se déforme, se dégrade et se banalise pour donner lieu à une forme de patriotisme vidé de sa substance. Cette forme de patriotisme se manifeste chaque fois que le Congo entre dans deux temporalités risquées : agression par des armées des pays étrangers et menace de la balkanisation. Il en est né un sentiment outrepassé vis-à-vis des ressortissants des pays qui en sont à l'avant plan. On l'a vu en 1997, par exemple, quand le Zaïre fut occupé par les forces étrangères sous le label de l'AFDL et après celle-ci, le RCD en 1998. De là, est né un comportement négatif vis-à-vis des citoyens ordinaires rwandais vivant à Kinshasa. Certains tutsis congolais et autres congolais à la morphologie proche des tutsis avaient, par assimilation, subi des représailles dues à l'émotion et à la colère populaire.

Sachant que le patriotisme est un appel de fidélisation de la population à la destinée commune et partagée de la patrie, il conduit à constituer cette destinée en une nouvelle sorte de *religion populaire*, une nouvelle sorte de *foi commune* autour d'un intérêt national. Son défaut devient un creuset de tous les périls et plonge la société dans les *nuisibles*. C'est là le revers de la médaille : le *patriotisme malsain*. Celui-ci est spontané, aveugle, rigide et inflexible. Il est intolérant à la critique et doté d'un esprit vengeur. Ce type de patriotisme contraste avec le forgeage des formules pourtant significatives telles que : « *défendons la patrie !* » ; « *Bendele ekweya té !* » ; « *Congo ekweya te !* » ; « *Biso nyoso na nsima ya mapinga ya ekolo !* » ... Il n'aide pas à aimer son pays, à être tout à lui pour sa défense, son honneur, sa gloire et sa respectabilité. Il ne constitue pas la force et s'exprime en des énoncés négativement conçus : « *Mboka esi ekufa kala !* », « *Inchi haina bahati !* », pour dire, approximativement, le « *pays est détruit depuis toujours !* » ; le « *pays est sans chance !* ».

De toute évidence, toutes les guerres que connaît le Congo marque le déficit du patriotisme. Sa défense repose en grande partie sur le dévouement des citoyens moins aisés et en défaut d'instruction. Ces citoyens ordinaires, dits de la catégorie sociale *inférieure*, n'ont que le Congo comme pays et se donnent, par conséquent, corps et âme à sa défense. Les autres catégories sociales, considérées *supérieures* en raison de la détention de pouvoir et la possession des ressources importantes, n'en font pas leur intérêt supérieur, parce que sujettes à la double nationalité. Cette dernière implique une appartenance à deux communautés historiques distinctes. Par là même, tout binational serait susceptible, au cas où son pays de naissance est en guerre, par exemple, et son pays d'adoption, en paix, de privilégier le second, et par conséquent de trahir le premier. Dans cette perspective, le patriotisme n'est ni intense ni général, mais superficiel et partiel. Et si le patriotisme n'est que cela, il ne constitue pas le dernier rempart de la patrie congolaise. Il n'est ni ferment de force, ni reflet du dévouement, ni rayon d'attachement à son pays ; mais quelque chose de fragile.

Le *patriotisme sain*, lui, repose sur le sens de sacrifice et l'esprit critique. Le sens de sacrifice n'est autre chose que s'ignorer au profit de la patrie ; le renoncement volontaire et accepté au profit du devenir de son pays. L'esprit critique, quant à lui, est une arme efficace pour générer le changement positif. Il permet d'entretenir inclination et estime solides à la communauté nationale, de maintenir son engagement vivace, de suivre pas à pas la marche de son pays et d'y émettre un avis. Il permet aussi de proposer des analyses pertinentes et perspectives d'action sur le devenir de la société nationale. Il invite à la remise en question des pratiques de gestion du pays en temps de *ça va* comme en temps de *ça ne va pas*. L'objectif principal de ce type de patriotisme est de placer la population dans l'ancrage de la nation et sous le signe du développement de l'esprit critique, de l'analyse et de la recherche sur la marche de la société dans sa totalité. En substance, *le patriotisme sain* renvoi au comportement des meilleurs. C'est donc la qualité d'un bon citoyen.

Autres fractures inédites

La façon dont la guerre façonne la société congolaise est souvent accompagnée d'une cohorte d'effets négatifs inédits. Les enjeux de contrôle de pouvoir par un éventail d'acteurs des crises liés tant à l'exploitation des ressources naturelles, aux mécanismes d'appropriation foncière qu'à l'ambition de gestion du pouvoir sont des éléments réfléchissants du sentiment de frustration populaire. Sans résoudre le fond des problèmes, l'arrière des fronts est touché par une série de désastres : désastre humain, désastre économique, désastre écologique, désastre démographique et désastre morale. En mémoire, elle a produit plus de veufs, veuves et orphelins. Elle n'a laissé que des morts, des mutilés, des éventrés, des kidnappés, des décapités, des déplacés internes et autres formes de barbarie humaine. Et ensuite, il n'y a que des gens qui veulent se venger, qui feront d'autres veufs, veuves et orphelins, et le cercle vicieux continue. Dans cette trame, la série de guerres occasionne le déclin de l'agriculture et l'insécurité alimentaire ; la dégradation des voies de communication avec comme conséquence

directe l'enclavement et isolement du pays d'un bout à l'autre, ainsi qu'un difficile accès aux services de base. Comprend-on en substance que l'ambition de dégainer son sabre pour vaincre son adversaire est très lourde de conséquence sur la stabilité de l'ensemble politique congolais : les maladies sont plus fréquentes et la criminalité s'accroît. Même après les hostilités, les vies humaines continuent d'en être affectées.

4. Le revers de la guerre : facteur de réinvention du Congo ?

De manière fléchée, nous venons de peindre un tableau sombre des excès que la guerre côtoie et amplifie au Congo. Mais bien qu'elle soit un phénomène infâme par les désastres qui l'accompagnent, la guerre porte, néanmoins, *du positif*, dont certains sont mêmes profitables au devenir rayonnant d'une société post-guerre.

Bond de conscience et de résilience nationales

L'apprentissage de l'histoire de ses héros est susceptible d'entraîner l'évolution vers une forme d'identité nationale, plutôt que des formes d'identités éparées, difficile de convoler en justes noces. Cette dernière optique favorise la désarticulation et la démobilisation de la société. Connaître le parcours sacrificiel et libérateur des héros historiques est un pas vers la construction d'un dispositif référentiel d'appartenance à une communauté historique assez forte qui se situe dans le temps et dans l'espace. Par ce référentiel, le peuple se sent investi de la volonté décidée de poursuivre le rôle avant-gardiste de la nation au quotidien et en toute circonstance. Aussi, par ce référentiel, le peuple est constamment en ligne de front pour réaliser toutes les formes de résilience dont la nation a besoin face à toutes formes de menace de paix et de sécurité intérieure. De plus, à l'heure où la société congolaise est prise en tenailles de la convoitise de ses ressources naturelles sur l'hôtel de la complicité régionale et internationale, l'apprentissage de son histoire glorieuse pourrait présider au sursaut de la résilience du peuple à apprendre de son passé pour mieux comprendre son présent et

ainsi mieux penser son futur. L'objectif est de surmonter les perturbations provoquées par la spirale des guerres, pour retrouver son équilibre fonctionnel et jouer son rôle pilote au développement de l'Afrique.

Redoutant sans doute de devoir faire face à des citoyens plaisants avec la mémoire événementielle du pays, le président Tshisekedi, lors de son discours d'investiture le jeudi 24 janvier 2019 avait sonné le réveil de la conscience nationale en ces termes :

Ce moment inédit de notre histoire est aussi un instant privilégié pour célébrer différents acteurs présents et passés, qui ont contribué à l'avènement de cette transition démocratique.

Nous pensons tout d'abord au Président Joseph Kasa-vubu, réputé pour sa droiture et sa gestion saine des deniers publics. Ensuite, au Premier Ministre Patrice Emery Lumumba qui déclara je le cite « Pour la dignité de l'Afrique, j'accepte la mort ». Puis, au Président Joseph-Désiré Mobutu, déterminé dans la recherche de l'unité du peuple congolais et l'affirmation de notre authenticité. Enfin, au Président Laurent-Désiré Kabila particulièrement attaché à l'idéologie de « Ne jamais trahir le Congo ».

Pour ces architectes de notre souveraineté, la noblesse de leur combat demeurera à jamais dans notre conscience collective nationale. Elle est une exigence qui nous impose de réussir dans notre mission au service de notre peuple.

Cet élan de remémoration politique et sacrificiel des héros de l'histoire, une pierre à la construction de la conscience nationale, constitue une arme redoutable et un rempart sans pareil à la sauvegarde des paramètres vitaux de la nation. C'est un combat de tous les jours et de chaque instant pour investir dans l'amour de son pays. Tel est le combat de notre époque qui, soumis aux exigences des valeurs de la civilisation moderne comme la liberté et l'égalité, contribuera à la refondation et la pérennisation de la conscience congolaise.

Une cohésion sociale spontanée

Il se fait voir et ressentir, à chaque fois que le Congo est pris dans les mailles de guerres d'agression camouflées derrière quelques Congolais interposés, le besoin de privilégier l'unité nationale pour résister aux *appétits fonciers, économiques et d'influence* des envahisseurs. Ces menaces permettent-ils, bien souvent, de souder les Congolais de toutes tendances en réalisant l'union sacrée contre l'ennemi commun. Ainsi, la diversité des appartenances politiques, diversité des croyances religieuses, diversité des appartenances géographiques, diversité des appartenances linguistiques tendent à se commuer en un ancrage de la nation. Ce dernier, en retour, contribue à maintenir ou à restaurer le Congo dans son unité et ses frontières héritées de la décolonisation le jeudi 30 juin 1960. Par conséquent, cet ancrage de la nation permet spontanément aux Congolais de faire taire momentanément leurs divergences internes pour se consacrer à la cause nationale et former, par-dessus tout, un front commun contre l'ennemi collectif. Dans cette posture, le fait d'être plus cohésif en temps de guerre d'agression n'est pas, certes, une qualité, mais, jusqu'à ce jour, aide le Congo à ne pas céder au projet de balkanisation, machiné par ses rivaux régionaux et internationaux.

Des avancées socio-économiques

La guerre est aussi porteuse d'une perspective positive au milieu, bien sûr, d'un océan de désastres éhontés et à regretter. Dans le lot *du positif*, elle offre une ouverture aux projets de développement socio-économiques post-guerre par des allègements fiscaux, un plan de dotation des logements sociaux, des infrastructures modernes de l'administration, expansion de transport et mobilité urbaine, etc. Voilà pourquoi le pouvoir législatif provincial a, depuis 2008, recommandé au pouvoir central de déclarer le Nord Kivu une *zone sinistrée* au regard des méfaits des guerres à répétition, paralysant tous les secteurs de sa vie. Même Vital Kamerhe, lors de son meeting du 12 septembre 2022 à Goma, l'a étendue à la province de l'Ituri avec, selon lui, la suspension

des impôts et taxes. Mais contre toute attente, ces perspectives de grandes avancées sociales attendues à la période d'après-guerre ne sont restées qu'une belle idée, les effets négatifs de la guerre étant restés à leur comble. Par ailleurs, rien qu'avec la guerre sous le RCD-KML²², la province du Nord Kivu s'est vue bénéficier de deux villes de plus : Butembo et Beni. La reconnaissance légale de ces deux entités décentralisées aurait dû apporter quelques avancées socio-économiques : création d'emplois, ouverture culturelle, etc., mais, hélas, elles sont restées sous l'emprise des effets négatifs de guerres qui se prolongent.

Perspective de réconciliation intégrale

Dans le registre *du positif*, on peut tout autant noter la perspective réconciliatrice d'un peuple, intervenant dans l'après-guerre. C'est une capacité grandeur-nature pour un peuple, meurtri par des années de violences, dépassé par la régression sociale et abaissé par le niveau de destruction des infrastructures socioéconomiques ainsi que le degré de misère, de générer des ressources à sa propre régénération. Bien souvent, il y a un empressement de l'après-guerre quant à la restauration de la réconciliation pour vivre la paix intégrale. Encore faut-il que cela soit sincère ! Cela expliquerait la régénérescence spontanée, où les meurtris de la guerre expriment spontanément le désir de réconciliation, de vivre la paix, sans aucune pression externe. Là on s'imagine bien ce qui s'est passé ou se passe après une guerre atroce. Par-là, les meurtris souhaitent que leur quotidien reprenne vite son cours, rythmé par des projets de paix et autres moments du vivre-ensemble. Comprend-on bien que le monde s'arrête si la paix s'arrête !

²² Rassemblement congolais pour la démocratie/Kisangani-Mouvement de libération

5. Conclusion

Aujourd'hui, au Congo, la guerre défraye à nouveau la chronique avec sa cohorte de souffrances aussi horribles qu'insensées. Tous les mots sont devenus faibles pour décrire ce qui s'y passe. Ayant traversé une longue période de guerres répétitives, le pays semble malheureusement s'accoutumer à une logique négative de revendication ou construction de la paix. Il est ainsi plus marqué par les épisodes de guerres (animalières) que le vrai chemin de la paix. De ce fait, il reste insolvable de la paix aux Congolais.

Quoi qu'il en soit, la guerre au Congo, qui semble ne pas finir sa carrière, est révélatrice et accélératrice des fragilités de l'État, dont les causes proches remontent à la période de la vache maigre du temps Mobutu. S'il est vrai que, la guerre semble comporter *du positif*, le vécu congolais ne cesse cependant de souligner la charge de douleurs terribles qui dérivent de l'arrière des fronts. Les avancées socio-économiques de l'après-guerre ne devraient pas voiler les catastrophes dont elles sont actrices. En tout état de cause, la lecture de ce versant *positif* de la guerre permet de se demander si ces *bénefices* justifieraient le prix à gagner de chaque campagne guerrière au Congo ? Il est tout autant tentant de se demander si certaines de ces avancées sociales seraient restées à l'état de projet sans la campagne guerrière ? Vraisemblablement, le vocable *guerre* ne comporte que six lettres alphabétiques bien connues, mais l'on ne sait peut-être pas bien ce qu'il recouvre comme charge désastreuse pour la société humaine en perte exponentielle de l'humanité. Seule la paix aide à recouvrer la paix, seule la paix met la guerre sur pause, seule la paix aide à réconcilier un peuple et à reconstruire une nation. Comprend-on bien que la guerre apprenne à éviter la guerre pour vivre la paix et faire du Congo le *paradis de la paix* !

Bibliographie

- Acker (van) F. et Vlassenroot K., « Les « maï-maï » et les fonctions de la violence milicienne dans l'est du Congo », *Politique africaine*, n°84-décembre 2001.
- Aron R., *Penser la guerre, Clausewitz*, t. I : *L'âge européen*, Paris, Gallimard, 1989.
- Audoin-Rouzeau, S. et Forcade O., « La société, la guerre, la paix : nouvelles problématiques, nouveaux objets », *Histoire, économie & société*, vol. 23, no. 2, 2004, pp. 165-172.
- Aundu Matsanza G., *L'Etat au monopole éclaté : aux origines de la violence en RD Congo*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- Baromètre Sécuritaire du Kivu (KST), *Cartographie des groupes armés dans l'Est du Congo. Opportunités manquées, insécurité prolongée et prophéties auto-réalisatrices*, Février 2021.
- Bouthoul G., *La guerre*, Paris, PUF, 1953.
- Clausewitz (von) C., *De la guerre*, Paris, Minuit, 1955.
- David D., « La guerre dans le siècle », *Politique étrangère* 3-4/2000 disponible sur https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/pe_3_4_00_david.pdf;
- Debos M., « Quand les « libérateurs » deviennent des « bandits ». Guerre et marginalisation sociale à la frontière tchado-centrafricaine », Bazenguissa-Ganga R. et Makki S. (dir), *Sociétés en guerres. Ethnographies des mobilisations violentes*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2012.
- Glucksmann A., *Le discours de la guerre*, Paris, L'Herne, 1967.
- Holeindre, J.-V., « Ce que la guerre fait aux sociétés », Holeindre J.-V. (éd.), *La guerre. Des origines à nos jours*. Éditions Sciences Humaines, 2014, pp. 5-12.
- Maindo Monga-Ngonga A., « Survivre à la guerre des autres. Un défi populaire en RDC », *Politique africaine*, vol. 84, no. 4, 2001, pp. 33-58.
- Mappa S., *Pouvoir traditionnels et pouvoir d'Etat en Afrique. L'illusion universaliste*, Paris, Karthala, 1998.

Paquin S. *et al.* (Dir.) *L'analyse des politiques publiques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010.

Pradeau J.-F., « Marcel Mauss et la totalité », *Espaces Temps*, 64-65, 1997. Construire un événement. *Mouvement social, sciences sociales*. pp. 74-75 ; doi : <https://doi.org/10.3406/espato.1997.4019>
https://www.persee.fr/doc/espato_0339-3267_1997_num_64_1_4019

Rabinovich A. M., *La Société Guerrière*. Pratiques, discours et valeurs militaires dans le rio de la plata, 1806-1852, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

Schu A., « Qu'est-ce que la guerre ? Une réinterprétation de la « Formule » de Carl von Clausewitz », *Presses de Sciences Po | « Revue française de science politique »* 2017/2 Vol. 67 | pp.291-308.

Essai de corrélation entre acteurs armés et types d'incidents sécuritaires à Rutshuru et Nyiragongo

*Paluku Kisonia et Ngowire Katsuva Diane*²³

Résumé : Ce papier porte sur l'établissement des liens entre les acteurs armés et les incidents sécuritaires dans les territoires de Rutshuru et de Nyiragongo, à l'est de la République Démocratique du Congo. Après une analyse en composantes principales, les kidnappings pour rançon et les viols collectifs ont été positivement associés aux acteurs AFRC et FDLR-FOCA. La destruction des biens et les morts violentes, les affrontements entre les belligérants armés ainsi que les enlèvements ont été commis plus par l'AFRC que par les FDLR-FOCA dans ces deux territoires. Il s'observe d'une part une association positive entre l'AFRC et ces exactions et, d'autre part, une association négative entre ces dernières et les FDLR-FOCA. Ce papier ressort par ailleurs l'association négative entre ces acteurs armés et les incidents des répressions politiques. Pour solutionner les problèmes sécuritaires dans ces deux territoires, le papier appelle l'État congolais à la prise en mains de ses responsabilités de sécurisation et de protection des citoyens et leurs biens à travers la mise en œuvre des politiques publiques réalistes en matière de sécurité et la redynamisation de ses fonctions régaliennes.

Mots-clés : Acteurs armés, Insécurité, Incidents sécuritaires, Rutshuru et Nyiragongo.

²³Chercheurs à la Faculté de Droit de l'Université Catholique du Graben dianengowirekatsuva@gmail.com.

1. Introduction

Depuis presque quelques décennies, la zone orientale de la République Démocratique du Congo est devenue un foyer d'une grande insécurité. L'on y rencontre plus d'un groupe armé. Et la menace d'une somalisation ou mieux d'une libanisation²⁴ provoquée par cette multitude de milices armées s'y fait sentir. Ces dernières sont coupables d'une diversité de crimes²⁵. Les milices armées veulent se doter de ressources vitales pour leurs maquis, en exploitant les ressources naturelles dans les zones qu'elles occupent. Ces ressources contribuent à l'explosion de violences ainsi qu'à leur prolongation²⁶. Géopolitiquement, l'on pourrait même parler, dans ce cas, d'un pseudo Etat ou d'un Etat de trou ou encore alors d'un Etat mou dans cette contrée du pays. L'on pressent vite un Etat impuissant²⁷ voire, une défaillance de l'Etat de droit et de gouvernance²⁸. En conséquence, l'on assiste à une économie défaillante et à une société entièrement fragilisée²⁹.

En effet, depuis la fin de la décennie 1990, cette région est sous le joug d'une insécurité causée par des milices de tout genre. Pendant que le territoire de Beni ploie sous le poids des massacres de populations civiles, les territoires de Rutshuru et de Nyiragongo subissent la résurgence du mouvement du 23 mars. Cette milice sème terreur et désolation dans les villages qu'elle a réussi à occuper, au point de

²⁴ Expression adoptée en géopolitique pour exprimer la désintégration d'un Etat en se référant aux violents affrontements entre les acteurs armés qui se sont déroulés en Somalie et au Liban.

²⁵ Georges Berghezan, « Les groupes armés actifs en République Démocratique du Congo. Situation dans le « Grand Kivu » au 2^{ème} trimestre 2013 », in *Rapport du Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la sécurité (GRIP)*, n°11, 2013, p. 5.

²⁶ Bruno Hellendorff, « Ressources naturelles, conflits et construction de la paix en Afrique de l'ouest », in *Rapport du Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la sécurité (GRIP)*, n°7, 2012, p. 5.

²⁷ France coopération, *Position de la France sur les Etats fragiles et les situations de fragilité*, sl, 27 septembre 2017.

²⁸ *Ibidem*.

²⁹ *Ibidem*.

provoquer une marée de déplacés internes et de réfugiés. La fragilité de l'Etat congolais se manifeste dans sa mission régalienne de protection et de sécurisation des citoyens. La défaillance de l'Etat inquiète la paix et la sécurité nationale, comme le mentionne Ntumba Kapitula³⁰. Ceci voudrait dire que l'Etat ne contrôle aucunement l'ensemble de son territoire³¹. Ces milices minent l'Etat congolais. Elles provoquent la désétatisation pour accélérer les violences³². Cette situation se remarque à travers les incidents sécuritaires perpétrés par les acteurs armés dans cette zone de violence.

De l'argumentation décrite ci-haut, une seule préoccupation émerge et se présente de cette façon : Quel lien y a-t-il entre les types d'incidents sécuritaires et les types d'acteurs armés dans les territoires de Rutshuru et de Nyiragongo avant et pendant la résurgence du M23 ?

L'objectif consiste à établir le lien entre les types d'acteurs armés et les types d'incidents sécuritaires perpétrés. Par la notion d'acteurs armés, le Baromètre sécuritaire du Kivu entend les milices armées, les forces armées congolaises et les éléments de la PNC. Ce Baromètre distingue les incidents de viols collectifs, de morts violentes, de kidnappings pour rançon, d'enlèvements, de destructions des biens, d'affrontements entre les belligérants armés³³.

Ce papier est organisé comme suit. La deuxième section consiste en l'aperçu sur l'insécurité dans les territoires ciblés par la présente recherche. La troisième section présente brièvement l'approche

³⁰ Patrice Emery NTUMBA KAPITA, *La pratique onusienne des opérations de consolidation de la paix : analyse, bilan et perspectives*, Thèse de Doctorat, Université de Nancy, 2010.

³¹ Eugène Sandra, « Droits fondamentaux et critères des Etats fragiles », in Jean-Marc Chantaignier et Hervé Magro (sous la dir.), *Etats et Sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, Paris, Karthala, 2007, pp. 41-55.

³² Gerlas Paluku Kisonia et Charline Muvunga, « La guerre de religion, une donne politico-économique », in *Akwaba*, N°18, 2018, pp. 95-101.

³³ Lire les rapports du Baromètre sécuritaire du Kivu (BSK/KST), disponibles en ligne sur <https://kivusecurity.org/map> consulté le 1^{er} décembre 2022 à 14heures 18'

méthodologique empruntée. L'analyse de la corrélation entre les incidents sécuritaires et les acteurs armés fait l'objet de la quatrième section. La cinquième section conclut le papier.

2. Aperçu global sur l'insécurité à Rutshuru et à Nyiragongo

Des dizaines de factions – des milices villageoises désorganisées jusqu'aux groupes rebelles professionnels – s'affrontent entre elles ainsi qu'avec les Forces Armées de la République Démocratique du Congo³⁴ à Rutshuru et à Nyiragongo. Cette section montre que l'effritement du pouvoir dénature la vie sociale des populations ; elle présente ensuite les acteurs³⁵ de l'insécurité dans les zones sous-étude pour, enfin établir un panorama des incidents sécuritaires recensés.

2.1. L'effritement du pouvoir public et conséquences sur la vie des populations

Le pouvoir public semble ne pas exister dans ces zones. Le monopole de la violence légitime de l'Etat congolais est quasi-inexistant. Cette précarité de la sécurité entraîne des conséquences néfastes chez les populations locales de la région.

En effet, comme le renseigne OCHA dans un rapport de juin 2022, plus de 160 000 personnes ont dû fuir leurs habitations dans les territoires de Rutshuru et Nyiragongo depuis mars 2022. Les combats ont eu un impact sur les activités agricoles, affectant fortement les prix des denrées alimentaires et les habitudes alimentaires. Plus de 220 000 personnes sont en insécurité alimentaire dans ces deux territoires. Au moins 29 000 enfants souffrent de la malnutrition, dont 13 000 qui

³⁴ Jason Sterns et cie, *Armée nationale et groupes armés dans l'est du Congo. Trancher le nœud gordien de l'insécurité*, Institut de la Vallée du Rift, Nairobi, Kenya, 2013, p. 9.

³⁵ Lire les rapports du Baromètre sécuritaire du Kivu (BSK/KST), disponibles en ligne sur <https://kivusecurity.org/map> consulté le 1^{er} décembre 2022 à 14 heures 18'

présentent des formes de malnutrition sévère³⁶. L'on comprend combien l'insécurité de l'Etat cause immédiatement celle des individus. En conséquence, la sécurité humaine demeure en danger dans cette partie du pays.

S'il faut contextualiser le territoire de Rutshuru, celui-ci est resté depuis plus de quelques mois le théâtre d'affrontements entre les groupes armés et les forces loyalistes. Des affrontements entre le mouvement du 23 Mars et les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) subsistent dans le Territoire de Rutshuru, et tant d'autres activités qui signalent des attaques sporadiques et des actes de violence sur la population civile attribués aux éléments armés œuvrant dans la zone. Ces conflits entraînent des mouvements massifs et continus de populations, accompagnés de pertes importantes en vies humaines, avec des risques importants de tomber sur des restes explosifs de guerre qui ne peuvent perdre leur capacité de nuisance qu'à l'explosion. Dans ces territoires en conflits, les restes explosifs de guerre (REG) entravent la liberté des mouvements et freinent les activités économiques des populations.³⁷

Ces faits renseignent sur la fragilité de l'Etat congolais. Il lui est difficile de contrôler effectivement son territoire à l'intérieur des frontières établies officiellement. La région orientale de la RDC s'est plongée dans une situation insupportable. Voilà pourquoi il faut reconnaître, sur la base de la fiche d'information de mai 2022³⁸, qu'à Rutshuru et Nyiragongo, 65 % des localités évaluées ont vu arriver un nombre important de personnes déplacées internes (PDI), au cours du mois de mai 2022. Ces déplacements favorisent l'insécurité alimentaire

³⁶ OCHA, *République Démocratique du Congo - Nord-Kivu. Aperçu de la situation humanitaire - Crise Rutshuru – Nyiragongo*, juin 2022.

³⁷ Coopération au développement et action contre les mines, *Note d'analyse des problèmes de la Province du Nord-Kivu (Rutshuru)*, juin 2022.

³⁸ USAID, « Crise du Rutshuru, Province du Nord-Kivu. Suivi de la situation humanitaire, République Démocratique du Congo (RDC) », in *Fiche d'information de mai 2022*, 2022.

puisque l'arrivée des PDI ou des personnes retournées a été rapportée comme ayant eu un large impact sur la situation de la faim de 61 % des localités où la présence d'un de ces deux groupes était rapportée. Cette situation est empirée par l'impact négatif du conflit qui a perturbé certaines des principales activités de subsistance dans la vaste majorité (89 %) des localités évaluées. L'accès à certains services de base est restreint par l'insécurité, tandis que les déplacements contribuent à l'augmentation de la pression sur les infrastructures de base accessibles. À titre d'exemple, la fermeture ou l'inaccessibilité de l'école primaire pour des raisons de sécurité ont été indiquées dans 49 % des localités évaluées.

2.2. Les acteurs de l'insécurité à Rutshuru et Nyiragongo

Etant donné les diverses séquelles qu'entraîne la présence des acteurs armés dans les territoires de Rutshuru et Nyiragongo, il importe de procéder à leur présentation. L'on peut, à cet effet, évoquer le Mouvement Populaire d'Autodéfense (MPA), les éléments Nyatura, la Force de Défense des Intérêts du Peuple Congolais (FDIPC) : ces quatre groupes sont des milices villageoises Maï-Maï. À ces groupes armés internes s'ajoutent les groupes rebelles étrangers, à l'instar des Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR), les éléments Soki³⁹ et les milices FOCA⁴⁰ ainsi que les RUD. Ces sept groupes armés sont toujours actifs à Rutshuru, et œuvrent sur la route liant Kiwanja à Ishasha, au nord-est du territoire de Rutshuru, notamment

³⁹ Après avoir atteint leur apogée militaire et économique au début des années 2000, les FDLR ont commencé à connaître des défections, les mouvements RUD-Urunana et FDLR-Soki s'en séparant. Lire le rapport du Baromètre Sécuritaire du Kivu de mai 2017 à mai 2018, *Kidnapping contre rançon Incidents à Rutshuru, Nyiragongo et Goma, République démocratique du Congo*, disponible sur kivusecurity.org.

⁴⁰ Les FDLR sont l'aile politique de l'organisation, tandis que l'aile armée porte le nom de Forces combattantes Abacunguzi (FOCA). Lire le rapport du Baromètre Sécuritaire du Kivu de mai 2017 à mai 2018, *Kidnapping contre rançon Incidents à Rutshuru, Nyiragongo et Goma République démocratique du Congo*, disponible sur kivusecurity.org.

dans les groupements Binza et Bukoma.⁴¹ Plongés dans les activités économiques pour leurs propres intérêts, ils rendent impensable le développement socioéconomique de la population locale.

À ces milices armées⁴², on peut ajouter la présence de plusieurs autres groupes armés, à l'instar des éléments AFRC⁴³, les Nyatura FPDH⁴⁴, les éléments Amka Jeshi, les Mai-Mai Jackson FMP⁴⁵, les belligérants du Mouvement du 23 Mars, les Nyatura Turarambiwe, les Nyatura FPPH et les Nyatura CMC.⁴⁶ Et pour autant que les éléments des FARDC et de la PNC sont insuffisamment pris en charge, il leur arrive de s'en remettre à la population, elle-même déjà appauvrie et traumatisée. Il n'est pas rare d'apprendre dans les zones d'étude, que les forces de sécurité de la RDC sont impliquées dans certains cas d'exaction comme l'extorsion, le viol ou la bastonnade.

2.3. Les incidents sécuritaires dans les territoires de Rutshuru et Nyiragongo : une vue panoramique

Les acteurs armés (milices, FARDC et PNC) commettent des exactions de natures diverses. Ce sont des viols massifs, des tueries, la destruction des biens, des kidnappings avec rançon, des enlèvements, des morts violentes, des répressions politiques. Ces incidents sont documentés le plus souvent par le site du Baromètre Sécuritaire du Kivu (BSK) ou Kivu Security Track (KST) dans leurs divers rapports mensuels de recherche. Dans le seul territoire de Rutshuru⁴⁷, l'on a compté 518 morts violentes, 120 viols collectifs, 468 kidnappings pour rançon, 628

⁴¹ Le groupement de Binza se situe à plus de 70 km au nord de Goma.

⁴² Baromètre Sécuritaire du Kivu, *Cartographie des groupes armés dans l'est du Congo. Opportunités manquées, insécurité prolongée et prophéties auto réalisatrices*, février 2021, p. 5.

⁴³ AFRC : Alliance des Forces de Résistance Congolaise.

⁴⁴ FPPH : Forces pour la Protection du Peuple Hutu.

⁴⁵ FMP : Front des mouvements populaires.

⁴⁶ CMC : Collectif des Mouvements pour le Changement.

⁴⁷ Lire les rapports du Baromètre sécuritaire du Kivu (BSK/KST), disponibles en ligne sur <https://kivusecurity.org/map> consulté le 1^{er} décembre 2022 à 14heures 18'.

affrontements entre les belligérants armés, 24 répressions politiques, 40 incidents de destruction des biens, 244 enlèvements. Pour sa part, le territoire de Nyiragongo⁴⁸ a totalisé 62 morts violentes, zéro viol collectif, 34 kidnappings pour rançon, 25 affrontements entre les belligérants armés, 6 répressions politiques, aucune exaction de destruction des biens et enfin, 262 cas d'enlèvements. Au total, dans les deux territoires de Rutshuru et Nyiragongo, 580 cas de morts violentes, 120 viols collectifs, 502 cas de kidnappings pour rançon, 653 affrontements, 30 cas de répressions politiques et 40 incidents de destruction des biens ainsi que 262 enlèvements⁴⁹. En général, les morts violentes demeurent un incident récurrent dans ces deux territoires.

3. Méthodologie

Nous présentons d'abord les sources des données ; ensuite, nous décrivons la technique d'analyse.

3.1. Sources des données

Les données sont issues des rapports statistiques du Baromètre Sécuritaire du Kivu (BSK/KST) couvrant la période allant du 1er janvier 2017 jusqu'au 1er décembre 2022, période au cours de laquelle il y a eu beaucoup d'incidents documentés par le KST avant et pendant la présence du M23. C'est aussi une période ayant connu de sérieux bouleversements de la sécurité à Rutshuru et à Nyiragongo.

⁴⁸ *Ibidem*.

⁴⁹ Baromètre sécuritaire du Kivu (BSK/KST), *Baromètre sécuritaire des Kivus : Méthodologie*, disponible sur le site du baromètre sécuritaire du Kivu : <https://kivusecurity.org/static/KSTMethodologyNov2017>, consulté le 1^{er} décembre 2022 à 14 heures 18'.

3.2. *Technique d'analyse des données*

Pour établir le lien entre les exactions commises et les acteurs armés⁵⁰, il est fait recours à l'analyse à composantes principales (ACP). Le graphique et le calcul des coefficients de corrélations sont réalisés à l'aide du logiciel R Studio en plus de la technique documentaire.

4. **Relation entre acteurs armés et types d'incidents à Rutshuru et Nyiragongo**

L'objet de cette section est d'établir la relation entre les acteurs armés⁵¹ (milices armées, FARDC et PNC) et les types d'incidents sécuritaires dans les territoires de Rutshuru et Nyiragongo. Nous ne reprenons cependant pas certains acteurs armés au cours de l'ACP⁵². Il s'agit du cas des FDLR-Soki, des éléments Amka Jeshi, des Mai-Mai Jackson FMP. La raison majeure est que les rapports statistiques du Baromètre Sécuritaire du Kivu (BSK/KST) ne contient aucune précision au sujet des bases de données statistiques d'exactions commises par ces milices armées.

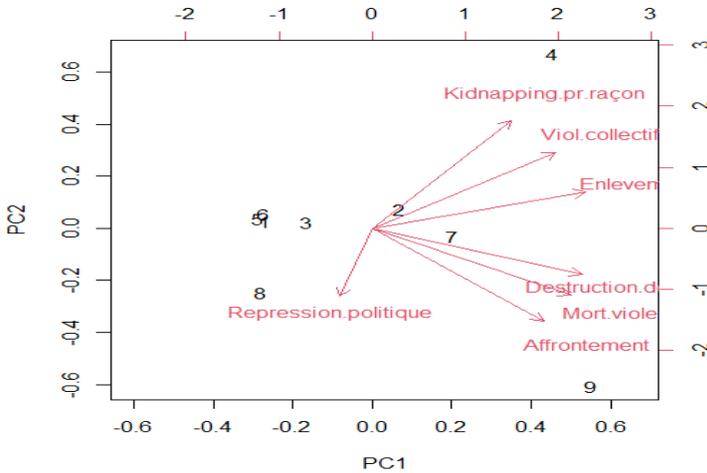
Au préalable, il est procédé par une analyse en composante principale (ACP). Celle-ci permet de visualiser les acteurs et les crimes qui, de manière prédominante, leur correspondent ainsi que le montre le graphique 1 ci-après.

⁵⁰ *Ces acteurs comprennent aussi bien les milices armées que les FARDC et les éléments de la PNC.*

⁵¹ Lire les rapports du Baromètre sécuritaire du Kivu (BSK/KST), disponibles en ligne sur <https://kivusecurity.org/map> consulté le 1^{er} décembre 2022 à 14heures 18'.

⁵² Analyse à Composantes Principales.

Graphique 1. Associations entre les acteurs armés et les exactions de sécurité à Rutshuru et à Nyiragongo



Source : Construction des auteurs sur la base de données du Baromètre sécuritaire du Kivu (BSK/KST), *Baromètre sécuritaire du Kivu*.⁵³

Légende : 1=AFRC, 2=FDLR-FOCA, 3=M23, 4=RUD-URUNANA, 5=NYATURA TURARAMBIWE, 6= NYATURA FPPH, 7= NYATURA CMC, 8=PNC, 9= FARDC

Ce graphique présente neuf (9) acteurs armés parmi ceux décrits dans le premier paragraphe de la troisième section de ce papier. Ce sont ces neuf acteurs dont les exactions ont été documentées par les rapports statistiques mensuels du Baromètre Sécuritaire du Kivu (BSK/KST). Ce graphique révèle que l'acteur armé 9 (FARDC) et l'acteur armé 7 (Nyatura CMC) ont plus perpétré des crimes ayant trait aux affrontements contre les belligérants armés, aux morts violentes, à la destruction des biens, alors que l'acteur armé 8 (Police Nationale Congolaise) s'est plus fait remarquer par les incidents de répressions politiques. Un autre constat est que l'acteur 2 (FDLR-FOCA) est plutôt impliqué les kidnappings pour rançon, les viols collectifs et les

⁵³ Disponible sur le site du baromètre sécuritaire du Kivu : <https://kivusecurity.org/static/KSTMethodologyNov2017>, consulté le 1^{er} décembre 2022 à 14 heures 18.

enlèvements. Les autres acteurs armés comme M23, Nyatura Turarambiwe, Nyatura FPPH ne commettent pas d'exactions sécuritaires autant que ces acteurs précités. Leurs actions semblent rester moindre que celle des acteurs 9, 7 et 8 dans la commission d'incidents sécuritaires à Rutshuru et à Nyiragongo.

Ensuite, il est fait recours à l'analyse des corrélations. On voudrait établir diverses liaisons entre les acteurs armés et les exactions commises à Rutshuru et à Nyiragongo. Les acteurs constituent les composantes principales auxquelles l'on associe les différentes exactions de sécurité. Le tableau 1 suivant permet d'apprécier l'ampleur et le sens de l'association entre les acteurs armés retenus et les types d'exactions sous analyse.

Tableau 1. Corrélations entre PCA (acteurs armés) et crimes commis

	PC1	PC2	PC3	PC4	PC5	PC6
Morts violentes	0,887	-0,458	0,027	0,038	0,016	-0,034
Viols collectifs	0,82	0,519	-0,19	-0,138	-0,06	0,010
Kidnappings pour rançon	0,621	0,734	-0,266	0,018	0,055	-0,034
Affrontements armés	0,766	-0,632	0,109	-0,031	-0,02	-0,018
Répressions politiques	-0,145	-0,463	-0,874	0,015	0,001	0,008
Destruction des biens	0,94	-0,314	0,092	-0,07	0,073	0,032
Enlèvements	0,953	0,248	-0,0005	0,167	-0,025	0,029

Source : Calculs réalisés sur la base des données du Baromètre sécuritaire du Kivu (BSK/KST), *Baromètre sécuritaire des Kivus : Méthodologie*, disponible sur le site du baromètre sécuritaire du Kivu :

<https://kivusecurity.org/static/KSTMethodologyNov2017>, consulté le 1^{er} décembre 2022 à 14 heures 18'.

Le logiciel R que nous avons utilisé nous a permis de considérer 6 acteurs armés sur 9. La représentation de deux premières composantes principales dans le tableau susmentionné (1=AFRC, 2 =FDLR-FOCA) indique que les kidnappings pour rançon avec coefficient de corrélation de 62,1 % pour l'AFRC et 73,4 % pour FDLR-FOCA et les viols collectifs avec coefficient de corrélation de 82 % pour l'AFRC et 51,9 % pour FDLR-FOCA sont positivement associés à la première et la

deuxième composantes, alors que la destruction des biens avec coefficient de corrélation de 94 %, les morts violentes avec coefficient de corrélation de 88,7 %, les affrontements entre les belligérants armés avec coefficient de corrélation de 76,6 % et les enlèvements avec coefficient de corrélation de 95,3 % sont positivement associés à la première composante (1=AFRC), mais alors négativement associés à la deuxième composante principale (2=FDLR-FOCA).

Par contre, les répressions politiques sont négativement associées aux premières et deuxième composantes avec un coefficient de corrélation de -14,5% et de -46,3% respectivement avec l'AFRC et les FDLR-FOCA. Les associations entre les exactions sécuritaires et les autres composantes principales sont soit négatives soit représentent de trop faibles corrélations positives. Ceci se fait remarquer pour les acteurs armés M23, RUD-Urunana, Nyatura Turarambiwe et Nyatura FPPH.

5. Conclusion

Cette étude s'est focalisée sur la corrélation entre les acteurs armés et les types d'incidents sécuritaires à l'Est de la République Démocratique du Congo, plus particulièrement dans les territoires de Rutshuru et Nyiragongo. Une seule question a conduit cette investigation et consistait à chercher le lien entre les types d'incidents sécuritaires et les types d'acteurs armés opérant dans ces deux territoires avant et pendant la résurgence du M23. L'objectif consistait ainsi à mettre en lumière le lien entre les acteurs armés et les incidents sécuritaires perpétrés dans les deux territoires. En ce qui concerne l'approche méthodologique, nous avons opté pour les Analyses à Composantes Principales (ACP) pour établir des liaisons entre les exactions et les acteurs armés dans ces deux zones insécurisées. Nous avons recouru aux divers rapports statistiques mensuels du Baromètre Sécuritaire du Kivu (BSK/KST) allant du 1^{er} 2017 au 1^{er} décembre 2022.

Après l'analyse de différentes corrélations entre les acteurs armés et les exactions sécuritaires, l'on a noté que les kidnappings pour rançon et

les viols collectifs sont associés à l'acteur AFRC et FDLR-FOCA. Ces deux milices armées commettent beaucoup d'exactions de ce genre dans les territoires de Rutshuru et Nyiragongo. Un autre constat est que la destruction des biens et les morts violentes, les affrontements entre les belligérants armés ainsi que les enlèvements sont commis plus par l'AFRC que par les FDLR-FOCA dans ces deux territoires.

Cependant, il sied de noter qu'il existe des associations négatives entre ces acteurs armés et les incidents des répressions politiques. Le dernier constat autour des liaisons statistiques, c'est que les associations entre les exactions sécuritaires et toutes les autres milices comme le Mouvement M23, RUD-Urunana, Nyatura Turarambiwe, Nyatura FPPH demeurent soit négatives soit faiblement positives.

Les résultats obtenus suggèrent que l'État congolais est appelé à prendre en main ses responsabilités et, a le devoir de sécuriser ses citoyens et leurs biens. Sinon, aussi longtemps qu'il sera dans l'incapacité de répondre à cette exigence, le chaos sécuritaire prévaudra dans les coins du pays occupés par des milices armées. Ainsi, la désintégration de l'État congolais sera-t-elle toujours remarquable dans les régions plongées dans l'insécurité permanente. À cet effet, l'État congolais doit mettre en application son monopole de légitime défense pour sécuriser sa population, dans le but de sauvegarder plus correctement sa souveraineté à l'intérieur des frontières qui lui sont reconnues officiellement depuis l'accession du pays à l'indépendance. Pour y parvenir, il lui suffira de manifester une volonté politique et une éthique de responsabilité de la part des gouvernants à travers la mise en œuvre des politiques publiques réalistes en matière de sécurité. Il s'agit de mieux redynamiser les fonctions régaliennes de l'État congolais. La volonté politique et l'éthique de responsabilité s'opérationnalisent par des réponses positives de ces dirigeants aux demandes urgentes de la population locale en matière de sécurité. Ils ont le devoir de renforcer la capacité responsive du système politique congolais. Ils doivent également penser à la réforme de l'armée et de la police nationale

congolaises susceptibles de pallier tout problème d'insécurité, surtout à l'intérieur du pays et à ses frontières. Ceci pourra renforcer la capacité symbolique de la souveraineté de la République Démocratique du Congo.

Références bibliographiques

Baromètre sécuritaire du Kivu (BSK/KST), *Baromètre sécuritaire des Kivus : Méthodologie*,

<https://kivusecurity.org/static/KSTMethodologyNov2017>.

Baromètre Sécuritaire du Kivu, *Cartographie des groupes armés dans l'est du Congo. Opportunités manquées, insécurité prolongée et prophéties auto réalisatrices*, février 2021.

Baromètre Sécuritaire du Kivu de mai 2017 à mai 2018, *Kidnapping contre rançon Incidents à Rutshuru, Nyiragongo et Goma République démocratique du Congo*, disponible sur kivusecurity.org.

Berghezan, G. (2013) « Les groupes armés actifs en République Démocratique du Congo. Situation dans le « Grand Kivu » au 2^{ème} trimestre 2013 », in *Rapport du Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la sécurité (GRIP)*, n°11.

France coopération, *Position de la France sur les Etats fragiles et les situations de fragilité*, sl, 27 septembre 2017.

Hellendorff, B. (2012), « Ressources naturelles, conflits et construction de la paix en Afrique de l'ouest », in *Rapport du Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la sécurité (GRIP)*, n°7.

Lire Reliefweb, *Nord-Kivu : Au moins sept groupes armés toujours actifs à Rutshuru*, disponible sur reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/nord-kivu-au-moins-7-groupes-arm-s-toujours-actifs-rutshuru.

Ntumba Kapita, P. E. (2010) *La pratique onusienne des opérations de consolidation de la paix : analyse, bilan et perspectives*, Thèse de Doctorat, Université de Nancy, 2010.

OCHA, *REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO - NORD-KIVU Aperçu De La Situation Humanitaire - Crise Rutshuru-Nyiragongo*, juin 2022. Coopération au développement et action contre les mines, *Note d'analyse des problèmes de la Province du Nord-Kivu (Rutshuru)*, juin 2022.

Paluku Kisonia, G. et Muvunga, C. (2018) « La guerre de religion, une donne politico-économique », in *Akwaba*, N°18, pp. 95-101.

Pole Institute, *Les minerais « de sang » : Un secteur criminalisé à l'est de la RD Congo*, Goma.

Sandra, E. (2007) « Droits fondamentaux et critères des Etats fragiles », in Jean-Marc Chantaignier et Hervé Magro (sous la dir.), *Etats et Sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, Paris, Karthala.

Sterns, J., Verweijen, J. et Eriksson Baaz, M. (2013) *Armée nationale et groupes armés dans l'est du Congo. Trancher le nœud gordien de l'insécurité*, Institut de la Vallée du Rift, Nairobi, Kenya.

USAID, « Crise du Rutshuru, Province du Nord-Kivu. Suivi de la situation humanitaire, République Démocratique du Congo (RDC) », in *Fiche d'information de mai 2022*, 2022.

Incidence socio-économique de la guerre du Mouvement du 23 mars sur les ménages de la ville de Goma, et pistes de sortie

Déo Bengeya Machozi

Professeur à l'Institut Supérieur de Commerce de Goma

Résumé : Dans ce papier, il est relevé l'impact de la guerre du M23 sur la vie socio-économique des ménages en ville de Goma. Cinq éléments ont principalement servi de base d'évaluation socioéconomique : l'alimentation, l'accès à l'eau, l'habitat, l'accès aux soins de santé et la scolarisation des enfants. À ces cinq critères, l'étude a ajouté d'autres, notamment : l'écosystème (environnement), le transport, l'épargne et le revenu. La paupérisation de la population de Goma et ses environs, déjà enlisée par plusieurs maux, est la conséquence directe de cette guerre injuste.

Mots clés : Guerre ; Mouvement du 23 mars ; incidence socio-économique ; Goma.

I. Introduction

Dans la ville de Goma, c'est la guerre du M23 qui tient la vedette de l'actualité. Cette guerre est à la une non seulement dans les médias locaux, nationaux, mais aussi au-delà des frontières de la RD Congo. « *Les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas* », dit un adage populaire. Il est des jours roses et des jours sombres. Cependant, pour la population du territoire de Rutshuru et de la commune rurale de Nyiragongo qui subit les affres de la guerre de la rébellion du M23 et qui s'est retrouvée dans l'obligation de se déplacer, les jours se suivent et se ressemblent. Le vécu quotidien de cette population est assombri par cette guerre à caractère impérialiste, hégémoniste et économique. L'afflux de cette population dans la ville de Goma a des conséquences sur les ménages hôtes.

Au demeurant, la guerre, avec son corolaire de souffrance, survient de temps en temps au cours de l'histoire de l'humanité. Elle peut se présenter sous plusieurs formes, notamment comme un conflit entre deux nations qui se vident par la voie des armes, un affrontement sociopolitique, intellectuel ou professionnel pour obtenir un avantage⁵⁴. Malgré les efforts de paix consentis, les tireurs de ficelles qui troublent la paix ne manquent pas. Ils continuent d'endeuiller des familles, des sociétés et des États. Aussi, Daniella Linda indique que « nos sociétés dites démocrates sont fondées sur des principes de justice et non de paix, semblent se laisser emporter vers l'irrationalité et la peur. Serait-ce au nom de la peur qu'on engendre la guerre⁵⁵ ? » Il semble que la raison pour laquelle il est préférable pour une société de dominer autrui, c'est la peur qu'elle soit dominée par elle. Si une paix définitive semble utopique, c'est parce que la peur empêche de voir ce qui est noble et sublime. Il en est ainsi de la guerre qui fait rage en Europe, celle de la Russie contre l'Ukraine. La Russie a peur et indique clairement que l'avancée de l'Otan est une menace pour sa paix. La soif de la domination et de recherche de l'expansion aussi bien hégémonique qu'économique a été à la base de bien des guerres.⁵⁶ Ainsi, la peur paraît le plus court chemin vers la guerre. Ceci peut être corroboré par l'exemple typique des guerres qu'a subi et continue de subir le Nord-Kivu.

La RD Congo est un vaste marché au cœur de l'Afrique. Sa position géostratégique favorise l'extension de son marché vers ses neufs pays voisins⁵⁷. Sa richesse attise la convoitise de certains de ses voisins et d'autres personnes voilées, ce qui conduit à des tensions, conflits, tueries, massacres et guerres dans plusieurs de ses contrées.

⁵⁴ LIVIO, Dictionnaire Français hors-ligne, mise à jour janvier 2023.

⁵⁵ LINDA B. D., *Vivre sans guerre, est-ce une réalité ou une utopie*, Document de travail, novembre 2022.

⁵⁶ *Ibid.*, adapté.

⁵⁷ www.investirindrc.com consulté le 12 décembre 2017, à 14heures.

En ce qui concerne les guerres, c'est celle du M23 qui concerne ce papier. Cette dernière a pris une forte ampleur avec la chute de la cité de Bunagana en octobre 2022. Bunagana étant un centre frontalier important entre la RD Congo et l'Ouganda, depuis sa prise par le M23, les ménages de la ville de Goma ressentent les effets nocifs de ce conflit armé. En effet, chaque guerre compte son chapelet de malheurs. Il est donc judicieux, au-delà de perceptions de façade, de chercher à savoir l'impact de la guerre du M23 sur la vie socioéconomique des ménages de la ville de Goma, et les pistes de sortie de ce bourbier. Il sied de considérer la situation de ces ménages avant et pendant la guerre, et ce qu'il convient de faire après la guerre.

Cet article tente ainsi de répondre essentiellement à ces deux questions : Quelle est l'incidence de la guerre du M23 sur la situation socio-économique des ménages de la ville de Goma ? À la suite de cette incidence multiple, quelles voies faut-il envisager pour finir cette guerre et relever la situation socio-économique de la population ? À cet effet, cette étude présente l'incidence socio-économique de la guerre du M23 sur les ménages de Goma. En sus, elle nourrit le débat de la recherche de pistes de solution à cet épineux problème de la guerre qui décime des vies humaines et raille la misère des populations congolaises en général, et celle de la ville de Goma en particulier.

Ainsi, l'ossature de cet article, hormis cette introduction et la conclusion, est constituée d'un bref historique de la guerre du M23, de l'origine à la résurgence de 2022, de l'approche méthodologique, de la présentation et discussion des résultats sur l'incidence de celle-ci, et des pistes de sortie de ce calvaire qui a trop duré.

II. Bref historique de la guerre du M23, de l'origine à la résurgence de 2022

L'économiste Paul Collier essaie de démontrer que de manière générale les enjeux matériels sont désormais le facteur explicatif déterminant de la guerre, que l'avidité (*greed*) des acteurs prévaut désormais sur les

griefs (*grievances*) qu'ils entretiennent⁵⁸. Dans la même veine, Gauthier de Villier renchérit que les conflits civils d'aujourd'hui naîtraient généralement d'une situation de déliquescence économique et sociale liée à la défaillance de l'État, situation qui crée un état de besoin (*need*) en même temps que de frustration et de contestation (*grievance*) (...) Les groupes entretiennent ainsi une croyance (*creed*) victimaire, la conviction d'être la cible privilégiée d'un pouvoir hostile. Le conflit ayant éclaté, s'il s'embourbe, si un camp ne réussit pas à l'emporter plus ou moins rapidement, c'est l'accaparement de ressources, le pillage des richesses, qui sera de plus en plus la raison d'être des belligérants et l'aliment de leurs entreprises (*greed*)⁵⁹. C'est dans ce registre qu'il sied d'inscrire la guerre du M23.

Cette dernière a été qualifiée d'une guerre injuste⁶⁰. En effet, une injustice est un malheur évitable. Les malheurs sont des injustices quand ils sont causés volontairement ou non, par des institutions ou par des actions humaines. Ils le sont aussi quand ils ont des causes naturelles qui pourraient être tenues en échec⁶¹. Les crimes et les guerres sont des injustices. La misère économique l'est très souvent⁶².

La guerre du M23, tel un monstre à plusieurs têtes, est devenue cyclique si pas interminable. Elle semble s'éteindre ; quelques temps après, elle apparait sous la même appellation ou sous une autre. À ce propos, l'existence de la violence, fondement du changement social, n'est pas donc l'expression de la disparition de l'État congolais, plutôt son dysfonctionnement, sa faiblesse à assumer ses fonctions sociales, particulièrement l'emploi, l'éducation, la santé, l'amélioration des qualités de vie des populations, (...) la lutte pour le respect des droits

⁵⁸ Paul COLLIER, « Doing well out of war: an economic perspective », 2000.

⁵⁹ Gauthier de VILLERS, « Régimes de violence dans l'histoire du Congo-Kinshasa », in *Conjoncture Congolaise*, 2015.

⁶⁰ RDC, Compte rendu de la réunion du Conseil de sécurité du mardi 15 novembre 2022.

⁶¹ Armatya SEN, *The Idea of Justice*, Ed. Harvard University Press, 2009, p.4.

⁶² DERRIENNIC JP, *Essai sur les injustices*, Ed. Presse de l'Université d'Aval, 2015, p.4.

⁶³ *Incidence socio-économique de la guerre du Mouvement du 23 mars sur les ménages de la ville de Goma, et pistes de sortie*

humains et libertés politiques individuelles comme collectives, l'alphabétisation des jeunes, etc⁶³. Ainsi, si le régime de Mobutu était à la hauteur de ses responsabilités d'État, et le peuple reconnu détenteur de la souveraineté et placé au centre des actions gouvernementales du développement socioéconomique, la guerre de l'AFDL ne saurait être ovationnée et poussée à la victoire par le peuple avec l'ampleur des flux des soutiens populaires qu'elle a bien mérités⁶⁴.

En réalité, c'est en réponse à la décision du feu Président Laurent Désiré Kabila de prendre seul en main le bâton de commande de la *res publica* et de se défaire de ses alliés, qu'est né le RCD. Ce dernier, constitué des frustrés de l'évolution de la politique en RD Congo, va recourir aux armes pour faire entendre sa voix. Ainsi, le pays fut éclaté en pratiquement quatre zones de commandement : Le RCD à l'Est et au Centre, le RCD KML au Nord-Est, le MLC (rébellion Bemba, « effacez le tableau ») au Nord. Seule l'Ouest et une partie du centre et du sud étaient restés sous l'autorité de Kinshasa, la capitale. Cette situation chaotique sera jugulée par les accords de Sun City, en Afrique du sud, en instaurant un gouvernement 1+4 ; 1 Président et 4 Vice-présidents, dont un du RCD. Des cendres du RCD, naquit une autre rébellion plus rude que la première et la deuxième. C'est le CNDP (Congrès National pour la Défense du Peuple) de Laurent Nkunda, qui sèmera forte désolation et des ravages à Bukavu, Masisi et Rutshuru.

En décembre 2007, est convoquée la conférence sur la paix, la sécurité et le développement des provinces du Nord et Sud-Kivu, à Goma. Elle se termine le 23 janvier 2008 par la signature des actes d'engagement entre le Gouvernement, le CNDP et plus de 20 groupes armés locaux. La paix est scellée, et l'espoir renaît⁶⁵. À la suite de cette conférence,

⁶³ Phidias AHADI SENGE M, « La violence politique au Congo-Kinshasa 1996-2006 : le décryptage d'un mode de participation politique revitalisé », in *IOSR Journal Of Humanities And Social Science (IOSR-JHSS)*, Vol. 22, Issue 5, Ver. 6 (May. 2017) PP 75-82. www.iosrjournals.org.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ Julien Paluku K, *Le Nord-Kivu entre démocraties et guerres, Eléments des mémoires*, Ed, MEDIASPAUL, 2016, p.137.

⁶⁴ *Incidence socio-économique de la guerre du Mouvement du 23 mars sur les ménages de la ville de Goma, et pistes de sortie*

sera mis en place le programme Amani. Malheureusement, en août 2008, Laurent Nkunda se retire du programme Amani et recommence la guerre. La ville de Goma est menacée sans tomber⁶⁶.

C'est en avril 2012 qu'est créé le M23 par Bosco Ntaganda, dit « Terminator » et Makenga Sultani, de son vrai nom Ruzandiza. L'appellation M23 provient du fait que les accords entre le gouvernement et le CNDP étaient signés le 23 mars 2009. Pour ainsi dire, Mouvement du 23 mars (M23). Il débute comme un courant au sein du CNDP. Cependant, pour se défaire des crimes et massacres du CNDP, il ne porte plus ce nom à partir d'août 2012. Le M23 prend la ville de Goma le 20 novembre 2012 et s'en retire le 1^{er} décembre 2012, après 11 jours sombres d'occupation⁶⁷. En fin octobre 2013, le M23 est vaincu et se retrouve en débandade totale grâce particulièrement à la bravoure du Col Mamadou Ndala et du Général Jean Lucien Bahuma.

Hélas en 2021, il reprend ses assauts sur le territoire congolais et réoccupe Chanzu, sa forteresse. En 2022, les combats deviennent rudes et l'avancée de ce léviathan endeuille, déplace des familles et occupe une partie du territoire national sans vergogne ni pitié. À y voir clair, le M23 n'est qu'une branche d'arbre qu'est le Rwanda. Le Rwanda lui-même, un arbre qui cache tout une forêt. Cette rébellion est qualifiée de terroriste par le Gouvernement congolais. Toutefois, une politique mal pensée entraîne des désagréments dans la société et produit plus de problèmes que de solutions. Il s'agit là d'une expression de l'« État dormeur », donc, un pouvoir dysfonctionnel et incapable de remplir sa mission de sécurité et de régulateur de la vie sociale et économique⁶⁸.

III. Approche méthodologique

Cette étude examine l'incidence de la guerre du M23 sur la vie socioéconomique de la population de Goma. Elle a mobilisé une

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ Phidias AHADI SENGE MILEMBA, *Etats de l'Etat africain*, Ed L'Harmattan, Paris, 2019, p.209.

approche qualitative et quantitative. À partir des entretiens personnels semi-directifs, les informations ont été recueillies auprès des 21 responsables des ménages de la ville de Goma : 5 ayant accueilli des déplacés de guerre, représentant 23,8% des enquêtés ; 13, soit 62,9% ne les ayant pas accueillis ; et 3 déplacés de cette guerre, soit 14,2% des répondants. Parmi les 21 interviewés, il y avait 6 femmes (28,5% des enquêtés) et 15 hommes (71,4%). En effet, les entretiens personnels sont bien adaptés pour l'exploration des processus individuels complexes ou des sujets confidentiels touchant à l'intimité de l'individu ou des questions tabous. Dans le même registre, d'autres informations ont été récoltées par observation et par l'examen documentaire, à partir des publications des médias, documents édités et non édités.

L'analyse de contenu a été d'une importance particulière pour arriver aux résultats escomptés. En outre, pour appréhender l'incidence sur l'alimentation, les données chiffrées sur l'évolution des prix des biens de première nécessité ont été recueillies à l'Institut National des Statistiques (INS), bureau de Goma. Ces dernières données ont été analysées grâce à la technique statistique, à travers un tableau et un graphique généré par le programme MS Excel 2013. Il a été question d'effectuer le recoupement et l'analyse comparative des informations obtenues de différentes publications et des personnes ressources sélectionnées de manière orientée. Pour indiquer l'impact socio-économique dans cette étude, il s'agira de se baser sur cinq éléments d'évaluation socioéconomique préconisés par l'OMS : l'alimentation, l'accès à l'eau, l'habitat, l'accès aux soins de santé et la scolarisation des enfants. À ces critères, j'ajoute notamment : l'incidence sur le revenu, l'épargne, l'écosystème (environnement) et le transport.

IV. Présentation et discussion des résultats

4.1. Incidence de la guerre du M23 sur l'alimentation

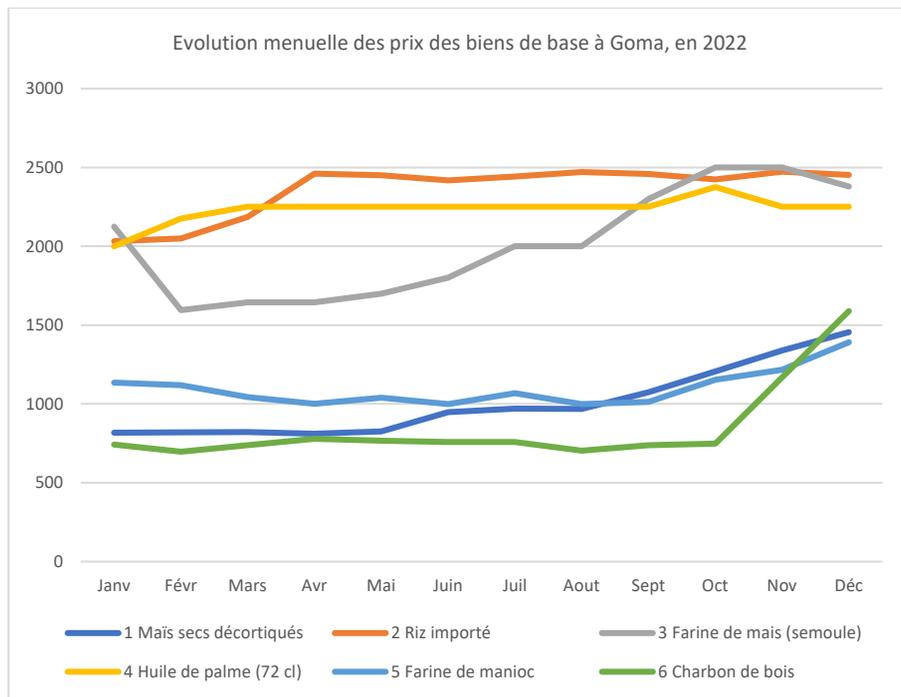
Les prix des denrées alimentaires et d'autres produits de première nécessité ont connu une hausse considérable depuis le mois d'octobre 2022, comme l'indique le tableau suivant.

N°	Produits	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Moyenne
1	Maïs secs décortiqués	818	820	821	811	825	948	971	968	1075	1207	1338	1455	1005
2	Riz importé	2032	2049	2185	2461	2451	2417	2442	2470	2459	2423	2473	2453	2360
3	Farine de maïs (semoule)	2124	1595	1644	1644	1700	1800	2000	2000	2300	2500	2500	2379	2016
4	Huile de palme (72 cl)	2000	2175	2250	2250	2250	2250	2250	2250	2250	2375	2250	2250	2233
5	Farine de manioc	1136	1118	1044	1001	1039	999	1067	999	1012	1153	1217	1391	1098
6	Charbon de bois	743	697	738	778	766	758	759	704	739	749	1167	1589	849

Source : INS Goma, Données des prix mensuels 2022.

(Prix exprimés en CDF pour 1 kg sauf pour l'huile de palme, une bouteille de 72 cl).

Il ressort de ce tableau que pour les six produits considérés, les prix ont connu une hausse vers les 2, 3 ou 4 derniers mois de l'année qui correspondent avec la résurgence de la guerre du M23. Pour le charbon de bois, la braise, le kg est passé, de septembre à décembre, de 739 à 1589 CDF, soit un taux de croissance de 113,48%. L'augmentation du prix réduit la quantité à se procurer, ce qui impacte négativement l'alimentation des ménages, surtout ceux de gagne-petits. La visualisation sur graphique montre clairement cette hausse des prix :



Source : Généré par MS Excel 2013, à partir du tableau précédent

En effet, la fermeture de la route Goma-Rutshuru-Bunagana a eu une conséquence directe sur les prix. En plus, la guerre a éclaté alors que la période de récolte était à son début ; les habitants ont abandonné leurs récoltes à la merci des assaillants. Or, l'augmentation des prix effrite le pouvoir d'achat. Les ménages qui ont accueilli des déplacés de guerre sont singulièrement frappés : ils ne savent plus s'assurer trois repas par jour ; le manger devient luxueux et hypothétique, les enfants ne reçoivent plus de collations en allant à l'école⁶⁹... Exemple : un ménage de 8 personnes et qui dépense 10\$ par jour avec un revenu de 350\$. Lorsque ce ménage accueille une autre famille de 7 personnes, comment répondre aux besoins du nouveau ménage avec le même

⁶⁹ Entretien avec un Responsable de ménage qui a reçu 25 déplacés chez lui, réalisé le 22/1/2023.

⁶⁸ Incidence socio-économique de la guerre du Mouvement du 23 mars sur les ménages de la ville de Goma, et pistes de sortie

revenu⁷⁰ ? Pour manger, plusieurs familles d'accueil ne comptent que sur les personnes de bonne volonté, qui interviennent en aide⁷¹. Ainsi, plusieurs besoins ne sont pas satisfaits, surtout le besoin alimentaire. En effet, un besoin est solvable quand celui qui l'exprime dispose du pouvoir d'achat lui permettant d'obtenir les biens et services correspondant à ce besoin⁷².

4.2. Incidence de la guerre du M23 sur l'accès à l'eau

La guerre du M23 et la crise qu'elle exacerbe a eu pour conséquence la réduction de l'accès à l'eau, surtout au niveau du quartier Himbi et ceux les plus éloignés du lac. En effet, l'attention des ONG qui intervenaient pour suppléer à la carence d'eau, s'est focalisée vers les déplacés. Le nombre de ces derniers est très important : 521 000 personnes selon la Banque Mondiale⁷³, qu'il ne sait pas accéder à l'eau. Les interviewés soulignent majoritairement un accès difficile à l'eau.

En ce qui concerne l'eau, une importante société de production et de commercialisation d'eau minérale, Premidis SARL dont le siège d'exploitation est à Rutshuru, ne fournit plus d'eau à Goma. Ce qui réduit la quantité offerte avec comme conséquence la hausse du prix de la bouteille d'eau minérale : La bouteille de 500cl connaît une hausse de 40 %, le prix est passé de 500 CDF à 700 CDF⁷⁴. Cette hausse amenuise le pouvoir d'achat des ménages, appelés parfois à organiser de réception et en acheter en quantité importante.

4.3. Incidence de la guerre du M23 sur l'habitat

Pour cerner l'incidence de cette guerre sur l'habitat, il sied de se demander comment une maison de trois chambres et salon peut abriter 25 personnes. À ce propos, les confidences reçues sous anonymat, avec

⁷⁰ Entretien avec un Responsable de ménage qui a reçu 7 déplacés chez lui, réalisé le 30/1/2023.

⁷¹ Entretien avec un Responsable de ménage qui a reçu 25 déplacés chez lui. Ibid.

⁷² BEITONE A., CAZORLA A. et HEMDANE E., *Dictionnaire de Science Economique*, 6^e éd. Dunod, Paris, 2019, p.16.

⁷³ *Africanews*, émission du 19/1/2023, à 22h.

⁷⁴ Observation des prix sur le marché de Goma.

raison, indiquent que certains couples se sont retrouvés en séparation de lit forcée par les événements, et ne savent plus vivre leur intimité. La nuit, les salons se transforment en dortoirs occupés par des « salomons »⁷⁵. Cette guerre répétitive a été aussi à la base d'un nombre élevé des enfants de la rue et a exacerbé le niveau d'insalubrité dans la ville et ses environs.

4.4. Incidence de la guerre du M23 sur l'accès aux soins de santé

L'accès aux soins de santé, même primaires, se détériore non seulement dans les ménages de la ville de Goma, mais surtout dans les camps de déplacés de guerre. Les structures sanitaires sont insuffisantes compte tenu du nombre de déplacés. Les familles d'accueil ont du mal à répondre à leurs besoins sanitaires et à ceux de leurs hôtes. Avec la dégradation des conditions hygiéniques dans les camps, les maladies agacent les déplacés, sans prise en charge sanitaire conséquente. L'épidémie du choléra y fait rage et a déjà atteint 3.876 cas répertoriés et 16 morts. De ce fait, sur les 34 zones de santé que compte la province du Nord-Kivu, 7 sont déjà infectées par cette épidémie⁷⁶.

4.5. Incidence de la guerre du M23 sur la scolarisation des enfants

Plusieurs ménages de Goma et ses environs vivent des activités informelles qui les aident à scolariser leurs enfants. Aujourd'hui, ce marché du travail est ébranlé par les effets de la guerre. Les produits vivriers qui proviennent de Rutshuru, Kibumba, Kitshanga ou qui passent par ces cités : maïs, haricots, oignons, poissons, choux, carottes... connaissent une baisse importante, quant à leur offre, c'est-à-dire, la quantité offerte et sa fréquence. Cet état de choses non seulement détériore l'exercice de ces activités, mais aussi réduit leur revenu et par ricochet leur capacité de scolariser les enfants. Or, la scolarisation des enfants est non seulement un devoir sacré, mais aussi

⁷⁵ Jargon communément utilisé en RDC pour indiquer la transformation du salon en chambre à coucher, voire indiquer la personne qui passe nuit au salon.

⁷⁶ Paulin AGANZE, Choléra au Nord-Kivu : le site de Kanyaruchinya atteint la barre de 3.876 cas, Publication en ligne, Janvier 2023.

⁷⁰ *Incidence socio-économique de la guerre du Mouvement du 23 mars sur les ménages de la ville de Goma, et pistes de sortie*

une obligation, surtout pour l'enseignement de base, le primaire. Avec cette guerre, les parents éprouvent d'énormes difficultés pour payer les frais scolaires et des objets classiques aux enfants. Les familles d'accueil et celles qui vivent des activités génératrices de revenus, dont les revenus se sont effrités, en éprouvent davantage. Quant aux enfants des familles déplacées, ils ne fréquentent plus l'école ; quelques ONG essaient de les occuper avec des divertissements instructifs, comme les dessins, peintures et petites œuvres d'art ; cela reste cependant insuffisant. Certains chauffeurs qui empruntaient régulièrement l'axe Rutshuru se sont retrouvés en arrêt forcé de travail et sans rémunération ; ce qui ne leur permet pas de répondre au besoin de scolarisation de leurs enfants⁷⁷.

4.6. Incidence sur le transport des personnes et des biens

Le prix de transport Goma-Rutshuru, et vice-versa, est passé de 5 à 25\$USD⁷⁸. À ce sujet, seuls les motards rendent ce service. Quant à eux aussi, ils sont obligés de s'arrêter à mi-chemin, à la barrière entre la zone occupée par les rebelles et la région sous autorité de Kinshasa avec, en conséquence, des taxes illégales multiples. Décidément, les deux espaces sont séparés par une zone tampon (une zone neutre). Le motard accompagne bonnement à pied son client jusqu'à trouver une autre moto, qui œuvre du côté rebelle. Il va sans dire que les taxes instaurées par la rébellion sont aussi à la base de cette hausse vertigineuse du coût de transport de 400%.

Dans ce même registre, les véhicules qui transportent les personnes, les marchandises et autres biens de la partie nord vers la partie sud de la province et vice-versa, sont obligés de contourner par le territoire de Masisi, une route plus longue et en état de délabrement très avancé. Eu égard à ce contour, non seulement les prix du transport augmentent, mais aussi le risque de perte des marchandises par avarie devient énorme. Quoiqu'il en soit, c'est le prix des biens qui augmentent ; en

⁷⁷ Entretiens avec des responsables de ménages à Goma.

⁷⁸ Prix obtenus auprès des voyageurs de Goma-Rutshuru.

conséquence, le pouvoir d'achat de la population diminue. Un problème de transbordement s'observe quant à la circulation des marchandises entre les zones occupées par la rébellion et les zones occupées par les forces gouvernementales. Les parties protagonistes ne permettent pas la fluidité des marchandises entre ces zones sus mentionnées.

4.7. Incidence sur l'écosystème

Cette section est inspirée de différents témoignages recueillis par le média Africanews. À cause de la guerre du M23, les habitants ont été obligés de fuir leurs demeures et se disperser dans toutes les directions. Certains atterrissent dans le parc National des Virunga, où ils exploitent sa vaste forêt pour produire du charbon de bois, espérant en tirer un profit dans le but de survivre. Le témoignage d'un déplacé de guerre : La plupart des déplacés sont dans ce parc ; ils deviennent de bûcherons pour obtenir de la nourriture. Nous n'avons pas reçu d'aide depuis trois mois ; au lieu de mourir de faim, nous coupons du bois. Et pourtant, considéré comme une aire protégée et un patrimoine mondial, le Parc des Virunga abrite plusieurs espèces animales, dont les gorilles de montagne menacés d'extinction. Afin d'avoir accès à cette zone et d'y travailler, les déplacés doivent payer les milices locales. Si ces personnes reconnaissent les problèmes liés à l'abattage des arbres, elles expliquent qu'elles n'ont pas d'autre choix. Elles veulent rentrer chez elles. Des informations à leur disposition, les assaillants ont pillé leurs biens dans les maisons, leur bétail et leurs récoltes, et détruit certaines maisons. En moins de deux mois, plus de deux cents hectares de forêt ont été rasés. Les rangers responsables de la sécurité du site, par peur des représailles, sont obligés de laisser s'opérer ce trafic. Les autorités du parc se retrouvent ainsi devant un dilemme : d'un côté, les déplacés ont un besoin réel de bois de chauffe ; et de l'autre, il y a la nécessité de protéger le parc. Destruction de l'environnement sans merci à laquelle participent les groupes armés, les miliciens et même certains

soldats congolais. Selon la Banque Mondiale, 521 000 personnes se sont déplacées par peur du M23⁷⁹.

4.8. Incidence sur d'autres aspects de la vie socio-économique

Dans ce point, force est de prendre en considération d'autres aspects de la vie socioéconomique, conséquences de précédents ou qui leur sont antécédents. Il s'agit notamment du revenu, du prix, des échanges commerciaux et de l'épargne.

4.8.1. Effet sur le revenu

C'est le revenu qui permet de subvenir aux besoins familiaux. L'amenuisement du revenu à cause de l'inflation, provoque une hausse généralisée des prix et la dévaluation monétaire. Les agents de l'État souffrent plus de cette situation, même ceux qui vivent des activités informelles, comme souligné précédemment, la guerre a détérioré leurs activités et leurs revenus. C'est sur base du revenu que les besoins des ménages sont satisfaits. En effet, un besoin est solvable quand celui qui l'exprime dispose du pouvoir d'achat lui permettant d'obtenir les biens et services⁸⁰ susceptibles de le satisfaire.

4.8.2. Pression sur les prix de produits alimentaires

L'axe Rutshuru-Goma joue un rôle très important dans la circulation des biens et services dans cette partie de la province. Avec la guerre du M23, le territoire de Rutshuru est coupé du reste de la province, ce qui crée un déséquilibre dans les échanges des biens et services dans la province. Certaines populations qui étaient parmi les producteurs des biens, se retrouvent déplacées de guerre autour de la ville de Goma sans assistance adéquate.

Hormis la diminution de la quantité de biens offerte sur le marché de Goma, s'ajoute une croissance démographique incontrôlée qui

⁷⁹ *Africanews*, émission du 19/1/2023, à 22h.

⁸⁰ BEITONE A., CAZORLA A. et HEMDANE E., *Dictionnaire de Science Economique*, 6^e éd. DUNOD, Paris, 2019, p.16.

⁷³ *Incidence socio-économique de la guerre du Mouvement du 23 mars sur les ménages de la ville de Goma, et pistes de sortie*

constitue une augmentation de la demande face à une offre diminuée. Un déséquilibre des prix des biens, surtout de première nécessité s'installe, avec le même revenu qu'avant la guerre, les ménages ne parviennent plus à se procurer les biens qu'ils se procuraient avant la guerre ; d'où la diminution du panier de la ménagère due d'une part à l'augmentation des prix des biens, et d'autre part, par le fait que certains ménages ont accueilli des déplacés sans qu'il n'y ait une augmentation du revenu. Les prix étant revus à la hausse dans le centre de consommation, la même tendance se fait sentir dans les centres de production restants et cela tend vers l'égalisation des prix dans le circuit économique. La situation ne fait que se compliquer dans la ville de Goma et ses périphériques.

4.8.3. L'amenuisement de la capacité d'épargne

Sur le plan financier, avec l'augmentation de la consommation, la propension marginale à épargner diminue, car presque tout ce que l'on gagne est utilisé pour répondre aux besoins génériques. Cette guerre a réduit les épargnes des institutions financières. Deux gérants des IMF ont révélé que non seulement les épargnes ont diminué dans leurs structures, mais aussi les membres ont difficile à rembourser leurs crédits.

V. Pistes de solution pour finir la guerre et relever la situation socio-économique

N'est-ce pas avec un cri de détresse que Benoît Awazi relève que la construction et la renaissance de la RD Congo comme une nation motrice dans la propulsion de la « locomotive politique africaine » vers la gare de la démocratie véritable (est indispensable), malheureusement est arraisonné et exploité par une classe politique⁸¹ qui n'est pas à la hauteur de sa tâche. Il est vrai, l'histoire politique du Congo est truffée d'agirs démophiles qui sont, à longueur des journées, produits, loin du réalisme, de l'intelligence et de la conscience de la situation socio-

⁸¹ Benoit AWAZI, Préface du livre de Phidias AHADI SM, *Ibid*, p 16.

économique du pays⁸². Il est grand temps de changer de paradigme sous-tendant le mode de gouvernance de la RD Congo. Quant à moi : il sied de faire un diagnostic sans complaisance de l'origine de la force du M23, procéder par un lobbying auprès de ses parrains pour une négociation sérieuse.

Ensuite, la répartition équitable du revenu national s'impose, ainsi que la réduction conséquente du train de vie opulente et luxueuse de la classe dirigeante à tous les niveaux pour mieux prendre en charge la sécurité nationale, socle du développement et de l'amélioration de la situation socioéconomique de la population. Comme qui dirait : « *qui veut la paix prépare la guerre* », un budget conséquent pour l'armée et la sécurité sont indispensables. Un changement structurel, une révolution dans la gestion de la *res publica* est plus qu'indispensable.

Elle devrait, en plus, diversifier son économie et encenser le changement de mentalité, bannir les antivaleurs pour l'intégrité et la compétence, tout en focalisant l'attention sur cinq piliers clés, à savoir : la sécurité, les infrastructures routières de desserte agricole, l'Agriculture, l'exploitation forestière réfléchi et responsable, ainsi que l'industrie de transformation⁸³. Ces piliers sont susceptibles d'améliorer le revenu national, sa répartition équitable permettra d'acquérir l'artillerie indispensable pour défendre le territoire national et de mieux rémunérer les militaires et les policiers, qui sont agents de l'État. En surplus, il sied de prendre en charge les déplacés de guerre et toutes les victimes des affres de cette guerre du M23, en créant des coopératives notamment agricoles pour appuyer cette frange de la population meurtrie par la cruauté humaine.

⁸² Phidias AHADI S.M., « Obligeance et gratuite de l'enseignement de base au Congo, entre l'agréable et le désagréable », in *Akofena*, N°004, Vol.3- Septembre 2021, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire.

⁸³ BENGÉYA MACHOZI D. et KUBUYA MUPIPI J., « Contribution de l'intégration économique des pays membres du COMESA dans l'économie de la RD Congo », in *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, Volume 5 : No 1, Janvier 2022, www.revue-isg.com.

Par la suite, il importe de la part des autorités, pour une meilleure intervention, de se préoccuper du recensement de la population avec une banque des données fiable. Ce qui influe sur la sécurité et le contrôle de la population en général, et les fonctionnaires de l'État en particulier. La démographie de la ville de Goma est un domaine mal connu par la population et les autorités locales, le contrôle des mouvements de la population n'est pas maîtrisé.

En outre, si nous désirons la paix, elle représente une manière de vivre ensemble selon des valeurs communes : ne pas chercher à dominer l'autre, un équilibre permettant la coopération entre les tribus et les sociétés, sans écarter ni opprimer les minorités. Pour ce faire, un certain nombre de rapports doit être respecté et distingué. Le rapport entre la justice et la paix, certains disent rendre justice mais oublient la paix. La démocratie, reconnaître la voix de chaque partie prenante, consiste à laisser place à toutes revendications des exclus, non pas pour les satisfaire toutes, mais pour construire ensemble un lien social assez solide pour la protection de chacun⁸⁴. En effet, certaines communautés sont laissées pour compte, alors que d'autres sont servies sur un plateau d'or lors de la répartition des postes de responsabilité dans le pays. Enfin, l'aide de toute forme est importante et une mobilisation générale sur plan local et international pour intervenir en faveur de ces déplacés est indispensable. Toutefois, la vraie compassion, ce n'est pas jeter une pièce à un mendiant ; c'est de comprendre la nécessité de restructurer l'édifice même qui produit des mendiants (Martin Luther King)⁸⁵.

Conclusion

De tout le temps, la guerre est le plus grand obstacle à la production et au développement. C'est depuis trois décennies que la province du Nord-Kivu connaît une chaîne de guerres. Celle de la rébellion du M23 soutenue par le Rwanda et d'autres nations voilées a des répercussions

⁸⁴ LINDA B. D., *Ibid*, *Adapté*.

⁸⁵ Phidias AHADI SM, *Etats de l'Etat...*, *op.cit.*, p.209.

notamment sur l'alimentation, l'accès à l'eau, l'habitat, l'accès aux soins de santé, la scolarisation des enfants, l'écosystème (environnement), le transport et le revenu. La paupérisation de la population de Goma et des environs est la conséquence directe de cette guerre. L'État semble, malgré ses efforts, incapable de mettre fin à cette guerre. La ville de Goma court un risque d'asphyxie, car attaquée de plusieurs horizons. Avec une telle situation de plus en plus rétrograde, si l'on n'y prend pas garde, l'avenir de la population de Goma et ses environs est hypothéqué. Il est indispensable de consentir beaucoup plus d'efforts pour encenser une culture de paix et des artisans de la transformation sociale et du développement. Il importe de mieux gouverner le pays pour accroître son budget, mieux le répartir pour améliorer la situation socio-économique de la population et investir dans la prise en charge adéquate de la sécurité nationale.

Bibliographie

- Africanews, émission du 19/1/2023, à 22h.
- AGANZE P., Choléra au Nord-Kivu : le site de Kanyaruchinya atteint la barre de 3.876 cas, Publication en ligne, Janvier 2023.
- AHADI SENGE MILEMBA Ph., « La violence politique au Congo-Kinshasa 1996-2006 : le décryptage d'un mode de participation politique revitalisé », in *IOSR Journal Of Humanities And Social Science (IOSR-JHSS)*, Vol. 22, Issue 5, Ver. 6 (May. 2017) pp. 75-82. www.iosrjournals.org
- AHADI SENGE MILEMBA Ph., « Obligeance et gratuite de l'enseignement de base au Congo, entre l'agréable et le désagréable », in *Akofena*, N°004, Vol.3- Sept 2021, Côte d'Ivoire, pp. 253-264.
- AHADI SENGE MILEMBA Ph., *Etats de l'Etat africain*, Ed L'Harmattan, Paris, 2019, 260p.
- BEITONE A., CAZORLA A. et HEMDANE E., *Dictionnaire de Science Economique*, 6^e éd. DUNOD, Paris, 2019, 496p.
- BENGÉYA MACHOZI D. et KUBUYA MUPIPI J., « Contribution de l'intégration économique des pays membres du

- COMESA dans l'économie de la RD Congo», in *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, Volume 5 : No 1, Janvier 2022, www.revue-isg.com, Maroc.
- COLLIER P., « Doing well out of war: an economic perspective ». In M. Berdal & David M. Malone (éd.), *Greed and Grievance. Economic Agendas in Civil Wars*, 2000.
 - DERRIENNIC J-P, *Essai sur les injustices*, Ed. Presse de l'Université d'Aval, 2015, 362p.
 - GAVARD-PERRET M-L. et Al, *Méthodologie de la recherche en sciences de gestion*, 2^e éd. PEARSON, Villatuerta (Espagne), 2012, 416p.
 - INS Goma, Données des prix mensuels 2022, Document de travail.
 - LINDA BENGÉYA D., *Vivre sans guerre, est-ce une réalité ou une utopie*, Papier de travail, 2022.
 - LIVIO, Dictionnaire Français hors-ligne, mise à jour janvier 2023.
 - PALUKU K. J., *Le Nord-Kivu entre démocraties et guerres, Eléments des mémoires*, Ed, MEDIASPAUL, 2016, 893p.
 - RDC, Compte rendu de la réunion du Conseil de sécurité du mardi 15 novembre 2022.
 - SEN A., *The Idea of Justice*, Ed. Harvard University Press, 2009.
 - VILLERS (de) G., « Régimes de violence dans l'histoire du Congo-Kinshasa », in *Conjoncture Congolaise*, 2015, pp.67-87.
 - www.investirindrc.com consulté le 12 décembre 2017, à 14heures.

Face aux guerres interminables à l'Est de la République Démocratique du Congo, penser l'autonomie de la défense congolaise

Muhamed-Fabien Abdoul-Masilya et Mumbere E. Lubula

Résumé

Depuis le début de l'année 2022, l'Est de la RDC est confronté à une résurgence du M23. Depuis lors, ce mouvement continue de gagner plusieurs bourgades des territoires de Rutshuru et de Masisi. Au regard d'une crise humanitaire et sécuritaire qui s'en est suivie, le gouvernement congolais s'active pour la recherche des solutions idoines. Ainsi, celui-ci, comme plusieurs autres élites congolaises, appelle inlassablement à l'appui de la communauté internationale. Cependant, ces appels semblent inaudibles pour cette communauté qui n'agit pas selon les attentes de la RDC. Malheureusement, la situation sécuritaire ne cesse de s'empirer. Ainsi, ce papier relève l'infécondité de cette dépendance de la RDC des appuis extérieurs surtout en ce qui concerne sa défense. Ensuite, Il met en relief l'autonomie de la défense congolaise comme moyen de dissuasion de toute barbarie de rébellion et d'agression sur le territoire national congolais. Aussi, la réflexion invite-t-elle les congolais à investir prioritairement et intensément dans leurs forces armées pour la sécurisation de leur pays.

Mots-clés : Communauté internationale, résurgence du M23, Est de la RDC, Armée congolaise, Appui extérieur, Autonomie de défense.

I. Introduction

La prééminence de l'activisme des groupes armés à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) offre un cadre particulier pour une réflexion sur l'accoutumé recours du Congo à la communauté internationale. Inscrite dans la visée de recherche des solutions aux

crises récurrentes dans la partie orientale du pays, cette stratégie n'arrive pas pour autant à mettre fin au cycle infernal des conflits que traverse le pays. Celui-ci ne cesse de rebondir, au point de faire de l'Est un théâtre d'activités bellicistes⁸⁶. Ainsi, à l'Est de la RDC, des rebellions armées se font, se défont et, malheureusement, se refont au point que les guerres y sont devenues le quotidien des populations. De ce fait, depuis le début de l'année 2022, l'on assiste à la réapparition du M23 pourtant défait en 2013. Dès lors, les territoires de Rutshuru et de Masisi sont redevenus sujets des hostilités armées.

C'est dans ce contexte que, le gouvernement congolais appelle inlassablement à l'assistance de la communauté internationale pour sortir de la crise. Malgré les nombreux appels réalisés, la communauté internationale ne réagit que timidement ; et, les rebelles poursuivent, avec succès d'ailleurs, leur besogne. Il en vient qu'en RDC, d'une part, l'opinion congolaise s'interroge sur l'efficacité des efforts amorcés par le gouvernant pour raviver l'influence internationale de la RDC, les conflits persistant en dépit des recours récurrents à la communauté internationale.⁸⁷ Et, d'autre part, lorsqu'on compare l'engouement de cette même communauté internationale derrière la guerre Russo-Ukrainienne, l'opinion se sent offusquée par l'indifférence qu'elle affiche vis-à-vis de la crise Rwando-congolaise, qui, toute proportion gardée, présente des mêmes caractéristiques.⁸⁸

⁸⁶ USAID, *dynamiques des conflits et résilience communautaire en territoire de Masisi* ;

cas d'espèce : groupements de Biiri, Kibabi et Muvunyi Shanga, Mai 2019, p. 2, disponible sur https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00XJ2J.pdf consulté 1er juillet 2022 à 13H45.

⁸⁷ O. TAYEBI, la politique étrangère de la République démocratique du Congo sous la présidence Tshisekedi : entre ambition de refonte et volontarisme diplomatique, Policy Brief, Policy Center for The New South, janvier 2022, P.1. Sur le même chapitre : Marc-André LAGRANGE et Thierry VIRCOULON, RDC : le changement à pas feutrés, notes de l'IFRI, Mai 2020, P.22

⁸⁸ A la suite de la résurgence du M23 dans le territoire de Rutshuru et des accusations du gouvernement congolais pointant du doigt le Rwanda comme agressant la RDC par le truchement de ce mouvement rebelle, la toile (surtout twitter) congolaise a été

⁸¹ *Face aux guerres interminables à l'Est de la République Démocratique du Congo, penser l'autonomie de la défense congolaise*

Au regard de ces rebonds des groupes armés dans la partie orientale du pays, il s'ouvre une fenêtre pour des réflexions sur les retombées de la dépendance de l'Etat congolais vis-à-vis aux appuis extérieurs. A travers cette réflexion, il sera, d'une part, question d'un retour sur l'évidence de l'élite congolaise à prendre la communauté internationale comme solution aux tracasseries congolaises relatives aux conflits armés. D'autre part, la réflexion vise à entrevoir ce qu'il conviendrait d'emprunter comme palliatif de la passivité de cette communauté internationale face aux crises devenues endémiques à l'Est du Congo.

II. De la tourmente à l'Est comme facteur d'une dépendance extérieure pathologique pour la RDC

L'objet de cette section est de montrer comment l'accoutumance de la RDC à l'appui extérieur paralyse ses efforts d'investissement pour l'autonomie de sa défense. Dans cette perspective, nous montrons tout d'abord que les forces onusiennes ne sont pas une garantie de protection pour la RDC. Nous montrons ensuite que par rapport au conflit russo-ukrainien, l'indifférence de cette communauté internationale par rapport au conflit rwando-congolais est tout autant embarrassante qu'interpellatrice pour la RDC.

2.1. Les forces onusiennes, une garantie de sécurité pour la RDC ?

La récente résurgence du mouvement rebelle du M23 vient aggraver un contexte sécuritaire déjà délétère, à l'Est de la RDC. Pour chronométrer cette déliquescence, plusieurs auteurs parlent des années des guerres et de violences polymorphes portées par des rebellions multiples et sous

en ébullition. L'on observe de plus en plus des internautes décrivant l'absence d'une mobilisation de la communauté internationale derrière la crise qui prévaut en RDC, autant qu'il en est de la guerre en Ukraine. Faisant un parallélisme entre les deux crises, nombre de ces internautes estiment qu'étant donné que la RDC est dans une situation d'insécurité pendant plus de deux décennies déjà, elle mériterait une considération et un regard de la communauté internationale à l'instar de l'Ukraine. D'autres fustigent le peu d'intérêts que les médias internationaux réservent à cette résurgence du M23 en comparaison de l'alignement de ces derniers derrière la crise Russo-Ukrainienne.

plusieurs formats. Dans ce sens, Jason Stearns résume que la province du Nord-Kivu constitue l'épicentre de la guerre en RDC. C'est là qu'est née une multitude de groupes armés, plus d'une vingtaine ayant été créés au cours de deux dernières décennies.⁸⁹

Poursuivant sur cette même lancée, Adolphe Agenonga Chober note que les provinces de l'Est de la RDC sont en proie à une interminable spirale de violences depuis deux décennies [.....]. Cette spirale de violences est principalement alimentée par une myriade de bandes armées dont certaines ont des ramifications extérieures et d'autres sont constitués d'autochtones congolais⁹⁰. Ces décennies de guerre et de violences autant elles constituent un frein au développement de la RDC sur plusieurs plans, autant elles plongent les populations de l'Est de la RDC dans un tourment indescriptible basé sur plusieurs millions de morts.⁹¹

Cependant, cet enlèvement de l'Est du pays dans les conflits armés contraste avec la dépendance du pays vis-à-vis de l'appui extérieur en vue des solutions idoines à son cataclysme sécuritaire. Cette dépendance, en lieu et place de conduire à un Etat militairement solide et dissuasif, a plutôt conduit le pays à s'offrir en aumône à la communauté internationale.

Pour rappel, consécutivement à ce contexte d'insécurité permanente, les Nations-Unies, sur demande du gouvernement congolais, s'étaient convenues en novembre 1999 sur la mise en place d'une mission de maintien de la paix en RDC (MONUC) et qui devint MONUSCO (mission des Nations Unies pour la stabilisation en RDC) en juin 2010.

⁸⁹J. STEARNS, Nord-Kivu : contexte historique du conflit dans la province du Nord-Kivu à l'Est du Congo, Londres, Institut de Vallée du Rift, 2012, p. 8.

⁹⁰ A. Agenonga Chober, Est de la RDC : le paradoxe d'un état de siège et d'une insécurité grandissante, GRIP, Bruxelles, juillet 2021. p. 3.

⁹¹ R. SINNES, *Guerre du Congo : après 27 ans de crimes ; l'indispensable lutte contre l'impunité en RDC*, disponible en ligne sur <https://information.tv5monde.com/afrique/guerres-du-congo-apres-27-ans-de-crimes-l-indispensable-lutte-contre-l-impunite-en-rdc> consulté le 1^{er} aout 2022 à 15H.

Aussi décisive qu'elle ait été, cette mesure demeure, tout de même, source d'ambiguïté du fait que depuis son avènement et, malgré ses innombrables appuis, ni la désescalade des conflits armés, ni la neutralisation de principaux groupes armés n'ont pu être au rendez-vous.⁹²

C'est dans cette logique qu'écrit Thierry Vircoulon, que même dans une configuration de « mandat sous chapitre VII », autorisant l'emploi de la force, les missions de l'ONU ont une faible capacité d'imposition car une telle mission de paix est une *force militaire sans être une armée*. L'ambiguïté vient du fait qu'elle en a toutes les apparences, ce qui provoque une confusion entre « force de paix » et « armée de paix », [...]. Pour cet auteur, de nombreuses raisons empêchent cet appareil militaire onusien d'être une authentique « armée de paix ». C'est notamment : une dépendance matérielle à l'égard des pays contributeurs d'hommes et d'équipements, une culture du refus de principe de l'affrontement et une doctrine de la dissuasion passive⁹³.

En sus de la difficulté d'imposer la paix, cette force internationale des Nations Unies, par sa très longue présence au pays, semble avoir converti le congolais en un véritable pique-assiette, un parasite. Cela est d'autant plus évident que les congolais se réfèrent, dans bien des cas, à cette force internationale pour la défense de leur pays⁹⁴. En effet, pour paraphraser Onesphore Sematumba, l'Etat-MONUSCO dispose de tout ce qui manque à l'Etat-RDC : un système de transport aérien et terrestre

⁹² M.A. Lagrange et T. Vircoulon, *op.cit.*, p. 10.

⁹³ Thierry Vircoulon, ambiguïté de l'intervention internationale en République démocratique du Congo, dans la revue politique africaine, N°98, 2005, pp.79-95, disponible aussi sur <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2005-2-page-79.htm>, consulté le 9 juillet 2022 à 20h.

⁹⁴ Monsuco, *la Monusco renforce les capacités opérationnelles des FARDC pour lutter contre les groupes armés en Ituri*, disponible sur <https://monusco.unmissions.org/la-monusco-renforce-les-capacités-opérationnelles-des-fardc-pour-lutter-contre-les-groupes-armés-en> consulté le 10 juillet 2022 à 20h.

bien fourni, une force armée très bien équipée et très bien payée, une administration qui marche, etc.⁹⁵

Quel qu'opportune que soit cette dépendance, elle s'érige en une pathologie qui, à terme, peut être fatale pour la République. En effet, cette dépendance est si éblouissante qu'elle risque de freiner l'impératif d'investir conséquemment dans la solidification de l'armée congolaise. Pourtant, une armée à même de disposer d'une logistique sophistiquée et dissuasive de tout groupe armé de quelque nature que ce soit et d'endiguer toute tentative de regain des rebellions défaites est indispensable aujourd'hui, plus que jamais, en RDC.

Evidemment, cette dépendance vis-à-vis de l'extérieur n'est pas que congolaise. Depuis la période des indépendances, les pays africains sont restés trop dépendants de l'aide extérieure, une aide devenue paralysante comme le décrit si bien Venance Konan : « nous sommes aujourd'hui convaincus que sans l'aide des pays riches, nous ne sommes plus rien »⁹⁶. Cette accoutumance congolaise aux appuis extérieurs est logiquement devenue aveuglante qu'en RDC, on semble passer outre l'urgence des réformes internes indispensables pour la re-création de la puissance d'un pays, resté constamment malmené. Il s'agit ici des impératifs pour le Congo-Kinshasa afin de raviver sa réputation régionale d'antan. En effet, comme l'écrit Philippe Biyoya, le Zaïre, aujourd'hui République Démocratique du Congo, était pendant près de 25 ans comme un îlot de sécurité interne et un facteur de stabilité politique régionale⁹⁷. La RDC a plus besoin, aujourd'hui, d'un

⁹⁵ Onesphore Sematumba, « Les interventions des troupes des Nations-Unies au Congo : une longue histoire », in Pole Institute (collectif) *Que font les armées étrangères en Afrique ? Réflexions autour des interventions militaires internationales dans les pays africains en crise : Cas de la Centrafrique, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Nigéria, de la RDC, de la Somalie et du Soudan du Sud. Actes du colloque*, Goma, Pole Institute, 2014, pp. 133-138

⁹⁶ Venance KONAN, *si le noir n'est pas capable de se tenir debout ; laissez-le tomber*, Neuilly-sur-Seine, éditions Michel Lafon, 2018, p. 16

⁹⁷ Philippe Biyoya Makutu, *la géopolitique de l'instabilité dans la région des Grands-Lacs : réflexions sur les réfugiés, ces acteurs/auteurs des mutations géostratégiques*, Paris, l'Harmattan, 2009, p.4 à 33.

rebondissement concourant à la reprise de cette place au niveau de la région. Il est aujourd'hui évident que la dépendance vis-à-vis de l'extérieur conduit le pays à l'infécondité et l'éloigne, loin s'en faut, de l'idéal d'un Etat fortement architecturé et imposant sa volonté pour l'inviolabilité et l'intangibilité de son territoire national. Cette infécondité expose ainsi le pays à des irruptions permanentes et opportunistes des mouvements rebelles dans sa quête de stabilisation. Il lui est alors imprimé une image d'un Etat qui peine à se défaire de sa tourmente décennale, à l'aune du fait que ses conflits paraissent irréductibles au fil des années.⁹⁸

2.2. La communauté internationale entre l'Ukraine et la RDC : le choix de la raison, un choix à comprendre ou un choix qui interpelle ?

Le chevauchement entre la guerre Russo-Ukrainienne et la résurgence du M23 dans le territoire de Rutshuru en RDC, offre une occasion d'apprécier l'intérêt réservé à la crise congolaise par la communauté internationale. La crise russo-ukrainienne est une preuve qu'il est imprudent pour la RDC d'espérer être pacifiée grâce à la bienveillance des géants du monde. En effet, bien que les deux pays soient victimes d'agression, les réactions de plusieurs puissances – membres de fait de cette communauté internationale – s'avèrent discordantes.

Ainsi, les projecteurs de plusieurs médias internationaux restent rivés sur la crise Ukrainienne. Les condamnations de la Russie pour son agression de l'Ukraine, suivies d'une avalanche des sanctions, affluent de partout. En outre, selon BBC News, depuis le début de la guerre en Ukraine, Kiev a obtenu une vaste gamme d'équipements militaires de plus de 30 pays⁹⁹. Quoiqu'importante pour dissuader une agression de

⁹⁸Joyce Muraya et John Ahere, pérennisation de l'instabilité en République Démocratique du Congo : lorsque le Kivu tousse, Kinshasa a de la fièvre, série des papiers occasionnels, N°1, Durban, ACCORD, 2014, p.19.

⁹⁹ disponible sur <https://www.bbc.com/afrique/monde-64368046.amp> , consulté le 14.03.2023 à 21H13.

l'Ukraine, une telle mobilisation est inexistante pour la RDC qui se trouve, mutatis mutandis, dans la même situation. Pour cette crise congolaise, la communauté internationale semble adopter une attitude timorée.

En conséquence, dans plusieurs opinions, il se questionne de plus en plus sur le silence de la communauté internationale par rapport à ce qui se passe en RDC. Dans ce sens, le chroniqueur camerounais, Alain Foka après le constat de l'extraordinaire mobilisation internationale autour de l'Ukraine envahie, s'étonnait de l'indifférence des puissances du monde vis-à-vis de la RDC¹⁰⁰. A cet égard, Denis Mukwege, appelait la communauté internationale à s'impliquer dans la recherche d'une solution à l'agression que subit la République démocratique du Congo autant qu'elle le fait pour l'Ukraine. Pour lui, la souffrance doit être traitée de la même façon.¹⁰¹ Dans cette logique, le gouvernement congolais, par le biais de son porte-parole, dénonçait une indignation à géométrie variable de la communauté internationale¹⁰². Cette discordance dans l'alignement des géants du monde, selon qu'il s'agit de la crise Ukrainienne ou de la crise congolaise, traduit, pour la RDC, l'infécondité de la dépendance extérieure. C'est donc à juste titre que Nzereka-Mughendi soutient que le problème de la guerre et de l'insécurité en RDC ne doit pas être cherché chez les voisins du pays, ni dans les soutiens qu'ils reçoivent, ni dans le fonctionnement des

¹⁰⁰ Chronique d'Alain Foka sur comment remplacer le blé russe et ukrainien en Afrique ?, vidéo disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=fWOjSqOCMmU>, consulté le 25 juillet 2022 à 10h.

¹⁰¹ 7sur7, *M23 près de Goma : l'agression de la RDC est semblable à celle de l'Ukraine ; le monde ne doit pas fermer les yeux* (Denis Mukwege), disponible sur <https://7sur7.cd/2022/06/12/m23-pres-de-goma-lagression-de-la-rdc-est-semblable-celle-de-lukraine-le-monde-ne-doit>, consulté le 25 juillet 2022 à 20H.

¹⁰² Conférence de presse tenue par le porte-parole du gouvernement congolais et celui des FARDC en date du Samedi 5 Novembre 2022. Disponible sur <https://zoom-eco.net/a-la-une/rdc-patrick-muyaya-fustige-lindignation-a-geometrie-variable-face-a-la-guerre-dans-lest-du-pays/> consulté le 14.03.2023 à 16H.

organisations internationales¹⁰³. Il est évident que les Etats qui s'arrogent aujourd'hui le prestige d'être appelés puissants aient leurs gracieusetés orientées ailleurs qu'en RDC. Dans ce sens, Alexis Bouvy et Maria Lange soulignent que la communauté internationale est plutôt composée de quelques grands acteurs internationaux [...] qui n'ont pas nécessairement les mêmes intérêts ni la même vision des priorités en RDC¹⁰⁴. Autant dire, ce n'est pas à chaque fois que le voudra le Congo que cette communauté internationale se pressera à son chevet. Aux yeux de la communauté, la RDC serait utile pour son immense dotation en ressources naturelles indispensable pour les enjeux géostratégiques de notre ère, mais en tout cas pas pour ses conflits à l'allure d'un cancer.

De ce fait, il s'impose encore une nécessité pour la RDC d'affûter sa puissance. L'idéal ici est une puissance qui se veut indépendante et construite sur la base des partenariats féconds et intelligemment négociés. Le renouveau d'une telle puissance s'avère être le remède à ce qui est devenu l'une des graves tragédies de notre temps.

III. L'urgence d'éloigner la RDC de l'utopie hallucinante d'une protection étrangère

Cette section démontre que l'entretien de l'utopie qu'il existe des puissances bienveillantes pour le salut de la RDC est égarant et dangereux. Il est alors dépeint comment cette utopie prostitue l'esprit du congolais. Nous montrons après la nécessité de s'en libérer et les préalables de la mise en place d'une armée véritable.

3.1. L'aide militaire extérieure, une utopie anesthésiante

Au regard des solutions généralement proposées par différents gouvernements congolais pour tenter le désamorçage de ce cycle des

¹⁰³Nissé Nzereka-Mughendi, Guerre récurrentes en République Démocratique du Congo : entre fatalité et responsabilité, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 198

¹⁰⁴ Alexis Bouvy et Maria Lange, sortir de l'impasse : Vers une nouvelle vision de la paix à l'Est de la RDC, rapport d'Alert International, septembre 2012, p. 32.

guerres à l'Est, il s'aperçoit qu'elles sont essentiellement exotiques si bien qu'il se développe dans l'imaginaire des Congolais l'utopie de l'existence des puissances étrangères bienveillantes et toujours disposées à voler au secours de leur pays toutes les fois qu'il sera en détresse. Cette utopie, si désarmante, fait oublier à nombreux qu'il existe en RDC, comme dans tout autre pays du monde contemporain, une armée sur laquelle il faut compter et à laquelle il revient le devoir naturel de défendre le territoire national. Face aux menaces récurrentes, la réhabilitation sans complaisance de cet outil existentiel de l'Etat éviterait au pays de demeurer sans cesse la risée du monde¹⁰⁵.

A cet égard, Kä Mana observe que « par manque des forces endogènes de construction d'un grand dessein, d'une grande ambition, d'une grande destinée, on a laissé aux puissances étrangères l'opportunité de penser le Congo à la place des Congolais, de trouver des solutions extérieures là où il fallait des réponses congolaises aux problèmes du Congo. Le Congo n'a vu le monde que selon une grille de la dépendance, de l'extraversion et du soutien étranger, dans un tropisme nuisible dont les puissances étrangères ont encouragé le dévoiement pour plomber les forces inventives d'un pays appelé pourtant à un grand destin de liberté.¹⁰⁶ » Sur le même chapitre, Nzereka-Mughendi ajoute que parallèlement à la faiblesse militaire de l'Etat congolais, il s'est

¹⁰⁵ La loi congolaise de programmation militaire 2022-2025 couplée de l'allocation au secteur de la défense et de sécurité de 10,4% dans le budget de l'Etat pour l'exercice 2023 (projet de loi des finances pour l'exercice de 2023), constitue ici une voie, pour le gouvernement congolais, vers la réhabilitation de l'armée congolaise. Comme loi financière pluriannuelle qui fixe les échéances des crédits de paiement relatifs aux dépenses d'équipements et de développement des forces armées congolaises, elle jette les bases des réformes nécessaires à ce secteur de défense et de sécurité congolais. Toutefois, la mise en application de ce texte légal, dans toute sa substance, devra suivre.

¹⁰⁶ Kä Mana, « L'ingérence étrangère et les interventions militaires des grandes puissances en Afrique ; Dimensions du problème et enjeux de fond », in Pole Institute (collectif) *Que font les armées étrangères en Afrique ? Réflexions autour des interventions militaires internationales dans les pays africains en crise : Cas de la Centrafrique, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Nigéria, de la RDC, de la Somalie et du Soudan du Sud. Actes du colloque*, Goma, Pole Institute, 2014, pp.21-39.

développé un certain amour des solutions négociées, pour mettre fin à la guerre¹⁰⁷. Tout bien considéré, il s'agit ici de ce qui inscrirait la RDC dans l'ordre de la pensée de Philippe Biyoya selon laquelle, l'Afrique est le seul continent dont s'occupent les membres de la communauté internationale et qui est incapable par elle-même de trouver des solutions à ses propres problèmes [...] ¹⁰⁸.

En effet, malgré les gestes de secours apportés à la RDC de tous les horizons, la paix reste, pour ce pays, un phénomène nuageux, difficile à saisir telle une ombre derrière laquelle on court. L'option de compter sur l'expertise extérieure est elle-même inefficace et semble d'ailleurs nuisible à long terme pour un Etat qui se veut libre et respectueux. N'est-ce pas encore là un choc à même d'insuffler aux Congolais un sentiment révolutionnaire en vue de l'extirpation d'une utopie aussi anesthésiante et pernicieuse ! Par ce même sentiment, la conscience de réhabiliter les forces de défense nationales doit par la suite rester en état d'éveil, car il s'agit d'un destin à sauver.

Dans cette perspective, la résurgence du M23 permet de s'apercevoir de plus en plus des signes d'engagement et dévouement des militaires congolais pour défendre le territoire national. Cet élan patriotique conduit à des succès non négligeables pour une armée en cours de réhabilitation. Pour ne choisir qu'un exemple parmi tant, cette armée ne cesse de contenir l'avancée des rebelles du M23 sur la ville de Goma. Ces prouesses, en souhaitant d'autres de ce genre, laissent espérer que de plus en plus on s'éloigne d'un protecteur du Congo par destin. Il s'agit de ses fils et filles engagés dans leur armée loyaliste et pour lesquels il importe de consentir d'amples sacrifices pour une armée à la hauteur de l'enjeu géopolitique qu'est le Congo pour le monde.

¹⁰⁷ Nissé Nzereka Mughendi, *op.cit.*, p. 183

¹⁰⁸ Philippe Biyoya Makutu, *Quête africaine de l'ordre mondial : portée et limites des voies d'insertion au système international du monde bipolaire*, Paris, l'Harmattan, 2014 p. 3

Il s'agit ici de bâtir un rempart solide et dissuasif pour toute barbarie, qu'elle soit interne ou externe. Reconnaître que le pays est un scandale humain, écologique et géologique exige du congolais à quelque niveau qu'il soit, de comprendre que les pays du monde, sous la pression des appétits de tout genre, ne peuvent lui laisser le loisir de conduire son destin dans ce pays que si ce dernier a véritablement des moyens de le protéger. Car, on s'en doute, le chaos profite toujours aux envieux et aux curieux de tout bord, jamais aux enfants légitimes de la maison.

3.2. *Qui pour libérer le Congo du spectre des rébellions*

Dès lors, en vue d'un Congo renouvelé, fort et exorcisé des démons imposteurs de rébellion et agression, il est urgent de tenir compte de certains préalables. Ces préalables préfigurent, loin s'en faut, le profil de l'armée de rêve pour la RDC.

Tout d'abord, il convient d'exorciser l'armée congolaise de toute tendance à l'affairisme. En effet, Il est devenu une rengaine courante que d'évoquer *l'affairisme* des officiers militaires congolais quand on parle de l'insécurité à l'Est du Congo. A ce sujet, le rapport synthèse de la commission défense et sécurité de l'assemblée nationale, évaluant l'état de siège au Nord-Kivu et en Ituri, note comme faiblesse « l'affairisme de certaines autorités civiles, policières et militaires qui s'adonnent à l'exploitation des ressources naturelles et le détournement des fonds alloués aux opérations et aux besoins de la troupe sur le terrain.¹⁰⁹ »

L'affairisme dénoncé, çà et là, dans le chef de certains militaires congolais constitue une épine dans la construction d'une armée sérieuse et professionnellement engagée. Cela est d'autant plus logique qu'une

¹⁰⁹ Assemblée Nationale de la RDC, *rapport synthèse des auditions sur l'évaluation de l'état de siège proclamé par l'ordonnance N° 21/015 du 03 Mai 2021 sur une partie du territoire de la République démocratique du Congo*, Août 2021, P.30, disponible aussi sur https://afrique.lalibre.be/app/uploads/2021/11/D_Cfre_Desktop_rapport-parlementaire-etat-de-siege.pdf

corruption débridée dans le secteur de la défense nuit considérablement à l'efficacité des institutions de défense et à l'efficacité opérationnelle des forces armées, comme le suggère la pensée de Tagarev.¹¹⁰

En outre, pour un Congo fort et à même de compter sur lui pour sa défense, la justice doit être remise en selle sans complaisance. Elle est la clé de voûte pour restaurer le civisme au sein de l'armée. Ceci permettra à l'armée congolaise d'affûter encore plus sa vaillance, sa discipline et son professionnalisme pour garantir l'intangibilité du territoire national congolais. Ainsi, les jeunes recrues, au cours de leur formation, doivent subir, entre autres, des modules relatifs au rôle de l'administration de la justice (militaire) dans la quête d'une armée efficace selon les divers enjeux de notre temps.¹¹¹

Ensuite, la population congolaise doit s'obliger de construire des discours d'espoir et d'encouragement envers leurs forces armées. Elle doit à cet effet se libérer de son traditionnel discours défaitiste toutes les fois qu'elle parle de son armée. En effet, pour une défense autonome de la RDC, le soutien indéfectible de sa population est une nécessité surtout en ces temps de regain des troubles militaires. L'on peut partager ici l'impératif civique selon Anicet Mobe Fansioma, qui appelle tous ceux qui luttent pour la démocratie de se mobiliser pour bâtir une armée qui soit un instrument efficace d'une défense nationale assurée par une participation lucide de l'ensemble du corps social agissant comme « nation armée » afin de défendre son pays.¹¹²

¹¹⁰ Todor Tagarev, développement de l'intégrité et réduction de la corruption dans le secteur de la défense : recueil des meilleures pratiques, Genève, centre pour le contrôle démocratique des forces armées, 2013, P.6

¹¹¹ Parmi ces enjeux, il y a la place primordiale de la RDC dans la transition énergétique, l'importance de la forêt congolaise dans la lutte contre le gaz à effet de serre, l'importance des terres arables congolaises pour le devenir alimentaire de l'Afrique voire du monde entier, le potentiel électrique de la RDC et sa place dans la révolution industrielle du continent africain.

¹¹² Anicet Mobe Fansioma, « la question de l'armée au Congo démocratique », in les Congos dans la tourmente, rupture solidarité, Nouvelle série N°2, Paris, Karthala, 2000, pp. 31-61.

Enfin, l'augmentation des effectifs des militaires congolais (avec un traitement amélioré dans le budget national et une bonne formation) permettra à l'armée congolaise de bien réaliser ses missions régaliennes et de pallier la porosité des frontières congolaises. Il convient alors pour les dirigeants du pays, de mobiliser le système de production pour que le pays s'enrichisse effectivement de son potentiel tant vanté, et que cette richesse participe prioritairement à améliorer les conditions de travail des militaires. Car en effet, augmenter les effectifs des militaires signifie, et c'est une évidence, que l'armée devient attractive, elle fait rêver, elle rend noble et pas clochards. C'est ici le lieu de mentionner l'urgence de revoir les gains nets des institutions actuelles du pays en réduisant considérablement leur train de vie. Comment peut-on comprendre que le pays ait des institutions budgétivores et oublier qu'il doit être protégé ?

S'adressant aux congolais, Macron, le président français, ne s'entendait pas dire : depuis 1994, vous n'avez pas été capables de restaurer la souveraineté ni militaire, ni sécuritaire, ni administrative de votre pays. Qu'elle soit assassine ou non, cette phrase traduit l'incertitude dans laquelle patauge le congolais depuis des années ; et, appelle instamment la RDC à rendre autonome son système de sécurité. Peut-être, l'urgence d'investir dans l'armée devrait être une justification rationnelle de revoir la constitution notamment en ces articles relatifs à la taille des institutions. Si la décentralisation justifie l'existence de ces institutions, on devrait se demander quelle est la priorité entre elle (avec ses pans d'excès) et la réinvention de l'appareil militaire congolais conséquent !

IV. Conclusion

Cette réflexion tente de relever les tares d'une propension à recourir à l'aide de la communauté internationale pour le cas de la RDC lorsqu'il s'agit d'étouffer les crises qui la submergent. Il est indubitable, *qu'en bonus pater familias*, dont on lui reconnaîtrait le mérite, cette communauté internationale aura fait sa part dans la recherche des solutions aux crises que connaît le Congo. Il s'agit ici de ses multiples

appuis apportés au Congo, aussi bien pour la restauration de la paix que pour la refondation de l'Etat¹¹³

Cependant, en dépit de ces interventions d'appui à la RDC, l'on remarque que la partie orientale de ce pays ne cesse d'être un terreau favorable aux groupes armés tant nationaux qu'étrangers. Il en vient que cette stratégie est inefficace face au pressent besoin de stabilisation du pays et de la paix durable pour sa population.

La résurgence du M23 dans le territoire de Rutshuru constitue ainsi une énième urgence qui appelle les Congolais à s'offrir une armée régulière en toute priorité, car on ne peut mieux se protéger que par soi-même. Il convient pour cela de se soumettre à des privations courageuses car il s'agit d'investir conséquemment dans la recréation de l'armée pour proscrire l'opprobre qui s'abat si durablement sur le pays. Il s'agit d'investir, c'est-à-dire de dégraisser raisonnablement les autres institutions de l'Etat, de moraliser la sphère politique du pays pour avoir une armée solide, autant attrayante qu'engagée, une armée qui donne du sens à l'adage que le Congo est un scandale géologique, une armée qui ennoblit ses éléments et restaure pour tout jamais l'honneur de son peuple. Autant on veut une armée engagée et efficace, autant on devrait s'engager pour elle. Se sacrifier, renoncer à la politique de spectacle qui aliène l'esprit du congolais et se livrer à l'ascèse, une ascèse qui libère autant qu'elle galvanise.

¹¹³ La MONUSCO est des plus longues missions des Nations –Unies et coute annuellement des milliards de dollars Lire à ce sujet Kasper Hoffmann et Christoph Vogel, *ce que l'insurrection intermittente du M23 nous apprend sur la recherche précaire de la paix en RDC*, disponible sur <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/ce-que-linsurrection-intermittente-du-m23-nous-apprend-sur-la-recherche-precaire-de-la-paix-en-rdc>, consulté le 29/08/2022 à 15h20.

Bibliographie

- 7SUR7, *M23 près de Goma : l'agression de la RDC est semblable à celle de l'Ukraine ; le monde ne doit pas fermer les yeux* (Denis Mukwege), disponible sur <https://7sur7.cd/2022/06/12/m23-pres-de-goma-lagression-de-la-rdc-est-semblable-celle-de-lukraine-le-monde-ne-duit>, consulté le 25 juillet 2022 à 20H.
- AGENONGA CHOBER, A. Est de la RDC : le paradoxe d'un état de siège et d'une insécurité grandissante, GRIP, Bruxelles.
- ASSEMBLEE NATIONALE DE LA RDC (2021), *rapport synthèse des auditions sur l'évaluation de l'état de siège proclamé par l'ordonnance N° 21/015 du 03 Mai 2021 sur une partie du territoire de la République démocratique du Congo*, [en ligne]. URL :
- BIYOYA MAKUTU, P. (2009), *La géopolitique de l'instabilité dans la région des Grands-Lacs : réflexions sur les réfugiés, ces acteurs/auteurs des mutations géostratégiques*, Paris, l'Harmattan.
- BIYOYA MAKUTU, P. (2014), *Quête africaine de l'ordre mondial : portée et limites des voies d'insertion au système international du monde bipolaire*, Paris, l'Harmattan
- BOUVY, A. ET LANGE, M. (2012), *sortir de l'impasse : Vers une nouvelle vision de la paix à l'Est de la RDC*, rapport d'Alert International.
https://afrique.lalibre.be/app/uploads/2021/11/D_Cfre_Desktop_rapport-parlementaire-etat-de-siege.pdf
- KÄ MANA. (2014), « L'ingérence étrangère et les interventions militaires des grandes puissances en Afrique ; Dimensions du problème et enjeux de fond », in Pole Institute (collectif) *Que font les armées étrangères en Afrique ? Réflexions autour des interventions militaires internationales dans les pays africains en crise : Cas de la Centrafrique, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Nigéria,*

de la RDC, de la Somalie et du Soudan du Sud. Actes du colloque, Goma, Pole Institute, 2014, p.21-39.

KONAN, V. (2018), *Si le noir n'est pas capable de se tenir debout ; laissez-le tomber*, Neuilly-sur-Seine, éditions Michel Lafon.

LAGRANGE, M.A et VIRCOULON, T. (2020), *RDC : le changement à pas feutrés*, notes de l'IFRI.

MOBE FANSIAMA, A. (2000), « la question de l'armée au Congo démocratique », in *les Congos dans la tourmente, rupture solidarité*, Nouvelle série N°2, Paris, Karthala, p. 31-61.

MONSUCO, *la Monusco renforce les capacités opérationnelles des FARDC pour lutter contre les groupes armés en Ituri*, disponible sur <https://monusco.unmissions.org/la-monusco-renforce-les-capacités-opérationnelles-des-fardc-pour-lutter-contre-les-groupes-armés-en> consulté le 10 juillet 2022 à 20h.

MURAYA, J. et AHERE, J. (2014), *Pérennisation de l'instabilité en République Démocratique du Congo : lorsque le Kivu tousse*, Kinshasa a de la fièvre, série des papiers occasionnels, N°1, Durban, ACCORD.

NZEREKA MUGHENDI, N. (2010), *Guerre récurrentes en République Démocratique du Congo : entre fatalité et responsabilité*, Paris, L'Harmattan.

SEMATUMBA, O. (2014), « Les interventions des troupes des Nations-Unies au Congo : une longue histoire », in Pole Institute (collectif) *Que font les armées étrangères en Afrique ? Réflexions autour des interventions militaires internationales dans les pays africains en crise : Cas de la Centrafrique, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Nigéria, de la RDC, de la Somalie et du Soudan du Sud. Actes du colloque*, Goma, Pole Institute, p.133-138.

SINNES, R. (2022), *Guerre du Congo : après 27 ans de crimes ; l'indispensable lutte contre l'impunité en RDC*, disponible en ligne sur <https://information.tv5monde.com/afrique/guerres-du-congo-apres-27-ans-de-crimes-l-indispensable-lutte->

[contre-l-impunite-en-rdc](#) consulté le 1^{er} aout 2022 à 15H.

STEARNS, J. (2012), Nord-Kivu : contexte historique du conflit dans la province du Nord- Kivu à l'Est du Congo, Londres, Institut de Vallée du Rift.

TAYEBI (2020), La politique étrangère de la République démocratique du Congo sous la présidence Tshisekedi : entre ambition de refonte et volontarisme diplomatique, Policy Brief, Policy Center for The New South.

TODOR TAGAREV. (2013), développement de l'intégrité et réduction de la corruption dans le secteur de la défense : recueil des meilleures pratiques, Genève, Centre pour le contrôle démocratique des forces armées.

USAID (2019), Dynamiques des conflits et résilience communautaire en territoire de Masisi ; cas d'espèce : groupements de Biiri, Kibabi et Muvunyi Shanga, disponible en ligne sur https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00XJ2J.pdf , consulté le 1er juillet 2022

VIRCOULON, T. (2005), Ambiguïté de l'intervention internationale en République démocratique du Congo, politique africaine, N°98, p.79-95.

Ouverture de la République Démocratique du Congo à la Communauté d’Afrique de l’Est et Résurgence du Mouvement du 23 mars : une magnificence de l’incohérence temporelle ?

Mumbere E. Lubula¹¹⁴

Chercheur à Pole Institute

Résumé

Pendant que la République démocratique du Congo (RDC) s’ouvre à la Communauté d’Afrique de l’Est (CAE) pour faire bloc commun, le Mouvement du 23 mars (M23), cette rébellion défait en 2013, resurgit à l’Est de la RDC avec le soutien du Rwanda. Se fondant sur l’analyse des quelques articles de presse et quarante-trois entretiens individuels semi-directifs, cette recherche établit que ces deux événements antinomiques traduisent de l’incohérence temporelle tant dans le chef de la CAE que dans le chef de la RDC et, partant, impliquent l’émergence de la méfiance au risque de conduire à des résultats peu reluisants dans le domaine de la paix. Les résultats obtenus suggèrent une invitation à la maîtrise de soi des protagonistes. La propension à prendre et annoncer des décisions de quelque nature que ce soit, devrait être envisagée dans un cadre réglementaire relativement rigide pour espérer le relèvement de la crédibilité des institutions intéressées. Tout autant, les résultats suggèrent la délégation des politiques sensibles à une institution indépendante, de type Ombudsman, tant au niveau des pays qu’au niveau de la CAE, qui a plus à gagner qu’à perdre, à préserver sa réputation dans l’exercice de ses fonctions.

¹¹⁴ L’auteur remercie vivement Mouhamed-Fabien Abdoul-Masilya, Kasereka C. Wandambi, Mumbere C. Simisi, Philippe Lobini, Joël Maombi Bandu et Matthieu Minane Mpore, tous chercheurs à Pole Institute, pour leur assistance dans la collecte des données, notamment à Goma, Beni, Kitshanga et Bunia.

Mots clés : *Incohérence temporelle, Communauté d’Afrique de l’Est, Mouvement du 23 mars, Maîtrise de soi, Politique de règle, Crédibilité des politiques publiques, Ombudsman*

I. Introduction

Depuis le 29 mars 2022, la République Démocratique du Congo (RDC) a été admise au sein de la Communauté d’Afrique de l’Est (CAE) comme le septième pays membre.¹¹⁵ La cérémonie était si solennelle qu’on pouvait croire à la maîtrise d’une proie précieuse et à forte capacité de s’échapper. Cette réalité est traduite à travers les différents discours qui avaient été présentés à cette cérémonie. Le président Museveni l’avait si bien dit en relevant l’homogénéité des peuples de cette région, notamment par l’usage de la langue kiswahili et d’autres langues vernaculaires parlées de part et d’autre des frontières, pour tous les pays. C’est par exemple le Kifumbira parlé à Kisoro en Ouganda qui est similaire au Kinyarwanda parlée au Rwanda et en RDC (Rutshuru, Masisi, Nyiragongo, Kalehe et Minembwe). Par ailleurs, le Kinande parlé à Beni et Lubero en RDC est similaire, au Lukonjo parlé dans la région de Kasese à l’Ouest de l’Ouganda. En parlant du Kenya, il avait évoqué le cas de Karamajong qui est un peuple à cheval entre ce pays et l’Ouganda.

L’idée derrière ce récit était de montrer, on s’en doute, qu’en dépit de l’existence des frontières politiques, les peuples d’Afrique font un seul être, une seule âme, de par la culture qui les soude les uns aux autres et de par la précieuse ambition pour une humanité partagée et un devenir réellement révolutionné ainsi que la philosophie « Ubuntu » le consacre. Au sujet de l’Ubuntu, Murove et al. (2011) mentionnent qu’il signifie l’humanité, c’est-à-dire la gentillesse, la compassion, le respect et l’attention envers autrui. Ces quatre vertus ne forment qu’une valeur unificatrice des âmes ainsi que le relève Ulimwengu-Biregeya (2020)

¹¹⁵ Avant l’admission de la RDC, la CAE comprenait le Kenya, l’Ouganda, la Tanzanie, le Rwanda, le Burundi et le Sud-Soudan

lorsqu'il tente de relever le potentiel de paix à travers les ressources culturelles des ethnies de la province du Nord Kivu, en RDC.

Sur cette base, le secrétaire général de la CAE avait rappelé l'utopie mobilisatrice de cette communauté. Comme la communauté devient l'un des plus grands marchés au monde tout en étant l'un des repères les plus riches des ressources naturelles, elle augmente, de ce point de vue, sa capacité de négociation internationale. Par cette persuasion, la CAE peut déjà s'envisager le décollage de son économie, et par elle, celui de toute l'Afrique. Mobilisés par le besoin de se développer, les six autres membres de la CAE ne pouvaient donc pas se frustrer de l'adhésion de la RDC.

Pour sa part, le président congolais voyait en l'adhésion de son pays, une stratégie rationnelle pour ramener la paix dans la partie orientale de son pays longtemps restée l'une des zones d'Afrique qualifiables de *far-west*. Des groupes armés de tout genre y opèrent. Cette adhésion associée à l'état de siège, qui court déjà depuis quelques longs mois dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, se voulait optimisatrice de la solution au capharnaüm sécuritaire qui plombe cette partie de la RDC depuis des décennies. Dans la mesure où parmi les acteurs de l'insécurité dans ce pays, on compte des groupes armés originaires des pays membres de la CAE¹¹⁶, la RDC peut croire au désamorçage, même relatif, de cette crise à travers ce nouveau cadre. Dès lors, la population congolaise ne pouvait rechigner par rapport à la nouvelle démarche de son gouvernement. Le peuple a besoin d'une paix retrouvée ; et ce, quels que soient le moyen ou l'acteur par lesquels la providence peut la lui offrir. La conjugaison, d'une part, de l'ambition imparable du développement de la CAE et, d'autre part, l'âpre besoin de la paix à l'Est de la RDC est sans aucun doute le *leitmotiv* de l'évolution récente de ce regroupement sous-régional.

¹¹⁶ Il est en effet établi que les ADF/MTM sont un mouvement terroriste d'origine ougandaise alors que les FDLR sont d'origine rwandaise.

Dans la foulée de cet enthousiasme partagé, et comme par enchantement, le Mouvement du 23 mars (M23), défait pourtant en 2012, resurgit au Nord Kivu avec une telle vigueur qu'il est légitime de parler plutôt de sa résurrection. De la mort à la vie, le M23 se vêtit d'une telle force que même le secrétaire des Nations-Unies, ne lui reconnaît plus la moindre caractéristique d'un mouvement rebelle. « C'est une armée en bonne et due forme qui se présente ; et, la MONUSCO ne peut y faire face », reconnaissait la porte-parole de cette mission de la paix en RDC¹¹⁷. Il est ici bon de mentionner qu'en conséquence de leur insuccès en 2012, les éléments du M23 étaient cantonnés, pour une partie en Ouganda et, pour une autre, au Rwanda, deux pays membres de la CAE. Que le M23 ait été libéré et appuyé par l'un quelconque de ces pays¹¹⁸ pour se redéployer majestueusement en RDC, personne ne pouvait prédire un tel événement, même pas le plus affûté des prophètes. En effet, la solution relative à ce mouvement, comme pour bien d'autres tracasseries opposant l'un quelconque des anciens membres à la RDC¹¹⁹, aurait pu être obtenue à travers ce nouveau cadre qu'est la CAE. L'objectif de ce papier est de montrer que l'ouverture de la RDC à la CAE et la résurgence du M23 traduisent de l'incohérence temporelle dans le chef des protagonistes et, le cas échéant, en inférer des mesures d'atténuation pour le rétablissement de la confiance, la consolidation de la paix et la perspective d'un développement partagé.

Le reste de l'article est organisé comme suit. La deuxième section présente le concept d'incohérence temporelle et en offre une brève

¹¹⁷ Reprenant les propos de Bintou Keita, cheffe de la Monusco au Conseil de sécurité de l'ONU, le porte-parole, Matthias Gillmann avait également expliqué que le M23 se comportait comme une armée conventionnelle avec un arsenal militaire sophistiqué. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220803-le-gouvernement-congolais-demande-%C3%A0-l-onu-l-expulsion-de-son-porte-parole-en-rdc>

¹¹⁸ Le journal congolais « le Coulisses », dans sa parution du 30 juillet au 15 août 2022 évoque l'Ouganda comme co-parrain du M.-23 : Kampala facilite l'accès du M23 dans les camps des réfugiés pour recruter, Kigali fournit les armes, peut-on lire à la page 11

¹¹⁹ Par exemple le cas des réfugiés congolais qui sont au Rwanda ou celui des FDLR terrés dans les forêts congolaises

revue de littérature ; la méthodologie fait l'objet de la troisième section alors que la quatrième section présente les résultats. La cinquième section conclut l'article.

II. Incohérence temporelle : définition et brève revue de littérature

L'incohérence (inter)temporelle ou l'incohérence dynamique est définie, d'après Ferry (2012), comme une situation dans laquelle se trouve un individu, une institution, un État ou un organe d'État, en charge de définir une politique donnée sur plusieurs périodes de temps lorsqu'il a intérêt à annoncer et promettre au moment initial t_0 de faire quelque chose au moment suivant t_1 tout en ayant parallèlement intérêt, une fois arrivé à ce moment t_1 , à violer cet engagement. Tant que la population croit à ses promesses, il pourra réitérer ce comportement, mais dès lors que les individus prennent conscience de sa versatilité, et qu'ils anticipent qu'il agit selon son propre intérêt, ils ne croiront plus ses annonces faites au moment t_0). A cet égard, il convient de relever que la décision des politiques publiques peut être interprétée comme un jeu entre les dirigeants politiques et leurs administrés, dans la mesure où les effets d'une politique dépendent tout autant des décisions des dirigeants politiques que des réactions de leurs administrés (Imberti, 2016).

Quelle que soit la situation en présence, le modèle d'incohérence temporelle est similaire. Un décideur envisage de réaliser un objectif précis qui implique que d'autres individus se comportent dans certaines manières. Le décideur réalise que la manière dont ces individus choisissent leur comportement dépend de la manière dont ils anticipent sa propre réaction à l'égard de leurs choix ; et, il intègre cela dans sa décision pour dresser son plan d'action optimal (Taylor, 1985). Vermann (2011) souligne que l'incohérence temporelle suggère l'incapacité d'un individu à suivre avec cohérence un plan optimal d'action dans le temps.

Une étude sur la violence domestique permet de comprendre rapidement le phénomène d'incohérence temporelle. Les auteurs de cette étude interprètent la propension des femmes battues à retourner, peu de temps après, au domicile conjugal comme la manifestation d'une incohérence temporelle de leurs préférences (Hédoin, 2008). D'évidence, les préférences des femmes battues entre le moment où elles décident de partir du domicile suite à un acte de violence et le moment où elles décident de revenir ne sont plus les mêmes. Cette inconstance des préférences des agents¹²⁰ dans le temps commande de nuancer notre compréhension de la notion de rationalité. Celle-ci ne procède plus simplement par la maximisation de notre satisfaction compte tenu des contraintes. Elle doit désormais intégrer diverses autres dimensions telles que les émotions, la culture, le contexte, parce qu'il ne s'agit plus de viser un résultat optimal toutes choses restant égales par ailleurs. Car, évidemment, toutes choses ne sont jamais restées égales. Aussi, Hédoin (2008) mentionne-t-il que les développements de l'économie comportementale, dont la notion d'incohérence temporelle n'est qu'une dimension, ont considérablement affaibli l'hypothèse standard en économie de la rationalité de l'individu, pour au contraire favoriser l'émergence d'une conception de l'individu aux personnalités multiples et incohérentes.

Kidland et Prescott font valoir la notion d'incohérence temporelle en politique monétaire (Hairlaut et Langot, 2005). Ils montrent en parlant de l'épargne, par exemple, que si l'Etat veut augmenter le niveau d'épargne au sein d'une économie, la décision d'un faible taux d'impôt sur le capital est nécessaire. Les individus et les entreprises se sentiront séduits parce que le risque d'expropriation de leurs avoirs financiers est faible, et épargneront. Mais, si la fixation du taux d'impôt relève du pouvoir discrétionnaire de l'Etat, les agents peuvent se persuader que, en en usant, il pourrait à terme relever le taux d'impôt après que le

¹²⁰ Un agent (économique) réfère à toute entité capable d'une décision pour influencer le niveau de son propre bien-être. Il peut s'agir d'un individu ou d'un ménage, d'une entreprise, d'un Etat ou toute autre organisme infra national ou supra-national.

niveau d'épargne a augmenté. Cette conviction des agents privés¹²¹ est susceptible d'affaiblir leur propension à épargner si bien que le niveau global de l'épargne restera faible au sein de l'économie. Finalement, agents privés et gouvernement sont piégés dans une situation défavorable avec un niveau de capital trop faible. Seule une règle de taux d'impôt faible engageant véritablement le gouvernement peut faire sortir l'économie de cet équilibre bas qu'une politique laissée à sa discrétion peut faire survenir.

Grâce au niveau de crédibilité qu'elle implique, la politique de règle permet aux décideurs de ne pas revoir leurs plans et amènent le gouvernement tout comme les agents à des résultats optimaux. Dans une perspective générale, pour faire face à l'incohérence temporelle, il importe de permettre aux décideurs de se lier à l'état de leurs préférences à la période initiale, en leur faisant prendre conscience que leurs nouvelles préférences à la période future les amèneront à prendre des décisions qu'ils regretteront et/ou objectivement mauvaises pour eux (Hédoin, 2008). Car, en effet, l'enjeu de l'incohérence temporelle est qu'elle génère de la méfiance absolue des destinataires des annonces puisque ceux-ci savent que celui qui les émet n'a aucune raison de s'y tenir dans le futur. Pourtant, la confiance a une grande importance pour les gouvernements, car elle habilite à mettre en place leurs décisions sans avoir à recourir à la contrainte (Fortier, 2006). Des institutions indépendantes jouent à cet effet un rôle prépondérant pour le raffermissement de la crédibilité. Les résultats obtenus des banques centrales indépendantes sont à cet effet éloquentes, et leur implication en termes de bas niveaux des taux d'inflation en traduit au mieux les dividendes dans le monde (Imberti, 2016).

D'après Taylor (1985), l'incohérence temporelle n'est pas un concept familier à beaucoup de gens même si le problème lui-même est très

¹²¹ Par besoin de simplification, l'analyse économique fait ici référence aux ménages et aux entreprises par opposition aux agents publics c'est-à-dire l'Etat et ses diverses subdivisions

commun. Il s'agit d'un problème susceptible d'affecter n'importe quel individu ou institution qui essaie d'influencer le comportement d'autres. Dans cet élan et sur le plan de la gestion des politiques publiques, on en est à se demander si l'adoption de l'ombudsman ou l'amélioration du fonctionnement des cours constitutionnelles peut réduire la fréquence de l'incohérence temporelle des dirigeants puissants et/ou impulsifs, et garantir une société où la crédibilité des institutions implique l'amélioration des résultats des politiques de sécurité internes aux pays ou à une sous-région. D'origine scandinave, l'ombudsman qui, par définition, est une institution soumise au devoir d'impartialité et d'indépendance par rapport à l'administration contrôlée est crucial dans la promotion des gouvernement intègre et responsable vis-à-vis des aspirations des population (Foster, 2016). Similairement, la cour constitutionnelle, et le contrôle qu'elle peut exercer sur les dirigeants, s'offre en garantie de la cohérence de leur choix inter-temporels et du respect de leurs promesses. Le constitutionnalisme peut alors être lu comme le versant juridique du débat économique « règles contre discrétion » (Ferry, 2021).

III. Méthodologie

D'approche qualitative, ce papier procède par l'analyse d'articles de presse et des données de terrain. La presse internationale et congolaise a été ainsi exploitée. Quelques 39 entretiens semi-directifs ont été réalisés, auprès d'un échantillon non aléatoire dont les individus ont été sélectionnés à Goma, Beni et Kitshanga dans la province du Nord Kivu, et à Bunia dans la province de l'Ituri. Chaque entretien pouvait durer 45 à 60 minutes.

30% des interviewés sont des femmes et aucun interviewés ne s'est reconnu de nationalité étrangère. Les entretiens ont été réalisés sur la base d'un guide d'entretien à neuf thèmes qui sont : mobiles de la réapparition du M23 ; filiation entre CNDP, RCD et M23 ; conséquences de la nouvelle guerre du M23 ; soutien du Rwanda au M23 ; statut de groupe « terroriste » accolé au M23 ; appel du Président

Tshisekedi à la mobilisation populaire et à la constitution des groupes de vigilance ; confiance en l'autorité centrale congolaise ; Banyarwanda au Kivu et le M23 ; recommandations. Les données de terrain ont été collectées au cours de la période allant du 10 au 27 décembre 2022. Les données collectées, généralement sous forme de sons, ont fait l'objet de transcription et d'anonymisation avant traitement. Dans le contexte de cet article, tout le corpus constitué n'a pu être exploité, seule la partie susceptible de permettre l'opérationnalisation du concept d'incohérence temporelle intéresse cette étude.

L'analyse du contenu a servi pour le traitement des données. Shava et al. (2021) note que l'analyse du contenu qualitative est une méthode de recherche pour l'interprétation subjective du contenu des données à travers un processus de classification systématique de codification et d'identification des thèmes ou des modèles. Elle permet de comprendre la réalité sociale de manière subjective et scientifique à la fois. Cavanagh (1997) note que l'analyse du contenu est plus qu'une technique naïve qui résulte dans une description simpliste des données ; elle permet de tester les questions théoriques afin d'améliorer la compréhension des données. L'avantage de cette méthode est de permettre d'avoir des informations directes des personnes, « détenteurs d'enjeux » sans imposer des catégories préconçues. Cette méthode conduit à une étude descriptive et interprétative se limitant à comprendre les messages donnés sans allusion à leurs auteurs ou à l'audience. Pour Shava et al. (2021), l'objectif de l'analyse du contenu qualitative est de transformer une grande quantité de textes en résumé concis et hautement organisé des résultats-clés.

IV. Résultats

L'analyse des données collectées révèle des occurrences de l'incohérence temporelle dans le chef de la CAE et dans le chef de l'Etat congolais, d'une part ; elle met en relation l'incohérence temporelle et le vivre-ensemble tant en RDC que dans l'espace CAE, d'autre part.

a. Incohérence temporelle relevant de la CAE

Un projet d'intégration exige des protagonistes un engagement pour une même utopie, celle d'un bien-être partagé. Loin d'être une manne, ce bien-être exige de chacun aussi bien des renoncements que des engagements courageux. C'est le sens de la signature de l'acte d'adhésion de chaque pays. De ce point de vue, l'analyse du comportement de la CAE vis-à-vis de la remise en selle du M23 par le Rwanda révèle de l'incohérence temporelle notamment, par le silence insidieusement adopté, d'une part, et, par l'interposition inopinée de la FRCAE, d'autre part.

i. L'incohérence temporelle par un silence insidieux

La résurgence du M23 est intervenue après que le Rwanda et d'autres pays membres de la CAE ont accueilli la RDC comme membre effectif de bloc sous-régional. Dans la mesure où il est établi que le M23 bénéficie du soutien du Rwanda¹²², il devient troublant qu'aucune condamnation n'ait été expressément prononcée par la CAE à l'endroit de ce pays. Ce silence, loin s'en faut, peut être interprété comme du soutien tacite à l'acte d'agression et/ou de rébellion (c'est selon) que subit la RDC.¹²³ Le scénario ressemble à peu près à ceci : le Rwanda lâche et soutient le M23, et la CAE s'en cache le visage et bâillonne sa bouche, et, in fine, la RDC, médusée, se trouve terrassée. Le silence de la CAE est d'autant plus déconcertant que celle-ci n'a même pas évoqué l'esprit de son texte fondateur. Celui-ci consacre, faut-il le rappeler, le règlement pacifique des conflits entre pays membres.¹²⁴ La RDC est de toute évidence victime d'une incohérence temporelle relevant du chef de la CAE, tout au moins par le silence qu'elle affiche face à la complicité entre le M23 et le Rwanda. Cette incohérence temporelle serait restée simplement allusive, mais l'indolence généralisée des

¹²² Ce soutien est renseigné par plusieurs experts, notamment ceux des Nations-Unies.

¹²³ L'adage populaire ne dit-il pas : « qui ne dit mot, consent »

¹²⁴ Lire article 124 Traité pour l'Etablissement de la Communauté d'Afrique de l'Est tel que modifié en date du 12 décembre 2006 et 20 août 2007.

forces de la CAE face à la progression du M23 en atteste l'effectivité. C'est dans cette perspective que les propos du président actuel de la CAE, le président Ndayishimiye du Burundi, font raisonnablement sens : « *Je voudrais vous conseiller vous-mêmes les Congolais, de chercher de solutions d'ensemble pour votre Nation et ne restez derrière personne, parce que si vous le laissez, c'est lui-même qui vous sera une épine dans l'avenir.* »¹²⁵

Cette franchise de Ndayishimiye, toute aussi troublante qu'interpellante pour les congolais, amène à croire que quelque'important que soit l'engagement de la CAE, la RDC a tort d'attendre de cette organisation la solution à son tourment.¹²⁶ Autrement dit, la solution attendue de l'implication de cette organisation dans la crise sécuritaire en RDC ne devrait pas obnubiler cette dernière ; le retour de la sécurité en RDC dépend plutôt de sa capacité à se remettre en cause, à se réconcilier avec elle-même, avec son histoire et, surtout à se mettre aux diapasons des exigences de notre temps.

¹²⁵ Cet encouragement du président Ndayishimiye découle de l'anecdote qu'il avait présentée aux membres des groupes armés congolais à la 3ème rencontre entre le facilitateur Uhuru Kenyatta et les responsables des groupes armés à Nairobi le 28 novembre : « *Imaginez deux enfants qui échouent à se partager une orange. Quand ils échouent, ils appellent quelqu'un d'autre. Mais lui aussi {celui qu'on va appeler} voudrait en prendre une partie. Vous lui demandez de vous partager cette orange. Et vous ne voulez pas qu'il en mange. Ce qu'il va faire, en cherchant à partager, il va presser jusqu'à ce que le jus tombe sur terre et vous allez avoir une orange sans jus* » (Djanya, 2022).

¹²⁶ On peut tout de même se demander à ce niveau pourquoi, avec une telle conviction, le Président en fonction de la CAE, ensemble avec ses pairs, avait pu accepter la constitution et le déploiement de la FRCAE, avec une mission d'imposition de la paix. Cette contradiction apparente laisse penser qu'il y a là un espace à explorer pour comprendre les vraies motivations de cette initiative. En plus, le contingent Burundais de cette Force a été des tout premiers à être déployé !

ii. *L'incohérence temporelle par la mollesse de la FRCAE*

Alors qu'elle a été annoncée offensive pour neutraliser tous les groupes armés à l'Est de la RDC¹²⁷, la FRCAE s'est manifestement résigné à observer la progression du M23. En effet, la FRCAE préfère se comporter en force d'interposition, conduisant à la mise en place des zones tampons. Cette interposition, qui pouvait être perçue comme un geste isolé lorsqu'elle relevait de l'occupation par l'armée kenyane de la localité de Kibumba et de la base militaire de Rumangabo, est devenue complexe et inquiétante lorsqu'elle engage dans la même province du Nord-Kivu l'armée Ougandaise, Burundaise, Kenyane et même celle du Soudan du Sud comme le renseigne le procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major des pays sus-évoqués élargie au chef d'état-major des FARDC, tenue le 9 février 2023 à Nairobi. Ce changement de la méthode traduit ni plus ni moins une modification des préférences dans le chef de la FRCAE ; celle-ci préfère s'interposer entre les FARDC et le M23, plutôt que d'affronter ce dernier comme arrêté initialement. Cette nouvelle posture de la FRCAE exaspère les Congolais comme l'exprime un informateur rencontré à Bunia : « *il faudrait que l'armée de l'EAC soit une force dissuasive* »¹²⁸. Alors que la population s'était montrée enthousiaste à l'arrivée de cette force en RDC, elle en est devenue très méfiante du fait qu'elle ne veut réaliser ce qu'elle avait elle-même annoncé : imposer la paix aux groupes armés téméraires. D'après Ferrey (2012), l'enjeu de l'incohérence temporelle est qu'elle génère une méfiance absolue des destinataires des annonces puisque ceux-ci savent que celui qui les émet n'a aucune raison de s'y tenir dans le futur.

Autant la mollesse de la FRCAE sous-tend de la méfiance populaire à son égard, autant elle en implique envers le gouvernement, celle-là constituant un instrument de politique sécuritaire de ce dernier. En effet,

¹²⁷<https://www.standardmedia.co.ke/article/2001461248/ruto-roots-for-stronger-kenya-drc-bilateral-ties>, consulté le 28 février 2023

¹²⁸ Entretien avec un membre de l'Union Nationale de la Presse Congolaise, Bunia

en adhérant à la CAE, le gouvernement espérait obtenir le soutien des pays membres de cette organisation pour rétablir la paix à l'Est du pays et y établir des conditions acceptables de développement économique. Perçue comme telle, la mollesse de la FRCAE face au M23 est en déphasage avec ce que le gouvernement avait initialement annoncé à la population. Tout se passe comme si, le gouvernement de la RDC a révisé sa politique annoncée initialement au sujet du retour de la paix à l'Est, prenant ainsi de court la population. Cette révision inattendue du comportement de cette force traduit de l'incohérence temporelle dont fait montre le décideur congolais aux yeux de la population ; elle est ainsi à la base de la méfiance envers le gouvernement. Un informateur rencontré à Bunia dit ne pas avoir confiance dans le gouvernement étant donné que celui-ci « *n'a pas de volonté politique d'en finir avec la guerre mais aussi à cause de la faiblesse de nos institutions* »¹²⁹. Le manque de volonté est d'autant plus remarquable que l'opinion ne trouve pas crédible la mesure de mise en place de cette force régionale et préfère en ignorer même l'existence : « *si nous avons une force extérieure en appui, cela nous aiderait à résoudre ce conflit (...). Puisque ça fait des années que nous vivons dans la guerre et notre système de défense ne fait rien pour mettre fin à ce que vit la population (...), je n'ai plus confiance en notre système de défense ; en fait, c'est plutôt lui qui devrait faire en sorte que nous lui fassions confiance* ». ¹³⁰

Green (2002), Ferrey (2012) et Imberti (2016) sont unanimes que l'incohérence temporelle implique l'effritement de la crédibilité des décideurs ou des politiques qu'ils annoncent. Et, toute absence de crédibilité peut entraîner des conséquences désastreuses pour la société. C'est dans cette perspective qu'il convient de comprendre l'interpellation du président Tshisekedi au Commandant de cette force, le 04 février 2023¹³¹, d'une part, et les émeutes qui s'en sont suivies le

¹²⁹ Entretien avec un ancien vice-gouverneur de la province d'Ituri, Bunia

¹³⁰ Entretien avec un fonctionnaire de l'Etat, Goma ; c'est nous qui renforçons

¹³¹ A la rencontre du 04 février dernier, le Président congolais a rappelé le commandant Kenyan de la FRCAE que la force régionale n'avait pas été décidée pour aider le M23, et que ce serait dommage que la population s'en prenait contre elle.

06 et le 07 février 2023 à Goma, d'autre part. Dans un cas, le président est exaspéré par la mollesse inattendue de la FRCAE, et dans un second cas, la population est indignée par une politique de défense réputée inefficace face à l'épreuve des faits.¹³²

b. Incohérence temporelle relevant de l'Etat congolais

Au niveau de l'Etat congolais, la méconnaissance sournoise de l'accord sur la vente d'or du Kivu à Detter Ltd et la sublimation des groupes armés sont autant d'occurrences de l'incohérence temporelle qu'il importe de mentionner.

i. La méconnaissance sournoise de l'or dédié à Detter Ltd

Dans la perspective de décrier ses relations avec ses voisins de l'Est, le président Tshisekedi s'était obligé de rencontrer ces derniers ; et, selon le cas, il leur avait offert des contrats de partenariat dans des domaines précis. Le Rwanda dont la compagnie nationale d'aviation exploitait gaillardement le marché du transport aérien congolais par les aéroports de Goma, Kinshasa et Lubumbashi, a par la suite, obtenu, par le truchement de la société Ditter Ltd, l'exclusivité d'achat et du raffinage de l'or produit par, la Société aurifère du Kivu et du Maniema (Sakima SA). Signé à Goma, en fin juin 2021, ce partenariat prétendait participer, à juste titre, au contrôle du secteur d'or, devenu source des financements des groupes armés dans la région du Kivu (Jeune Afrique, 2021 ; Morisho et al.,2022).

Cependant, le gouvernement congolais a, près d'une année plus tard, mis en place, à Bukavu, une autre raffinerie d'or au niveau national. Ce qui laisse penser que le contrat d'achat d'or du Kivu concédé à la société

¹³² Ainsi, comme en juillet 2022 contre les forces de la MONUSCO¹³², des émeutes contre une force internationale font suite à une déclaration d'une autorité publique au sommet de l'Etat. Les émeutes contre la MONUSCO en juillet 2022, sont parties de l'adresse du Président du Sénat congolais, à la jeunesse de Goma. A cette occasion, comme pour exprimer l'exaspération du gouvernement, Monsieur Lukwebo dénonçait l'inefficacité de la force de la MONUSCO face à la pression du M-23. En ce temps, le M23 venait de conquérir le poste frontalier de Bunagana et ses environs.

¹¹¹ Face aux guerres interminables à l'Est de la République Démocratique du Congo, penser l'autonomie de la défense congolaise

rwandaise était faussement exclusif. L'installation d'une raffinerie congolaise à Bukavu implique que l'or à produire au Kivu et ses environs ne sera plus vendu de manière exclusive à l'entreprise rwandaise mais qu'il devra être partagé, on ne sait trop dans quelle proportion, entre la raffinerie rwandaise et la raffinerie congolaise. Au sujet de cette dernière, Longa Longa (2022) écrit : « *Cette usine pourrait changer la donne dans le secteur de l'or à Bukavu. Avec ses installations, le précieux métal devrait être transformé sur place, une révolution car le gros de la production est traité au Rwanda* ». Il va sans dire que ce changement de préférences du gouvernement congolais est contrariant pour la compagnie rwandaise et susceptible de justifier la méfiance de Kigali envers Kinshasa. Dans cette acception, la résurgence du M23 peut alors être perçue comme la traduction du ressentiment du Rwanda comme semble l'insinuer un des informateurs rencontrés à Goma. Celui-ci mentionne que « *ces gens [du M23] sont en train de créer d'une manière ou d'une autre des opportunités aux étrangers de déstabiliser le pays et d'exploiter les ressources [naturelles] qui se trouvent dans sa partie orientale, principalement dans le Nord-Kivu, où certains pays de la région des Grands Lacs voudraient créer des espaces de contrôle de ces ressources, indirectement à travers eux.* » Cette évocation converge, on s'en doute, avec ce que Collier (2008) écrit au sujet des conflits dans les pays pauvres. Cet auteur soutient que l'une des raisons de la persistance des conflits violents dans ces pays, loin d'être exclusivement politiques, est la présence des ressources naturelles dont la valeur attise les appétits tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ces pays.

ii. *Le M23 ou le motif de sublimation des groupes armés en RDC*

Le Baromètre sécuritaire du Kivu (2021) renseigne, dans son rapport, un nombre de 121 groupes armés répartis entre les provinces d'Ituri, du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika. Même si la FRCAE a été décidée pour traquer tous les groupes armés, il demeure qu'au stade actuel, la réapparition du M23 retient son entière attention au Nord-Kivu. Cependant, dans la mesure où elle n'a pu s'engager au front, il

s'observe deux phénomènes insolites. D'une part, la pression contre les autres groupes armés baisse du fait du dégarnissage des fronts en Ituri et à Beni ; d'autre part, certains groupes armés, se conformant à l'appel à la mobilisation populaire du président s'érigent en groupe de vigilance et s'esquivent ainsi de la pression annoncée de la FRCAE.

1. Dégarnissage des fronts existants ou l'irrationnel pour l'enfer

Au sujet du dégarnissage des fronts existants, les informateurs rencontrés à Beni et Bunia estiment qu'il est la cause de la recrudescence des atrocités perpétrées par les milices et autres groupes armés naguère suffisamment traqués dans le cadre de l'état de siège. Un informateur rencontré à Bunia indique que « *cette insécurité qui sévit au Nord-Kivu se fait sentir même ici [à Bunia] car plusieurs positions militaires ont été dégarnies en faveur du Nord-Kivu, et depuis le départ de militaires qui opéraient ici, on a l'impression que Codeco est redevenu très fort plus qu'avant* ». ¹³³ Cette même réalité est confirmée par un chercheur de l'Institut Supérieur Pédagogique de Bunia qui précise que « *sur le plan sécuritaire, depuis la résurgence de ce M23, la milice Codeco avec toutes ses factions sont revenues en puissance parce que là où il y avait des militaires, toutes ces positions sont occupées par ces hors la loi* ».

La même réalité s'observe au nord du Nord-Kivu, dans le territoire de Beni, où sévissent les terroristes ADF/MTN. C'est ce qui se dégage de la déclaration suivante d'un résident de la ville de Beni, directeur d'une radio communautaire locale : « *La sécurité de Beni est volatile, car à cause du M23, l'on a dégarni les positions contre les ADF pour combattre les M23.* »

Dans la même veine, le gouverneur de l'Ituri confirme que « *certaines unités formées pour être déployées dans la province, ont été envoyées au Nord-Kivu, pour combattre le M23 considéré pour l'instant comme*

¹³³ Entretien avec un journaliste, habitant de Bunia

l'effort principal à fournir ». ¹³⁴ Par ailleurs les experts des Nations-Unies remarquent, dans le dernier rapport sur la RDC, que le départ en juin 2022 du 3308^e régiment de l'armée dans le territoire de Rutshuru, au Nord-Kivu, a particulièrement favorisé l'expansion de la milice Codeco/URDPC. ¹³⁵ Ce qui ressort de ces témoignages, est d'autant embarrassant que la population, à Beni et dans la province de l'Ituri, soumis au régime d'état de siège, est abandonnée pendant que ses bourreaux n'ont jamais été domptés.

Dès lors, la situation sécuritaire à l'Est de la RDC inspire à se demander comment est organisée l'armée congolaise, quel est exactement son effectif, et mieux, quelles sont les compétences dont elle regorge. Bien qu'il soit courant et réglementaire en situation de guerre que de bataillons de militaires soient relevés après une certaine période au front, il est inapproprié qu'ils ne soient pas remplacés par d'autres tant que la menace à la sécurité nationale persiste.

La gouvernance militaire en RDC est en effet cruciale. A cet égard, le Chef de l'Etat évoque, au sujet des opérations militaires initiées dans le cadre de l'Etat de siège en Ituri et au Nord-Kivu, des cas de mauvaise gestion de fonds alloués et d'indisciplines des militaires parmi les mobiles de la persistance de l'insécurité ¹³⁶. Ce constat est confirmé par un haut fonctionnaire de l'Etat rencontré à Goma : *« Il y avait des effectifs fictifs. On a vu en Ituri où il y avait plus de 25000 hommes et sur terrain on a retrouvé 9 000. Au Nord-Kivu on croyait avoir 21000 hommes mais on a retrouvé 9 000 hommes. Les naïfs croiront que ce sont les gens arrêtés dans la ville de Beni parce qu'impliqués dans la*

¹³⁴ Lire l'article de Patient Ligodi sur <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230112-rdc-recrudescence-des-attaques-en-ituri-alors-que-les-fardc-sont-sur-le-front-du-m23> consulté le 14.02.2023 à 5.00

¹³⁵ idem

¹³⁶ « Il y a beaucoup de magouilles qui minent nos forces de sécurité. Il y a la mafia, cette loi de l'omerta, cette loi du silence, c'est à ça qu'il faut s'attaquer » avait mentionné le Président de la République. cf. <https://www.jeuneafrique.com/1191024/politique/rdc-felix-tshisekedi-denonce-la-mafia-dans-larmee-et-les-institutions/>

paie des militaires, qui étaient les auteurs de ces magouilles ; mais ils se trompent. Les auteurs doivent être au niveau central [à Kinshasa] puisque même dans d'autres services, on constate que, pour le compte du Nord-Kivu, on paye des fonctionnaires fantômes au détriment de ceux qui prestent effectivement. »¹³⁷

Dans ce contexte, le défaut de planification prête le flanc à des opérations militaires plutôt opportunistes, inefficaces et davantage révoltantes (Lubula, 2022 ; Morisho, 2022).

2. Groupe de vigilance : mécanisme de blanchiment des renégats existants et terreau favorable à une nouvelle génération de renégats

En réaction à la progression du M23, le chef de l'Etat a fait appel à la création des groupes de vigilance par les jeunes, particulièrement.¹³⁸ Sans qu'aucun texte de loi en consacre la définition, le contenu ou même le mécanisme de fonctionnement à ce jour, le groupe de vigilance peut être compris, d'après Serge Tshibangu¹³⁹, comme un groupe de civils pour veiller à ce que l'ennemi n'infiltrer pas les villages, les communautés » (Radio Okapi, 2022). Ce rôle dévolu aux services de renseignements et d'investigation devient sinon sous-traité du moins libéralisé au profit des civils parfois sans formation requise. International Crisis Group utilise le terme de « comités de vigilance » pour faire référence à des groupes d'auto-défense civils, à des forces de défense communautaires et à des milices civiles, constitués pour protéger leurs communautés d'acteurs étatiques ou non étatiques ou pour combattre les insurgés (ICG, 2017).

D'évidence, cette approche n'est pas une innovation congolaise. D'après ICG (2017), des comités de vigilance se sont formés et continuent d'exister dans des Etats africains fragiles où les

¹³⁷ Interview avec un fonctionnaire de l'Etat vivant à Goma

¹³⁸ A ce jour, il n'existe pas encore de texte de loi sous-tendant la mise en application de cette stratégie de sécurisation du pays

¹³⁹ Il s'agit du mandataire spécial du président délégué à la CAE.

gouvernements sont incapables ou peu désireux de protéger les civils contre des menaces sécuritaires allant de l'insurrection à grande échelle à la violence politique ou ethnique, en passant par le banditisme à petite échelle. Même si le recours aux groupes de vigilance est parfois considéré comme une nécessité, il est souvent dangereux, en particulier dans les Etats politiquement instables et divisés (ICG, 2017). Ces groupes peuvent être décisifs pour les actions initiées en vue de repousser les attaques notamment en fournissant aux forces armées régulières du renseignement local, renforçant ainsi l'efficacité des campagnes contre-agression. Mais, ils risquent également de discréditer l'autorité centrale, d'étendre les conflits en prenant pour cible des rivaux ethniques ou politiques ou de menacer la stabilité à plus long terme en restant une force armée autonome, même après la résolution du conflit initial.¹⁴⁰

Dans le contexte spécifique du Nord-Kivu, les jeunes membres des groupes armés, déjà traqués dans le cadre de l'état de siège et cible potentiel de la FRCAE, peuvent, sans effectivement s'affranchir de leur identité première, notamment à travers le processus PDDRCS¹⁴¹, se convertir en groupe de vigilance pour distendre ex ante l'étau qui se resserre sur eux. C'est ce qu'on constate à Kitshanga lorsque les combattants de l'APCLS¹⁴² y débarquent de nulle part sous prétexte

¹⁴⁰ En RDC même, il est bon de rappeler que pendant que l'AFDL menaçait la ville de Goma en 1996, le pouvoir d'alors avait appelé les jeunes à défendre leur ville et plusieurs jeunes avaient été dotés d'armes à cet effet. Plus tard, sous la rébellion du RCD, le président Laurent-Désiré avait invité les congolais à la mobilisation générale et de combattre l'ennemi avec tout genre d'armes. Par ailleurs, après cette rébellion, le gouverneur du Nord Kivu d'alors, avait en vue d'optimiser la sécurité intérieure dans sa province initié les forces d'autodéfense qui, d'après Stearns (2013), sont des ancêtres des groupes armés comme la PARECO et les Nyatura, aujourd'hui encore actifs dans le Rutshuru, le Masisi, et dans une moindre mesure dans le Kalehe et le Nyiragogo.

¹⁴¹ PDDRCS est l'acronyme de Programme de Démobilisation, Désarmement, et Réinsertion Communautaire et Sociale

¹⁴² L'Alliance des Patriotes pour un Congo Libre et Souverain (APCLS) est un groupe armé pro Hunde et Nyanga. Il est très présent dans le Masisi et l'Est de Walikale

qu'ils viennent répondre à l'appel du chef de l'Etat. « *Ils disent qu'ils sont des wazalendu* »¹⁴³, précise notre informateur.

Dans ce cas, ces jeunes renégats peuvent se joindre à d'autres jeunes restés dans la communauté avec lesquels ils devront désormais travailler. Même si ces jeunes font l'objet d'un encadrement relativement efficace, le risque que la première catégorie manipule la seconde et l'incline plus tard à la cause des groupes armés dont elle relève n'est pas nul. A plus ou moins long terme, la problématique de l'insécurité n'aura point trouvé de solution idoine, elle s'empirera plutôt. De ce point de vue, l'appel du chef de l'Etat s'offre, à court terme, en une voie de blanchiment de l'ignominieuse expérience des renégats, qui naguère ont longtemps endeuillé leurs propres communautés, et, à moyen ou long terme, en germer des jeunes miliciens ethnico-politiciennes. Aussi, un journaliste rencontré à Bunia déclare-t-il que « *tous ces jeunes qui répondent à l'appel du chef de l'Etat ne le font pas par patriotisme ; il y a ceux-là qui vont apprendre comment manier les armes et revenir créer leurs propres groupes armés et mettre à genoux la province.* » Dans la même province, un leader religieux, redoute que « *ces groupes de vigilance deviennent des nouvelles milices* »¹⁴⁴ Dans un contexte où l'Etat est désespérément fragile, une pareille crainte est compréhensible notamment parce que ces groupes de vigilance peuvent être manipulés par des oligarques ethnico-politiques locaux à l'instar des *imbonerakuré* au Burundi et des *interahamwé* du Rwanda.

De toute évidence, les résultats anticipés de cet appel à la constitution des groupes de vigilance présentent un risque réel aux actions de pacification attendues de la FRCAE. Avant qu'elle ne soit effectivement opérationnelle, cette force régionale se trouve déjà piégée par l'esprit de l'appel du président Tshisekedi, elle est donc sujette ex

¹⁴³ Entretien avec un commerçant de Kitshanga, déplacé à Bulengo, Goma. « Wazalendu » un concept swahili qui signifie « patriote », en français.

¹⁴⁴ Entretien avec une autorité religieuse d'Irumu, province de l'Ituri.

ante à de l'incohérence temporelle. Celle-ci est d'autant plus amplifiée que le gouvernement congolais semble s'engager à convertir les groupes armés locaux en forces réservistes des FARDC en réaction à l'embarrassante passivité de la FRCAE face au M23. Tout est comme si la FRCAE protège le M23 par révérence à son parrain et le gouvernement protège les autres groupes armés visés par le processus de Nairobi. Cette attitude réactionnaire du gouvernement congolais est sans nulle doute la forme la plus curieuse du blanchiment du passé de ces groupes armés, d'une part (BSK, 2021, Morisho et al., 2022) ; elle dépouille tout autant la FRCAE de sa raison existentielle, d'autre part.

c. L'incohérence temporelle et la quête évasive du vivre-ensemble

L'ouverture de la RDC à la CAE vise aussi à magnifier les cultures des peuples des pays des grands lacs et de l'est du continent africain. Par cette initiative, le vivre-ensemble cesse d'être un rêve à toujours caresser, et s'envisage désormais comme une réalité à consolider chaque jour davantage. C'est à ce titre que les splendeurs et les opportunités que recèle la mosaïque ethnico-culturelle de cette sous-région peuvent se dévoiler aux fins de construire une solide économie du bonheur partagé¹⁴⁵. Quelque séduisant que soit un tel projet, il ne peut être réalisé lorsque les décideurs sont systématiquement sujets à l'incohérence temporelle. Dans ce cas, toutes les politiques qu'ils émettent aux fins du rapprochement des Etats et des peuples, sont aux yeux de ces derniers, non crédibles. Des politiques publiques non crédibles suggèrent la non proactivité des populations pour lesquelles elles ont été annoncées. Et, c'est sur cette base que des discours de haine sont, en dépit des appels à la tolérance¹⁴⁶, réapparus en conséquence

¹⁴⁵ Cette expression est due à Kā Mana (2014).

¹⁴⁶ Depuis la réapparition du M23, les autorités publiques et des ONG appellent la population à ne pas se verser dans le discours de haine, mais il n'en reste pas moins que cette guerre du M23 implique des rancœurs de populations issues d'autres ethnies à l'encontre des tutsis.

des torts¹⁴⁷ subis du fait de la résurgence du M23. C'est ce que confirme une commerçante, rencontrée à Goma lorsqu'elle renseigne qu'« avec cette résurgence [du M23], il y a autant de discours de haine qui circulent dans la société parce que par exemple, la population estime que, comme le M23 est soutenu par le Rwanda, tous les locuteurs du kinyarwanda sont complices (...). Il y a des gens qui ne sont pas Rwandais et qui ont été assimilés aux rebelles juste parce qu'ils ont un faciès rwandais¹⁴⁸. C'est difficile pour eux de vivre »¹⁴⁹

Dans cette même perspective, les relations entre peuples ou entre individus de différents pays se révèlent fragiles, et la perception du Rwandais par le Congolais, devient négative. Un jeune électricien déplacé de Rutshuru, devenu, par la force des choses, sans emploi déclare à ce sujet : « la guerre a conduit à des divisions. Quand on sait que le Rwanda soutient ceux qui font du mal à la RDC, comment devons-nous voir les Rwandais ? imaginez-vous ! »¹⁵⁰

Ces deux témoignages suggèrent que, d'une part, les mobiles de la résurgence du M23 sont sinon ignorés, du moins incompris par la population, et, d'autre part, celle-ci trouve que le responsable de son malheur actuel est, non le gouvernement congolais, moins encore le M23 lui-même, mais le parrain de ce dernier¹⁵¹. Cette culpabilisation du parrain du M23 donne lieu à deux types de risque. En conséquence de la passivité inattendue de la FRCAE, elle est susceptible de se

¹⁴⁷ Parmi ces torts, on peut citer, la précarité de la vie des populations déplacées, les morts, la perte des récoltes, le recrutement forcé des jeunes, la suspension de la scolarisation des enfants, etc.

¹⁴⁸ En parlant du faciès rwandais, il est facile de penser plutôt au peuple tutsi dont la morphologie est différente de celle de hutus, qui sont bantou comme la majorité des peuples de la RDC.

¹⁴⁹ Entretien avec une commerçante de Goma, province du Nord-Kivu

¹⁵⁰ Entretien avec un électricien de Rutshuru en déplacement pour fait de guerre à Goma, Nord-Kivu

¹⁵¹ Il faut pourtant reconnaître qu'avant la résurgence du M23, cette population n'était que faiblement sécurisée, et sous l'instigation de l'élite politique et économique locale, dénonçait constamment l'inefficacité du régime d'état de siège dont elle réclamait déjà la fin (Morisho, 2022).

généraliser à d'autres membres du M23 au point de les rendre tous responsables du mal-être à l'Est de la RDC. Par ailleurs, le risque d'assister aux dérives meurtrières qu'impliquent les identités (Malouf, 1994), sans avoir jamais été nul évidemment, augmente résolument dans l'espace CAE. La FIDH (2023) souligne à ce sujet que la situation humanitaire est critique, et la montée des discours de haine ajoutent de l'huile sur un brasier déjà ardent, qui pourrait enflammer les autres pays de la région. La RDC subit un supplice qui, s'il perdure, est susceptible de compromettre davantage son intégration sociale¹⁵² et, par ricochet, rendre incertain, le vivre-ensemble dans l'espace CAE.¹⁵³

V. Recommandations

L'urgence de relever le niveau de crédibilité des décideurs commande de ces derniers de faire constamment montre de maîtrise de soi, notamment en surveillant leurs comportements et attitudes ou leurs déclarations face à d'éventuels incitants qui s'offrent généreusement à eux¹⁵⁴. Rachlin (2000 cité par Green, 2002) propose, en vue de la maîtrise de soi, la stratégie de "réduction de la variabilité". L'idée est que l'individu fait un choix en s'engageant intérieurement à le respecter de manière cohérente pendant une période de temps. Avec cette

¹⁵² Il faut reconnaître que beaucoup d'initiatives étaient déjà mises en œuvre par divers acteurs dans la région pour la cohabitation pacifique des peuples. C'est notamment le cas des projets NJIA YA MAKUBALIANO et VIJANA WENYI NGUVU KWA AMANI qui avaient été mis en œuvre par des consortiums dont Pole Institute faisait partie et dont les résultats étaient très intéressants, du moins en termes de rapprochement des peuples vivants dans la zone dite prioritaire autour de Kitshanga.

¹⁵³ A ce sujet, Kibel'bel Oka (2020) montre comment l'incompréhension entre les présidents Kagame du Rwanda et Kikwete de la Tanzanie due au fait que ce dernier avait recommandé qu'au même titre que la RDC devrait discuter avec le M23, l'ouganda devrait le faire avec l'ADF et le Rwanda avec les FDLR, a provoqué un désordre socio-migratoire qui a affecté les provinces du Nord Kivu et de l'Ituri, en RDC, depuis 2013. Toute la polémique actuelle sur la présence des « Banyabwisha », qui sont en fait des hutus principalement refoulés de la Tanzanie, en Ituri en serait la conséquence.

¹⁵⁴ Parmi ces incitants, on peut citer la foule, le micro ou la camera des journalistes, une audience inattendue, etc. Il s'agit de ne pas s'adonner aux comportements impulsifs que ces incitants peuvent naturellement provoquer, notamment dans le chef du décideur.

approche, les avantages de faire des annonces ou de promesses ou d'apposer sa signature sur un projet d'accord quelconque ne peut être limité juste à l'instant de la commission du geste, mais prolongé dans le temps et donc plus facilement comparable aux éventuels inconvénients futurs. Il reste que la maîtrise de soi opère comme une ressource interne qui se déploie avec l'usage ; elle est relativement gourmande en temps et risque d'être inefficace à moins qu'il n'existe un plan de suivi rigoureux.

Très subjective, la maîtrise de soi semble une solution fragile ; elle suggère des solutions plutôt objectives. Le débat sur l'incohérence temporelle en science économique met en relief l'importance de la politique de règles, au dépens des politiques discrétionnaires de tradition keynésienne, d'une part, *et, d'autre part, la délégation de certaines politiques publiques aux institutions indépendantes*. Aux tenants de l'efficacité de politiques discrétionnaires, c'est-à-dire cherchant à répondre à tout moment de manière optimale à la situation économique, la littérature oppose une politique fondée sur des règles strictes et claires indépendamment des circonstances futures qui pourraient avoir lieu (Ferry, 2012).

Dans cette perspective, le droit joue un rôle central dans l'obtention de la crédibilité ; et, la cour constitutionnelle, est, pour le cas de la RDC, la garantie de la cohérence des choix inter-temporels des dirigeants et du respect de leurs promesses pourvu que ses animateurs soient scrupuleux et très respectueux de leur serment. Ils ne doivent pas être des « hommes du Chef », des « hommes liges » ou des courtisans. Les cours et tribunaux de la CAE, peuvent-ils aussi jouer le même rôle interpellateur et, dans la mesure du possible, correcteur lorsque cette organisation, prend, par l'un quelconque de ses membres, des promesses susceptibles de compromettre son devenir. Une troisième solution consiste à déléguer certaines décisions de politique publique réputées sensibles et cruciales pour le destin commun à une institution suffisamment indépendante pour ne pas subir des pressions de la part

des dirigeants politiques. L'idée est de remettre le pouvoir de décision à un décideur pour lequel il est plus coûteux de ne pas respecter sa promesse que pour un dirigeant politique qui, par essence, est versatile et manipulateur. Il peut par exemple s'agir d'un haut-fonctionnaire, de type Ombudsman, soucieux de ses perspectives de carrière et surtout de sa réputation. La présence de cette institution évite de diriger la société vaille que vaille et de garantir à chaque individu de la sérénité et de l'harmonie dans sa relation avec son histoire, la nature et ses contemporains. A l'instar de l'Union européenne (Diamandouros, 2007), la CAE devrait tout autant trouver les conditions de l'adoption d'un Ombudsman dans son espace. Il est vraisemblable que cette innovation participe à la réhabilitation des mémoires tant humiliées et exorcisation du démon de la violence à la base des identités meurtries ou meurtrières dans la sous-région des Grands Lacs.

VI. Conclusion

Cet article tente de montrer comment l'ouverture de la RDC à la CAE et la résurgence du M.-23 ont donné lieu à une cascade d'occurrences d'incohérence temporelle tant au niveau de la CAE qu'au niveau de la RDC. Il en résulte que la crédibilité des décideurs aux yeux de la population congolaise particulièrement, déseffle au fur et à mesure que le temps passe et donne lieu à des résultats peu reluisants, notamment dans le domaine de la paix. Le traitement des données de terrain et des articles de presse par l'analyse du contenu. Ce résultat suggère que les autorités de la région adoptent de la maîtrise de soi et, plaide pour le fonctionnement effectif et rationnel de la Cour constitutionnel et/ou la mise en place d'une institution de type ombudsman tant au niveau de la RDC qu'au niveau de la CAE elle-même.

Aussi intéressants que paraissent les résultats obtenus, cette recherche présente la limite que les données de terrain ont été collectées uniquement dans une partie de la RDC, celle qui est frontalière à la CAE. Des travaux ultérieurs peuvent s'intéresser à toutes les populations de la CAE dans sa configuration actuelle et aux instances

décisionnelles de la CAE. Il va sans doute que la diversité des opinions ainsi visée permettra de gagner en termes de robustesse des résultats obtenus. Le recours à la méthode mixte peut également permettre de garantir la validation tant interne qu'externe de cette recherche.

Bibliographie

- Baromètre sécuritaire du Kivu, BSK (2021), La cartographie des groupes armés dans l'Est du Congo : Opportunités manquées, Insécurité et Prophéties auto-réalisatrices, Université de New York, Human Rights Watch.
- Cavanagh, S. (1997). Content analysis: concepts, methods and applications. *Nurse researcher*, 4(3), 5-16.
- Collier, P. (2008), *The bottom billion: why the poorest countries are falling and what can be done about it*, Oxford University Press.
- Diamandouros, N. (2007). Renforcer la légitimité de l'Union: le médiateur européen et l'Europe citoyenne. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 9(2).
- Djanya, R. (2022), Nairobi 3 : la cruelle vérité de Ndayishimiye aux congolais, *Alternance.cd* <http://alternance.cd/2022/11/29/nairobi-3-la-cruelle-verite-d-evariste-ndayishimiye-aux-congolais/> consulté le 28.02 à 07.30
- Ferrey, S. (2012) *L'incohérence temporelle et la théorie de l'interprétation constitutionnelle*
- FIDH (2023) *Politique étrangère de la France en Afrique : les droits humains et la démocratie aux abonné-es absent-es ;* <https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/emmanuel-macron-afrique-droits-humains-rdc-total> consulté le 20 mars 2023 à 21.11
- Fortier, I. (2006), *Les multiples rôles de l'ombudsman dans la promotion des valeurs démocratiques ; Evolution et nouvelles priorités pour le Protecteur du Citoyen du Québec 2000-2006 ; Texte soumis au Forum canadien des ombudsmans, le 30 décembre 2006.*
- Green, S.L. (2002), *Time Inconsistency, the Economics of Self-Control, and Religious Faith*, Prepared for Presentation at the Conference on Christianity and Economics, Baylor University

- Hairault, J.-O. & Langot (2005), F. Kydland et E. Prescott : Prix Nobel d'Économie 2004, Revue d'économie politique, 1, Vol. 115, pages 65 à 83
- Hédoïn, C. (2008), L'incohérence temporelle des préférences, blog
- <https://www.jeuneafrique.com/1191024/politique/rdc-felix-tshisekedi-denonce-la-mafia-dans-larmee-et-les-institutions/> consulté le 28.02.2023 à 8.30
- <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220803-le-gouvernement-congolais-demande-%C3%A0-l-onu-l-expulsion-de-son-porte-parole-en-rdc>, consulté le 28.02.2023 à 8.51
- <https://www.standardmedia.co.ke/article/2001461248/ruto-roots-for-stronger-kenya-drc-bilateral-ties> consulté le 28.02.2023 à 9.30
- Imberti, A. (2016) Comment les dirigeants politiques peuvent-ils renforcer leur crédibilité ? Regards croisés sur l'Economie, n°18, pp.80-86.
- Jeune Afrique (2021), Or : la RDC et le Rwanda signent un accord sur l'exploitation minière, <https://www.jeuneafrique.com/1194739/economie/kinshasa-et-kigali-signent-des-accords-commerciaux-notamment-sur-lexploitation-de-lor/> consulté le 1 mars 2023 à 8.30
- Kä Mana (2014), « Pour l'économie du bonheur partagé - construire une société heureuse », Editions du Cerdaf, Villefranche-sur-Saône
- Kibel'bel Oka, N (2020), Balkanisation de la RDC ? Mythes ou réalités, Editions Scribe, Bruxelles
- Legrand, A. (1973). Une institution universelle : L'ombudsman?. Revue internationale de droit comparé, 25(4), 851-861.
- Ligodi, P. (2023) RDC: recrudescence des attaques en Ituri, alors que les FARDC sont sur le front du M23 <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230112-rdc-recrudescence-des-attaques-en-ituri-alors-que-les-fardc-sont-sur-le-front-du-m23> consulté le 28.02.2023 à 8.45
- Longa Longa, T. (2022), Bientôt, l'usine de raffinerie d'or de Bukavu opérationnelle, L'objectif Online, Journal Bi-hébdomadaire.

<https://lobjectif.net/bientot-lusine-de-raffinerie-dor-de-bukavu-operationnelle/> consulté le 28.02.2023 à 8.30

- Lubula, M.E. (2022), Etat de siège dans les provinces d'Ituri et du Nord Kivu, une opportunité pour la paix ou de l'opportunisme d'Etat, Regards croisés, n°39, Etat de siège au Nord-Kivu et en Ituri, et Turbulences politiques en RDCongo.
- Morisho, N. (2022), Evaluation rapide de l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri : perceptions locales, Regards croisés, n°39, Pole Institute
- Morisho, N., Lubula, M.E., Sematumba, O., Senzira, P., Barengeke, A. (2022), Le financement alternative des groupes armés, fondements d'une économie criminelle au Nord-Kivu, Editions de Pole Institute
- Murove, M. F., & Delbaere, J. (2011). L'Ubuntu. Diogène, (3), 44-59.
- Radio Okapi (2022), Serge Tshibangu : « L'appel du chef de l'Etat à la vigilance ne voulait pas dire appel à créer des groupes armés » <https://www.radiookapi.net/2022/11/30/actualite/securite/serge-tshibangu-lappel-du-chef-de-letat-la-vigilance-ne-voulait-pas> , consulté le 15.02.203 à 5.17
- Shava, G. N., Hleza, S., Tlou, F., Shonhiwa, S., & Mathonsi, E. (2021). Qualitative content analysis utility, usability and processes in educational research. *International Journal of Research and Innovation in Social Science*, 5(7), 553-558.
- Start, E.M. (2009), Incohérence temporelle, économie comportementale et protection de la vie privée, <https://www.priv.gc.ca/fr/blogue/20090218/> visité le 15.02.2023 à 15h 30
- Stearns. (2013), PARECO :Questions : Questions foncières, hommes forts locaux, et politique de milice au Nord-Kivu, Projet Usalama, Institut de la Vallée du Rift, Nairobi
- Taylor, H. (1985), Time inconsistency: A potential problem for policymakers, Business Review, Federal Reserve Bank of Philadelphia

- Ulimwengu-Biregeya, B. (2020), *Le potentiel de paix à travers les ressources culturelles des communautés ethniques du Nord Kivu*, Editions de Pole Institute, Goma
- Vermann, E.K. (2011) *The inconsistency: Today's Actions =Tomorrow's Regrets*, Economic Information Newsletter, Federal Reserve Bank of St. Louis

Résurgence du M23 : Manifestation du traumatisme de guerre chez les déplacés des camps de Kanyaruchinya et de Mugunga ainsi que chez les populations hôtes

Par Ebilga Sikiri et Minane Mpore Matthieu-Gloire

Résumé

Cet article porte un regard sur la manifestation du traumatisme chez les déplacés de guerre des camps de Kanyaruchinya et de Mugunga ainsi que chez leurs populations hôtes. D'approche qualitative, il s'appuie sur des interviews avec les déplacés de guerre, les populations hôtes, les chercheurs ainsi que les activistes des droits de l'homme. Les analyses révèlent que le traumatisme chez les déplacés de guerre et chez les populations hôtes se manifeste de trois différentes manières : par la réviviscence, par l'hypervigilance ainsi que par le trouble de comportement et d'humeur. Deux propositions pratiques ont émergé des analyses pour la guérison et le renforcement de la résilience chez les populations en déplacement.

Mots clés : traumatisme, déplacés de guerres, camps des déplacés, populations hôtes, Nord-Kivu, mouvement du 23 Mars.

Introduction

Depuis plus de deux décennies, l'Est de la République Démocratique du Congo est éprouvée par des conflits armés sans précédent. Ils sont d'une grande ampleur qu'ils ont été classés parmi les plus meurtriers du monde depuis la deuxième guerre mondiale (Maina et Gacheche 2022). Dans le cadre de la recherche des solutions durables à ces conflits, plusieurs initiatives ont été adoptées tant au niveau national qu'international (Stearns 2012). Cependant, ces initiatives restent presque sans effet et les faits sur terrain démontrent qu'elles sont loin de produire des résultats escomptés. Comme le mentionne Lubula

(2022), aucune de ces initiatives n'a été efficace. Pire elles ont été, les unes comme les autres mais à des degrés divers. De ce fait, l'est de la RDC est devenu un véritable capharnaüm, un théâtre de violence récurrente et une menace permanente à l'intégrité du territoire national (Lubula 2022). Tout compte fait, l'impression est que dans cette partie du pays, la paix est l'extrémité d'une lame de rasoir sur laquelle il est impossible de se tenir longtemps.

Ces conflits armés ont récemment pris une dimension plus grande avec la résurgence du mouvement M23. En effet, alors que le pays est en cours d'exécution du Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation (PDDRCS) pour mettre fin au phénomène des groupes armés d'obédience nationale, les rebelles du M23, désarmés depuis 2012, ont pris à nouveau les armes et occupé la cité frontalière de Bunagana à partir du 12 juin 2022. Après la prise de Bunagana, une cité stratégique pour la Province du Nord-Kivu et pour le pays de par les recettes qu'elle fait entrer dans les caisses de l'Etat, des efforts tant militaires que diplomatiques ont été déployés par le gouvernement congolais pour reprendre cette cité. Cependant, ils n'ont eu aucun effet et quelques mois plus tard les rebelles du M23 ont fait des grandes avancées en prenant plusieurs autres localités des territoires de Rutshuru, de Nyiragongo et de Masisi. Actuellement, la ville de Goma, au-delà de ne plus avoir accès à certaines parties de la province du Nord-Kivu, est aussi sous menace d'occupation rebelle. Depuis mars 2022, des milliers de personnes ont été obligées d'abandonner leurs demeures à la suite des affrontements armés. Les acteurs humanitaires et étatiques estiment qu'en date du 31 mars, au moins 602 000 personnes sont en situation de déplacement dans les territoires de Rutshuru, Nyiragongo, Masisi, Walikale, Lubero et dans la ville de Goma (OCHA 2023). A ce nombre viennent encore ajouter des milliers d'autres personnes qui sont parties chercher refuge dans les pays voisins notamment en Ouganda (OCHA 2022).

La plus grande caractéristique de ces déplacements est qu'ils se sont faits en masse, de façon non délibérée et de manière urgente et

soudaine ; ce qui n'exclue pas qu'ils aient entraîné des troubles psychologiques chez les populations déplacées et chez les populations des milieux d'accueil de ces déplacés. De nombreuses recherches soutiennent que les déplacés de guerre peuvent développer des problèmes de santé mentale suite aux expériences traumatiques vécues pendant la guerre, lors du déplacement vers les milieux de refuge ainsi que dans le milieu d'accueil (Lee 2005, Ngo 2006, Birman et Tran 2008, Birgitta, Hjern et Ingleby 2001). En période de guerre, les civils sont exposés à des taux élevés de stress post-traumatique, à la dépression, aux substances abusives, aux suicides et au risque élevé d'être malade et invalide. En plus des effets directs de la guerre, les civils sont aussi victimes des conflits liés au déplacement (Miller et Rasmussen 2019). Birgitta *et al.* (2001) soulèvent par exemple que même lorsque la personne déplacée parvient à trouver refuge dans un autre milieu, des problèmes psychosociaux importants peuvent subsister en raison des expériences vécues et des difficultés qu'elle rencontre lors de la réinstallation.

En effet, avec la résurgence du M23, le vécu quotidien de la population des territoires de Rutshuru, de Nyiragongo et de Masisi a été interrompu et plongé dans une atmosphère de terreur, de menace et d'incertitude. De ce fait, beaucoup de déplacés ont expérimenté des événements traumatiques : au-delà d'avoir perdu beaucoup de proches, leur déplacement vers les milieux de refuge a été difficile et plusieurs familles ont été obligées de laisser derrière elles toutes leurs possessions. Malgré le fait qu'ils aient reçu quelques kits et une aide d'urgences dans les milieux d'accueil, leur vie sociale et économique reste fragmentée et leur santé mentale n'est pas du tout épargnée. Du 14 au 20 novembre 2022 par exemple, l'ONG congolaise Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral rapporte avoir fourni des soins psychosociaux à 36 personnes, dont 23 survivants de viol. Sur la même période, l'ONG AIDPROFEN a fait aussi un enregistrement de plus de 1720 cas de suivi psychologique (UNHCR 2022). Après plus de 6 mois, cette guerre est devenue un événement

poly traumatique majeur : le trauma est humain, social, démocratique, matériel et économique.

Il faut certes reconnaître que certaines initiatives existent déjà dans les camps des déplacés pour s'occuper particulièrement des personnes qui présentent les symptômes du stress post-traumatique ; ce qui est louable car porter une attention au patient améliore sa santé. Cependant, à notre connaissance, il n'existe pas d'études qui se sont déjà intéressées aux victimes du stress traumatique après la guerre tout au moins pour ce qui concerne les déplacés de cette guerre du M23. Cet article propose donc une analyse des manifestations du trauma chez les déplacés de guerre des camps de Kanyaruchinya et de Mugunga ainsi que chez leurs populations hôtes¹⁵⁵. Il a aussi pour objectif de permettre une éventuelle réflexion commune à propos des études à mener et des stratégies thérapeutiques à adopter dans ces genres de circonstances. D'approche qualitative, ce papier s'est appuyé sur des interviews réalisées avec des déplacés de guerre vivant dans les camps de Kanyaruchinya et de Mugunga, des populations hôtes, des chercheurs et des activistes des droits humains. Le reste de ce papier est organisé comme suit : la première section présente de façon succincte une revue de littérature sur la manifestation des traumatismes chez les déplacés de guerre, la deuxième section présente quelques cas des manifestations des traumatismes psychosociaux chez les déplacés des camps de Kanyaruchinya et de Mugunga ainsi que chez leurs populations hôtes. La troisième section conclue et propose des mesures palliatives à adopter pendant et après la période de crise.

Impact sur la santé mentale de l'exposition aux traumatismes de guerre et aux déplacements

La réflexion sur le trauma est aussi ancienne que la violence des hommes et leur interrogation face à l'irruption incompréhensible de la

¹⁵⁵ Dans cette étude, les populations hôtes sont celles qui vivent dans les milieux d'accueil des déplacés. Il s'agit des populations vivant dans le territoire de Nyiragongo et dans le Quartier Mugunga.

mort (L. Crocq, Les traumatismes psychiques de guerre 1999, Crocq et Bouchard 2018). Sur le plan scientifique, les études théoriques et les expérimentations pratiques sur les troubles post-traumatiques liés à la guerre ont fortement attiré l'attention de chercheurs après les deux guerres mondiales et après la guerre du Vietnam (Josse 2007). Ces études s'intéressent à différents groupes de populations y compris les enfants, les adultes, les survivants de la torture, les mineurs abandonnés et les déplacés installés dans les camps. Aussi, ces études suggèrent de façon générale que les populations civiles exposées à la guerre manifestent des taux élevés de stress post-traumatique même lorsqu'éloignées du danger immédiat (Birgitta, Hjern et Ingleby 2001, Birman et Tran 2008, Morina, et al. 2018, Charlson, et al. 2019, Miller et Rasmussen 2019).

Les conflits armés constituent une source de souffrance pour les victimes. Les populations civiles exposées à la guerre sont soumises à un stress continu constituant une source de souffrance qui pourrait conduire à l'apparition ou à l'amplification du traumatisme (Barrois 1998). Freud (1920), dans son ouvrage intitulé « Au-delà du principe de plaisir », définit le traumatisme comme toutes excitations externes assez fortes pour faire effraction dans la vie psychique du sujet. Le traumatisme est un choc émotionnel important généralement lié à une situation où une personne éprouve un événement qui met sa vie en danger ou qui met en péril son équilibre psychique. La particularité majeure des situations traumatiques est qu'elles dépassent les capacités de gestion de la majorité des individus. Elles sont porteuses de sens et sont vécues à la fois comme une rupture et un enjeu : rupture par rapport à la continuité du passé et enjeu comme annonce de changements potentiels importants.

Un traumatisme découle d'un événement, d'une série d'événements ou d'un ensemble de circonstances éprouvés par une personne comme dommageables sur le plan émotionnel ou présentant un risque vital et qui ont des effets néfastes durables sur le fonctionnement et le bien-être mental, physique, social, émotionnel ou spirituel de la personne

(Samsha 2014). Cette situation entraîne toute une série de changements psychologiques et sociaux plus ou moins rapides qui affectent l'individu, la famille, et/ou la communauté. Elles mettent les populations civiles en situation de danger et/ou dans l'incapacité de répondre à leurs besoins vitaux (Josse 2007).

En effet, après avoir été exposés à la peur, à la terreur et à l'angoisse de la destruction d'eux-mêmes et de leurs familles suite à la guerre, les déplacés sont soulagés d'être en sécurité dans le milieu d'accueil. Cependant, ce soulagement reste temporaire parce que même en sécurité, ils restent traumatisés pour les gens qu'ils ont laissés derrière eux et pour la destruction de leur milieu d'origine. Cette anxiété permanente se développe avec l'évolution de la guerre et peut même atteindre des niveaux critiques. Il peut y avoir des points communs ou des différences énormes dans la façon dont les individus sont affectés par le stress post traumatique dépendamment de leur ressource psychique, de leur vulnérabilité et de la manière dans laquelle ils ont été impactés (Birgitta, Hjern et Ingleby 2001, Slone et Mann 2016, Bouchard, Stiegler, et al. 2023).

Bouchard *et al.* (2019) et Bouchard *et al.* (2019) mentionnent que l'angoisse, la tristesse, le deuil, les perturbations de sommeil, le reviviscence des bombardements et d'autres formes d'agression sont possibles d'être expérimentés par les déplacés dans les milieux d'accueil. Des stress somatiques et comportementaux peuvent aussi apparaître et peuvent se manifester dans le court, moyen et long terme avec une intensité différente (Bouchard, Stiegler, et al. 2023). Dans le même cadre, D'Avanzo et Barab (1998) montrent que l'exposition à un stress sévère dû à la torture ou la guerre où les individus éprouvent une peur intense, l'horreur ou le manque d'aide peut conduire à un état de stress post traumatique caractérisé par les signes comme les maux de tête, le handicap mental, les douleurs musculaires, la fatigue, la perte de sensibilité et une intense reviviscence de l'expérience traumatique vécue. De la même façon, Howard et Thompson (2007) font savoir que l'exposition à un traumatisme conduit à l'apparition de symptômes qui

se répartissent en trois groupes et définissent le stress post-traumatique : les symptômes d'intrusion, les symptômes d'évitement et les symptômes d'excitation excessive. Historiquement, dans le DSM-IV, le diagnostic des maladies post-traumatiques regroupe 17 symptômes répartis en 4 catégories : le syndrome de répétition qui en est l'élément central et quasi-pathognomonique ; sous forme de reviviscences ou de cauchemars ; l'hyperréactivité végétative (tremblement, palpitation, dyspnée...), hypervigilance, sursauts, irritabilité, trouble du sommeil ou de la concentration ; les comportements d'évitement de lieux ou de personnes rappelant la scène traumatique et symptomatologie anxieuse non spécifique : plaintes somatiques, humeur dépressive, etc. (APA 1996).

Nombreuses études sur les réfugiés et les populations déplacées suite à la guerre trouvent des taux élevés du stress post-traumatique chez les participants et identifient certains symptômes du stress post-traumatiques dans les personnes affectées par la guerre. Les estimations moyennes suggèrent qu'au moins un tiers des déplacés passent le seuil du diagnostic du stress post traumatique, de l'anxiété et de la dépression (Mesa-Vieira, et al. 2022). A l'aide d'un échantillon des réfugiés Kossoviens, Turner et al. (2003) et Ai et al. (2022) ont respectivement trouvé une prévalence du stress post traumatique de 65% et 60.5% en utilisant des mesures auto rapportées. En utilisant la technique d'interview, Brune et al. (2002) ont aussi trouvé un taux élevé de stress post traumatique de 77.1% dans un échantillon des réfugiés bosniaques. En conduisant une étude sur les femmes cambodgiennes qui avaient immigré aux USA et en France suite à la guerre du Vietnam, D'Avanzo et Barab (1998) révèlent que ces femmes immigrées avaient une tendance à développer la peur et à revivre les anciennes expériences de la guerre même après avoir été éloignées du danger pendant longtemps.

Pour cette étude, il semble dès lors important de parler de de la manifestation du stress post-traumatique chez les déplacés des camps de Kanyaruchinya et de Mugunga ainsi que chez les populations vivant dans les milieux d'accueil de ces déplacés.

Manifestation du stress post traumatisme chez les déplacés de la guerre du M23 et chez les populations hôtes

L'exposition à la guerre est source de détresse psychologique et social important chez les personnes concernées. Le trauma vécu pendant la guerre cause non seulement des problèmes psychosociaux importants mais aussi des syndromes psychiatriques comme l'état de stress post traumatique, l'anxiété et la dépression chez les personnes concernées (Musisi et Kinyanda 2020). Les populations civiles qui vivent dans les zones des conflits armés sont soumises à un stress traumatique continu qui se manifeste de différentes façons même plusieurs années après la guerre. Ce stress traumatique peut se manifester par l'effroi, l'horreur, le sentiment d'impuissance et même l'impression d'absence de secours en tant que victime, témoin ou même acteur (L. Crocq 2012). Il est aussi important de préciser qu'un même évènement peut faire trauma chez un sujet et non chez un autre. Les données recueillies auprès des déplacés de guerre des camps de Kanyaruchinya et de Mugunga ainsi qu'auprès des populations hôtes font ressortir trois formes de manifestation du stress post traumatique consécutif à la résurgence du M23 : le retour sur les événements traumatiques vécus pendant la guerre et lors du déplacement, l'excès d'attention ainsi que le trouble du comportement et de l'humeur.

Retour sur les événements traumatiques vécus pendant la guerre et lors du déplacement

Le retour sur les événements vécus pendant la guerre et lors du déplacement est une manifestation du stress post traumatique. Cette forme de réviviscence surgit comme une hallucination visuelle subite qui reproduit le décor et la scène de l'évènement traumatisant et dans laquelle la personne se croit être, avec tout l'éprouvé de détresse qui avait marqué son expérience traumatique. A cet égard, Afnaïm (2016) soutient que cela peut consister en une scène explicite, mais aussi en des choses beaucoup moins tangibles comme une sensation physique ou une perception sensorielle qui peut conduire à une hallucination en

cas de répétition et à la limite conduire la personne qui en est l'objet au retrait du moment présent et de la réalité.

Les données recueillies auprès des déplacés du camp de Kanyaruchinya montrent qu'après leur installation dans ce camp, certains revivent les scènes vécues pendant la guerre. Ils ont l'impression que cela allait se reproduire de nouveau. Cette réviviscence des événements passés s'accompagne des troubles de sommeil dont des agitations nocturnes et parfois des cauchemars avec des manifestations de peur intense, d'un sentiment d'horreur et d'impuissance accompagné des palpitations cardiaques (le cœur qui bat anormalement vite), de la respiration rapide, des tremblements, des frissons et d'une transpiration excessive. A ce sujet, un déplacé en provenance de Biruma a déclaré : « Depuis que je suis arrivé dans le camp de Kanyaruchinya, je n'arrive plus à bien dormir. J'ai l'impression de revivre les mêmes événements dans mon sommeil et d'être à nouveau devant les mêmes faits. Je revois le scénario et des fois quand je me réveille ma femme me demande si je me battais avec moi-même dans mon sommeil ». Une autre femme a renforcé en disant « J'ai été témoin de plusieurs massacres. En fuyant la guerre, j'ai vu des corps sans vie longés le long de la route. Ces images me hantent chaque jour qui passe. A chaque fois je m'assois sans rien faire, je revois ces images même en pleine journée ».

Excès d'attention : hypervigilance

L'attention excessive ou l'hypervigilance fait aussi partie des symptômes post traumatiques qui peuvent être manifestés par une personne qui a été exposée à une menace. Il s'agit d'un état d'attention accrue caractérisé par une tendance à prévenir les dangers. Pour l'Institut Pi/Psy (2019), les personnes en état d'hypervigilance anticipent constamment le danger en guettant les moindres détails susceptibles de constituer une menace. Le plus souvent, leur sens est en alerte, prêt à détecter un danger et à y réagir. Il s'agit donc d'un biais intentionnel en faveur des stimuli menaçants.

Les déplacés qui se trouvent dans le camp de Kanyaruchinya ont assisté, quoiqu'à des degrés divers, à des événements traumatiques comme le fait d'abandonner leur domicile et leurs proches, d'assister à des tortures ou même d'être sans abri et incapable de subvenir à leurs besoins. Certains déplacés ont trouvé un soulagement en intégrant le camp des déplacés. Cependant, pour d'autres, l'expérience de la guerre s'est prolongée et a entraîné plus d'incertitude vis-à-vis du futur et en réponse à cela, plusieurs ont développé un comportement de surprotection. Ce sentiment d'être toujours sous menace a conduit certains déplacés à être excessivement attentifs ou hyper vigilants même en face des petits gestes et faits.

Les données collectées auprès des déplacés de Kanyaruchinya et de Mugunga ont révélé la présence d'un comportement d'hypervigilance auprès de certains d'entre eux. Certains déplacés ont mentionné qu'ils sont toujours en garde, qu'ils se sentent nerveux, inquiets et qu'ils ont toujours un niveau de conscience et d'éveil élevé. Cette hypervigilance les empêche de bien dormir et certains font des réveils nocturnes souvent lorsqu'il pleut ou lorsqu'il se fait entendre un son similaire à celui d'une arme de guerre comme un crépitement de balles ou une explosion de bombe. D'autres déplacés ont avoué avoir une oreille attentive au moindre bruit qui se fait entendre dehors pendant la nuit. Chez certains hommes, ils s'informent en permanence de l'évolution de la situation de guerre. Un des déplacés s'est exprimé sur cette situation en ces termes : « J'ai peur de sommeiller surtout quand il est entrain de pleuvoir. J'ai peur que la guerre arrive pendant que je dors. Je ressens le même sentiment d'horreur et d'impuissance ».

Cet état de constante évaluation des menaces potentielles est un signe visible du trauma chez les déplacés. Pour certains déplacés, le niveau élevé d'excès d'attention a occasionné d'autres problèmes au niveau mental comme l'anxiété, la peur vis-à-vis de certaines situations et événements qui menacerait leur bien-être ainsi que la dépression.

Troubles de comportement et d'humeur

Avec toutes les guerres interminables qu'a connues la région, les populations ont tellement souffert et leur état mental n'en est pas sorti indemne. Malgré que peu d'attention ait été accordée à la santé mentale des déplacés et même si certains déplacés continuent à cacher leurs souffrances derrière le sourire lorsque certains samaritains leur viennent en aide, l'impact de la guerre sur leur état mental est très visible. En effet, avec la résurgence du M23, plusieurs personnes ont perdu leurs proches, laissant derrière elles toutes leurs possessions pour venir vivre sous la dépendance d'autres personnes dans les camps des déplacés. En pareils moments, il arrive que certaines personnes, par l'effet des chocs liés à la guerre, se livrent à des actes de désespoir comme la violence lorsqu'ils se retrouvent en face d'une situation qu'ils n'arrivent pas à contrôler. Les échanges réalisés avec les déplacés du camp de Kanyaruchinya, font ressortir que le désespoir les a conduit à amplifier les comportements belliqueux, de violence et de sot d'humeur. Une femme venue de Masisi, le regard vide et triste disait désespérément : « nous en avons marre de la guerre, je ne veux plus encore perdre mes proches ». Plusieurs justifient cela par le fait que les déplacés aient quitté leurs milieux de vie pour des camps invivables caractérisés par la pauvreté et la déconnexion sociale. De ce fait, ils sont hantés et ne savent plus à quel saint se vouer. Il s'observe ainsi de plus en plus des actes de violence impliquant parfois les déplacés entre eux ou les déplacés avec les communautés hôtes, le gouvernement et même certaines organisations qui leur apporte de l'assistance humanitaire lors du partage des dons.

Le comportement des déplacés en cette période confirme ces faits et pousse donc à croire que la souffrance éprouvée dans les camps l'a emporté sur la raison. « Cette crise a été à la base de plusieurs tensions, il y a de plus en plus d'incertitude et un sentiment d'insécurité permanente dans le chef des populations. La déception des déplacés a donc atteint un paroxysme inquiétant au point que leur traumatisme l'emporte sur la raison. La violence a pris le dessus, plusieurs

personnes s'irritent pour un petit rien et se livrent à de la bagarre. » propos d'un chercheur. Aussi, un chef de camp à Kanyaruchinya a soulevé que la violence était devenue un quotidien vécu au sein des camps. Ce comportement agressif et violent des déplacés de guerre et des populations hôtes serait-il la raison pour laquelle ils se sont attaqués aux véhicules des casques bleus en provenance de Rutshuru en destination de Goma ? Serait-il aussi la cause des débordements observés lors des marches pacifiques qui ont eu lieu dans la ville de Goma et dans le territoire de Nyiragongo depuis la résurgence du M23 ?

Les enfants de leur côté ont aussi été affecté par la guerre et le déplacement et ont développé des mécanismes de réponse quant à ce. En effet, l'enfant n'a pas une maturité suffisante pour imaginer sa mort mais il est toutefois évident qu'il soit traumatisé tout comme un adulte car déjà avec l'acquisition du langage, il parvient progressivement à construire des représentations mentales des dangers et des agressions ; et surtout à exprimer sa peur et sa souffrance même s'il n'est pas capable de comprendre exactement l'impact qu'une situation d'agression ou de menace peut exercer sur son intégrité corporelle (L. Crocq 2012). Javanbakht (2022) soulève à ce sujet que malgré les efforts fournis par les parents pour protéger l'enfant, les enfants partagent souvent les mêmes expériences adverses qu'eux et sont capables de comprendre la manifestation du traumatisme dans leur comportement. De ce fait, l'enfant peut aussi prendre conscience du danger au travers la peur, la détresse et l'impuissance de ses parents lorsque ceux-ci sont agressés ou menacés à ses côtés. La réaction immédiate d'un enfant face à une crise est marquée par la frayeur, l'horreur et le sentiment d'absence de secours (L. Crocq 2012).

Tout comme les adultes, les données ressortent que les enfants se trouvant dans les camps des déplacés sont caractérisés par la peur, l'horreur et le sentiment d'impuissance. Mais cependant, face à un événement qu'ils jugent menaçant, au lieu de devenir violents ils se mettent à pleurer. Dans un échange avec un activiste des droits de l'homme dans le camp de Kanyaruchinya, il a été rapporté qu'une série

d'activités récréatives avaient été organisées au sein d'un des camps pour divertir la population hôte et celle déplacée. Hommes, femmes et enfants étaient nombreux à participer à ces activités. Cependant, lors d'une démonstration de danse, tous les enfants s'étaient mis à pleurer car ils avaient cru que c'était la guerre qui recommençait. De ce fait, les danseurs étaient contraints d'arrêter la danse. C'est ce qui expliquerait même le fait que les enfants s'étaient tous mis à pleurer en regardant des danses qu'ils trouvaient violents.

En guise de conclusion

Au regard des conditions inhumaines, dégradantes et calamiteuses dans lesquelles vivent les déplacés, la résurgence du M23 a eu un impact néfaste sur l'état psychologique des déplacés en particulier et sur celui de leur population hôte en général. Pour certains, le trauma a pris place et pour d'autres, il n'a fait que s'amplifier. Les blessures sont profondes et nécessitent des approches de guérison qui soient aussi profondes. Le désespoir gagne le quotidien des concitoyens affectés directement par cette guerre du M23. Traversant des situations misérables et révoltantes dans les camps de déplacés, ils peuvent être auteurs des actions violentes à l'égard de tout le monde. De ce qui précède, il est important de :

- a) Mettre en place un système de soins de santé mentale pour les déplacés et les communautés hôtes.
- b) Renforcer la résilience des victimes de la guerre à travers la guérison des traumatismes psychiques et l'initiation « aux stratégies de coping ».

a) La mise en place d'un système de soins de santé mentale pour les déplacés et les communautés hôtes

Six mois après la résurgence du M23, il est sans doute vrai que les événements traumatiques majeurs de la guerre ont significativement impacté l'état psychologique des déplacés de guerre et par ricochet celui des populations hôtes. En effet, le traumatisme est majeur et

général tant du côté des déplacés que des populations hôtes. De ce fait, la question de détection des maladies traumatiques, d'évaluation de l'état de santé mentale et de disponibilité des soins de santé mentale à toutes les populations concernées est urgente. La santé mentale de la population ne devrait pas être une question à projeter dans les deux ans ou les cinq ans ; c'est une question à réflexion immédiate. L'urgence s'impose d'autant plus que les signes des traumatismes sont déjà visibles au sein de la population déplacée en particulier et au sein de toute la population affectée par cette guerre en général. Comme le soulève Javanbakht (2022), pour plusieurs déplacés, les conséquences du trauma ne s'estompent pas lorsqu'il n'est pas traité et peuvent continuer à impacter le cerveau et l'état mental de ces déplacés et exacerber d'autres maladies physiques.

Un appui psychosocial efficace immédiat est donc requis pour les enfants, les femmes et les hommes surtout pour les déplacés. Il faudra aussi envisager des approches adéquates de détraumatisation des populations affectées et un suivi psychologique en y affectant des moyens conséquents pour venir en aide aux personnes affectées. Pour réussir une telle initiative, son modèle de coordination et de fonctionnement doit être mis en œuvre de façon à s'adapter continuellement à l'évolution de la crise.

b) Renforcer la résilience des victimes de la guerre

La situation actuelle est compliquée pour les déplacés de guerre et pour leurs proches d'autant plus qu'elle s'illustre par des morts, des déplacements massifs des populations de leurs logis et des pertes énormes en bien matériels. Les multiples tentatives des solutions n'arrivent pas à maîtriser la guerre qui prend de plus en plus d'ampleur. Il est clair que le vécu quotidien de plusieurs personnes affectées directement ou indirectement est perturbé et marqué par des cicatrices qui resteront à jamais gravées dans leurs mémoires. Les déplacés de guerre éprouvent un malheur intime et dévastateur d'être sans défense au moment où ils en ont le plus besoin. Il leur faut ainsi une autre

manière de comprendre le mystère qu'ils sont en train de vivre. Une capacité de réussir à vivre, à se développer malgré l'adversité et à se relever de la situation poly traumatique dont ils sont victimes. Ces personnes affectées par la guerre ont besoin de la résilience. Pour le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, cette résilience permet à l'individu de renaître dans sa souffrance et de guérir progressivement les blessures de l'âme (Sadia 2011).

Il s'avère ainsi important de favoriser les interventions qui parviennent mieux à corriger les vulnérabilités de ces populations humiliées et à promouvoir leur résilience. Il pourrait s'agir spécifiquement d'initier des thérapies de groupe en créant de espaces de dialogue où les déplacés pourront exprimer ouvertement leurs sentiments. Pour les enfants qui ne peuvent pas s'exprimer par les mots, les interventions artistiques et les jeux sont des bons moyens pour exprimer leurs sentiments. La réponse humanitaire devrait aussi être améliorée en ciblant plus les personnes les plus vulnérables comme les enfants, les femmes enceintes ou allaitantes et même les handicapés en vue de renforcer leur résilience.

Bibliographie

Afnaïm, A. «Apaiser les souffrances de réviviscence.» (Mémoires), n° 67 (2016): 14-15.

Ai, A. L., C. Peterson, et D. Ubelhor. «War-related trauma and symptoms of posttraumatic stress disorder among adult Kosovar refugees.» (Journal of Traumatic Stress), n° 15 (2002): 157-160.

APA. *DSM-IV, Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*. Paris: Masson, 1996.

Barrois, C. *Les névroses traumatiques*. Paris: Dunod, 1998.

Birgitta, M.A., M.D. Hjern, et .D Ingleby. «Effects of War and Organized Violence on Children : A Study of Bosnian Refugees

in Sweden.» *American Journal of Orthopsychiatry* 71(1) (January 2001).

Birman, D., et N. Tran. «Psychological distress and adjustment of Vietnamese refugees in the United States: Associations with pre- and postmigration factors.» *American Journal of Orthopsychiatry* 78, n° 1 (February 2008): 109-120.

Bouchard, JP., C., Bourrée, C. Franchi, C. Lepers, et B. Quillerou. «Psychotraumatologie: conséquences psychologiques de l'explosion de l'usine AZF de Toulouse sur le personnel d'une entreprise voisine. Évaluation clinique post-catastrophe et intérêt de développer un plan blanc psychologique et psychiatrique.» (*Annales Médico-Psychologiques*), n° 177 (2019): 946-953.

Bouchard, JP., D. Brulin-Solignac, C. Franchi, et B. Quillerou. «Psychotraumatologie : manifestations psychologiques immédiates et post-immédiates de victimes de l'explosion de l'usine AZF de Toulouse.» (*Annales Médico-Psychologiques*) 2019: 1013-1016.

Bouchard, JP., N. Stiegler, A. Padmanabhanunni, et T. Pretorius. «Psychotraumatology of the war in Ukraine: The question of the psychological care of victims who are refugees or who remain in Ukraine.» (*Annales Médico-Psychologiques*), n° 181 (2023): 12-15.

Brune, M., C. Haasen, M. Krausz, O. Yagdiran, E. Bustos, et D. Eisenman. «Belief systems as coping factors for traumatised refugees: A pilot study.» (*European Psychiatry*), n° 17 (2000): 451-458.

Charlson, F., Flaxman, A. Ommeren M., J. Cornett, H. Whiteford, et S. Saxena. «New WHO prevalence estimates of mental disorders in conflict settings: a systematic review and meta-analysis.» *Lancet*, n° 394 (2019): 240-248.

Crocq, L. *Les traumatismes psychiques de guerre*. Paris: Odile Jacob, 1999.

Crocq, L., et J.P. Bouchard. «Histoire de la psychotraumatologie : « Les dramatiques attentats terroristes de 2015 et 2016 ont eu des répercussions considérables sur les psychismes ».» *Annales Médico-Psychologiques*, 2018: 305–309.

Crocq, Louis. *16 leçons sur le trauma*. Paris: Odile Jacob, 2012.

D'Avanzo, C., et S. Barab. «Depression and anxiety among Cambodian Refugee Women in France and the United States.» (Issues in Mental Health Nursing) 1998: 541-566.

Javanbakht, A. «Addressing war trauma in Ukrainian refugees before it is too late.» *European Journal of Psychotraumatology*, n° 13 (2022).

Josse, E. *Le traumatisme psychique : Quelques repères notionnels*. JIDV, 2007.

Lee, S. J. *A report on the status of Asian Americans and Pacific Islanders in education: Beyond the "Model Minority" stereotype*. August 2005.

Lubula, M. E. «Etat de siège dans les territoires d'Ituri et du Nord-Kivu, une opportunité pour la paix et l'opportunisme de l'Etat.» *Regards croisés*, 2022: 37-57.

Maina, J., et K. Gacheche. «Conflict in the DRC: 5 articles that explain what's gone wrong.» *The conversation*, Novembre 2022.

Mesa-Vieira, C., et al. «Mental health of migrants with pre-migration exposure to armed conflict: A systematic review and meta-analysis.» *Lancet Public Health*, n° 7(5) (2022): e469–ee81.

Miller, K.E., et A. Rasmussen. «The mental health of civilians displaced by armed conflict: an ecological model of refugee distress.» *Epidemiol Psychiatr Sci*, 2019: 129-138.

- Morina, N., A. Akhtar, J. Barth, et U. Schnyder. «Psychiatric disorders in refugees and internally displaced persons after forced displacement: a systematic review.» *Front Psychiatry*, 2018.
- Musisi, S., et E. Kinyanda. «Long-Term Impact of War, Civil War, and Persecution in Civilian Populations—Conflict and Post Traumatic Stress in African Communities.» *Frontiers in Psychiatry* 11 (2020): 1-12.
- Ngo, B. «Learning from the margins: The education of Southeast.» *Race Ethnicity and Education*, n° 9 (2006): 51-65.
- OCHA. *OCHA, RDC : près de 530.000 personnes déplacées par l'insécurité et les combats au Nord-Kivu*. 2022. <https://news.un.org/fr/story/2022/12/1130872>.
- OCHA. «RD Congo : Situation humanitaire dans les territoires de Rutshuru, Nyiragongo et Lubero.» Rapport de Situation, Goma, 2023.
- Pi|Psy, Institut. «Hypervigilance.» *Institut Pi|Psy : Moderniser et démocratiser les psychothérapies*. s.d. <https://pi-psy.org/encyclopedie/hypervigilance/#:~:text=L%27hypervigilance%20est%20un%20état,environnement%20et%20à%20leur%20entourage>. (accès le Mars 2023).
- Sadia, I. «L'expression artistique pour guérir les blessures de la guerre.» *Banque mondiale*. 2011. <https://doi.org/10.391/dunod.chahr.2014.01.0127>.
- Samsha. «Samsha's Concept of Trauma and Guidance for a Trauma-Informed Approach.» *Substance Abuse and Mental Health Services Administration website*. 2014. https://ncsacw.samhsa.gov/userfiles/files/SAMHSA_Trauma.pdf.

Slone, M., et S. Mann. «Effects of war, terrorism and armed conflict on young children: a systematic review.» *Child Psychiatry Hum Dev*, n° 47 (2016): 950-965.

Stearns, J. *Du CNDP au M23 : Evolution d'un mouvement armé dans l'Est du Congo*. Londres: Institut de la Vallée du Rift, 2012.

Turner, S. W., C. Bowie, G. Dunn, L. Shapo, et W. Yule. «Mental health of Kosovan Albanian refugees in the UK.» (*The British Journal of Psychiatry*), n° 182 (2003): 444-448.

UNHCR. «RD Congo : Situation humanitaire dans les territoires de Rutshuru, Nyiragongo et Lubero Annexe sur les contributions d'abris, de protection et de CCCM.» Rapport de situation #13, Goma, 2022.

II

**De la misère sociale aux perspectives du possible :
pour une nouvelle forme de gouvernance dans la
Région des Grands lacs**

Enjeux et défis sécuritaires dans les Grands Lacs : rétrospective et perspective sous-régionales autour de l'adhésion de la RDC à l'EAC

Par Dr. Ludovic Boris POUNTOUGNIGNI NJUH

Enseignant-chercheur/Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

ludovic.njuh@univ-zig.sn

Résumé : Quelle est la portée historique et stratégique de cette initiative de l'adhésion de la RDC à la EAC au regard des enjeux et défis sécuritaires sous-régionaux dans les Grands Lacs et son voisinage ? S'inscrivant dans une approche historique dans le débat sur la contribution des institutions communautaires à l'intégration en Afrique, ce papier vise à identifier les besoins, les initiatives et les possibilités d'avancement sur ce chemin dans le sillage de l'adhésion de la RDC à l'EAC.

Mots clés : défis sécuritaires, région des Grands Lacs, intégration régionale, RDC, EAC.

Introduction

Les exactions de l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF), la résurgence Mouvement du 23 mars (M23), l'escalade de la violence et les tensions entre Kinshasa et Kigali soulèvent des questions sur les dynamiques de la guerre et de la paix entre les nations à l'Est de l'Afrique centrale à un moment où la constitution des communautés de sécurité devient de plus en plus une nécessité. La situation est d'autant plus préoccupante que l'adhésion de la République Démocratique du Congo (RDC) à la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) le 29 mars 2022 charriait l'espoir de l'avènement d'une ère nouvelle pour cette partie de l'Afrique (Agence Ecofin, 2022). Au cœur d'un continent flanquée de la disgracieuse étiquette de « terre fertile aux conflits armés » (Manzan, 2011, p. 28), il aurait en effet été souhaitable que

l'instabilité chronique relève des fables de l'éloignement entretenus par l'infrastructure techno-médiatique de propagande. Mais la réalité a ses complexités. La trajectoire contemporaine des Grands Lacs entretient en effet le sentiment que son destin est de démentir ou de déjouer tout pronostic sur le retour durable de la stabilité et de la paix, au regard de la pile d'initiatives de *lutte contre la guerre* par les États, les organisations internationales, régionales et sous-régionales. En s'inscrivant dans une approche historique dans le débat sur la contribution des institutions communautaires à l'intégration en Afrique (voir Borella, 1961, 1968 et 1971 ; Awoumou, 2003 ; Mvelle, 2007 ; Messe Mbega, 2015 ; Mvelle et Zang, 2017), l'objectif de ce texte d'identifier les besoins, les initiatives et les possibilités d'avancement sur ce chemin dans le sillage de l'adhésion de la RDC à l'EAC. Quelle est la portée historique et stratégique de cette initiative au regard des enjeux et défis sécuritaires sous-régionaux dans les Grands Lacs et son voisinage ? La radioscopie des conflits qui ont ponctué l'histoire politique de la sous-région depuis les indépendances, et de leurs incidences sur la stabilité et le processus d'intégration entre les pays qui se partagent cette partie de l'Afrique, sert de pilastre pour décrypter les enjeux de l'adhésion de la RDC à l'EAC pour la stabilisation des Grands Lacs.

1. *Desperate Great Lakes* : le spectre de l'instabilité depuis les indépendances

Cerner les enjeux liés à l'adhésion de la RDC à l'EAC par passe une synthèse sur les conflits qui ressort les besoins sécuritaires dans les Grands Lacs et l'Afrique de l'Est. Ce panorama explique comment le processus de construction de l'État-nation dans la post-colonie y emprunte une trajectoire sanglante la plupart du temps. L'extrémisme religieux exploite les avatars de cette situation pour se greffe dans la sous-région depuis un moment.

1.1. Luites de pouvoir et guerres à répétition

La violence caractérise la décolonisation et au processus de construction des Etats-nations dans pratiquement tous les pays des Grands Lacs. C'est le cas du Ruanda-Urundi, scindée en 1962 en Rwanda et Burundi par la Belgique. Au Burundi, les Tutsis à qui échoit le pouvoir le 1^{er} juillet 1962 massacrent des Hutus après un coup d'État manqué en 1965. En 1972, une autre révolte de ces derniers est noyée dans le sang (Dunn, 2003, p. 149). Si la réconciliation nationale est prônée par Jean-Baptiste Bagaza au pouvoir en 1976, et est poursuivie par Pierre Buyoya qui le renverse en 1987, une confrontation ethnique secoue encore l'année 1988. Dans le sillage de la transition démocratique, l'assassinat de Melchior Ndadaye en 1993, un hutu élu en succession à Buyoya, plonge le pays dans la guerre civile. C'est dans cet engrenage fatal que Cyprien Ntaryimira le nouveau président perd la vie dans l'attentat du 6 avril 1994 à bord de l'avion qui le transporte depuis Arusha avec son homologue rwandais, Juvénal Habyarimana, hutu. Sylvestre Ntibantunganya assume l'intérim à partir d'octobre 1995. Mais en juillet 1996, il est renversé par Buyoya l'ancien président. La mise du pays sous embargo par les États voisins le pousse en août 1996 à créer un gouvernement constitué à parité d'Hutus et de Tutsis ; même si de nombreux Hutus claquent la porte du gouvernement en 1997 (Russell, 2012, p. 69-85 ; Reyntjens, 2009, p. 34-43).

Au Rwanda, la construction de l'État-nation est caractérisée par un schéma similaire ; mais en scénario inverse. Ce sont les Hutus qui prennent la relève des Belges le 1^{er} juillet 1962. En 1963, des Tutsis tentent de prendre le pouvoir par la force et se font massacrer. Le coup d'État de 1973 qui porte un autre hutu au pouvoir, Juvénal Habyarimana empire leur sort, au point de susciter des réfractaires chez les Hutus. En effet, des Tutsis et Hutus modérés constituent une rébellion depuis l'Ouganda dès les années 1980 sous la bannière du Front Patriotique Rwandais (FPR). Ils sont majoritairement Tutsis, mais le FPR est chapeauté par un hutu, Fred Rwigema, qui lance les opérations, mais

succombe le 2 octobre 1990. Paul Kagamé, son compagnon de lutte, prend le flambeau. Entreprenant de stabiliser la situation l'ouverture du régime au multipartisme, Habyarimana perd cependant la vie dans l'attentat le 6 avril 1994, dans l'avion qui le ramène d'Arusha avec son homologue burundais, comme indiqué plus haut. Une violence aveugle se déchaîne : les Hutus du Comité pour la Défense de la République (CDR) s'en prennent à leurs frères modérés, puis organisent l'épuration des Tutsis dans un génocide dure jusqu'en juillet 1994. Dès juillet 1994, les Forces Armées Rwandaises (FAR) du FPR s'imposent contre les Hutus radicaux constitués en milices. Depuis lors, le Rwanda panse ses blessures et progresse économiquement ; mais parfois aux dépens de sa voisine, la RDC encore victime des externalités du génocide et des autres conflits qui secouent la sous-région (Dunn, 2003, p. 149 ; Fofack, 2012, p. 35-49).

L'évolution politique du Congo-Kinshasa, indépendant le 30 juin 1960, est aussi ponctuée de moments difficiles : l'assassinat du premier ministre Patrice Emery Lumumba en janvier 1961, la sécession katangaise (11 juillet 1960-15 janvier 1963), le coup d'État du 25 novembre 1965 de Joseph-Désiré Mobutu contre Joseph Kasavubu, la rébellion au Katanga en 1977 et 1978. Face au vent de la démocratisation, Mobutu ruse à la Conférence nationale en 1991 : au lieu d'être un tremplin vers les réformes, celle-ci théâtralise les tensions qui traversent le Zaïre, déchiré entre ses partisans et ses opposants (Ki-Zerbo, 1978, p. 531-532 ; Dunn, 2003, p. 129-134). Cet échauffement des esprits déplaît à Mobutu qui réprime dans le sang un soulèvement des étudiants à Lubumbashi. Un tour de force pour dissuader les contestations ; de sorte des élus du Nord et du Sud Kivu déversent leurs frustrations sur les communautés allogènes des Banyarwanda ou Banyamulenge. Ceux-ci sont y ont en effet été installés dès les années 1930 par la Belgique, entendant à l'époque désengorger un Rwanda « surpeuplé ». De 1993 à la mi-1994 éclate ainsi un conflit aggravé par l'afflux des réfugiés et miliciens rwandais (Bounda, 2015, p. 58, 142-144 et 197 ; Dunn, 2003, p. 143). C'est dans ce tumulte que Laurent-

Désiré Kabila, à la tête de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL), entame en 1996 une marche contre Kinshasa. Il a le soutien des anti-Mobutu, de Kigali, Kampala et Luanda, mécontent du soutien de Kinshasa à l'Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola (UNITA). Le coup d'État aboutit le 17 mai 1997 ; tandis que Mobutu, en exil, rend l'âme le 7 septembre 1997 à Rabat. Contre Kabila, une rébellion éclate cependant le 2 août 1998. Dans une reconfiguration des alliances sous-régionales où ses précédents alliés sont contre lui, Kabila s'en tire avec le soutien de l'Angola, du Zimbabwe, de la Namibie, du Soudan et du Tchad (Dunn, 2003, p. 140-145). Toutefois, il est assassiné le 16 janvier 2001. Avec son fils Joseph Kabila qui prend la tête de l'État lendemain, se prolongent les tensions à l'Est du pays. Certes, la transition avec Félix Tshisékédi le 25 janvier 2019 est pacifique ; mais cela n'a pas encore suffi pour stabiliser cette partie du pays.

La fresque sur la crise sécuritaire ne saurait ignorer deux pays septentrionaux des Grands Lacs : l'Ouganda et le Soudan du Sud. Indépendant en 1956 dans un contexte de guerre civile qui se prolonge sur 17 ans (1955-1972), le Soudan est gangrené par le Front de Libération de la Côte d'Ajan (1965-1970) et l'Anyanya (1963-1972) qui luttent pour la libération du Sud du pays. Pendant la Guerre froide, Khartoum est soutenu par Moscou, et les séparatistes le sont par l'Éthiopie, l'Ouganda et Israël. Si les Accords d'Addis-Abeba de 1972 concèdent l'autonomie au Sud, le pays est menacé par l'autoritarisme de Gaafar Nimeiry. Au pouvoir par coup d'État depuis 1969, sa décision d'islamiser le pays en 1983 est mal perçue par le Sud majoritairement chrétien et qui reprend les armes sous l'égide de l'Armée Populaire de Libération du Soudan (APLS). Jusqu'au 9 janvier 2005 avec les Accords de paix de Naivasha (Kenya), cette autre guerre civile de 22 ans est une tragédie causée par les affrontements entre Khartoum et ses alliés (Lybie, Iran, Biélorussie, LRA) d'une part, et d'autre part l'APLS soutenue par les USA, l'Ouganda, l'Éthiopie et l'Érythrée. Autonome pendant six ans, soumis à un referendum en janvier 2011, le Soudan du

Sud devient indépendant le 9 juillet 2011. Mais il est déchiré par une guerre civile dès juillet 2013, enclenchée par une lutte de pouvoir entre deux camarades d'armes de l'APLS : Salva Kiir, président, et Riek Machar, vice-président limogé le 23 juillet 2013. S'ouvrent cinq années de conflit réglées par l'Accord de paix du 12 septembre 2018 signé à Addis-Abeba sous l'égide de l'Union Africaine (UA).

Enfin, comme le Soudan, l'Ouganda, indépendant le 9 octobre 1962, amorce et traverse la post-colonie sur fonds d'une succession de crises et luttes de pouvoir. C'est d'abord entre le roi Kakaba Mutesa II, qui veut être président à vie, et Milton Obote, son premier ministre. Ce dernier évince le souverain en mai 1966 avec l'appui d'Idi Amin Dada, chef d'état-major. Attiré par le pouvoir, ce dernier évince Obote aussi par coup d'État le 25 janvier 1971. Si ce retournement de situation calme les occidentaux, inquiétés par les tendances socialistes d'Obote, Amin Dada, malgré ses penchants « panafricanistes » –il n'accuse aucun complexe à larbiniser les Blancs– a horreur de la contradiction. Comme l'opposition ne peut prospérer, des exilés créent en Tanzanie le Front de Libération National de l'Ouganda (UNLF), renforcé en octobre 1978 par des mutins venus du pays. Amin Dada fustige cet « accueil » et en fait un prétexte, ajouté au différend frontalier sur le saillant de la Kagera, pour lancer une invasion sur la Tanzanie le 1^{er} octobre 1978. Malgré l'appui de la Lybie et de la Palestine, il est mis en échec par l'armée locale appuyée par l'URSS, et aux côtés de laquelle se bat l'UNLF. Kampala tombe aussi le 11 avril 1979 et Amin Dada se réfugie en Lybie. La vie politique connaît une frêle stabilité sous différents organes de l'UNLF, jusqu'aux élections de 1980 qui consacrent le retour d'Obote au pouvoir. Mais il est contesté par les militaires de l'UNLF, notamment par Yoweri Museveni qui déclenche une rébellion, à la tête de l'Armée Nationale de Résistance (NRA). C'est le début d'une guerre civile qui pousse de nombreux réfugiés vers la Tanzanie et le Kenya, jusqu'au renversement d'Obote en 1985 et la prise de pouvoir par Museveni en 1986. Depuis, il se fait réélire. Mais cette « stabilité » à la tête de l'Etat ne signifie pas que le pays coule des

jours paisibles. Aider les séparatistes sud-soudanais aura été l'alibi pour Khartoum d'attiser une rébellion au Nord du pays de l'Ouganda : l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA).

Le panorama géohistorique qui précède témoigne donc de ce que l'instabilité jalonne l'évolution politique contemporaine des pays des Grands Lacs. Cette condition historique en fait une poudrière à cheval entre l'Afrique centrale et de l'Est. C'est en effet devenu le repère des entrepreneurs de la guerre en ce début du XXI^{ème} siècle. En l'occurrence, les mouvements rebelles, jamais vraiment neutralisés sont un tremplin qu'ont su se saisir les fondamentalistes depuis une quelques années.

1.2. L'épreuve du salafisme « djihadiste »

Depuis les années 2000, l'Afrique fait aussi face à une menace dont le propre est d'être pernicieuse et tentaculaire : l'extrémisme religieux. Dans un monde entraîné par la globalisation, cette menace devient de plus en plus collective. Lorsqu'on évoque cela dans les Grands Lacs, ce n'est pas pour dire que les conflits précédents n'avaient pas d'implications sous-régionales. Toutefois, le fondamentalisme présente le trait particulier de la revendication d'une idéologie : la diffusion de la *sharia* envisagée comme « cure » contre une occidentalisation du monde. L'attestent les exactions commises dans les pays de l'EAC. A titre d'illustration, le Kenya et la Tanzanie sont deux territoires de notre zone d'étude qui auront réussi à avoir une trajectoire post-coloniale sans violences internes manifestes. Au Kenya, la construction de l'État-nation engagée à l'indépendance (12 décembre 1963) par Jomo Kenyatta est en effet poursuivie par Daniel Arap Moi, Mwai Kibaki et Uhuru Kenyatta. Mais comment ne pas susciter le mauvais œil sur ce pays s'était engagé dans l'économie de marché, signant même en décembre 1963 avec le Royaume-Uni des accords militaires permettant à celle-ci de mener des opérations sous-régionales à partir de son territoire ? Cette proximité avec l'Occident, peut-être par pragmatisme, est un alibi pour les fondamentalistes pour qui la guerre est aussi un

anti-occidentalisme étendu à ses alliés. Territoire où Zayed Barre se replie en 1991, le Kenya participe en effet activement à la mise œuvre des stratégies onusiennes de stabilisation de la Somalie (ONUSOM) sous l'égide de USA et de la France en 1992-1993. À la même époque, un concours de circonstances contribue à en faire la cible des terroristes : Oussama Ben Laden, le porte-étendard d'Al-Qaïda, séjourne au Soudan en 1992-1995 (Bergen, 2006, p. 20). Le 7 août 1998, Al-Qaïda perpétue ainsi un attentat contre l'ambassade des États-Unis à Nairobi et à Dar-Es-Salaam.

L'attaque contre Dar-Es-Salam à l'époque tient aussi en partie à l'histoire de la Tanzanie. Indépendant le 9 décembre 1961, le Tanganyika fédère avec Zanzibar (indépendant le 10 décembre 1963), et devient la République Unie de Tanzanie (26 avril 1964). Elle a une trajectoire similaire à celle du Kenya pour ce qui est de la stabilité¹⁵⁶. Julius Nyerere axe par contre sa géopolitique régionale sur l'émancipation des Africains vis-à-vis de l'Occident¹⁵⁷. La fédération avec Zanzibar, l'accueil des nationalistes des autres pays, relier le pays à la Zambie sont autant de signes qui montrent qu'il accorde de l'intérêt à l'intégration africaine. C'est assez manifeste puisqu'en 1967 il invite l'Ouganda et le Kenya à former avec son pays l'EAC. Mais les incidents de 1978 avec l'Ouganda perturbent l'initiative. Au regard de cette trajectoire post-coloniale, ce qui attire les forces de déstabilisation plonge probablement ses racines dans le virage qu'amorce le pays en 1984 en basculent dans le libéralisme. Dans une corne de l'Afrique où

¹⁵⁶ Premier président du pays, Nyerere, malgré sa longévité au pouvoir, se retire de son gré de la vie politique en 1985. La relève est assurée par Ali Hassan Mwinyi et qui instaure le multipartisme en 1992. En 1995, il cède sa place à Benjamin William Mkapa, réélu en 2000. Après lui est élu en 2005 Jakaya Kikwete, puis John Magufuli élu en 2015 et réélu en 2020. Ayant succombé au COVID-19 en mars 2021, le pays est entre les mains de la vice-présidente Samia Suluhu.

¹⁵⁷ En 1965, il rompt avec le Royaume-Uni pour sa domination sur la Rhodésie du Sud (actuelle Zimbabwe). Plus tard, c'est avec l'Allemagne de l'Ouest en raison de l'ouverture d'une ambassade de l'Allemagne de l'Est à Dar-Es-Salaam. L'inimitié, c'est aussi avec le Portugal dont les troupes coloniales bombardent le Sud du pays pour couper l'approvisionnement au FRELIMO.

il n'est pas de bonne augure d'être pro-occidental, c'est ce qui expose l'ambassade américaine de Dar-Es-Salaam à l'attentat d'août 1998 indiqué plus haut. Depuis 2012, l'unité est menacée par l'Uamsho (mouvement séparatiste musulman) et le Civic United Front (CUF) qui revendiquent l'indépendance de Zanzibar (Webb, 2012).

Au regard de ce qui précède, il apparaît ainsi qu'entre la fin des années 1990 et le début des années 2000, une mutation polémologique s'opère dans les Grands Lacs : les attaques fondamentalistes sur fond d'anti-occidentalisme se greffent aux rebellions et guerres civiles causées tantôt par les problèmes de gouvernance, tantôt par les dynamiques de la Guerre froide. D'ailleurs, le fondamentalisme tend à phagocytter ces conflits « habituels » et à s'étendre. Épuisés par des décennies de lutte, les mouvements rebelles prêtent en effet de plus en plus allégeance aux fondamentalistes pour avoir des soutiens. Dans un monde qui vit au rythme de l'escalade de la « guerre contre le terrorisme » depuis les attentats du 11 septembre 2001, le fondamentalisme accentue son ancrage sur la côte est-africaine après les exactions de 1998 sus-citées. C'est de cette position stratégique qu'il ne cesse de progresser vers les Grands Lacs où il a fini par s'implanter sous la bannière de l'État Islamique en Afrique Centrale (ISCAP) comme nous le verrons plus loin.

L'on peut considérer que les événements qui jalonnent cette expansion débutent en effet le 28 novembre 2002 quand un attentat-suicide d'Al-Qaïda prend pour cible le Paradise Hotel de Mombasa (Kenya) qui appartient à un israélien. Puis en 2006, Al-Shebab, un groupe fondamentaliste, voit le jour en Somalie où le Kenya avait pris une part active aux côtés des occidentaux dans le cadre de l'UNISOM. Dans les années qui suivent, le groupe sème la terreur à plusieurs reprises au Kenya, mais aussi en Ouganda. Il est en effet responsable des attentats de Kampala en 2010 (M. Al-Lami, 2021). En 2011, il commet une série d'exactions : explosion d'un bus à Nairobi le 24 octobre et d'un pick-up à Mandera trois jours plus tard ; attaque contre une église à Garissa le 5 novembre, d'un hôtel le 24 novembre et d'un bus dans la même

ville le 31 décembre 2011; l'attaque du Centre commercial de Westgate du 21 au 24 septembre 2013; l'attaque de l'université de Garissa le 2 avril 2015; un attentat à River Drive les 15 et 16 janvier 2019; et l'attaque de la base militaire américano-kenyane de Lamu le 5 janvier 2020.

Al-Shebab qui n'a pas disparu aura donc contribué à ancrer l'extrémisme violent dans le voisinage des Grands Lacs (Kenya, Ouganda), même si les espacements entre ses attaques entre 2013 et 2020 laisse envisager que les stratégies de luttes contre son réseau l'ont affaibli. A l'instar de ce qui se passe à la même époque en Afrique de l'Ouest et dans le Bassin du Lac Tchad, plusieurs groupes terroristes connaissant en effet un moment difficile qui freine le projet expansionniste d'Al-Qaeda, puis de l'Etat Islamique (EI)¹⁵⁸. Le besoin de redéploiement de l'EI croise dans les Grands Lacs l'ambition d'un groupe en quête de soutien. Il s'agit de l'ADF. Créée en 1995 en Ouganda, ce groupe rebelle se replie en effet à l'Est de l'ex-Zaïre (actuelle RDC) suite à la pression militaire. Certains indicateurs de départ suggèrent la sensibilité de son fondateur, Jamil Mukulu, à l'islam intégriste. Il était en effet un membre du Tablighi Jamaat (Mouvement mondial de renouveau musulman sunnite) et recrutait principalement parmi les musulmans en Ouganda. En 2007, une partie de ses combattants fustige le salafisme qui prend de l'ampleur au sein du groupe et dépose les armes (Arieff, 2022 ; O'Farrell, 2021). Mais, l'ADF maintient malgré tout l'idéologie islamiste. Sa radicalité prend forme à travers des exactions qui font plusieurs victimes entre octobre 2014 à 2019 à l'Est de la RDC. L'arrestation de Mukulu en Tanzanie en avril 2015 prouve qu'il était dans une logique d'extension de son

¹⁵⁸ Ce dernier (appelé aussi ou Daesh) est en effet un groupe islamiste fondé en 1999. Il prête allégeance à Al-Qaeda dans le sillage de l'insurrection provoquée par l'invasion de l'Irak en 2003. Ben Laden éliminé en avril 2011, l'EI se proclame califat mondial en 2014 et reprend le flambeau du « djihad » à cette échelle. On le retrouve ainsi sur les traces du projet expansionniste d'Al-Qaeda en Afrique de l'Ouest, donnant naissance l'EI en Afrique de l'Ouest (voir Kouosseu et Pountougnigni Njuh, 2020).

¹⁵⁹ *Enjeux et défis sécuritaires dans les Grands Lacs : rétrospective et perspective sous-régionales autour de l'adhésion de la RDC à l'EAC*

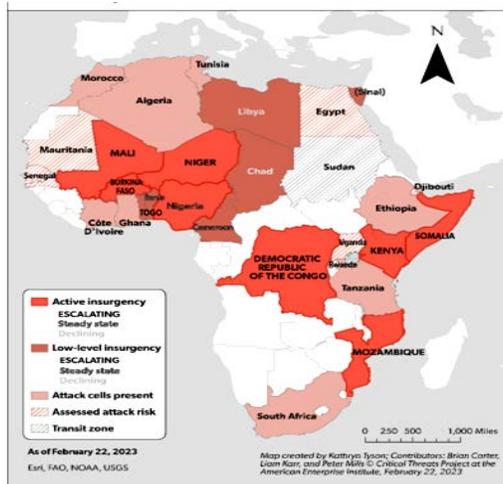
réseau. Malgré cette perturbation au sommet, Seka Musa Baluku prend les rênes en 2016 et accentue dans la recherche des appuis. Il songe à l'EI qui commence à soutenir financièrement l'ADF en 2017. L'allégeance est établie faite en avril 2019 (O'Farrell, 2021). A l'instar d'Al-Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI) jadis né après l'allégeance du Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) à Al-Qaeda (voir Pountougnigni Njuh, 2022), l'ADF devient ainsi le maillon de base d'un réseau que l'EI est en train de bâtir en Afrique centrale et dans les Grands Lacs. L'ISCAP que cette alliance a permise a en effet au compteur plusieurs exactions dont l'attaque des Forces Armées Congolaises à Kamango et à Bovata le 18 avril 2019. Depuis cette date, il étend son à l'Est de la RDC (O'Farrell, 2021).

En s'appuyant sur les ADF, l'ISCAP progresse vers les Grands Lacs. Kampala a en effet été visé par un attentat le 16 novembre 2021. La terreur qu'il sème est telle qu'en mai 2021, Kinshasa instaure l'état de siège au Nord-Kivu et en Ituri. Mais, le redéploiement du M23, un groupe rebelle basé aussi à l'Est de la RDC, complique davantage la situation. Loin de tout penchant pour la dramatisation, d'autres indicateurs suggèrent que cet état de chose pourrait s'aggraver si des stratégies de lutte plus efficaces que celles du passé ne sont pas définies, ajustées et implémentées incessamment dans cette partie de l'Afrique. En pullulant de mouvements rebelles en quête de réaffirmation¹⁵⁹, l'Est de la RDC et avec lui les Grands Lacs réunissent les conditions qui en font un « aimant à djihadistes » (Petite, 2021). Au-delà la RDC et de l'Ouganda, l'ISCAP est en effet aussi actif au Mozambique secoué depuis octobre 2017 par l'insurrection du groupe fondamentaliste Ansar al-Sunnah dans la province septentrionale de Cabo Delgado. Le 4 juin 2019, il attaque les Forces Armées de Défense du Mozambique (FADM) à Mitopy ; puis prêche allégeance à l'EI en juillet 2019 afin d'opérer comme une branche de l'ISCAP. Le 7 avril 2020, le groupe

¹⁵⁹ S. Grira et E. Ben Said (2016) affirment en effet que « L'Afrique des Grands Lacs constitue la plus forte concentration de groupes rebelles en Afrique (près de 80 selon des sources concordantes) ».

massacre à Xitaxi 52 civils qui se sont opposés au recrutement forcé (Morier-Genoud, 2018 ; Remy, 2020)¹⁶⁰.

Carte : L'expansion salafiste dans les Grands Lacs et ailleurs en Afrique (février 2023)



(source: Karr *et al.*, 2023).

Ainsi, les Grands Lacs sont un nouveau foyer où prospère l'extrémisme violent qui opère comme un vase communicant avec la rébellion. Définir une zone léthale en décrétant l'état de siège comme l'a fait Kinshasa en mai 2021 contre l'ADF était une réponse en ce qu'il celle-ci peut prendre comme définition en contexte de lutte contre l'insécurité. Seulement, la menace continue de s'étendre. A un moment où une réponse collective est devenue nécessaire, l'adhésion de la RDC à l'EAC augure une ère nouvelle. Comment apprécier ce moment historique et capitaliser son *potentiel sécuocratique* de cette mutation dans le paysage institutionnel de l'intégration sous-régionale ?

¹⁶⁰ Indépendant en 1975, déchiré par la guerre civile de 1976 à 1992, le Mozambique tourne le dos au marxisme-léninisme et bascule vers l'Occident. Adhérant au Commonwealth en 1995, la libéralisation du pays est marquée par l'installation des compagnies minières canadiennes.

¹⁶¹ Enjeux et défis sécuritaires dans les Grands Lacs : rétrospective et perspective sous-régionales autour de l'adhésion de la RDC à l'EAC

2. La RDC à l'EAC : portée historique et enjeux pour la communauté de sécurité dans les Grands Lacs

La production collective de la sécurité dans la région des Grands Lacs apparaît comme une gageure depuis les indépendances au regard des initiatives déjà engagées tant par les Etats que la communauté internationale. Dans ce contexte, l'adhésion de la RDC configure des conditions favorables à la régionalisation et au déploiement des stratégies durables de lutte contre l'instabilité et l'insécurité dans la sous-région.

2.1. Des initiatives de la communauté internationale au bilan mitigé

La situation sécuritaire dans les Grands Lacs n'aura pas laissé indifférente la communauté internationale depuis les indépendances. Son attention s'est traduite par des initiatives de coopération sécuritaire multilatérale et surtout de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Dans un contexte où les capacités militaires du continent restent embryonnaires, l'ONU aura en effet été le paravent sous lequel la communauté internationale s'est intéressée aux problèmes de sécurité en Afrique. Toutefois, ses interventions n'ont pas toujours produit les résultats espérés. Pendant la Guerre froide, les interventions étrangères dans les conflits qui agitent la stabilité des Etats-nations sont en effet éclipsées par le jeu des intérêts entre les blocs de l'Est et de l'Ouest sur l'échiquier africain (voir N'Dimina-Mougala, 2009). Les opérations de paix (OP) de cette période représentent moins de 15 % de la totalité effectuée jusqu'ici depuis sa création, dont environ 3% seulement en Afrique (United Nations, sd.). Par ailleurs, ces opérations sont souvent accentuées dans des territoires cristallisant les intérêts des puissances. C'est le cas de l'Organisme des Nations Unies chargé de la Surveillance de la Trêve (ONUST) lancé en mai 1948 à cause du conflit israélo-palestinien. S'en suit la Première Force d'Urgence des Nations Unies en Égypte (FUNU I) déployée dans le Canal de Suez et au Sinaï (novembre 1956-juin 1967), ainsi que la Deuxième Force d'Urgence

des Nations Unies en Égypte (FUNU II, octobre 1973-juillet 1979). L'on note en Afrique subsaharienne l'Opération des Nations Unies au Congo (ONUC, juillet 1960-juin 1964) et la Première Mission de Vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM I, janvier 1989-juin 1991). La dernière initiative du temps de la Guerre froide est le Groupe des Nations Unies pour la Transition (GANUPT) en Namibie (avril 1989-mars 1990). L'ONU aura aussi été gênée par les actions engagées par les puissances et qui, par alliés interposés prennent part aux conflits qui secouent les Grands Lacs afin de préserver leurs intérêts. C'est sur cette lancée que s'insère l'intervention française au Shaba en 1977 et 1978. Dans les autres conflits comme au Soudan du Sud, en Ouganda ou entre la Tanzanie et l'Ouganda, c'est par alliances interposées que des pays africains ou extra-africains s'activent comme indiqué plus haut. C'est pourquoi la région des Grands Lacs s'étouffe pendant longtemps dans le sang ; les accords de paix étant les issues de tractations souvent corsées et aux effets provisoires.

C'est après la Guerre froide que l'on assiste à une multiplication des interventions de l'ONU dans les Grands Lacs. Néanmoins, le bilan partagé entre crises désamorcées et OP ponctuées de paradoxes. Il s'agit de : la Mission d'Observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda (MONUOR, juin 1993-septembre 1994) ; la Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda (MINUAR, 5 octobre 1993-mars 1996) ; l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB, juin 2004-décembre 2006) ; la Mission Préparatoire des Nations Unies au Soudan (MINUS, mars 2005-juillet 2011)¹⁶¹. La MINUAR illustre les paradoxes qui

¹⁶¹Après la Guerre froide, les autres déploiements de l'ONU en Afrique sont entre autres : la Mission des Nations Unies pour l'Organisation d'un Référendum au Sahara Occidental (MINURSO, depuis avril 1991) ; la Deuxième et Troisième Mission de Vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM II, juin 1991 – février 1995 et UNAVEM III, février 1995 - juin 1997) suivis de la Mission d'Observation des Nations Unies en Angola (MONUA, juin 1997 – février 1999) ; la Première et la Deuxième Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM I, avril 1992 - mars 1993 et ONUSOM II, mars 1993 - mars 1995) ; l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ, décembre 1992 – décembre 1994) ; la Mission d'Observation des Nations Unies au Libéria (MONUL, septembre 1993-

caractérisent les OP post-Guerre froide dans les Grands Lacs. Les Accords d'Arusha entre l'État rwandais et le FPR, négociés de juillet 1992 au 4 août 1993, auraient en effet évité un génocide. Les protagonistes s'étaient entendus sur l'intégration politique et militaire des composantes ethniques du pays et la nécessité du départ des troupes françaises soutenant le régime d'Habyarimana en vertu l'Accord de coopération militaire liant Kigali et Paris. La MINUAR est mise sur pied par l'ONU pour veiller à l'application des termes. Or, son Conseil de Sécurité autorise la France, censée se retirer, à lancer l'opération Turquoise le 22 juin 1994 ; tandis que l'opération Noroît (retrait des forces françaises du Rwanda) avait pris fin le 15 décembre 1993. Cette manœuvre donne l'occasion aux fins limiers du CDR de procrastiner la paix. Quand Habyarimana succombe à l'attentat du 6 avril 1994, c'est le point de départ du génocide tutsi (Péan, 2010 ; Institut de Recherche et de Dialogue pour la Paix, 2006).

Le paradoxe qui caractérise de cette intervention de l'ONU au Rwanda est assez symptomatique de ses autres initiatives dans la sous-région depuis la fin de la Guerre froide dans la mesure où elles se multiplient,

septembre 1997) ; le Groupe d'Observation des Nations Unies dans la Bande d'Aouzou (GONUBA, Tchad, mai 1994 - juin 1994) ; la Mission des Nations unies en République Centrafricaine (MINURCA, avril 1998 – février 2000) suivie des mandats du Bureau des Nations-Unies pour la Consolidation de la Paix en République Centrafricaine (BONUCA, 2000-2010), du Bureau Intégré des Nations Unies pour la Consolidation de la paix en République Centrafricaine (BINUCA, 2009), de la Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad (MINURCAT, septembre 2007 – décembre 2010) et de la Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique (MISCA, 2013) puis Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA) depuis septembre 2015 avec l'UA ; la Mission d'Observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL, juillet 1998 – octobre 1999), suivie de Mission des Nations unies en Sierra Leone (MINUSIL, octobre 1999 – décembre 2005) ; la Mission des Nations Unies au Liberia (MINUL, septembre 2003 - mars 2018) ; la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA, depuis juillet 2013) ; l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI, septembre 2004 – novembre 2017) ; l'Intervention de l'OTAN en Libye à la suite de la résolution 1973 du Conseil de Sécurité des Nations Unies en mars 2011.

mais ne procurent pas la stabilisation escomptée (voir aussi Autesserre, 2010 et 2012 ; Craze, 2021). Malgré sa volonté, le besoin de sécurité reste en effet prégnant, tendant même à s'accroître, et ce malgré les opérations initiées sous son mandat dans les pays membres de l'EAC et dans la corne de l'Afrique¹⁶². D'ailleurs, des casques bleus sont eux-mêmes parfois devenus des responsables d'actes contraires aux pratiques de la responsabilité de protéger, comme l'illustre le viol de masse de Walikale en RDC (Center for Civilian Conflict, 2021). Tout ceci rend compte de ce que la situation sécuritaire dans les Grands Lacs demeure préoccupante. Quelles sont alors les *voies du possible* et du *capitalisable stratégique* derrière le renforcement arithmétique et géographique de l'EAC survenu en mars 2022 ?

2.2. Les perspectives sécuritaires endogènes autour de l'élargissement de l'EAC

La tragédie qui hante l'histoire des Grands Lacs ne signifie pas qu'il n'y jamais eu aussi d'initiatives endogènes pour redresser la situation. Pour apprécier les enjeux sécuritaires autour de l'élargissement de l'EAC à la RDC, il est opportun de saisir aussi leur trajectoire. En se dotant d'une Commission de Défense, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) créé le 25 mai 1963 à Addis-Abeba (Ethiopie), intégrait dans les tâches à mener la nécessité de formuler des réponses adéquates aux problèmes de sécurité et de stabilité auxquels étaient déjà confrontés les Etats-nations à peine indépendants. Mais limitée par le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures, c'est dans le cadre des regroupements sous-régionaux que la plupart des initiatives collectives de stabilisation et de sécurisation sont attendues. Mais là

¹⁶² Il s'agit entre autres de : la Mission de l'Union Africaine en Somalie (depuis 2001), l'opération Artémis (juin-septembre 2003), EUPOL Kinshasa (avril 2005-décembre 2006) ; EUFOR RDC (2006), la Mission conjointe des Nations Unies et de l'Union Africaine au Darfour (MINUAD, depuis juillet 2007), la Mission d'Organisation de Nations Unies pour la Stabilisation du Congo (MONUSCO, juillet 2010), la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS, depuis juillet 2011 à l'accession de l'indépendance du pays), la Force Intérimaire de Sécurité des Nations Unies pour Abiye (FISNUA, Soudan, depuis juillet 2011).

encore, leur vocation économique atténuée la construction des dispositifs de lutte contre les crises sécuritaires. Il en est de même des tensions idéologiques et des conflits de leadership. Tenons l'Afrique de l'Est et les Grands Lacs où elles n'ont pas vraiment prospéré pour ces raisons-là. L'EAC est en effet fondée le 1^{er} décembre 1967. Siégeant à Arusha, elle vise la création d'un marché commun, susceptible d'évoluer vers une fédération politique entre le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. Toutefois, les tensions entre l'Ouganda et la Tanzanie plombent l'institution finalement dissoute en 1977. On est loin des attentes au regard des tensions entre les trois pays : la frontière tranzano-kenyenne est fermée de 1977 à 1983, tandis que l'Ouganda entre en guerre contre la Tanzanie en 1978-1979. Il faut attendre novembre 1993 pour qu'une Commission Tripartite Permanente soit instaurée et que le Traité du 7 juillet 2000 réactive l'EAC. Ses rangs se sont agrandis avec l'adhésion du Burundi et du Rwanda en 2007, du Soudan du Sud en 2016 et de la RDC le 29 mars 2022. Sur des questions de sécurité, l'EAC ne s'est donc pas encore démarqué jusqu'ici.

Le bilan n'est pas mieux avec deux autres CER : la Communauté Économique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) et la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC). Etabli à Gisenyi (Rwanda), la CEPGL est créée le 20 septembre 1976 pour favoriser l'intégration entre le Burundi, le Rwanda et le Zaïre. En 1994, la crise burundaise puis le génocide rwandais la plongent dans la crise. En 1996, tous les accords sont suspendus, avec la rébellion par l'AFDL, soutenue par Kampala et Kigali. La CEPGL succombe donc à la crise plutôt qu'elle ne la traite. La CEEAC quant à elle est née le 18 octobre 1983 pour accompagner l'intégration entre le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, le Guinée Équatoriale, la République Centrafricaine, la RDC, le Rwanda, le Tchad ainsi que Sao Tomé-et-Principe. Elle n'aura pas cependant échappé aux maladies infantiles habituelles des CER en Afrique : c'est jusqu'en 1985 que son Secrétariat Général est constitué. Dans le discours d'ouverture du III^e sommet à Libreville (siège) le 27 mai 1987, Paul Biya (1989, p. 240), président en exercice

en fin de mandat à la tête de l'institution, affirme : « Notre jeune institution est confrontée à des problèmes préoccupants. Je souligne notamment, sans insister, les problèmes d'ordre financiers ». En raison du décollage difficile, les capacités d'intervention de la CEEAC dans les crises des années 1990 sont réduites. C'est au début des années 2000 qu'elle adopte un Pacte d'Assistance Mutuelle entre les États Membres de la CEEAC (février 2000) et le Protocole relatif au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX) en 2001. Ce Conseil comporte trois organes : la Force Multinationale de l'Afrique Centrale (FOMAC) ; le Conseil de Défense et de Sécurité (CDS) et le Mécanisme d'Alerte Rapide de l'Afrique Centrale (MARAC). Cet outillage rend compte des mutations qui s'opèrent à l'échelle du continent.

En prenant la relève de l'OUA en 2002, l'UA a en effet de grandes ambitions pour la promotion de la paix. Elle entend répondre au besoin domestique de stabilité et de sécurité en mettant sur pied ses propres Opérations de Soutien à la Paix (OSP) en vertu du Protocole relatif à son Conseil de Paix et de Sécurité (CPS). Depuis 2003, neuf OSP ont été déployées, ainsi que des missions spéciales dont entre autres : la Mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM) ; la Mission Conjointe de l'Union Africaine et des Nations Unies au Darfour (MINUAD) ; l'Initiative de Coopération Régionale pour l'Élimination de l'Armée de Résistance du Seigneur (ICR-LRA) et Observateurs des Droits de l'Homme et Experts Militaires au Burundi (UA, sd.). Avec l'UA, l'on s'inscrit par ailleurs dans une logique d'anticipation. Elle ambitionne en effet de matérialiser le système d'alerte précoce –conçu par l'OUA dès 1993–, en lançant la création d'une Force Africaine en Attente (FAA), une force d'intervention, de maintien de la paix pré-positionnée, constituée de contingents interarmes (Cilliers, 2008). Le dispositif d'anticipation repose quant à lui sur le Système d'Alerte Rapide (SCAR) pour déterminer les urgences et les seuils d'interventions. Lui sont associés les Mécanismes Régionaux d'Alerte et d'Intervention Rapide ou Système d'Alerte Précoce (SAP) (UA, 2008 ;

Amao *et al.*, 2014)¹⁶³. Les initiatives de l'UA sont néanmoins limitées en ce que les opérations du CPS sont également autorisées par le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Il y a aussi le retard accusé par la viabilisation des différents mécanismes. En dehors de quelques SAP en voie d'opérationnalisation, la FAA était en effet censée être opérationnelle depuis 2015, d'après la feuille de route adoptée en mars 2005. Mais face au retard, l'UA crée en mai 2013 la Capacité Africaine de Réponse Immédiate aux Crises (CARIC) (Bassou, 2017 ; Clament, 2016, p. 25 ; Edou Mvelle, 2012). La conséquence du chevauchement d'institutions et de mandats que cela entraîne est qu'on n'en est qu'à une première Base Logistique Continentale (BLC) inaugurée à Douala au Cameroun en janvier 2017. La FAA est donc encore à venir ; tandis que les institutions intermédiaires peinent à fournir la réponse endogène nécessaire aux crises sécuritaires. Si un bilan devait alors être dressé, loin de tout pessimisme, c'est que ni l'ONU, ni l'OUA, ni l'UA, ni les CER (CEPGL, CEEAC, EAC dans sa version jusqu'à mars 2022), ni les interventions étrangères, ni les Etats isolés n'ont vraiment pas pu apporter des solutions durables à la stabilisation des Grands Lacs et de sa sous-région depuis les indépendances.

L'adhésion de la RDC à l'EAC représente ainsi un moment chargé de promesses. Il s'agit de la reconfiguration du théâtre des opérations de lutte contre l'insécurité et de la perspective cumulative de la synergie et des ressources de lutte. Les faits montrent que les instigateurs de l'insécurité dans les Grands Lacs ont la capacité de régionaliser leurs actions contrairement aux États, limités par les principes d'inviolabilité des territoires étrangers et de non-ingérence. Les rebelles et les

¹⁶³ La FAA est à terme appelée à opérer à travers 5 brigades : la Brigade d'Afrique Australe (SADCBRIG), la Brigade d'Afrique de l'Est (EASBRIG), la Brigade d'Afrique de l'Ouest (ECOBRI), la Brigade d'Afrique Centrale (ECCASBRIG) et la Capacité Régionale d'Afrique du Nord (NARC). En attendant, les mécanismes régionaux qui sont déjà actifs sont : le Mécanisme d'Alerte Rapide de la Communauté Économique et de Développement de l'Afrique de l'Ouest (ECOWARN), le MARAC et le Conflict Early Warning Response Mechanism (CEWARN) de la InterGovernmental Authority on Development (IGAD).

fondamentalistes s'en servent, profitant aussi de la porosité des frontières et poussant les dirigeants à se télescoper dans des accusations. On l'a vu à maintes reprises dans les conflits qui jalonnent la post-colonie. Les tensions entre Kigali et Kinshasa illustrent cela. Du point de vue stratégique, les Grands Lacs et sa sous-région s'apparentaient jusqu'ici à un champ de lutte à la configuration concave dont l'axe était formé autour des Grands Lacs. L'adhésion de la RDC à l'EAC génère une configuration convexe, un espace de lutte en boucle fermée, dont les limites correspondent à l'ensemble pays membres de la CER. En étalant une couverture juridique commune à l'ensemble des pays membres, la nouvelle version de l'EAC initie un cadre de lutte coordonnée par un référent légal partagé par les États affectés. Ceci réduit les possibilités des rebelles et terroristes de jouer sur la différenciation juridique entre territoires, et de se soustraire à la répression des États liés et tenus de coopérer au sein d'une même CER.

L'avènement de l'EAC en version RDC inclut ainsi les contours d'une synergie qui diffère des tentatives précédentes de co-production de sécurité, paralysées par la faible interdépendance entre les États, du fait des divergences idéologiques et de leur écartèlement entre plusieurs CER : la RDC entre la CEEAC et la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) ; le Rwanda entre la CEEAC et l'EAC. L'adhésion de la RDC à l'EAC augure alors les perspectives plus sérieuses de mutualisation des ressources et de coopération sécuritaire entre les pays membres longtemps terrassés par des menaces communes, mais sans riposte collective. Cela ouvre la voie à la concrétisation des intentions exprimées par des chefs d'États, de renforcer les liens contre l'insécurité. En octobre 2021, Museveni déclarait que Kampala était prêt à aider à combattre l'ADF sur le sol congolais si Kinshasa l'y autorise. Le 23 novembre 2021, son ministre des Affaires étrangères, Henry Okello-Oryem, ajoutait qu'aucune action transfrontalière ne serait entreprise dans ce sens sans l'autorisation de la RDC (Al-Lami, 2021). C'est ici, peut-être, un signe indiquant qu'au lieu de succomber aux crises comme la CEPGL, l'EAC

a du potentiel pour faire mieux. L'harmonie entre dirigeants est un préalable dans une sous-région où les conflits de leadership ont souvent été une faiblesse à la régionalisation des initiatives. Peut-être cela ouvrira-t-il la voie à l'harmonie des troupes et à l'avènement d'une force des nations alliées des Grands Lacs ; alliées pour la victoire contre l'extrémisme et les menaces sécuritaires.

Conclusion

La stabilité et paix sont des préalables au progrès de toutes les nations. Depuis 1960, elles auront faussé compagnie aux Grands Lacs, ainsi qu'aux sous-régions qu'ils enfourchent, l'Afrique centrale et orientale. Elles auront été l'objet d'initiatives résultant toutefois sur une offre sécuritaire frêle. L'élargissement de l'EAC à la RDC crée des conditions particulières dans le panorama historique de la stabilisation de cette partie de l'Afrique depuis les indépendances. Elle autorise en effet l'espoir d'une reconfiguration du champ des forces engageables et engagées dans la lutte contre l'insécurité ainsi qu'une synergie entre les États pour une sous-régionalisation des réponses, gage de création d'un territoire économique, d'un marché prospère et d'une communauté de sécurité. Cela passe par la construction d'une architecture de sécurité, au sens de « dispositif vital de prévention, de sûreté, de soutien permanent, de facilitation aux initiatives de paix, de sécurité et de développement durable » (Mvié Meka, 2007, p. 29). La perspective de sous-régionalisation des réponses aux menaces sécuritaires mérite ainsi de primer sur les imbroglios interétatiques (conflits de leadership, tensions diplomatiques, télescopages juridiques, etc.) qui ont longtemps atténué la lutte contre l'insécurité dans les Grands Lacs. Il convient de les surmonter, car les menaces à la paix et à la stabilité deviennent complexes et plombent les initiatives économiques.

Références

- Agence Ecofin (2022), « La RDC adhère officiellement à la Communauté d'Afrique de l'Est », *Agence Ecofin* [en ligne], <https://www.agenceecofin.com/integration/2903-96173-la-rdc-adhere-officiellement-a-la-communaute-dafrique-de-lest>, consulté le 12 juin 2022.
- Al-Lami, M. (2021), « Pourquoi l'État islamique attaque-t-il l'Ouganda ? », *BBC* [en ligne], 2021, <https://www.bbc.com/afrique/region-59409599>, consulté le 12 juin 2022.
- Amao, O.B. *et al.* (2014), « Revisiting the utility of the early warning and early response mechanisms in Africa: any role for civil society? », *Peace and Conflict Review*, 8(1), p. 77-97.
- Arieff, A. (2022), « The Allied Democratic Forces, an Islamic State Affiliate in the Democratic Republic of Congo », *Congressional Research Service (CRS) Report, IF12206* [online], <https://crsreports.congress.gov/product/pdf/IF/IF12206>, accessed on 12th June 2022.
- Autesserre, S. (2010), *The Trouble with the Congo: Local Violence and the Failure of International Peacebuilding*, New York: Cambridge University Press.
- Autesserre, S. (2012), « Dangerous tales: Dominant narratives on the Congo and their unintended consequences », *African Affairs*, 111(443), p. 202-222.
- Awoumou, Côme Damien Georges (2003), « La coexistence CEEAC-CÉMAC : une nécessité ? », *Enjeux*, (17), p. 29-43.
- Bassou, A. (2017), *Architecture Africaine de Paix et de Sécurité : pertinence dans la conception et difficultés dans les réalisations*, Policy Brief n° 17/09. Rabat : OCP Policy Center.
- Bergen, P. (2006), *Ben Laden, l'insaisissable*, Paris : Michel Laffont.

- Biya, P. (1989), *Le message du Renouveau : discours et interviews du président Paul Biya, tome II : décembre 1983-novembre 1988*, Yaoundé : SOPECAM.
- Borella, F. (1961), « Les regroupements d'Etats dans l'Afrique indépendante », *Annuaire Français de Droit International*, 7, p. 787-807.
- Borella, F. (1968), « L'Union des États d'Afrique centrale », *Annuaire français de droit international*, 14, p. 167-177.
- Borella, F. (1971), « Le système juridique de l'Organisation de l'Unité Africaine », *Annuaire Français de Droit International*, 17, p. 233-253.
- Bounda, S. (2015), « Le Comité international de la Croix-Rouge en Afrique centrale à la fin du XX^e siècle : cas du Cameroun, du Congo Brazzaville, du Congo Kinshasa et du Gabon de 1960 à 1999 », thèse de Doctorat en Histoire, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III.
- Center for Civilians in Conflict (2021), « Systèmes d'alerte précoce et de réponse rapide : quelle mise en œuvre par les opérations de maintien de la paix de l'ONU ? », *Center for Civilians in Conflicts* [en ligne], <https://civiliansinconflict.org/systemes-dalerte-precoce/>, consulté le 23 juin 2022.
- Cilliers, J. (2008), « Force Africaine en Attente : état des progrès accomplis dans sa mise en place », *Article ISS n° 160* [en ligne], <http://issafrika.s3.amazonaws.com/site/uploads/Paper160french.pdf>, consulté le 03 février 2023.
- Clament, J.-M. (2016), « Les régionalisations des réponses aux crises africaines », *Revue Défense Nationale*, (792), p. 23-28.
- Craze, J. (2021), « Maintien de la paix : pour en finir avec "Peace Inc." », *Afrique XXI* [en ligne], <https://afriquexxi.info/article4893.html>, consulté le 17 juillet 2022.

- Dunn, K. (2003), *Imagining the Congo: The International Relations of Identity*, New York/Hampshire: Palgrave Macmillan.
- Edou Mvelle, A.-R. (2012), « La Force Africaine en Attente à l'ère de la responsabilité de protéger », *Revue Défense N@tionale* [en ligne], (221), <https://www.defnat.com/e-RDN/vue-tribune.php?ctribune=261>, consulté le 03 février 2023.
- Fofack, É.W. (2012), « De la typologie des dynamiques conflictuelles en Afrique depuis la fin de la Guerre froide », in Tamekamta, A.Z. et Fofack, É.W. (dir.), *Les urgences africaines : réécrire l'histoire, réinventer l'État*, Paris : L'Harmattan, p. 35-49.
- Grira, S. et Ben Said, E. (2021), « Les principaux groupes armés en Afrique », *Anadolu Agency* [en ligne], <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/les-principaux-groupes-arm%C3%A9s-en-afrique-/541865>, consulté le 12 juin 2022.
- Institut de Recherche et de Dialogue pour la Paix (2006), *Histoire et conflits au Rwanda*, Kigali : IRDP.
- Karr, L. et al. (2023), *Salafi-Jihadi Movement Weekly Update, 22nd February 2023*, <https://www.understandingwar.org/sites/default/files/2023-02-22%20Salafi%20Jihadi%20Movement%20Weekly%20Update.pdf>, accessed on 11 March 2023.
- Ki-Zerbo, J. (1978), *Histoire de l'Afrique noire, d'hier à demain*, Paris : Hâtier.
- Kouosseu, J. et Pountougnigni Njuh, L.B. (2020), « Le Cameroun et le Nigeria face à Boko Haram: dynamiques d'une coopération militaire à l'épreuve d'une crise sécuritaire transfrontalière (2002-2016) », *Les Cahiers de l'Institut de Recherches et d'Études Africaines (IREA)*, (41), p. 201-242.

- Manzan, I. (2011), « Les accords politiques dans la résolution des conflits armés internes en Afrique », thèse de Doctorat en Droit public, Université de la Rochelle.
- Messe Mbega, C. (2015), « La Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC): quelle politique de sécurité pour une organisation régionale à vocation économique? », thèse de Doctorat en Géographie, Université de Reims Champagne
- Morier-Genoud, E. (2018), « Le Mozambique face à son "Boko Haram" », *Le Monde* [en ligne], https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/06/14/le-mozambique-face-a-son-boko-haram_5314910_3212.html, consulté le 12 juin 2022.
- Mvelle, G. (2007), *L'Union Africaine : fondements, organes, programmes et actions*, Paris : L'Harmattan.
- Mvelle, G. et Zang L. (dir.) (2017), *L'Union Africaine quinze ans après*, Paris : L'Harmattan
- Mvie Meka, E. (2007), *Architecture de la sécurité et gouvernance démocratique dans la CEEAC*, Yaoundé : Friedrich Ebert Stiftung.
- N'Dimina-Mougala, A.-D. (2009), « Les manifestations de la guerre froide en Afrique centrale (1961-1989) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, (233), p. 53-65.
- O'Farrell, R. (2021), « Neither local, nor transnational, but both: The Islamic State in Congo », *Newlinesinstitute* [online], <https://newlinesinstitute.org/isis/never-local-nor-transnational-but-both-the-islamic-state-in-congo/>, accessed on 12th June 2022.
- Pean, P. (2010), *Carnages : les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*, Paris : Fayard.
- Petite, S. (2021), « L'État islamique tisse sa toile au cœur de l'Afrique », *Le Temps* [en ligne], <https://www.letemps.ch/monde/letat-islamique-tisse-toile-coeur-lafrique>, consulté le 06 juin 2022.

- Pountougnigni Njuh, L.B. (2022), « "Crimigração": da violência reticular na África Sahelo-Magrebina », *Boletim GeoÁfrica*, 1(2), p. 6-29.
- Remy, J.-P. (2020), « Après la prise de Mocimboa da Praia, les Chabab mozambicains inquiètent l'Afrique australe », *Le Monde* [en ligne], https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/08/13/apres-la-prise-de-mocimboa-da-praia-les-chabab-mozambicains-inquietent-l-afrique-australe_6048896_3212.html, consulté le 06 juin 2022.
- Reyntjens, F. (2009), *The Great African War: Congo and Regional Geopolitics, 1996-2006*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Russell, A. (2012), « Talking Politics and Watching the Border in Northern Burundi, c. 1960-1972 », DPhil in History, Oxford University.
- UA (2008), *Système Continental d'Alerte Rapide : manuel du SCAR*, Addis Abeba : UA.
- UA (sd.), « Le Conseil de paix et sécurité », *Union Africaine* [en ligne], <https://au.int/fr/cps>, consulté le 23 juin 2022.
- United Nations (sd.), « UN List of peacekeeping operations », *Peace Keeping* [online], https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/180413_unpeacekeeping-operationlist_2.pdf, accessed on 23rd June 2022.
- Webb, M. (2012), « Calls for secession in Zanzibar », *Aljazeera* [online], <https://www.aljazeera.com/features/2012/9/29/calls-for-secession-in-zanzibar>, accessed on 06th June 2022.

Risques, crises et appel au dialogue d'une société qui s'effrite : Ubuntu à la croisée des chemins dans l'Est de la République démocratique du Congo

Par Philippe S. BANZI

Chercheur à l'Université catholique la Sapientia-Goma

Résumé : Cette réflexion pose la problématique du contexte dialogique dans une scène décousue d'un monde congolais, Nord Kivutien en particulier, en mal d'harmonie et de perte de l'humanité, de l'étant-Ubuntu ou cette personnalité active donnant sens vital à soi et vie à l'autre. Parmi les problématiques soulevées, nous nous pencherions sur la présentation du vrai portrait de notre pays la République démocratique du Congo si seulement l'on prend pour référentielle notre province du Nord-Kivu, notre petite maison. Aussi un mythe : celui de la pourriture qui vire vers une décomposition lente mais sure. Pourriture des âmes et décomposition corporelle, et, comme solution : la déconnexion des actes ; la décomposition systémique ou systématique qui est miraculeuse quand tout le monde est conscient de quelque chose, inconscient de la chose onanique pourtant, donc improductive. Comme repères encore, nous avons le Grand « Agenda 2063 » et corollaires sous nos yeux comme boussoles.

Mots clés : Risques, crises, système, société, Ubuntu, Agenda 2063

En 1977, Roger Garaudy publie un ouvrage au titre et sous-titre fort évocateurs comme : « *Pour un dialogue des civilisations. L'Occident est un accident* ». Pour profonds que soient ces éléments qu'il place néanmoins en faux-titre, le bilan actuel prouverait qu'il y a eu plus d'occasions ratées pour ce dialogue quand la balance aura plus penché vers un « Occident » qui n'était et qui n'est qu'un « accident » aussi bien social ou humain, économique et politique. Cependant, cet ouvrage, comme ce vieux vin, est à replacer aujourd'hui dans de

nouvelles outres sans risque de les faire éclater. L'aujourd'hui ne tourne vers ce vingt-unième siècle ou nous avons d'abondantes orientations pour sortir des galères et autres bouillabaisse, du moins pour ceux qui le veulent.

Le 31 Janvier 2015, à Addis Abeba en Ethiopie, les Chefs d'Etats et des gouvernements africains ont adopté un cadre stratégique pour l'émergence d'une « *Afrique que nous voulons* » (« *The Africa we want* ») et que nous léguerons aux générations futures. C'était lors de la 24^{ème} Assemblée générale ordinaire des dirigeants africains qui pilotent l'union du même qualificatif. Il est dit qu'un immense travail de consultation et concertations de diverses couches participatives des sociétés africaines a résulté en un document guide de plus de deux cents pages qui reprennent les orientations, les aspirations et les vœux pieux des peuples africains. Les couches consultées sont les jeunes en leurs catégories, les femmes, les organisations des sociétés civiles, les Africains de la diaspora, les institutions de recherches, les stratèges et techniciens gouvernementaux, les acteurs des secteurs privés, les gens des médias, les leaders confessionnels, les forums des anciens chefs d'Etats et des gouvernements parmi tant d'autres. Il y a également eu des rencontres ministérielles et interministérielles à cette fin qui du reste s'annonçait cruciale pour une Afrique qui constamment cherche à recoller les piécettes éparpillées par les colonisations permanentes, les conflits de tout genre et une pauvreté mythique ajoutée au mythe des relations des « *arbres dans une forêt dense* ». En effet, le mythe des arbres dans la forêt nous apprend que les gros comme les frêles arbres vivent des années ensemble sans se saluer ni socialiser de quelque manière que ce soit. Ils ne se souviennent les uns des autres que quand l'un est coupé : ce dernier embrasse tous les arbres qui l'entourent pour tomber ensemble... à grand bruits, malheureusement. Ils périssent ensemble en grand fracas comme des idiots car aucun arbre ne voudrait tomber seul ! Pourtant, avant que la hache ne tombe, chaque arbre se complait de vivre dans son isolement. Revenons aux grands Africains qui, sans être des arbres, signèrent ce 31 janvier 2015 cette bible que

nous avons sous l’insigne de l’Agenda 2063... autour de la table de signature, la République Démocratique du Congo y était ainsi que les républiques sœurs, petites et grandes même si en matière de souveraineté, on nous apprend qu’il n’y a pas de petits ni de grands États. Parmi les nombreux piliers de l’Agenda 2063, nous pouvons reprendre ceux qui suivent : d’abord, « une Afrique prospère ». Celle-ci sera illustrée par la qualité voulue du niveau de vie des Africains quant à ce qui est de leurs revenus, l’accès à l’emploi, aux soins de santé, à une éducation de qualité (voir Objectif de Développement Durable 4), tout ceci à travers une croissance économique inclusive et un environnement durable et résilient. Ensuite, « un continent uni et politiquement intégré ou inclusif » où la libre circulation des personnes et des biens n’est plus à demander ni à douter. Puis, « une Afrique totalement pacifiée et sécurisée », stabilisée même et des pays en paix avec eux-mêmes et entre eux. Donc, une Afrique dans laquelle l’on n’entendrait pas des bourdes entre la RDC et le Rwanda et l’Ouganda ; entre les deux Soudans sortis pourtant de la même mouture et semblables. Bien plus, comme pilier, les signataires ont souligné « une forte culture identitaire ainsi que des valeurs éthiques partagées » qu’il faut promouvoir et sauvegarder. En clair, il s’agira de reconnaître et de respecter les cultures de chaque coin de l’Afrique.

Les signataires ont également pensé à une Afrique partenaire considérable et considérée sur l’échiquier mondial ; une Afrique capable de s’exprimer comme les autres en matière économique. Ce serait une Afrique dont le développement est centré sur les peuples africains. Pour ce faire, il faudrait accorder les opportunités aux différents acteurs de ce développement, y compris les jeunes et les femmes et toute la société civile ; un développement centré sur la durabilité et/ou façonnée par les grands « objectifs de développement durable ». Finalement, une Afrique bâtie sur ce qui s’appelle bonne gouvernance, démocratie et État des droits, une Afrique guidée par les principes des droits de l’homme, où un appareil judiciaire digne de ce nom fonctionne au bien de tous sans distinction avec des institutions

capables et efficaces. Tout ceci était sans compter que cette Afrique paradisiaque que l'on pensait édifier avait ou a plus des fruits défendus que le paradis biblique de Adam et Eve. Cette Afrique a de l'or, du diamant, du cobalt, de l'uranium et même du coltan et d'autres trucs inconnus. Elle a aussi des terres fertiles inexploitées dont les autres ont besoin, dit-on. Tous ces fruits défendus à ceux qui en sont plutôt sources d'une honteuse deshumanisation des humanoïdes qui peuplent cette « Afrique-là », une deshumanisation en silence même si « on » en parle à haute voix (les morts de Kishishe, t'en souvient-il ? On en a parlé comme de la fumée et c'est passé dans la brise !) Dirions-nous que ceux qui ont signé l'Agenda 2063 étaient ou sont tous « des Onan » ou des mentalement castrés ? Car dans ces deux cas, il ne faut s'attendre à aucune progéniture, ni d'Onan ni des rossignoles ! Cette forme de « deshumanisation » seulement dans l'Est de la RDC ne me donne pas tort.

Face à une certaine deshumanisation du genre « humain », les observateurs auraient écrit que « L'humanité doit maintenant gérer les ressources de la planète et sa propre croissance démographique pour assurer sa survie et le bien-être des générations futures. Elle doit en quelque sorte « prendre en mains » son destin naturel. Cela suppose qu'elle est capable d'innovation, d'auto-transformation. »¹⁶⁴ Cependant, les spécialistes des sciences du danger nous préviennent bien souvent qu'il est pratiquement impossible de contrôler quelconque risque en plein évolution ou exécution d'un processus si et seulement si cela n'a pas été pris en considération lors de la conception du processus. Nous dirions, lors de cette nuit fatidique où tout se détermine et prend forme en être humain ou alors, et tout simplement, la forme d'un humanoïde. En République Démocratique du Congo, pour ne pas parler du Nord Kivu en isolée, les humanoïdes sont de trop, ils sont « nous »,

¹⁶⁴ Leclerc, Br. et al. 2010. Les Conceptions de l'Être humain. Débats et perspectives. 4^e Edition. Québec : Editions du Renouveau Pédagogique Inc., p. 95

les vivants, face à « eux », les morts disqualifiés ou les animaux à forme humaine.

Pourquoi cette étude ? Nous voulons présentement attirer l'attention des intervenants ou acteurs sur les dérives sociétales aux graves conséquences et les dangers que court la société actuelle, congolaise, il s'entend ; de l'Est, il se comprend. Nous voulons les ramener sur les propositions de l'Agenda 2063 et semblables. Pour redonner crédit aux cyndinistes, les variables suivantes ont été considérées lors de la « conception » d'une entreprise, d'un commencement ou d'un lancement ; il s'agit de la menace, de la vulnérabilité et de la capacité d'un Etant de faire face à la menace. Ce sont là les piliers du risque. En clair, il s'agit d'évaluer les capacités de réaction aux cas où un élément indésirable ou indésirable se produisait et dans le cadre d'un système d'actants ainsi que toutes les dynamiques favorisant un effet désiré. Néanmoins, à ces variables de départ, nous avons estimé qu'il serait plutôt indiqué de les étayer avec les autres variables non moins négligeables comme la volonté des acteurs, leurs conditions d'opérations mais bien plus ce qu'ils sont en tant qu'êtres conscients de ce qu'ils sont, d'abord, de ce qu'ils peuvent ensuite, de ce à quoi ils doivent s'attendre finalement. L'on nous rétorquerait que ces derniers éléments font partie de la constellation capacitaire, ce que nous ne nions pas totalement mais nous soulignons qu'il est important de les mettre en évidence. Et personne ne se dirait ou ne dirait de façon « impolitique » que trop c'est trop. Ce seraient juste des mots de trop et sans sens. Comment parler d'un Congo fort et prospère sans l'Est, le Nord Kivu et l'Ituri ? Comment, à travers une mosaïque des coalitions des particules, parler d'un continent et des pays (la RDC y compris) politiquement unis ? Comment à travers un jargon isolant qui sonne faux à l'oreille comme « communautés », parler de l'unité ? (Comment, à travers des cultures qui se diluent dans la fluidité des choses en « kitchen party » théâtrales et des hommes de la danse, s'attendre à des cultures aux valeurs éthiques fortes ?) Comment concilier les bruits des armes, les cris des affamés, l'absence d'une justice équitable à une

Afrique de bonne gouvernance et des droits ? Si crises et risques riment avec prospérité et développement, alors voici l’Afrique « que vous voulez » et voilà l’Afrique que nous ne voulons pas car cette dernière serait et est une Afrique contradictoire des naïfs, d’une part, et des sadiques d’autre part. Cette Afrique de mauvais cygnes évaluateurs qui disent pourtant « *nitawateteya* »¹⁶⁵ pour ne parler que le jour et à l’heure de leur expiration. Voilà en permanence cette Afrique aux chants de cygne et dont les cris sont étouffés par le temps, les risques permanents d’implosion et les crises sans noms.

Quel type d’analyse ? Cette réflexion est d’abord une analyse interprétative des faits, situations et attitudes qui prévalent au sein de la société « dite » congolaise. Ensuite, l’analyse se donne pour tâche d’établir les types des risques auxquels ladite société fait onaniquement face pour enfin dire ce qui a toujours manqué et qui se réclame pour le bien de cette société. Pour le dire immédiatement ici, ce sera « Ubuntu », cette humanité pourtant transversale et/ou partagée qui malheureusement a été individualisée, personnalisée dans un carcan d’égoïsme et de sadisme.

Comme outils de lecture ? Nous faisons recours à deux outils, soit la transformation des conflits selon Jean Paul Lederach et l’Ubuntu selon l’Archevêque Desmond Mpilo Tutu et le peuple Zulu de l’Afrique du Sud ; Monseigneur Gaspard Kajiga et les peuples Bantu d’Afrique en général. Selon Jean Paul Lederach, la transformation de conflits est une orientation, une approche et un cadre ou stratégie d’aborder les conflits. Elle va au-delà de la résolution, de la gestion, du règlement et de la prévention des conflits qui du reste sont également des mécanismes d’aborder les conflits. Néanmoins, ces mécanismes sont spécifiques aux conflits donnés et ne s’appliquent pas identiquement à tous les types comme la transformation qui est englobante. La transformation des conflits, d’après Jean Paul Lederach, ne vise pas à produire des effets immédiats, donc à fournir une réponse immédiate à un conflit donné

¹⁶⁵ Swahili pour dire “Je vais plaider pour vous”

mais plutôt elle vise à offrir un cadre créatif qui toucherait à la fois aux structures visibles et/ou superficielles des conflits tout en changeant les structures sociales et relationnelles profondes qui sont à la base des conflits. C'est pourquoi, à présent, la transformation s'avère opportune pour les conflits aussi latents qui prévalent dans l'Est de la RDC, aux Nord Kivu et Ituri assiégées. *Ubuntu*, quant à elle, est le point de mire qui motiverait l'agir positif de tout l'humain et de tout homme de quelque genre qu'il soit. Agir positif qui distingue cet humain de son pendant qu'est l'animalité, caractéristique de l'animal. L'Ubuntu est ce qui nous échappe en l'homme, voici pourquoi Monseigneur Kajiga invitait les agissant à « *ntuiser* » tout celui qui était en passe de déraiper et/ou de perdre son « *untu*, son *ubuntu* » pour devenir un hors-l'-humanité. Desmond Mpilo Tutu comme les Zulu et les autres « Africains » sont convaincus que l'Ubuntu est cette humanité qui se trouve à l'intersection de nos relations en tant qu'humain. Et personne ne peut se réclamer d'humain si et seulement si les autres qui lui sont semblables le sont aussi, donc sont humains.

Une Société congolaise comme « système » en dehors de tout « Agenda »

Comprenons ce qu'est un système en des termes simples. C'est un ensemble, une collection ou une réunion d'éléments ordonnés, coordonnés ou organisés de manière à donner un corps. Les constituants de ce corps entretiennent ou doivent entretenir des relations établies telles qu'ils répondent à une harmonie. Ainsi dit donc, certains concepts clefs méritent d'être retenus ici, soit réunion, ordonnées, coordonnées, organisés, des éléments qui signifient dans ce cas précis des attributs d'« êtres humains » qui forment une communauté ou une société. Dans les cas de notre lecture, nous avons établi des types systémiques suivants :

Un système naturel : voir la création biblique qui répond « aveuglement » et/ou naïvement sinon innocemment à l'ordre divin du « multipliez-vous et remplissez la terre ! » Nous dirons ici qu'il s'agit

d'un système régulé par un être inconscient ou manipulé et qui fait les choses par routine. C'est donc un système incapable de s'autoréguler, de se gérer. Des parties en conflits routiniers et en état ludique au fur de leur existence constituent en fait un système qui répond à l'harmonie des contraires, fondées sur la dissonance et la collection des indéfinis. « Multipliez-vous et remplissez la terre », la terre comme espace et vous comme espèces remplissant. Mais dans une situation aussi trouble que celle qui prévaut dans l'Est de la RDC, situation où les gens sont indifférents à la mort de ces « êtres de trop » - avons-nous dit- avec lesquels ils ont – eux ou les autres – peuplé la terre, parlerons-nous de cette « sainte multiplication » bibliquement parlant ou d'une « sacrée mais ridicule addition » d'incompatibilités ? Nous parions que c'est ce deuxième postulat qui plutôt prévaut dans le cas d'espèce : des Congolais se définissant par les circonstances, humaines, animales – homo homini lupus – ou tout simplement comme « choses des autres ». Comme l'estime Fofou Tchio Armel, nous vivons un système d'interagir qui ne risque pas seulement « de saper ses bases humanistes » mais également un système qui s'offre « à la réification de l'homme et au culte de l'hédonisme ». C'est donc un système de l'inconscience si ce n'en est pas un de la « déresponsabilisation et/ou de la passivité » d'un leadership qui s'est trompé de démarche¹⁶⁶.

Nous vivons aussi dans un *système complexe* : c'est ce système au sein duquel des êtres « de même plumage » volent ensemble en ordre ordonné pour les besoins d'une cause banale. Aussitôt qu'une cause de survie les y oblige, ils s'envolent plutôt en ordre désordonné. Voyez par exemple les oiseaux autour de l'éleusine ou du sorgho en train de se goinfrer et de ne gonfler que les estomacs du reste souvent blasés, ce qui fait place à une corruption cancéreuse adoptée comme style de vie. Nous semblons – je vais dire nous, les Congolais – voler en ordre fondé sur l'harmonie des contraires, avons-nous dit, nous glosant les uns les

¹⁶⁶ Fofou, T. A. 2021. Note de Recherche. Société et philosophie chez Kwame Nkrumah. Portée du Consciencisme sur le développement de l'Afrique. In Thinking Africa, no 62, février 2021, Institut de Recherche et Enseignement sur la Paix. p. 1

183 Risques, crises et appel au dialogue d'une société qui s'effrite : Ubuntu à la croisée des chemins dans l'Est de la République démocratique du Congo

autres pourtant nous trompant les uns les autres au nom du ridicule plutôt. Penser à nos frères qui se rôtissent sur la pierre volcanique de Kanyaruchinya et de ces « autres » qui grouillent sur des espaces oubliés comme Mungote, Gitsure, Kalinga, et partout ailleurs dans le Masisi serait nous tromper, d'abord, et tromper les autres finalement. Ne s'impose-t-il pas une solution durable plus qu'un simple apitoiement politicien ou, mieux, sadique ? La question demeure, de quel mal reproche-t-on les innocents de Kanyaruchinya ? Faut-il qu'ils se confessent de quelconque peccadille impardonnable ? Car leur mal surpasse quelconque sacrilège. L'on nous dira que le système complexe est traditionnel et du passé ou de l'oubli. Soit ! Cependant, c'est le système que nous vivons tous, d'une façon ou d'une autre, seulement à des degrés différents.

Et du système compliqué ? C'est un système que nous appellerons « moderne » au sein duquel des êtres différents sont réunis autour de la routine et s'usent dans la routine jusqu'à la mort de l'un qui paralyse tout le système. Comprenons bien cette mort. Elle peut être physique à l'exemple de « quand les Kivus éternuent, Kinshasa est agrippée ! »¹⁶⁷ Il est vrai, des gens sont quotidiennement tués de mort forcée, d'autres meurent, croit-on de mort dite naturelle mais tout le monde trouve « ça » normale et choisit simplement de se taire. Les deuils sont démodés pour en faire pour ces âmes de Kishishe et de partout ailleurs. L'on n'a jamais dit ceux qui sont morts à Bunagana, à Rutshuru, à Katale, à Rumangabo, à Rugari, à Kibumba, à Tongo... au lieu d'en parler, chacun jette une main nonchalante dans l'air comme pour dire que leurs âmes sont dans les airs et « qu'ils ne sont pas morts » ! Oui, « les morts ne sont pas morts » mais ce sont des morts quand même car nous ne pouvons leur nier cette identité ! Sinon, comment considérer ceux qui n'ont pas de « Souffle vital » comme vivants ? Nous devrions penser à leur souffrance de mort pour vivre dans un système

¹⁶⁷ Du titre d'un papier publiée par Joyce Muraya et John Ahere et intitulé Perpetuation of Instability in the Democratic Republic of the Congo : When the Kivus sneeze, Kinshasa catches à Cold. No 1, publié en 2014 par ACCORD

184 Risques, crises et appel au dialogue d'une société qui s'effrite : Ubuntu à la croisée des chemins dans l'Est de la République démocratique du Congo

harmonieux sans plus. Hélas ! Ils sont morts comme ces autres « que voilà », direz-vous ? Donnons-leur quand même une pensée, ils en ont besoin, sinon ils continueront à puer dans nos cœurs et nous feront dire n'importe quoi au point de jaser ou de croasser comme quelque fier animal. Ne pas en parler et choisir de dire autre chose relève de l'irresponsabilité pure et simple. Et c'est un risque permanent. Et ils sont nombreux dans ce cas qui sont irresponsables dans la politique, dans la religion ou dans l'intelligentsia amorphe qui choisissent le silence. Evidemment, l'on dira que Rutshuru n'est pas différent de Masisi et que tout n'est que routine.

Alors, que dire d'un *système artificiel et/ou fragile* et au bord de l'implosion ou de l'explosion constante. Certains appellent « ça » encore « balkanisation »¹⁶⁸. Pourquoi parler « balkanisation » dans un pays qui est pourtant loin des Balkans ? Une simple déviation au compte de quelque lapsus ? Ignorance des faits ? Un amalgame dissonant qui « sonne faux comme ce bijou » de cent francs ? Entendons d'abord ce « système artificiel » qui, du reste est fragile comme pot d'argile. C'est un système des faux fuyants, de faire semblant, des boucs missionnaires sinon émissaires, du méli mélo, pour ne pas dire de la bourride, de la jacquerie au nom des partis a-politiques et de la privation. Un système dit artificiel est donc ce système des naïfs qui croient que ce qui affecte les autres ne le toucheront pas ou pour le moins ne le concerne pas. Pourtant le risque est réel. Tenez comme exemple. Le Professeur Mbaya Mudimba parle de deux types de « balkanisation » aux portiques de notre forteresse de pays. D'une part, il voit une balkanisation géopolitique et d'autre part, une balkanisation géoéconomique.¹⁶⁹ Mbaya Mudimba explique que, « sur le plan géopolitique, il y a balkanisation quand une partie d'un territoire ou d'un Etat est démembrée de celui-ci et passe sous le contrôle politico-administratif d'un autre Etat. Sur le plan géoéconomique, il y a

¹⁶⁸ Kankwenda, M.J. et al., 2013. La République Démocratique du Congo face au complot de la balkanisation et d'implosion. Rockville : ICREDES

¹⁶⁹ Id., p. 44

balkanisation lorsque « une partie d'un territoire ou d'Etat, sans être démembrée de ce dernier, est économiquement exploitée par un autre Etat, d'autres Etats ou des entités étrangères. »¹⁷⁰ Sans nier cette vision théorique, nous verrons plutôt d'autres formes de balkanisations qui ne disent pas leurs noms peut-être. C'est la balkanisation psychosociale, d'une part, ponctuée d'une balkanisation géographique, pour reprendre Mbaya Mudimba. Les deux s'articulent autour d'une balkanisation intellectuelle. Voyez, pour vous en rendre compte les faits attitudinaux suivants : face à nos morts, il nous arrive, vous et moi, de nous demander leurs origines, leurs appartenances familiales ou groupales, leurs croyances, leurs convictions et semblables. Cela constitue une critériologie bien assimilée qui conditionnent nos relations.¹⁷¹ Y aurait-il plus de balkanisation que « ça » ? Franchement ce serait infernal, si jamais elle existait. Un autre exemple : nos « communautés » qui font de nous de petites tortues dont la carapace ne cache plutôt qu'une petite masse de viande qui ne ferait même pas la bouchée d'un chiot. Et nous nous plaisons comme « ça » d'en être membres sans nous rendre compte plutôt que nous nous emmurons dans un petit monde qui a tout d'un bunker qui ne fait que nous isoler les uns des autres. Imaginez que les bâtisseurs de la tour de Babel viennent nous exposer les exploits d'un plan de bâtir un truc qui ne répond qu'aux objectifs d'arriver jusqu'à Dieu ! So what ? Voilà une absurdité vraiment insupportable qui ne serait bénéfique à personne. Telles nos tours communautaires qui, comme des tours d'ivoire, nous exposent aux risques de ne plus être nous-mêmes mais d'être des êtres communautaires à « monsieur –tout-le-monde ». Ces murailles à la chinoise que nous construisons sous les pseudonymes de nos communautés sont des formes de petites parcelles balkaniques qui n'ont besoin d'autres architectures pour s'appeler

¹⁷⁰ Ibid.

¹⁷¹ Un jour, je suis passé dans quelques bureau de la ville pour répondre à un appel a candidature. Parmi les questions qui ont rejeté ma candidature, il y avait le fait de savoir si j'étais de Gisigari et si j'étais « fils à un certain Semivumbi ». Deux choses apparemment banales qui pour moi valaient un « non » fier et altier mais qui m'ont valu un échec. (Histoire vraie car vécue).

« balkanisation ». Nous sommes déjà en plein dans le Balkan à notre style. C'est là le risque et la crise. Crise de notre humanité partagée les uns avec les autres, crise de notre « Ubuntu » aux dimensions humaines que nous avons donc réduit aux dimensions de loup les uns face aux autres – homo homini lupus ! D'autre part, l'Ubuntu divin est cette miséricorde qui nous garde pendant quelques temps vivant le bien et dans le bien les uns à côté des autres. C'est différent du nôtre, de notre « Ubuntu », notre « Utu » et nous irions même jusqu'à « l'U-mutu »¹⁷². Nous nous voyons comme des « Wa-tu » doués de « Ubuntu » quand les autres sont « animalisés » et leur mort ne compte devant personne, du moins pour nous. Nous constituons ainsi un danger ou une menace les uns envers les autres. Et c'est là le « risque » qui logiquement se voit ou se perçoit à l'horizon très proche si rien n'est fait. Et « ainsi, dira Fofou Tchio Armel, nous semblons faire face à une crise axiologique, une chute des valeurs dans le vide qui se profile ; l'horizon capitaliste postmoderne actuel est celui de l'appât du gain, de l'intérêt, au détriment du socialisme, de la dignité humaine qui rappellent sans cesse les valeurs cardinales que charrie une humanité authentique : le Beau, le Juste, le Vrai et le Bien ».¹⁷³ Ces valeurs ne sont pas de la simple esthétique mais elles constituent la colonne vertébrale même de l'humain, de l'humanité.

De quels risques s'agit-il ici ?

Des risques auxquels fait face le peuple de l'Est et/ou du Congo Démocratique, nous retenons les deux types tels que distingués par Jean-Luc Wybo, soit « les risques de dommages » et « les risques de crises ». Parlant des « risques de dommages », Wybo considère que « les risques de dommages » sont les situations maîtrisables, envisagées et préétablis à l'orée d'un système. En clair, ce sont des risques (et des dispositifs correspondants) posés comme hypothèses de départ à ne pas

¹⁷² Ici, nous considérons «U-mutu» et «Ubuntu» comme des référentiels synonymes, donc du même champ sémantique.

¹⁷³ Fofou, T. A. Op. cit., p.1

négliger tout au long d'un parcours. L'essentiel ici n'est pas la durée du parcours mais bien les résultantes finales. Vivre ensemble, oui ; vivre ensemble comme des idiots, oui et sans problème mais mourir ensemble comme des imbéciles, alors là est le problème sur lequel il convient d'attirer l'attention. Jean-Luc Wybo ajoute, des risques de dommages, ceci que :

« la maîtrise des risques de dommages correspond à plusieurs types d'actions qui contribuent à l'état de préparation : analyser les événements et les situations potentiellement dangereux et étudier leurs causes et leurs conséquences ; Analyser les vulnérabilités du système : les composants pouvant être endommagés, les personnes pouvant être blessées et les fonctions de l'organisation pouvant être perturbées ; Mettre en place des dispositifs techniques et des procédures pour supprimer les événements dangereux, réduire leur probabilité ou diminuer leur intensité ; Mettre en place une organisation qui favorise l'intégration d'une culture de sécurité à tous les niveaux en donnant du sens aux risques et aux mesures prises pour les réduire ». ¹⁷⁴

Il donne en brosse les stratégies pour faire face aux risques de dommages. Quand des risques de crises, Wybo dit ceci faisant référence à une organisation :

« Lorsque les situations dangereuses ont le potentiel de déborder l'organisation, on leur donne le nom de « risques de crises ». On définit le débordement d'une organisation comme la combinaison de plusieurs facteurs, notamment : surprise, vitesse de développement ; extension de l'événement sur terrain et du nombre d'intervenants ; incertitude et dissonances entre intervenants (...) ; manque de flexibilité dans les processus de prise de décision et d'action ; manque des ressources

¹⁷⁴ Specht, M. et al. 2009. Le Défi des Organisations face aux risqué Sciences humaines et Cindyniques. Paris : Economica. p. 115.

188 Risques, crises et appel au dialogue d'une société qui s'effrite : Ubuntu à la croisée des chemins dans l'Est de la République démocratique du Congo

disponibles et d'options de réponse ; perte des moyens de communication ; cascades d'événements et effets domino. »¹⁷⁵

Comme réponses aux crises, l'analyste donne une formule aussi simple en disant que « pour maîtriser les crises, il faut mettre en place une organisation qui résiste au chaos. » C'est-à-dire, il faut un procédé qui se base sur des « plans, des dispositifs et des procédures existants. »¹⁷⁶

Nous croyons que pour les cas du Nord Kivu, de l'Ituri et d'ailleurs, il faut faire recours à leurs cultures, leurs symboles, leurs langages. Bref, comme le dit Jean-Francois Chosson, « un peuple, une culture, il faut rendre le peuple à la culture et la culture au peuple ». Aussi, permettre à chacun de s'exprimer en sa culture. Il est sûr que ce serait une culture humaine, de l'humain et ouverte aux autres, à l'autre, avec ce que cet autre à d'Ubuntu comme le mien ou le nôtre.

Partant des vues ci-haut et s'il est vrai qu'en République démocratique du Congo, au Nord-Kivu, l'on a « des peuples » et « des Cultures », faut-il parler d'une addition des peuples d'une part et des cultures d'autres part, au risque de déboucher sur une « superposition » (avec ce que cela sous-entend comme risque « d'éclatement ») des peuples et des cultures ? Les « Ubuntu » ou cette défiguration de l'humain en le pluralisant signifient une destruction ou des destructions en série, en étapes ou en épisodes que l'on connaît dans le contexte de la RDC en général et du Nord-Kivu en particulier où la mort se promène à tout bout de champ. Le pluriel ici serait dangereux et/ou risquant car, en effet, l'on conclurait à une mystérieuse et dangereuse addition d'êtres avec l'impossibilité que cette opération (addition) donne. Malheureusement, nous tendons vers là si nous n'y sommes pas encore de pleins pieds, noyés dans l'addition de groupes péjorativement appelés « communautés ou groupes ethniques ».

¹⁷⁵ Id., op. cit., p.116

¹⁷⁶ Ibid.

Finalement, nous parlerons du premier grand risque aux graves conséquences qu'est l'isolement. Ce dernier est à la fois risque et résultat d'une situation où des êtres se font des bruits de jouissance et d'amour non sincères comme arbres de la forêt. Comptons ensemble les nombres des communautés au Nord Kivu. Il y en a selon les collines, selon les langues (même s'ils discutent encore d'être « francophone, anglophones, rwandophones, hutuphones, tutsiphones, twaphones, ceciphones de la cécité et autres phones que l'on voudrait ériger en communautés ou en parties politiques, jamais en partie humaine), selon les avoirs, c'est-à-dire ceux qui ont et ceux qui n'ont pas, selon des critères égoïstes et partisans juste pour tirer la couverture du côté d'un groupe des masses de viandes se tordant ensemble. L'on nous dira qu'il s'agit ici des « risques de dommages » susceptibles d'avoir été maîtrisés quand le système qui les sous-tendent prenait forme. Dans tous les cas, ce sont des risques.

Deuxièmement, il y a l'oubli, la méconnaissance et/ou tout simplement le mépris de l'histoire qui du reste rattrape les naïfs où qu'ils soient ou vont. L'histoire de l'Est de la RDC, du Nord Kivu et de l'Ituri est connue et n'a de particularité que sa force attractive des « mouches » qui rend les uns des négationnistes, des refusant, les autres d'éternels clowns, et d'autres encore des sadiques. Les frontières et espaces géographiques, les relations interhumaines et les richesses versus les pauvretés, faut-il que l'on y revienne toujours comme matières de ces vieux cours de classe ? Cette routine dégradante ne nous honore pas franchement. Elle nous déshumanise et nous fait perdre notre « untu, utu, ubuntu, umutu ». Il nous faut quelque part l'UBUNTU et toutes ses dimensions à retrouver.

Introduisant son papier, Fofou dresse ce tableau qui ne rate pas sa profondeur pour peindre une réalité que, dit-il, même Achille Mbembe avait vue bien avant. Il s'agit de la « déliaison » qui frise « l'inimitié ». Fofou dit ceci : « un processus de déliaison est actuellement en cours en Afrique subsaharienne. Et par déliaison, nous entendons à la suite d'Achille Mbembe, « l'inimitié », c'est-à-dire le fantasme de la

séparation »¹⁷⁷ que nous comprenons comme destruction, catastrophe, déshumanisation. Achille Mbembe, lui, a parlé de « scission » et de « réelle isolation »¹⁷⁸. Ces concepts forts forment une constellation sémantique du manque d'humanité ou cette face définitionnelle de l'Ubuntu, sémantisme du départ, de l'éloignement, de la fuite, de tout ce qui arrache le cœur. Et leur pendant constitue justement la cible que les sociétés de l'Est de la RDC et le pays en général se devaient d'atteindre.

Pour conclure

Écoutons très brièvement Roger Garaudy parlant d'un « véritable avenir » qu'il faut recouvrer. Il déclare ce qui suit : « la création d'un avenir véritable exige que soient retrouvées toutes les dimensions de l'homme développées dans les civilisations et les cultures non occidentales. C'est seulement par le « dialogue des civilisations » que pourra naître un projet planétaire pour l'invention de l'avenir. Pour l'invention par tous de l'avenir de tous.¹⁷⁹ » Nous dirions ici, le dialogue des Êtres avec ce qu'ils ont de cultures, de croyances, de savoirs, de savoir-faire et savoir-être, de mode de vie originel et d'espace géographique avec lequel l'on a fait un pacte. Les retrouvailles de ces dimensions humaines non occidentales ne devraient que s'inscrire dans la retrouvaille de l'homme, le vrai, sa source première et toutes les voies qui dictent l'existence, la vie selon cette source et cette humanité retrouvée, son UBUNTU inhérent ... et inaliénable.

¹⁷⁷ Fofou, T. A. Op. cit., p.3

¹⁷⁸ Ibid.

¹⁷⁹ Garaudy, R. 1977. Pour un Dialogue des civilisations. Paris : Editions Denoël, p. 8

Au-delà des guerres répétitives à l'Est de la République démocratique du Congo : construire un leadership éthique et du renoncement

Par Innocent Mpoze

Chercheur à Pole Institute

Résumé : Quelle est la condition de possibilité d'une paix pérenne et la mise en déroute des guerres répétitives à l'Est de la République démocratique du Congo ? Postulant qu'une société produite par la guerre reste toujours un foyer froid des guerres parce qu'étant porteuse de mémoires humiliées, cette réflexion plaide pour la construction d'un leadership éthique et du renoncement pour le salut de la région des Grands Lacs africains.

Mots clés : Guerres répétitives, RDC, Nord-Kivu, leadership éthique et du renoncement.

« (...) pour donner un sens à des comportements ou, si l'on veut, à des événements dans l'histoire sociale, il faut jeter son regard sur l'historicité socio-politique et économique qui a fourni le contexte de leur possibilité. » (Kasereka Kavwahirehi)

Introduction

Depuis plus d'un quart de siècle, la province du Nord-Kivu baigne dans un cycle de guerres qui plombe toute la partie orientale de la République démocratique du Congo. Se renouvelant avec des formes variées, il paraît incompréhensible au point de masquer ses enjeux de fond, ses raisons d'être et le pourquoi de son éternel retour. Des vols, viols, tueries, carnages ; cette spirale des guerres rend invivable cette partie orientale du pays. Autant les guerres se sont renouvelées dans cette partie du pays, autant elles ont rendu possible des tables (nationales et

régionales) de concertations politiques dont malheureusement les différentes issues n'ont pas permis aux populations de vivre en paix et heureux. Des courts épisodes de guerres à d'autres ne voulant pas finir, l'on se demande si la République démocratique du Congo est condamnée à rester éternellement en une série de guerres infinies. À quelle condition arrivera-t-elle à quitter le retour renouvelé des guerres ? Est-il possible de prévenir la guerre, c'est-à-dire de penser à l'édification et à la pérennisation de la paix, en réfléchissant sur les éléments ayant rendu possible ces guerres infinies ? Telles sont les questions au cœur de cette méditation. Ainsi posées, cette réflexion voudrait postuler qu'une société produite par la guerre reste toujours un foyer froid des guerres parce qu'étant porteuse de mémoires humiliées. Pour y parvenir, trois moments en constitueront l'ossature. Il s'agira dans un premier temps de broser rapidement le contexte d'émergence du questionnement, avant de procéder par la lecture des discours générés par ce contexte et enfin, poser un regard sur ce qui semble le fil d'Ariane pour sortir du labyrinthe meurtrier.

Dans une mare de sang et des corps sans vie

Au même moment que la communauté régionale des pays de la Région de l'Est (EAC) continue à faire appel au dialogue entre le M23 et les autorités congolaises, les affrontements dans le territoire de Rutshuru rendent beaucoup de citoyens congolais réfugiés dans leur propre pays. Dans des camps de déplacés, les infortunés traversent des moments durs, et certains d'entre eux y périssent par manque de conditions matérielles d'une vie minimalement acceptable. Alors que le peuple congolais ne s'était pas encore remis des traumatismes causés par les carnages répétitifs en territoire de Beni, la résurgence du M23 vient encore replonger cette population dans une situation effroyable avec des âmes qui appellent secours, des cris et pleurs des peuples fouillant leur domicile pour échapper à la musique des armes et toutes les conséquences y afférentes. Comme mentionné par le journal *Jeune Afrique*, « le mardi 29 novembre, l'armée congolaise a accusé les

attaques du M23 d'avoir été à l'origine du décès de 50 personnes à Kishishe, une localité située à quelques septante kilomètres de la ville de Goma.¹⁸⁰ » Dans ce contexte de guerres renouvelées et « à force d'être confrontées aux massacres toujours recommencés et à l'impuissance des pouvoirs publics pour en enrayer la mécanique destructrice et neutraliser les hordes de la mort », (...) les peuples de la République démocratique du Congo n'ont dans l'esprit qu'une seule question qui compte vraiment : que faut-il faire pour arrêter les carnages et juguler la peur et l'insécurité qui terrorisent les esprits et révoltent toute la nation ?¹⁸¹ Autant la question de la paix taraude les esprits, autant elle génère des compréhensions diverses.¹⁸² Et pourtant, face à cette situation catastrophique sur le plan sécuritaire avec une forte constellation des groupes armés et dont les plus actifs sont les ADF, les FDLR et le M23 aujourd'hui, le gouvernement de la République tient fermement au rétablissement de la paix à l'Est comme sa principale priorité. Ce qui semble, malheureusement difficile. Les populations vivent, dans cette partie du pays, dans un état d'une paupérisation inimaginable avec des conditions de vie précaires et matériellement déplorables faisant écho à ce que note Jean Ziegler à travers les lignes qui suivent :

Jamais je n'oublierai les regards apeurés, les corps faméliques des enfants, des adolescents s'épuisant pour un salaire de misère, sous la menace permanente des fusils des miliciens,

¹⁸⁰ Jeuneafrique, « La RDC accuse la rébellion du M23 d'un massacre de civils, sur fond de reprise des combats », décembre 2022.

¹⁸¹ Kä Mana, « Décrypter la tragédie de Beni pour penser les conditions d'une paix heureuse dans la Région des Grands Lacs », in Awazi Mbambi Kungua (Dir.), *La Chine et l'Inde en Afrique. Une approche pluridisciplinaire et postcoloniale* (Afroscopie VII), Paris, L'Harmattan, 2016, p.178.

¹⁸² Dans un premier abord, les voies convergent vers l'Ouganda voisin comme auteur des tragédies de Beni. Dans la suite, c'est le pouvoir central de Kinshasa qui reçoit la flèche d'accusations comme étant auteur principal de la mort de son propre peuple. Le peuple Nande est accusé, d'autre part, comme acteur clé dans le carnage de ses fils. Sur un autre registre, les accusations voient dans la mission onusienne au pays une complicité illicite dans la continuité de la guerre dans sa partie orientale.

dans les mines de coltan du Kivu. La région détient entre 60 et 80 % des réserves mondiales de ce minerai stratégique. Le seul moment où, dans un récent passé, la grande presse internationale s'est intéressée au Kivu, c'est à Noël de l'année 2000. La fameuse PlayStation 2 de Sony avait disparu des magasins européens suite à une pénurie de tantalum, qui provient du coltan.¹⁸³

Pour des intérêts politiques et géostratégiques non-dits, les citoyens communs payent au prix de leurs vies en victimes des guerres d'imposition et dont le flou organisé en occulte les origines ainsi que le sens. Les populations sont objet des massacres interminables qui, malheureusement restent voilés par une politique régionale mercantile et inhumaine n'hésitant pas à réduire au silence les cris et pleurs de ceux-là que le *statu quo* considère comme « damnés de la terre » et donc, sans droit de cité sur la terre. À bien des égards, les humiliations que subit le peuple congolais dans son ensemble président à la naissance d'une société post-guerre dont la définition conduit à ce que l'on parle souvent

« (...), des identités meurtries et des identités meurtrières pour caractériser la vie des ethnies et des populations de notre région. Derrière ces expressions se profilent des réalités macabres : carnages, viols, fleuves de larmes et lacs de sang, hommes et femmes livrés aux désespoirs et aux désarrois, perte des valeurs essentielles du respect de la vie, banalisation de la mort et décomposition de toute sensibilité aux misères humaines sous toutes leurs formes. Le plus incroyable dans cette situation, c'est l'accoutumance des populations aux haines et aux tueries, comme si la destruction de l'humain en l'homme devenait un fait divers, rien qu'un fait divers dont on

¹⁸³ Jean ZIEGLER, *Le capitalisme expliqué à ma petite fille (en espérant qu'elle en verra la fin)*, Paris, Seuil, 2018, pp. 50-51.

195 *Au-delà des guerres répétitives à l'Est de la République démocratique du Congo : construire un leadership éthique et du renoncement*

parle sans s'en soucier, en attendant que d'autres faits divers viennent remplacer ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui.¹⁸⁴ »

Depuis l'indépendance de la République démocratique du Congo, sa vie politique a été ponctuée de plusieurs périodes, glorieuses comme douloureuses : l'éveil du nationalisme et l'assassinat de Patrice Emery Lumumba, des guerres sécessionnistes, l'intervention de la force militaire onusienne dans le pays, le règne dictatorial de Mobutu et l'anéantissement du pouvoir de l'intelligence, la promotion de l'autoprise en charge et l'épopée de l'esprit national, le partage du pouvoir avec des groupes rebelles, des transitions politiques douloureuses... Pire fut le temps d'après 1964. En fait c'est en cette année que Joseph Kasavubu fit de Moïse Tshombé Premier ministre de la République et que, grâce au soutien américano-belge le pays réussit à réduire le danger sécuritaire créé par la guerre de sécession.¹⁸⁵ Malheureusement le calme apparent ne sera qu'un écho passager. Un conflit éclatera entre les deux leaders et Moïse Tshombé sera démis de ses fonctions. C'est dans ce contexte qu'interviendra l'armée pour arbitrer le protagonisme entre les deux hommes politiques et, ainsi Mobutu accédera au pouvoir comme Président de la République. « Il faut noter que, écrit Ki-Zerbo, durant toute cette période, la production minière est restée pratiquement la même, malgré un désinvestissement marqué. Par contre, la monnaie congolaise accusait une dévaluation vertigineuse du fait de l'inflation provoquée par la pénurie des biens disponibles et par une contrebande massive des pierres précieuses, ainsi que par le trafic des devises, mis aussi par une politique de déficit budgétaire chronique.¹⁸⁶ » Le long règne de Mobutu suscitera beaucoup d'animosités à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Le monde se mettra d'accord sur la mise à l'arrêt de ce règne dictatorial et Laurent Désiré

¹⁸⁴ Kā Mana, *Pour l'éducation politique des jeunes. Expérience de Pole Institute*, Goma, Pole Institute, 2013, p.61.

¹⁸⁵ J. KI-ZEROB, *Histoire de l'Afrique, noire. D'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972, p. 522.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 223.

Kabila en sera au centre. Le tumulte que Laurent-Désiré Kabila dirige, avec l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL), entamera ainsi une marche vers Kinshasa dans le but de mettre fin au long règne de Mobutu en 1996. Soutenu par des pays voisins, dont le Rwanda et l'Ouganda, il finira par libérer le peuple congolais de la dictature mobutienne. Mais à quel prix ? Cette question qui, semble pourtant simple, porte en elle un poids dont la lourdeur pèse sur le peuple congolais jusqu'à nos jours. Le libérateur ne règnera sur Congo que quelques années. Critiqué farouchement par l'opposition politique qu'il écartera dans sa gestion du pays, il sera aussi en disgrâce avec ceux qui l'ont accompagné dans sa marche vers Kinshasa, la capitale. Ainsi une rébellion éclatera dans la partie Est du pays. Laurent Désiré Kabila sera éliminé dans un contexte qui reste jusqu'à nos jours non élucidé. Et cette rébellion sera la genèse des guerres infinies en République démocratique du Congo.

Depuis la guerre de libération de 1996, le peuple du Kivu en particulier assiste à des guerres interminables qui y produisent des mémoires blessées et des hommes humiliés. Le passé des guerres s'y renouvelle jour après jour. Dans cette atmosphère des guerres, « comme l'hydre de la légende, les rébellions naissent et renaissent. Les multiples accords de paix n'arrivent pas à les maîtriser de façon décisive et irrémédiable. Ceux qui luttent pour la paix sont obligés d'entrer eux-mêmes dans la logique de la guerre. On en arrive ainsi à une étrange situation où la guerre devient une route de la paix (...).¹⁸⁷»

Mais si la société de guerre implique aussi le peuple, la position de celui-ci n'est pas première en soi. En fait, pour reprendre Michel Foucault, « (...), la signification n'est jamais première et contemporaine d'elle-même, mais toujours seconde et comme dérivée par rapport à un système qui la précède, qui en constitue l'origine positive, et qui se donne, peu à peu, par fragments et profils à travers

¹⁸⁷ Kā Mana (Dir.), *Identités traumatique et mémoires humiliées. Construire une culture de résilience et une communauté de destin*, Goma, Pole Institute, 2017, p. 16.

¹⁹⁷ *Au-delà des guerres répétitives à l'Est de la République démocratique du Congo : construire un leadership éthique et du renoncement*

elle ; par rapport à la conscience d'une signification, le système est bien toujours inconscient puisqu'il était déjà là avant elle, puisque c'est en lui qu'elle se loge et à partir de lui qu'elle s'effectue.¹⁸⁸ » L'on pourrait ici recourir aussi à Habermas qui, dans son livre *Logique des sciences sociales et autres essais*¹⁸⁹, souligne ceci qui est capital : « les sujets sociaux procèdent d'avance à des interprétations de leur champ d'action. Leur comportement manifeste n'est qu'un fragment de l'activité communicationnelle dans son ensemble. D'où l'exigence méthodologique d'une interprétation orientée vers les sujets. Les concepts scientifiques doivent partir des schèmes interprétatifs des acteurs eux-mêmes. Les constructions conceptuelles puisent dans les réserves du savoir préalable qui, transmis par la tradition, guide et interprète la pratique quotidienne, et en même temps les reconstruisent.¹⁹⁰ » Ce que souligne le philosophe allemand à travers ce passage permet de lire les discours produits par la *corps social* dans une période post-guerre (s'il faut en parler dans le contexte du Kivu) en en faisant le lien avec l'histoire des guerres toujours renouvelées. De la même manière qu'il faille rester attentif aux cris et pleurs désespérants des populations dans tous leurs récits d'horreur qui appellent secours, de la même manière il convient de porter un regard attentif aux discours produits dans ce contexte des guerres pour en saisir la portée d'influence sur le vivre-ensemble.

En imposant des guerres répétitives aux populations, les seigneurs de guerres ferment volontairement les yeux sur « l'inconscient mythologique¹⁹¹ » que leurs affres créent dans l'imaginaire social. En

¹⁸⁸ Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses. Archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966, p. 373.

¹⁸⁹ Paris, Gallimard, 1987.

¹⁹⁰ Jürgen HABERMAS, *Logique des sciences sociales et autres essais*, Paris, Gallimard, 1987, p. 141.

¹⁹¹ « Zone de l'être que certaines narrations et certains récits fondamentaux forment sans que l'individu ou la société s'en rendent compte, qui les font agir et rêver d'une certaine manière et selon certaines croyances. » Pour approfondir cette notion de « l'inconscience mythologique », lire Kā Mana, *(Re)découvrir les mythes. Développer le pouvoir créateur des sociétés africaines*, Goma, Pole Institute, 2014.

effet, la plage de l'imaginaire collectif se crée, s'affermi, s'institue et se transmet grâce aux récits de tous les jours, aux narrations et faits quotidiens. Sans que la société ne s'en rende compte, parce que se consolidant jour après jour, ces récits et faits quotidiens deviennent au fil du temps sa référence d'actions. Refusant de voir cela en face, les seigneurs de guerre prédestinent ainsi les nations de la Région des Grands Lacs à être en permanentes confrontations au nom et au profit des intérêts égocentriques comme si la réussite communautaire n'étant pas la voie par excellence du bonheur partagé et partant, la source même d'une vie bonne pour *chacun et tous*. Avec la production permanente des situations infinies où les interlocuteurs sont prêts à se donner cruellement des répliques¹⁹², l'on comprend ainsi combien *cela* « peut pousser les hommes aux pires extrémités (...).¹⁹³ » C'est là que Fabien Eboussi Boulaga parle de « la banalisation de la mort *qui* est aujourd'hui notre expérience la plus quotidienne et la plus destructrice. L'Afrique s'est bâtie dans la rareté de la vie qui faisait le sérieux de la mort, d'hommes surabondants, d'explosions démographiques non contrôlées et de la misère des guerres barbares, avec leurs seigneurs triomphants, leurs enfants sanguinaires, massacrés et mutilés tous ensemble. Nous méprisons la vie plus que nous ne craignons la mort. J'ignore si ceci est un prélude clair à une renaissance, sauf si par là nous avons atteint le fond de l'abîme.¹⁹⁴ »

Au cœur des mémoires et identités humiliées

Si les guerres à l'Est de la République démocratique du Congo se sont tonifiées après que le monde ait décidé de se débarrasser de la dictature mobutienne dans la région des Grands Lacs, leur éternel retour a généré un contexte à la fois catastrophique et tragique. L'Est du pays s'est ainsi

¹⁹² Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, Paris, Denoël-Unesco, 1987, p. 21.

¹⁹³ Amin MAALOUF, *Les Identités meurtrières*, s.l., Grasset, 1998, p. 40.

¹⁹⁴ Boulaga Eboussi, Fabien (2009), « La raison libre et la liberté raisonnable. Entretien entre Fabien Eboussi Boulaga, Achille Mbembe et Célestin Monga », in Ambroise KOM (Dir.), *Fabien Eboussi Boulaga la philosophie du Muntu*, Paris, Karthala, 2009, p. 301

transformé en un chemin de croix vers une situation infernale comme si pour les habitants de cette partie du pays « la vie devra être ailleurs¹⁹⁵ ». Ayant été secoués par plusieurs tempêtes de guerres absurdes et dont rien n'indique clairement le temps qu'elles s'arrêteront, l'on voit aujourd'hui la radicalité des dirigeants du Congo-Kinshasa qui, aujourd'hui avec le peuple, restent unanimes sur la construction des groupes de vigilance pour la défense de la terre-mère agressée. Il en va que « la catastrophe atomique - militaire ou civile, toutes différences gardées - reste la catastrophe tendanciellement irrémédiable, dont les effets se propagent à travers les générations, à travers les sols, toutes les espèces de vivants et l'organisation à grande échelle de la production, donc aussi de sa consommation.¹⁹⁶» En fait, comme l'écrit Jean Luc Nancy,

« Il y a désormais une interconnexion, un entrelacement voire une symbiose des techniques, des échanges, des circulations, qui ne permet plus à une inondation – par exemple – où qu'elle soit localisée de ne pas engager de rapports avec une quantité d'intrications techniques, sociales, économiques, politiques qui empêchent de la considérer comme un dommage ou comme un malheur dont on pourrait, tant bien que mal, tracer la circonscription.¹⁹⁷ »

Que dire de la chanson « *Stop à la guerre à l'Est* » qui, unissant des noms iconoclastes de la musique congolaise, fait état non seulement d'un cantique de plaidoyer pour la paix mais surtout pointe et décrit le niveau inimaginable des cruautés de ces guerres à l'Est du pays. De Felix Wazekwa en passant par Jean Goubald Kalala ou encore Papa Wemba, Tshiala Mwana, King Kester Emeneya jusqu'aux étoiles montantes dont Innocent Balume, Voldie Mapenzi, cette chanson se veut un appel pour l'arrêt des hostilités. L'on peut revenir sur le passage

¹⁹⁵ Milan KUNDERA, *La vie est ailleurs*, Paris, Gallimard, 1976.

¹⁹⁶ Jean-Luc NANCY, *L'équivalence des catastrophes (Après Fukushima)*, Paris, Galilée, 2012, pp. 11-12.

¹⁹⁷ *Ibid.*

de Jean Goubald dont les paroles résument d'une certaine manière les parties de la chanson : « Nga naye, naye ko sangisa, ko sangisa makasi mayele na baye ba lobi stop, stop à la guerre à l'Est. Boucherie wana e umeli mingi, on dit : stop à la guerre à l'Est.¹⁹⁸ » Ayant présence à l'esprit de ce que représente la musique dans une société à la suite de Jacques Attali, cette chanson porte tout son sens en lien avec le futur auquel les seigneurs des guerres prédestinent la région des Grands Lacs. En fait, la musique, affirme l'écrivain français, « reflète la fabrication de la société ; elle est la bande audible des vibrations et des signes qui font la société. *Instrument de connaissance, elle incite à déchiffrer une forme sonore du savoir.*¹⁹⁹ » Pour Jacques Attali, la musique n'est pas innocente : inquantifiable, improductive, pur signe, aujourd'hui à vendre, elle dessine à grands traits la société en construction, où l'informel est produit et consommé en série, où la différence est recréée artificiellement dans la multiplication d'objets quasi identiques.²⁰⁰ Dans l'ensemble des épisodes de guerres, ses attaques et affrontements sanglants ont conduit à une crise identitaire au point qu'on s'interroge si la paix est encore possible dans cette partie du pays. Le désastre produit par ces guerres n'augure aucunement l'avenir d'un vivre-ensemble harmonieux dans la Région des Grands Lacs. Les affrontements, les attaques, les pillages, qu'ils soient conduits par des groupes armés nationaux, qu'ils soient imposés par l'extérieur du pays, entravent la marche de la République démocratique du Congo vers son avenir et constituent un danger permanent contre la construction du vivre-ensemble dans la Région des Grands Lacs.

Mais qu'est-ce qui justifierait la possible répétition de ces guerres ? Tel qu'ils fonctionnent depuis les indépendances, de la même manière que la fragilité des Etats africains postcoloniaux pèse sur le devenir de

¹⁹⁸ Moi je viens, je viens unir, unir ma force, et mon intelligence à ceux qui disent stop, stop à la guerre à l'est. Cette boucherie a trop duré, on dit : stop à la guerre à l'Est.

¹⁹⁹ Jacques ATTALI, *Bruits. Essai sur l'économie politique de la musique*, Paris, Presses universitaires de France, 1977, p. 9.

²⁰⁰ Jacques ATTALI, *Bruits.*, p. 9.

l’Afrique, de la même manière l’égocratie régnante dans beaucoup de pays africains est un virus qui menace son devenir. Noyés dans le matérialisme rampant qui dirige le monde, les intérêts étatiques, c’est-à-dire aussi la recherche du bien-être des populations, restent insignifiants dans l’agir de ceux-là qui président à la destinée de nos Etats. Que cela soit pour des raisons géostratégiques ou des positionnements politiques privés, les intérêts personnels l’emportent dans ces États où des personnes s’enrichissent dans l’appauvrissement de leurs pays. A qui profite ces fragilités sinon à leurs organisateurs au profit de leurs positionnements privés dans l’échiquier de l’ordre international ? A en croire Benoit Awazi, « l’exploitation exponentielle de l’Afrique par les grandes puissances capitalistes et militaires qui pillent ses richesses avec la complicité de dirigeants véreux ne fera qu’accroître considérablement les problèmes liés à l’omniprésence²⁰¹ » des affrontements entre Etats, des coups d’Etat, de la paupérisation des masses... Mais à cela, il convient de ne pas passer sous silence la démission intellectuelle au profit des administrations constituées des animateurs dont la majorité est préoccupée de la composition et de la production des chants de gloire pour exalter la grandeur du tout-puissant timonier, du Président fondateur. Est-il que pour la caste de ces administratifs, l’émancipation n’a écho qu’au temps où les intérêts politiques semblent bousculés. Or parler de l’émancipation, c’est aussi sous-entendre d’une certaine manière la séparation du pouvoir sans laquelle la liberté d’opinions et des choix idéologique n’existent pas. C’est ce que fustige Kä Mana²⁰² en parlant du « syndrome du vide de leadership » dans les Etats africains et du manque de vision pour l’avenir de nos nations. On dirait, à la suite d’Alain Deneault, des individus qualifiés de ni bons ni mauvais, prêts à jouer le jeu.²⁰³ Pour le

²⁰¹ B. AWAZI MBAMBI KUNGUA, *De la postcolonie à la mondialisation néolibérale. Radioscopie éthique de la crise négro-africaine contemporaine*, Paris, L’Harmattan, 2011, p. 62.

²⁰² Lire Kä Mana, *Pour l’économie du bonheur partagé. Construire une société heureuse*, Kinshasa, Les Editions du Cerdaf, 2014, pp.255-272.

²⁰³ Lire Alain DENEAULT, *La médiocratie*, Québec, Lux Editeurs, 2016.

philosophe québécois, cela « incite à vivre et à travailler en somnambules, et à considérer comme incontournable le cahier des charges – même absurde – auquel on est astreint.²⁰⁴ » Autant les seigneurs des guerres (internationaux comme régionaux) sont nocifs pour le devenir de nos nations, autant leurs caporaux (aux titres grandiloquents) constituent des dangers permanents pour la Région des Grands Lacs.

Mais, à quoi peuvent conduire les larmes d'une population qui, criant secours, sa voix demeure un écho dont les mots restent indéchiffrables alors que significatifs parce faisant état d'une prière pour le réaménagement de ses conditions de vie ? Est-il acceptable de continuer à faire fi de ses cris suite au mercantilisme du monde « où tout tend à être réduit au mesurable, au calculable, à l'efficacité, à l'accumulation sauvage des biens ; où, enfin, la souffrance du pauvre et son expression n'ont pas droit de cité²⁰⁵ » ? Tout en traversant des moments d'une vie cauchemardesque, les populations ont toujours tenté d'inventer des approches à même de les aider à surmonter les époques tragiques qu'elles traversent. Ces approches sont nourries d'un sens tissé de leurs questions d'avenir qui restent malheureusement sans réponse. Sachant que l'instauration de la violence comme mode de gouvernance et de vie ne s'interdit pas de les réduire au silence, la résilience a toujours été l'arme utilisée pour leur survie.

Dans la mesure où l'essentiel réside dans la nudité de la misère populaire que rend visible ses cris et larmes, l'on pourrait porter à l'esprit ce que Kasereka Kavwahirehi appelle « philosophie consolante », s'inspirant de Desmond Tutu et Nelson Mandela pour nous inviter à refaire alliance avec « les temps où la philosophie *[ici entendu comme*

²⁰⁴ Cité par B. ULIMWENGU BIREGEYA, « Le Sisyphe de l'éducation au Congo-Kinshasa face aux incantations réformistes », in Pole Institute, *État de siège au Nord-Kivu et en Ituri, et turbulences politiques en RD Congo*, Goma, Les Éditions de Pole Institute, 2022, p. 158.

²⁰⁵ Kasereka KAVWAHIREHI, « Pour une philosophie consolante et une politique sensible : les larmes de Desmond Tutu et le pas de danse de Mandela », in *Congo-Afrique* (n°510), Kinshasa, CEPAS, 2016, p. 1010.

la science] avait non seulement un pouvoir consolant et thérapeutique mais aussi le pouvoir de convertir la catastrophe en espoir tragicomique énergisant.²⁰⁶ » En effet, écrit-il,

La philosophie africaine de la consolation, du oui à la vie, s'écrira à la manière d'un chant d'ombre qui, même lorsqu'il évoque les injustices et les humiliations coloniales se termine toujours en ouvrant à la vision de la ville belle dont parlait Aimé Césaire à la fin du *Cahier d'un retour au pays natal*. Une ville du futur. Un chant d'ombre dont les mots, les sonorités et le rythme sont capables de faire sauter les verrous qui nous attachent à l'objet perdu, de réveiller le potentiel de créativité endormi, bref "de sauver la vie du désastre qui guette" (Mbembe).²⁰⁷

Dans la configuration actuelle des guerres à l'Est de la République démocratique du Congo, l'ouverture à l'idée de la ville belle du futur semble capitale. Cela signifie s'insurger fermement contre l'agression tout en ne tombant pas dans la violence. Comment guérir la Région des Grands Lacs de tous les traumatismes du passé tout en s'ouvrant à une culture d'un vivre-ensemble fort et constructeur ? Si, comme le disait Yvan Amar préfaçant Jacques Salomé, « l'homme n'étant pas par nature destiné à la solitude, mais à la vie de groupe » et qu'il a toujours « été confronté depuis l'origine à la nécessité de créer dans le tiraillement des différences, des structures et des règles respectueuses des droits de chacun²⁰⁸ », le salut de la Région des Grands Lacs reposerait sur la construction d'un leadership éthique et du renoncement.

Le fil d'Ariane

²⁰⁶ *Idem*, p. 1008.

²⁰⁷ Kasereka KAVWAHIREHI, « Pour une philosophie consolante... », *op.cit.*, p. 1015.

²⁰⁸ Yvan AMAR, « Préface », in Jacques SALOME, *Le courage d'être soi. Une charte du mieux-être avec soi-même et les autres*, Paris, Les Editions du Relié, 1999, p. 10.

²⁰⁴ *Au-delà des guerres répétitives à l'Est de la République démocratique du Congo : construire un leadership éthique et du renoncement*

Dans ce labyrinthe macabre, quel est le fil d'Ariane qui permettra de mettre fin au cycle de guerres en République démocratique du Congo et d'ouvrir à la Région des Grands Lacs la voie d'un vivre-ensemble humainement harmonieux ? Quand il est question de la construction d'un vivre-ensemble humain après une expérience douloureuse vécue dans l'inguérissable, la construction d'un leadership éthique et du renoncement dans la Région des Grands Lacs s'offre comme un moyen de remise en cause (niveau critique) et comme alternative pour une région où le vivre-ensemble harmonieux reste la seule voie de la joie de vivre pour le peuple. L'enjeu fondamental consiste à

(...) sortir de l'imaginaire de violence multiforme et de la mort pour construire des communautés de vie et du bonheur partagé. Voilà aussi pourquoi nous rejetons les projets paresseux de reconstruction technique ou de réforme des services de l'État pour proposer la voie de la ré-imagination des institutions et de la refondation de la crédibilité et de la reconnaissance mutuelle sans lesquelles les institutions, les codes comme les discours tournent à la mascarade et à la supercherie institutionnalisée. Ce qui est urgent, c'est la refondation de la communauté et/ou de la communion.²⁰⁹

Si l'urgence concerne la refondation de la communauté ou de la communion, au sens du *cum* et *munus*²¹⁰, pour reprendre Régis Debray, quelle voie convient-il de suivre pour cette refondation ? Cette construction ne sera possible que grâce à la ré-imagination d'un nouveau

²⁰⁹ Kasereka Kavwahirehi, *Le prix de l'impasse. Christianisme africain et imaginaires politiques*, Bruxelles, P.I.E Peter Lang, 2013, p. 27.

²¹⁰ Vu dans son sens étymologique, le concept communion est appréhendé ici non pas dans ce le sens de *cum* et *unio* (unir avec), mais plutôt le sens de *cum* et *munus* (partager ensemble un fardeau). Ainsi, on peut dire que la communion, tout en restant redevable à Régis Debray (2005), *Les communions humaines. Pour en finir avec la religion*, Paris, Fayard, renvoie ici au fait pour un ensemble des communautés diverses d'accepter de porter ensemble le projet de ré-imagination et de construction de leur futur face à toutes les formes de défis qui menacent leur combat de projection d'un futur commun et du bien vivre.

²⁰⁵ *Au-delà des guerres répétitives à l'Est de la République démocratique du Congo : construire un leadership éthique et du renoncement*

leadership où les intérêts politiques mesquins et géostratégiques ne prennent plus le dessus sur les intérêts communs. Sinon comment penser à la refondation de la communion alors que les tempos des barbaries vécues restent non seulement perceptibles comme des marques identitaires mais plus encore produisent des identités traumatiques et des mémoires humiliées nourries par un esprit d'une haine viscérale et d'une vengeance sans précédent ? Comment arrive-t-on à refonder la communauté quand le vivre-ensemble devient en lui-même une forme d'identité tribale des communautés qui se définissent dans la négation des autres ? Or, on sait que de telles définitions identitaires ne consistent pas non seulement « à se donner à son identité une conception carcérale²¹¹ », mais surtout une conception nihiliste et du refus de l'autre comme un être avec qui faire monde. C'est cela qu'a constaté aussi Joseph Ki-Zerbo, en s'interrogeant sur l'être de l'Afrique dans son livre *À quand l'Afrique*. S'insurgeant contre les identités carcérales, Joseph Ki-Zerbo affirme que « l'Afrique doit se constituer à travers l'intégration, car elle n'existe pas vraiment pour le moment. » C'est par son « être » que l'Afrique pourra vraiment accéder à l'avoir. À un avoir authentique ; pas à un avoir de l'aumône, de la mendicité. Il s'agit du problème de l'identité et du rôle à jouer dans le monde.²¹²

S'inscrivant dans l'esprit de Gandhi, le leadership éthique et du renoncement voudrait que soit adopté l'idée selon laquelle « il y a assez sur la terre pour répondre aux besoins de tous mais pas assez pour satisfaire l'avidité de chacun.²¹³ » Ce sens du leadership implique une haute exigence de réappropriation de la culture du don de soi pour le bien communautaire afin d'offrir aux populations des conditions de vie matérielle et spirituelle susceptibles de leur donner la joie de vivre. Il devra ainsi donner corps à des utopies nouvelles et des nouvelles

²¹¹ Souleymane Bachir Diagne, « Pour un universel vraiment universel », dans MBEMBE, Achille et SARR, *Écrire l'Afrique-monde*, Dakar, Jimsaan, 2017, p. 76.

²¹² Lire Joseph KI-ZERBO, *À quand l'Afrique. Entretien avec René Holenstein*, Lausanne, Editions d'en bas, 2013.

²¹³ Cité par Matthieu RICARD, *Plaidoyer pour l'altruisme. La force de la bienveillance*, Paris, Édition du NIL, 2013, p. 639.

dynamiques d'actions communautaires à travers une capacité commune de penser ensemble l'avenir et de le construire ensemble. C'est ainsi qu'on trouvera la clé permettant d'agir pour un présent heureux et un futur glorieusement lumineux. L'enjeu de ce leadership, c'est de changer notre destin par la puissance d'une imagination communautaire créatrice, « en ayant l'esprit tourné vers les valeurs porteuses d'avenir : la liberté, la dignité, l'organisation, le sens communautaire et le souci de la grandeur.²¹⁴»

Il convient par ailleurs de mettre un accent particulier sur le sens et la finalité du leadership éthique et du renoncement dont la construction n'émanera pas simplement de l'engagement politique. Sa construction, étant aussi constitutive de la démocratie comme régime du futur et de sens, fait appel à un engagement commun et collectif. Visant le changement de destin des guerres en une destinée de la joie de vivre, elle a pour finalité l'émergence d'un nouveau type d'homme et une nouvelle forme de gouvernance. C'est donc une construction qui, tout en se construisant, détruit aussi ce qui a fait du peuple congolais un peuple dont les cris et les larmes ne s'arrêtent pas. D'où la nécessité d'une nouvelle éducation politique des jeunes dont les champs d'actions ou/et le domaine d'application n'est nullement de la compétence de l'école classique. Elle implique plutôt une forte créativité scientifique et artistique avec la composition des sculpteurs, des peintres, des poètes, des romanciers, des musiciens et ; une réactivation du dialogue intergénérationnel comme une nécessité vitale et un canal cardinal de la transformation sociale. En fait, l'éducation politique des jeunes fait appel à l'école du grand-père où les valeurs porteuses d'avenir se transmettent grâce aux échanges à travers des contes, la musique, le théâtre, (...). Autant que l'a remarqué Kasereka Kavwahirehi en parlant des défis à relever en Afrique et dans le monde pour reconstruire le monde, la finalité de cette éducation devra viser « une réactivation de

²¹⁴ Lire Thiunza Mbiye et Kä Mana, *Le nouvel homme congolais. Promouvoir les valeurs d'éthique pour sortir de la crise économique et socioculturelle*, Kinshasa, Cerdaf, 2014, p. 19.

la question philosophique et une grande créativité artistique, dans le sens de redonner une épaisseur et une profondeur humaines au monde et d'ouvrir l'horizon assombri par nombreuses tragédies qui ont mis en jeu notre *être-avec*, notre capacité de sentir, d'écouter et de comprendre les appels portés par les yeux hagards des victimes des viols, des tortures, les survivants des massacres et génocides » [*dits et inédits*], « et des laissés-pour-compte du capitalisme.²¹⁵ »

Cependant, la construction du leadership éthique et de renoncement ne doit pas faire passer sous silence les causes endogènes et exogènes ayant présidé au renouvellement des guerres en République démocratique du Congo. Si la construction du vivre-ensemble au niveau régional est une condition indispensable face aux problèmes qui ont plongé la région dans un gouffre infernal, cette construction devra se faire dans le respect où les échanges entre tous les États se font d'égal à égal et non dans la subalternance pour certains. Cela exige à chaque État le réaménagement et la consolidation de son niveau de négociation et d'appartenance à une communauté dont les visées ne devraient être rien d'autre que celles de promouvoir et défendre la vie face à toutes les forces du mal que nourrit l'oligarchie capitaliste qui règne en maître dans le monde d'aujourd'hui.

Pour ne pas conclure

Samedi 31 décembre 2022, assis devant le lac Kivu, le regard rivé, tout en admirant le calme du flot d'eau dans un silence méditatif interrompu à certains moments par les bruits des vagues venant du fond des eaux en flots continus par leurs grondements ardents, mon esprit est emporté par les paroles bibliques de Joël 3, 8 : « En ce temps-là, le moût ruissellera des montagnes, le lait coulera des collines, et il y aura de l'eau dans tous les torrents de Juda ; une source sortira aussi de la maison de l'Éternel, et arrosera la vallée de Sittim. » S'agit-il de Chanzu, Runyoni, Bunagana ou encore du territoire de Nyiragongo où

²¹⁵ Kasereka KAVWAHIREHI, *Le prix de l'impasse. Christianisme africain et imaginaires politiques*, Bruxelles, P.I.E Peter Lang, 2013, p. 446.

des pans des populations traversent un désert inimaginable en vivres, en soins et en manque de quoi se vêtir ? Certes, le lait coulera de nouveau dans le Rutshuru, des mouts ruisselleront de nouveau dans le Masisi et l'eau coulera de nouveau dans toutes les collines où les guerres ont rendu la vie impossible, une source d'une vie bonne sortira de l'Est et arrosera toute la République pour de nouveaux jours dans toute la Région des Grands Lacs. Tout cela grâce à la construction d'un leadership éthique et du renoncement. Animé par de nouvelles espérances pour la ville de Goma et toute la partie orientale du pays, mon esprit récita avec force l'affirmation de Khalil Gibran sur l'existence : « Si l'existence éternelle se transforme, elle doit devenir plus belle. Si elle disparaît, elle doit revenir avec un aspect plus sublime. Et si elle dort, elle doit rêver d'un meilleur éveil. Car elle est plus grande chaque fois qu'elle renaît.²¹⁶ »

²¹⁶ Cité par Jacques SALOME, *Le courage d'être soi. Une charte du mieux-être avec soi-même et les autres*, Paris, Les Editions du Relié, 1999, p. 36.

Bibliographie

Kä MANA, *Changer les imaginaires. Pour sortir de la guerre à l'Est de la République démocratique du Congo*, Paris, Izuba, 2017.

Kä MANA, *Pour l'économie du bonheur partagé. Construire une société heureuse*, Kinshasa, Cerdaf, 2014.

Kä MANA, « Décrypter la tragédie de Beni pour penser les conditions d'une paix heureuse dans la Région des Grands Lacs », in Awazi Mbambi Kungua (Dir.), *La Chine et l'Inde en Afrique. Une approche pluridisciplinaire et postcoloniale*. Afroscopie VII, Paris, L'Harmattan, 2017.

Kä MANA, *(Re)découvrir les mythes. Développer le pouvoir créateur des sociétés africaines*, Goma, Pole Institute, 2014.

Kä MANA, *Pour l'éducation politique des jeunes. Expérience de Pole Institute*, Goma, Pole Institute, 2013.

Kä MANA (Dir.), *Identités traumatique et mémoires humiliées. Construire une culture de résilience et une communauté de destin*, Goma, Pole Institute, 2017.

Kasereka KAVWAHIREHI, *Le prix de l'impasse. Christianisme africain et imaginaires politiques*, Bruxelles, P.I.E Peter Lang, 2013.

Kasereka KAVWAHIREHI, « Le fondement social de l'idéal démocratique. Notes sur les sources du sensus democraticus déficitaire en Afrique » in, *Congo-Afrique* (n°527), Kinshasa, CEPAC, 2018.

Kasereka KAVWAHIREHI, « Pour une philosophie consolante et une politique sensible : les larmes de Desmond Tutu et le pas de danse de Mandela », in *Congo-Afrique* (n°510), Kinshasa, CEPAS, 2016.

Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses. Archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966.

Abdoulay GUEYE, « Le problème de trop-plein de ressources : l'Afrique dans le système économique mondial selon The Looting Machine de Tom Burgis », in AWAZI Benoit MBAMBI KUNGUA, (Dir.), *La Chine et l'Inde en Afrique. Une approche pluridisciplinaire et postcoloniale*. Afroscopie VII, Paris, L'Harmattan, 2016.

Fabien EBOUSSI BOULAGA, *La crise du Muntu. Authenticité africaine et philosophie*, Paris, Présence africaine, 1977.

Fabien EBOUSSI BOULAGA, « La raison libre et la liberté raisonnable. Entretien entre Fabien Eboussi Boulaga, Achille Mbembe et Célestin Monga », Kom, Ambroise (Dir.), *Fabien Eboussi Boulaga la philosophie du Muntu*, Paris, Karthala, 2009.

Jürgen HABERMAS, *Logique des sciences sociales et autres essais*, Paris, Gallimard, 1987.

Jean-Luc NANCY, *L'équivalence des catastrophes (Après Fukushima)*, Paris, Galilée, 2012.

Joseph KI-ZEROB, *Histoire de l'Afrique, noire. D'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972.

Joseph KI-ZERBO, *À quand l'Afrique. Entretien avec René Holenstein*, Lausanne, Editions d'en bas, 2013.

Jacques ATTALI, *Bruits, Essai sur l'économie politique de la musique*, Paris, Presses universitaires de France, 1977.

Jean-Paul MBUYA MUTOMBO, Éditorial, Awazi Mbambi Kungua, B., *Le bilan de 50 ans des indépendances politiques africaines et les défis de l'intégration des Africains au Canada. Histoire, enjeux éthiques et perspectives d'avenir pour la renaissance africaine*, Paris, L'Harmattan, 2013.

Souleymane BACHIR DIAGNE, « Pour un universel vraiment universel », dans Achille MBEMBE et Felwine SARR, *Ecrire l'Afrique-monde*, Dakar, Jimsaan, 2017.

Matthieu RICARD, *Plaidoyer pour l'altruisme. La force de la bienveillance*, Paris, NIL, 2013.

Thiunza MBIYE et Kä MANA, *Le nouvel homme congolais. Promouvoir les valeurs d'éthique pour sortir de la crise économique et socioculturelle*, Kinshasa, Cerdaf, 2014.

Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, Paris, Denoël-Unesco, 1987.

Amin MAALOUF, *Les Identités meurtrières*, s.l, Grasset, 1998.

Nations Unies (Haut-Commissariat des droits de l'homme), *République démocratique du Congo : 1993-2003. Rapport du projet mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaires commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo*, Aout 2010.

Milan KUNDERA, *La vie est ailleurs*, Paris, Gallimard, 1976.

Alain DENEAULT, *La médiocratie*, Québec, Lux Editeurs, 2016.

Bernardin ULIMWENGU BIREGEYA, « Le Sisyphes de l'éducation au Congo-Kinshasa face aux incantations réformistes », in Pole Institute, *État de siège au Nord-Kivu et en Ituri, et turbulences politiques en RD Congo*, Goma, Les Éditions de Pole Institute, 2022.

La problématique de la démocratie en Afrique : un examen critique

Par Ndong Samba Sylla

Responsable de recherche et des programmes au bureau Afrique de l'Ouest de la Fondation Rosa-Luxembourg (Dakar)

Résumé : Cet article ambitionne de montrer que la conception libérale-occidentale de la démocratie est un obstacle de taille à la compréhension des réalités politiques africaines. En effet, cette conception, en tant qu'elle informe le discours dominant sur la démocratie chantée à l'envi par les médias, les organisations des sociétés civiles, etc., est un cas notable d'épistémicide, c'est-à-dire de meurtre de la connaissance. Partant d'un exercice de déconstruction du concept de démocratie, le papier montre que la problématique de la démocratie en Afrique se pose en des termes tout à fait différents de ceux dans lesquels elle est habituellement exprimée.

Mots clés : démocratie, conception libérale, discours dominants, Afrique, réalité africaine.

Introduction

Pour parler de la démocratie en Afrique, la démarche habituelle consiste à poser l'Occident comme le modèle universel en vertu duquel l'on devrait apprécier la marche du continent. L'Occident, comme parangon politique, montrerait donc à notre continent ce que son avenir pourrait être. Ce point de vue est manifeste dans l'usage d'expressions comme « démocraties majeures » ou « démocraties avancées » pour qualifier les pays occidentaux et d'expressions comme « jeunes démocraties » pour parler de l'expérience politique récente de pays non-occidentaux. La preuve, dans le sillage de ce que l'on a appelé le « printemps arabe », l'UNESCO a publié un ouvrage intitulé *Manuel d'apprentissage de*

la démocratie pour les jeunes en Tunisie (Saad-Zoy 2013). Le point de vue implicite étant que l'Occident détient le patrimoine nommé démocratie et doit en distribuer les grâces au peuple tunisien. Ainsi, analyser l'état de la démocratie en Afrique revient-il bien souvent à déterminer où les pays africains se situent sur le long chemin vers la démocratie entrevu pour eux par l'Occident.

L'objectif de cet article est de montrer que la conception libérale-occidentale de la démocratie est un obstacle de taille à la compréhension des réalités politiques africaines. En effet, cette conception, en tant qu'elle informe le discours dominant sur la démocratie chantée à l'envi par les médias, les organisations des sociétés civiles, etc., est un cas notable d'épistémicide, c'est-à-dire de meurtre de la connaissance (de Sousa Santos 2014). Partant d'un exercice de déconstruction du concept de démocratie, j'essaierai de montrer que la problématique de la démocratie en Afrique se pose en des termes tout à fait différents de ceux dans lesquels elle est habituellement exprimée.

Pourquoi même l'Occident ne peut être qualifié de « démocratique »²¹⁷ ?

Demokratia est un mot d'origine grecque vieux de 2500 ans. Sa première apparition littéraire remonterait à Hérodote qui l'identifiait au « gouvernement par la pléthore » (Laniel 1995 ; Keane 2009). *Demokratia* est composé de deux termes : *Demos* et *Kratos*. *Demos*, à l'origine, ce n'est pas le peuple dans son entièreté mais plutôt les citoyens pauvres. La catégorie de citoyen se définissait par rapport aux trois ensembles qu'il excluait : les métèques (ou étrangers libres), les femmes et les esclaves. Quant à *Kratos*, il ne fait pas référence au pouvoir, ou au gouvernement. Il désignait plutôt une force brutale. *Demokratia* évoquait ainsi le régime politique où s'exerce la puissance réputée illégitime des citoyens pauvres. Au départ, il s'agit donc d'un mot polémique, d'une insulte aristocratique destinée à jeter l'opprobre

²¹⁷ Cette partie s'appuie sur Sylla (2015b).

sur la réalité des cités où le *demos* joue un rôle actif dans les affaires publiques (Canfora 2004).

De nos jours, l'on nous dit que la démocratie est le gouvernement de la majorité. Cette formule « gouvernement de la majorité » est évasive. Comme l'a souligné Aristote (1983), dans tous les régimes politiques c'est la majorité qui gouverne. La démocratie ne fait pas exception car c'est une erreur de croire que l'oligarchie est le gouvernement de la minorité. La question importante ici est la suivante : qu'est-ce qui fait la spécificité de la majorité politique dans les régimes démocratiques en comparaison avec la majorité politique dans les régimes oligarchiques ? Cette spécificité réside dans le fait que les institutions de souveraineté dans les démocraties sont composées dans leur majorité de citoyens de basse extraction sociale. C'est le petit peuple qui domine numériquement les assemblées et les tribunaux. Or, dans les régimes oligarchiques, le petit peuple est exclu, si l'on peut dire, de ces instances politiques souveraines.

En somme, dans les démocraties, ceux qui prennent les décisions souveraines sont majoritairement issus de la classe des non-possédants alors que dans les oligarchies, ceux qui les prennent appartiennent pour l'essentiel aux classes supérieures. Dans les démocraties, le droit à gouverner repose sur la liberté – les citoyens ont le droit de participer à la gestion des affaires publiques – c'est-à-dire de légiférer et de participer au contrôle de l'action publique directement/sans intermédiaire - simplement parce qu'ils sont nés libres dans la cité. Par contre, dans les oligarchies, le droit à gouverner dépend de la seule richesse. Seuls les possédants ont le droit de prendre part au gouvernement.

Cette acception du mot démocratie est celle qui a été conservée pendant plus de deux mille ans, période où le mot rimait en Occident avec état sauvage, pauvreté, injustice et chaos. Démocratie constituait ainsi l'idée et la forme de gouvernement les plus détestées de toute l'histoire de la

pensée politique occidentale. De l'Antiquité jusqu'au début du XIXe siècle, on ne trouve pratiquement pas de penseur occidental majeur ayant défendu la démocratie comme mot et idée renvoyant à l'égalité politique (Dunn 2005 ; Woodruff 2005 ; Graeber 2014 ; Sylla 2015).

Dans la période moderne, notamment pendant le siècle des Lumières, le mot démocratie suscitait la condamnation des écrivains et des élites révolutionnaires qui tenaient pour acquis que : la démocratie ne peut exister que dans les petits Etats ; c'est un régime éphémère car violent et instable ; c'est un régime opposé à l'accumulation des richesses. Cette « haine de la démocratie » (Rancière 2005) justifie l'absence du mot dans les documents les plus importants de la période révolutionnaire aux Etats-Unis et en France à la fin du XVIIIe siècle. C'est le cas de l'actuelle constitution fédérale américaine.

Le régime politique moderne appelé de nos jours « démocratie libérale » ou « démocratie représentative » avait été conçu à l'origine comme un antidote à la démocratie (Dupuis-Déri 2013). Il n'avait pas été voulu démocratique. Au XIXe siècle, il portait le nom entre autres de « République », « gouvernement bourgeois », « aristocratie élective ». Sa vocation était plutôt de défendre l'accumulation capitaliste contre les revendications et exigences populaires. C'est plus tard, sous l'effet des compétitions entre les partis politiques, que le régime représentatif a pris frauduleusement le nom de « démocratie » tout court. Soulignons que l'expression oxymorique d'élections démocratiques est une invention moderne : pendant plus de deux mille ans l'élection n'avait jamais été associée à la démocratie mais plutôt au gouvernement oligarchique. Ce sont les deux guerres mondiales qui ont surtout contribué sur le plan rhétorique à faire de la démocratie à la fois le « bien » politique par excellence et le « patrimoine » de l'Occident. En effet, « démocratie » est le mot dont s'est drapé le projet hégémonique américain après la seconde guerre.

Partant de cette généalogie cursive, il doit être clair que « lorsqu'un Etat moderne, quel qu'il soit, affirme être une démocratie, il ne peut s'agir que d'une description erronée » (Dunn 2005 :21). Les Etats-Unis, la France, la Suisse, l'Inde, le Brésil, le Sénégal, l'Afrique du Sud, etc. ne sont pas des démocraties. Le vrai nom du régime politique commun à ces pays est « oligarchie libérale ». Car démocratie, au sens originel, savant et précis du terme, renvoie à ce que nous pourrions grossièrement appeler aujourd'hui « démocratie directe ».

La question qui se pose est donc : comment en sommes-nous venus à percevoir les pays occidentaux comme des « démocraties ». La première réponse est : le succès de la propagande déployée depuis les débuts de la Guerre froide jusqu'à aujourd'hui autour des soi-disant « valeurs occidentales ». La seconde est que la distinction entre les régimes politiques et les types de performances qu'ils produisent a rarement été faite. Sur le plan politique, les pays occidentaux sont des oligarchies libérales qui ont pu susciter des performances démocratiques. Par « performances démocratiques », il faut distinguer deux aspects : tout d'abord une performance constitutionnelle (respect plus ou moins important des libertés politiques et civiles, transparence des élections, etc. ; ce qu'on appelle ordinairement « Etat de droit ») et une performance socioéconomique (amélioration des conditions de vie de la majorité des citoyens).

Sous quelles conditions le système d'oligarchie libérale a pu générer des performances démocratiques significatives ?

Une fois que l'on distingue les systèmes politiques des performances auxquels ils peuvent donner lieu, une question vient à l'esprit : comment des oligarchies libérales, c'est-à-dire des régimes politiques dont la vocation principale est de permettre l'accumulation capitaliste en minimisant la grogne et la foudre populaires, ont pu réaliser des performances démocratiques substantielles ? Trois conditions ont été nécessaires.

La première, et de loin la plus importante, est l'impérialisme : c'est-à-dire que l'Occident a dominé le monde, l'a organisé selon ses propres besoins et a contraint les autres parties du monde à s'ajuster à ses besoins. La seconde a été l'existence au XXe siècle au sein du bloc occidental d'un mouvement socialiste fort qui a permis la démocratisation, ou du moins une redistribution moins déséquilibrée, des bénéfices économiques de l'impérialisme, de la « rente impérialiste », pour utiliser un concept de Samir Amin (Amin 2011a ; Higginbottom 2014). La troisième a été l'existence d'un puissant mouvement anticolonial global (au sein duquel j'inclus les mouvements de libération et les luttes pour les droits civiques) et de l'alternative communiste, c'est-à-dire d'un bloc de pays communistes qui fournissaient un modèle d'organisation sociale alternatif que le mouvement socialiste en Occident pouvait à tout moment essayer d'imiter. Le mouvement anticolonial global et l'alternative communiste ont contraint les oligarchies libérales à se réformer et à être plus performantes sur le plan constitutionnel et sur le plan socioéconomique. La « démocratie libérale » en Occident est ainsi devenue plus respectueuse des droits individuels, plus « sociale » et plus « progressiste » du fait de la pression combinée de ces deux mouvements²¹⁸, en particulier dans la période 1945-1975.

²¹⁸ Domenico Losurdo (2013b) livre un témoignage édifiant à propos de l'évolution de la Cour Suprême des Etats-Unis sur la question de la discrimination raciale : « en 1952, la discrimination raciale dans les écoles, les moyens de transports, les cinémas, etc. existe toujours, et la Cour suprême doit décider si ces discriminations raciales sont constitutionnelles ou non. Avant de décider, la Cour reçoit une lettre du ministère de la Justice qui notifie : « Si vous décidez que les normes qui régissent la discrimination sont légitimes sur le plan constitutionnel, ce sera une grande victoire pour le mouvement communiste, pour les mouvements des peuples du Tiers monde, dans le sens où ils peuvent discréditer la démocratie aux États-Unis. Nous pouvons conquérir une légitimité aux yeux du Tiers monde seulement si nous décidons que les normes pour la discrimination raciale sont inconstitutionnelles. » Donc, la fin, ou presque la fin, de l'état racial aux États-Unis ne peut être compris sans le défi provenant du mouvement communiste et du mouvement révolutionnaire des peuples colonisés du Tiers monde. Il n'y a pas une endogenèse [...], une évolution spontanée grâce à laquelle le libéralisme dépasse ces clauses d'exclusions. Non, les causes d'exclusion

Depuis les années 80, avec le triomphe du néolibéralisme, nous assistons dans les oligarchies libérales occidentales à une dégradation continue des performances démocratiques. L'essoufflement de l'alternative communiste et du mouvement socialiste international a entraîné un renforcement du pouvoir des capitalistes, du fameux 1% global qui n'est plus obligé de redistribuer la rente impérialiste ; rente impérialiste qui elle-même commence à s'éroder avec la réémergence de pays comme la Chine.

Que faut-il retenir de ce qui vient d'être dit ? Premièrement, les oligarchies libérales, lorsqu'elles poursuivent la logique qui leur est propre, sont incapables de générer des performances démocratiques significatives. Elles n'ont pu connaître de succès démocratiques que dans un contexte historique particulier tout à fait différent de celui d'aujourd'hui. Deuxièmement, l'« importation » *mutatis mutandis* du

ont été dépassées seulement grâce aux mouvements de protestation. » Voir aussi Losurdo (2013a).

Une autre illustration de l'influence combinée du mouvement anticolonial et du mouvement communiste sur la question de l'égalité raciale est fournie par les recommandations du vice-président Richard Nixon à l'adresse du président Eisenhower suite à sa tournée africaine à la veille des indépendances. Voici ce que Nixon écrivait dans son rapport daté de 1957 : « Grâce à une habile propagande inspirée principalement par les ennemis de la liberté [*c'est à dire le monde communiste*], une image constamment déformée du traitement des races minoritaires aux États-Unis est présentée avec efficacité dans les pays que j'ai visités. Chaque cas de préjugé dans ce pays est détruit de manière à créer une impression complètement fautive des attitudes et des pratiques de la grande majorité du peuple américain. Il en résulte des dommages irréparables à la cause de la liberté qui est en jeu (...) Nous devons continuer à nous attaquer à la racine de ce problème. Nous ne pouvons pas parler d'égalité aux peuples d'Afrique et d'Asie et pratiquer l'inégalité aux États-Unis. Dans l'intérêt national, ainsi que pour les questions morales en jeu, nous devons appuyer les mesures nécessaires qui assureront des progrès ordonnés vers l'élimination de la discrimination aux États-Unis. Et nous devrions faire un travail beaucoup plus efficace que celui que nous faisons actuellement en racontant la véritable histoire des progrès réels réalisés vers la réalisation de cet objectif, afin que les Africains aient une image exacte de la situation telle qu'elle se présente réellement aux États-Unis. » (Ma traduction) Voir Nixon (1957).

système d'oligarchie libérale dans les pays africains ne suffit pas à reproduire les performances auxquelles elle a pu donner lieu en Occident.

Variétés des conceptions de la démocratie

La conception de la démocratie avec laquelle j'interprète les développements politiques de l'Afrique postindépendance et qui me permet de pointer les limites de la conception libérale-occidentale peut être schématiquement formulée ainsi :

Démocratie = égalité politique x équité sociale (1)

Dans mon entendement, la démocratie est le régime qui garantit l'égalité politique et l'équité sociale. L'égalité politique renvoie à la participation politique directe et significative des classes populaires, des citoyens ordinaires, etc. Pour être plus concret, l'égalité politique se matérialise par le fait que les gens ordinaires ont des pouvoirs de législation et de contrôle importants. L'équité sociale implique que le bien-être matériel de la majorité, notamment des plus démunis, s'améliore et que c'est l'objectif principal des politiques publiques.

Si les pays occidentaux ne peuvent pas être qualifiés de « démocratiques », cela tient à mon avis à ce qu'ils échouent sur le critère de l'égalité politique. Les gens ordinaires y sont exclus de la politique institutionnelle. À part les élections et les référendums, ils n'ont quasiment aucun moyen de participer directement à la politique institutionnelle. Ceci veut dire que les décisions politiques sont prises souverainement par les membres des classes possédantes et non par les gens ordinaires. Une situation que les anciens Grecs auraient interprétée comme une forme de servitude.

À la place de l'égalité politique, le système oligarchique libéral occidental favorise plutôt la liberté négative, c'est-à-dire la liberté conçue comme absence de contrainte, comme non-interférence (liberté

de conscience, de manifester, etc.)²¹⁹, et non la liberté entendue substantiellement comme faculté à participer aux affaires de la cité (Skinner 1998). Cette liberté négative ne concerne pas seulement les individus mais aussi l'expansion du Capital. La liberté négative dans le cas du Capital, c'est la liberté vis-à-vis de tout contrôle ou restriction démocratique. Enfin, le niveau important de bien-être matériel de la majorité, bien qu'il décline tendanciellement depuis quarante ans, a dépendu jusque-là, selon des proportions non-négligeables, de la domination et de l'exploitation des autres parties du monde par l'Occident.

- Démocratie libérale occidentale (ou « oligarchie libérale ») = liberté négative x équité sociale (déclinante) x domination impérialiste (2)

Dans le cas de l'Afrique, la démocratie, telle que l'Occident en parle généralement et la promeut, se résume essentiellement à la liberté négative et à la soumission à l'ordre impérialiste global. La liberté négative est subsumée par des réalités telles l'atténuation de la répression et de la censure, les alternances pacifiques, etc. La soumission à l'ordre impérialiste global se manifeste notamment par le fait que les pays africains occupent une place dans la division internationale du travail qui les dessert. L'Afrique est censée servir de (i) source de matières premières bon marché ; (ii) de débouchés pour les produits et les expertises étrangers ; (iii) d'opportunités d'investissement lucratives pour le capital international. Au XXI^e siècle, les pays africains se voient doter de nouveaux rôles : être les sous-traitants des puissances occidentales dans (iv) leur lutte contre le « terrorisme » et (v) dans leur lutte contre la circulation des victimes de la mondialisation contemporaine (les « migrants »). Et dans la mesure où les Etats africains « acceptent » cette division du travail, qu'ils soient considérés démocratiques ou pas, ils se mettent dans l'impossibilité de

²¹⁹ Berlin (1958) a fourni la distinction classique entre « liberté négative » et « liberté positive ». Voir Honneth (2017) pour une critique.

transformer positivement et significativement les conditions de vie de leurs populations.

- Démocratie en Afrique = liberté négative x acceptation de l'ordre impérialiste global (3)

Dans ce contexte, la démocratie fait référence aux élections, aux alternances pacifiques au pouvoir, à l'existence d'une presse libre, etc. Elle est assimilée, de façon minimaliste, au recul de la violence ouverte, de la répression, de la censure, etc. dans l'occultation de la question du bien-être matériel des populations. Le degré de « démocratie » des sociétés est évalué en fonction des pratiques des gouvernements et non en fonction des pratiques extra-institutionnelles des citoyens ordinaires et des mouvements sociaux. Par exemple, le Mali a été considéré par les pays occidentaux comme l'une des démocraties les plus matures en Afrique entre 1991, début supposé de la « transition démocratique », et 2012, et cela bien que les taux de participation aux élections n'aient jamais atteint la barre des 50% ²²⁰.

Pourquoi est-il trompeur de parler de transition démocratique en Afrique ?

Partant des propos précédents, nous pouvons supputer pourquoi il est trompeur de parler de transition démocratique en Afrique.

Dans le contexte qui a suivi les indépendances, qui était aussi celui de la Guerre froide, les puissances occidentales se souciaient très peu de promouvoir les « valeurs démocratiques » en Afrique. Il y avait à cela deux raisons. Tout d'abord, d'un point de vue intellectuel, il était relativement admis que seuls des régimes autoritaires pouvaient enclencher le développement économique et que la démocratie elle-même est un produit du développement économique. Vouloir la démocratie tout de suite pour les pays du Tiers-Monde, c'est comme

²²⁰ <https://www.idea.int/data-tools/country-view/208/40>

mettre la charrue avant les bœufs. Samuel Huntington, auteur en 1996 du *Clash of Civilisations*, écrivait dans les années 70 qu'il fallait décourager dans un premier temps la participation politique des citoyens ordinaires car la démocratie est un obstacle au développement des pays les plus pauvres de la planète (Huntington et Nelson 1976).

Ensuite, aux yeux des puissances occidentales, tout ce qui permettait de lutter contre le communisme était réputé acceptable et légitime. C'est ainsi que des régimes africains parmi les plus autoritaires et les plus brutaux ont souvent été soutenus par l'Occident. Par exemple, Mobutu était présenté par Ronald Reagan comme un « ami loyal des Etats-Unis » et « un ami de la démocratie et de la liberté » tandis que Bush sénior le décrivait comme « un de nos amis les plus chers » (cités in Lokongo 2011). De même, le régime de l'Apartheid en Afrique Sud a pendant longtemps bénéficié du soutien de l'Occident et d'Israël. Faut-il rappeler ici que Nelson Mandela, militant de l'ANC (African National Congress) et premier président noir de l'Afrique du Sud, n'a été officiellement enlevé de la liste des terroristes des Etats-Unis qu'en 2008, soit quinze après sa réception du prix Nobel de la paix ! (Chomsky 2013: 71)

Dans ce contexte le parti unique était la norme un peu partout dans les pays du Tiers-monde, en Afrique comme ailleurs. Les régimes politiques africains se distinguaient les uns des autres par leur degré de stabilité, c'est-à-dire par la longévité au pouvoir d'un président donné ou d'un parti donné. Les régimes les moins stables étaient ceux où les coups d'Etats étaient récurrents tout comme les assassinats politiques, ceux d'opposants, de journalistes, de manifestants, etc. Suite aux conséquences socioéconomiques dévastatrices des plans d'ajustement structurel du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, des mouvements démocratiques ont émergé un peu partout sur le continent pour exiger la fin du parti unique, le passage au multipartisme ainsi qu'une extension des libertés (de la presse, des syndicats, des

manifestants, des opposants, etc.) (Mamdani et Wamba-dia-Wamba 1995)

Depuis lors, des avancées non-négligeables ont été réalisées, bien qu'insuffisantes. L'Afrique est en train de tourner la page des coups d'Etat militaires (Ben Barka et Ncube 2012). Le continent est également en train de fermer lentement mais sûrement celle des « présidents uniques » et celle des régimes dynastiques. Les « présidents uniques » sont les présidents qui s'éternisent au pouvoir alors que les régimes dynastiques font référence aux pays où le président se fait succéder au pouvoir par son fils. Dire que l'Afrique est en train de tourner la page des « présidents uniques » est une thèse qui peut sembler audacieuse quand on constate qu'il existe encore en Afrique des présidents tels que Idriss Deby (Tchad), Paul Biya (Cameroun), Ali Bongo (Gabon), Denis Sassou Nguesso (Congo), Teodoro Obiang Nguéma (Guinée Equatoriale), Paul Kagamé (Rwanda), Pierre Nkurunziza (Burundi), Yoweri Museveni (Ouganda), etc.

En réalité, si l'on examine bien les choses, on s'aperçoit que les « présidents à vie » et les dynasties sont concentrés pour l'essentiel en Afrique centrale. Ce sont généralement ces figures qui alimentent l'imagination occidentale au sujet de l'évolution de la problématique démocratique en Afrique. Or, cette page est en train de se fermer, notamment en Afrique de l'ouest, à la suite du rejet du projet de dévolution monarchique de Wade au Sénégal et des renversements de Blaise Compaoré et de Yahya Jammeh. Pour l'instant, seul le régime dynastique togolais résiste encore dans cette région. Ces deux développements – à savoir la pacification/démilitarisation de la scène politique et la généralisation des alternances politiques pacifiques – sont à la base de l'hypothèse selon laquelle l'Afrique aurait entamé sa « transition démocratique » depuis les années 90.

Le concept de « transition démocratique » est souvent employé par analogie avec le concept de « transition démographique ». Mais les

analogies sont parfois trompeuses. Lorsque l'on parle de « transition démographique », on décrit des tendances lourdes qui semblent irréversibles – le passage d'un régime de natalité et de mortalité fortes à un régime de natalité et de mortalité faibles. Or, rien ne montre que les régimes politiques africains s'acheminent vers plus d'égalité politique et d'équité sociale.

En réalité, nous assistons plus à ce que j'appelle une « détente oligarchique » qu'à une transition démocratique. C'est-à-dire : les élites dirigeantes africaines acceptent progressivement de résoudre leurs différends par des moyens pacifiques, via les urnes et l'arbitrage permanent de l'opinion publique, et non plus systématiquement par les armes ou par la violence. Tout en optant pour le parti de la paix, ces élites dirigeantes sont d'accord sur le fait que, malgré leurs différends, le pouvoir d'Etat doit rester entre leurs mains et qu'il doit servir prioritairement leurs intérêts.

Ce processus de détente oligarchique implique tout d'abord une démilitarisation de la vie politique, c'est-à-dire un déclin de l'influence des militaires sur la scène politique, qui se mesure notamment par la réduction du nombre de (tentatives de) coups d'état militaires et des transitions politiques gérées par les militaires, ainsi que par le rejet graduel des candidatures militaires immédiates au poste de chef d'Etat. Il implique ensuite la mise en place d'un cadre institutionnel censé favoriser une compétition politique équitable entre les différents prétendants au pouvoir : une presse libre, une justice indépendante, un code électoral consensuel, des élections libres et transparentes, etc. Il implique enfin une pacification de la vie politique : la compétition politique entre les partis politiques ou entre les principales figures politiques est organisée d'une manière qui tend à dissuader le recours à la violence et à limiter les tensions sociales et l'instabilité politique que leurs différends pourraient susciter. De ce point de vue, les alternances pacifiques au pouvoir sont moins un indicateur de « progrès

démocratiques » qu'un indicateur de la pacification de la compétition entre prétendants au pouvoir.

Pourquoi est-il erroné de penser qu'il existe une transition démocratique en Afrique ? La raison est que la libéralisation des régimes politiques africains a coïncidé (et souvent coïncide) avec une libéralisation économique. Depuis que les régimes politiques africains ont commencé à se doter de constitutions multipartites et à faire le vœu de mieux protéger les libertés, ils sont en même temps soumis à une dynamique de dépossession de leurs attributs souverains qui les rend incapables de satisfaire les aspirations démocratiques auxquelles la libéralisation politique a donné naissance.

En d'autres termes, au moment où l'on a commencé à « chasser les dictateurs » et à réaliser des alternances pacifiques par les urnes, l'appareil d'Etat post-dictatorial ou post-parti unique était privé de marge d'autonomie lui permettant d'amorcer des transformations socioéconomiques bénéfiques à la grande majorité. Si bien que la soi-disant « démocratie » ne pouvait être, et n'est toujours dans la grande majorité des cas, qu'une coquille vide. Si bien que le système multipartite, loin de permettre la confrontation entre de réelles alternatives politiques, a débouché dans les faits sur une « démocratie sans choix » pour reprendre Thandika Mkandawire (1999) ou une « démocratie de basse intensité », pour parler comme Samir Amin (2011b). En fait, on peut bien souvent avoir l'impression que le système multipartite ne permet d'élire que ceux qui ne changeront rien ! En effet, il tend à se réduire à un mécanisme de mise en œuvre de ce que j'appelle le « programme unique ».

L'expression « programme unique » fait référence à l'adhésion de la plupart des gouvernements africains, quels que soient l'idéologie et le positionnement politique revendiqués, aux dogmes du néolibéralisme et aux politiques qui rendent illusoire la souveraineté économique de leurs Etats. Cette expression part du constat que la plupart des pays

africains considérés comme démocratiques n'ont pas leur dernier mot sur les questions de souveraineté, notamment celles qui ressortissent à la politique économique. Ce sont des acteurs comme l'Union Européenne, ses membres pris individuellement, le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale, les multinationales, etc. dont les voix pèsent plus dans la balance au détriment de celles des peuples africains. Par exemple, dans le cas des quatorze pays africains où circule toujours le Franc CFA, une monnaie coloniale créée en 1945, aucune décision majeure en matière de politique monétaire et de change ne peut être prise sans l'aval de la France qui continue de fabriquer leurs signes monétaires et de loger au moins la moitié de leurs réserves de change. Ce qui était valable sous la période coloniale l'est donc toujours aujourd'hui (Pigeaud et Sylla 2018). Dans des pays comme le Ghana, on a vu des mesures économiques décidées par le parlement être renversées suite à un simple coup de fil du représentant du FMI (Christian Aid 2005).

Le concept de « programme unique » décrit ainsi la réalité des régimes dits démocratiques qui ont fait le choix de s'ajuster en permanence aux diktats de l'extérieur et cela au détriment des besoins nationaux et des priorités domestiques. Le Sénégal est un exemple particulièrement éloquent. C'est un pays qui a introduit le multipartisme dès 1974, qui n'a jamais connu de coup d'Etat, et qui a réalisé deux alternances pacifiques par les urnes. Pourtant, l'exemplaire « démocratie » sénégalaise a tout fait sauf améliorer le bien-être matériel de la majorité des citoyens. Le sénégalais moyen en 2016 avait un niveau de pouvoir d'achat similaire à celui du sénégalais moyen au moment de l'indépendance obtenue en 1960²²¹.

Dans cette configuration où les politiques publiques, malgré les différences programmatiques alléguées et les alternances, échouent

²²¹ Voir les indicateurs de développement de la Banque mondiale : databank.worldbank.org

ordinairement à améliorer les conditions de vie de la grande majorité, l'accès au pouvoir d'Etat continue d'avoir un enjeu : conserver ou conquérir les privilèges associés à l'adhésion au « club unique ».

L'expression « club unique » fait référence à un legs colonial, notamment au consensus tacite au sein des élites dirigeantes africaines selon lequel le pouvoir étatique doit être le monopole d'une minorité politique et doit prioritairement servir les intérêts de cette minorité politique. De manière générale, cette dernière regroupe principalement, avec une distribution variable du pouvoir, l'entourage du chef de l'Etat, le parti au pouvoir, les partis politiques dominants et des affairistes de tout genre.

Faire partie du « club unique », c'est faire partie du cercle fermé des prébendiers de la République : ce sont ceux qui se partagent les postes, les honneurs et les privilèges ; ceux qui bénéficient de droits spéciaux sur les ressources et les richesses de leur pays ; ceux dont la voix est audible dans les médias et dont les intérêts matériels et moraux sont bien pris en charge ; ceux qui parviennent ordinairement à mettre la justice en échec.

Comme ensemble de pratiques oligarchiques, les réalités du « club unique » s'accrochent surtout des systèmes politiques présidentielistes, lesquels sont des espèces de monarchies de droit électoral. Dans ce type de système, ce qui compte, c'est d'être élu, quelle que soit la manière. Car le titre d'élu à la magistrature suprême est supposé ouvrir des droits illimités tout comme le droit divin en Europe en son temps. C'est la raison pour laquelle il n'y a plus aucun despote moderne qui fasse l'erreur de se priver de la légitimité issue des urnes, fût-elle entachée de sang et de boue.

Le caractère structurel des réalités du « club unique » demeure difficile à appréhender tant que l'on est dans la configuration du « président unique ». En de telles circonstances, la mainmise oligarchique sur le

bien public est perçue généralement comme un élément indissociable de la personnalité et des pouvoirs exorbitants du « président unique ». C'est seulement lorsque le « président unique » n'est plus au pouvoir ou lorsqu'il y a eu une ou plusieurs alternances au pouvoir que les citoyens ordinaires commencent à se rendre compte que le problème est en fait plus grave qu'anticipé, à savoir qu'on ne se débarrasse pas des réalités du « club unique » et du « programme unique » simplement en chassant le « président unique ». Ils viennent alors à réaliser que « ce sont toujours les mêmes politiciens qui sont là » depuis des lustres ou que les mêmes pratiques condamnables persistent malgré les « alternances » et le renouvellement du personnel politique.

En raison de la prédominance du « programme unique » et du « club unique », les « alternances » au pouvoir laissent de plus en plus une saveur amère aux peuples qui finissent par constater que leur vote a permis simplement de changer de personnel dirigeant, non de changer d'orientations programmatiques et de pratiques politiques. On pourrait dire, malheureusement, que les alternances sans alternative sont de plus en plus le lot commun de la plupart des pays africains.

Conclusion

La croyance erronée que l'importation des formes institutionnelles du système oligarchique libéral peut conduire aux mêmes performances démocratiques auxquelles il a pu être associé en Occident continue en Afrique de faire des ravages chez nombre de leaders politiques, d'intellectuels, d'organisations de la société civile, etc. Or, nous devons bien nous rendre compte que tout comme le parti unique a échoué, la tentative de greffe du système d'oligarchie libérale est en train de montrer ses limites. Ce qui est en crise en Afrique, ce n'est donc pas le projet démocratique mais plutôt la tentative d'installer le système d'oligarchie libérale partout sur le continent dans une démarche non-réflexive de mimétisme. Les régimes politiques africains ne sont pas

des démocraties artificielles. Ce sont plutôt de mauvaises copies de pseudo-démocraties.

La démocratie n'existe pas plus en Occident qu'en Afrique ou ailleurs. Et pourtant, elle est la voie à suivre si l'on aspire à vivre dans un monde décent. En effet, la démocratie, si on souhaite en donner une conceptualisation satisfaisante, ne peut en aucun cas être considérée comme une donnée institutionnelle, c'est-à-dire comme un ensemble de « bonnes » institutions identifiables *a priori* qu'il suffirait de mettre en place ici et là et de laisser fonctionner librement. Elle doit être appréhendée plutôt dans chaque situation historique concrète comme le mouvement qui vise à démanteler les barrières récurrentes qui se dressent sur le chemin qui mène à l'égalité politique et à l'équité sociale.

A l'heure actuelle, le projet démocratique est porté par la constellation des résistances et des luttes multiformes menées par les peuples contre les « présidents uniques », les « clubs uniques » et les « programmes uniques ». Malgré l'absence de synergies entre ces luttes/résistances, leur caractère parfois ponctuel et les désillusions qu'elles ont pu susciter, elles demeurent l'une des voies privilégiées pour mettre fin à la double déconnexion : celle entre les citoyens et les représentants d'une part ; celle entre le système économique et les besoins sociaux majoritaires (Sylla 2014). Les Africains ordinaires savent de plus en plus que ce ne sont pas les politiciens qui viendront leur offrir l'avenir auxquels ils aspirent. L'Afrique sera ce que chacun et chacune d'entre nous voudra en faire. Simplement, nous manquons encore un peu d'audace et de direction, ne pouvant pas mobiliser des ressources intellectuelles et morales créatrices dans les imaginaires dominants.

Références

Amin, Samir (2003) *Le virus libéral. La guerre permanente et l'américanisation du monde*, Paris, Le Temps des Cerises.

Amin, Samir (2011a) *La loi de la valeur mondialisée : pour un Marx sans rivages*, Paris, Le Temps des Cerises.

Amin, Samir (2011b) « Face au défi de la farce démocratique, inventer la démocratie de demain », *Pambazuka*, n° 197, <http://www.pambazuka.org/fr/category/features/74822>

Aristote (1983) *Politique*, Gallimard.

Ben Barka, H., Ncube, M. (2012) "Political fragility in Africa: Are military coups d'Etat a never-ending phenomenon?", *Economic Brief*, African Development Bank, <http://www.afdb.org>

Berlin, Isaiah (1958) *Two concepts of liberty: an inaugural lecture delivered before the University of Oxford on 31 October 1958*, Oxford, Clarendon Press.

Canfora, Luciano (2004) *La démocratie. Histoire d'une idéologie*, Seuil, traduit de l'italien, 2006.

Chomsky, Noam (2013) *Power Systems. Conversations on Global Democratic Uprisings and the New Challenges to U.S. Empire*, Interviews with David Barsamian, Metropolitan Books: Henry Holt and Company, LLC, New York, 2013.

Christian AID (2005) *The Damage Done. Aid, Death and Dogma*, <https://www.christianaid.org.uk/resources/about-us/damage-done-aid-death-and-dogma>

Dunn, John [2005] *Libérer le Peuple. Histoire de la démocratie*, édition Marcus Haller, traduit de l'anglais, 2010.

Dupuis-Déri, Francis (2013), *Démocratie. Histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France*, Lux.

Graeber, David (2014) *Comme si nous étions déjà libres*, traduit de l'anglais, Lux.

Higginbottom, Andy (2014) 'Imperialist Rent' in Practice and Theory, *Globalizations*, 11:1, 23-33

Honneth, Axel (2017). Three, Not Two, Concepts of Liberty: A Proposal to Enlarge Our Moral Self-Understanding. In R. Zuckert & J. Kreines (Eds.), *Hegel on Philosophy in History*, pp. 177-192. Cambridge: Cambridge University Press.

Huntington, S.P. and Nelson, J. M. (1976) *No Easy Choice : Political Participation in Developing Countries*, Cambridge, Harvard University Press.

Laniel, Bertlinde (1995) *Le mot « democracy » aux États-Unis et son histoire de 1780 à 1856*, Publications de l'Université de Saint-Etienne.

Lokongo, Antoine Roger (2011) "DRC: Democracy at crossroads. One election, two sources of legitimacy of power", November, Pambazuka news, <https://www.pambazuka.org/governance/drc-democracy-crossroads>

Losurdo, Domenico (2013a) *Contre-histoire du libéralisme*, traduit de l'italien, La Découverte.

Losurdo, Domenico (2013b) « La démocratie ? Uniquement pour le « peuple des seigneurs », interview de Jonathan Lefèvre et Daniel Zamora pour la revue *Solidaire*, <https://legrandsoir.info/la-democratie-uniquement-pour-le-peuple-des-seigneurs.html>

Keane, John (2009) *The Life and Death of Democracy*, New York and London, W.W. Norton & Company.

Mamdani, Mahmoud, Wamba-dia-Wamba, Ernest (1995) (eds.) *African Studies in Social Movements and Democracy*, Dakar, Codesria.

Manin, Bernard [1995], *The Principles of Representative Government*, Cambridge University Press, 2002, traduit du français

Mkandawire, Thandika (1999) "Crisis Management and the Making of 'Choiceless Democracies' in Africa", in R. Joseph et Lynne Rienner (éd.) *The State, Conflict and Democracy in Africa*, Boulder, Colorado.

Nixon, R. (1957) "Report to President Eisenhower by Vice President Nixon", *The Department of State Bulletin*, vol. 36 n°930, April 22: 635-640.

Pigeaud, Fanny Pigeaud et Sylla, Ndongo Samba (2018) *L'arme invisible de la Françafrique. Une histoire du franc CFA*, Paris, La Découverte.

Rancière, Jacques (2005) *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2005

Skinner, Quentin [1998] *Liberty before liberalism*, Cambridge University Press, Canto Classic edition 2012.

De Sousa Santos, Boaventura (2014) *Epistemologies of the South. Justice against Epistemicide*, Paradigm Publishers, Boulder: Colorado.

Sylla, Ndongo Samba (2014) *Les mouvements sociaux en Afrique de l'Ouest : entre les ravages du libéralisme économique et la promesse du libéralisme politique*, L'Harmattan & Fondation Rosa Luxemburg, Paris & Dakar.

Sylla, Ndongo Samba (2015a) *Développements politiques récents en Afrique de l'Ouest*, éditions Plume & Fondation Rosa Luxemburg, Dakar.

Sylla, Ndong Samba (2015b) *La Démocratie contre la République. L'autre histoire du gouvernement du peuple*, L'Harmattan, Paris.

Saad-Zoy, Souria (2013) (dir.) *Manuel d'apprentissage de la démocratie pour les jeunes en Tunisie*, Rabat, UNESCO.

Vidal-Naquet, Pierre (2000) *Les Grecs, les historiens, la démocratie. Le grand écart*, la Découverte.

Woodruff, Paul (2005) *First Democracy. The Challenge of an Ancient Idea*, Oxford University Press.

M23, la forêt qui cache l'arbre de l'inflation politique au Congo-Kinshasa ?

Par *Ulimwengu Biregeya Bernardin*

Enseignant et chercheur à l'Université Catholique la Sapiencia de Goma

Résumé : Au vu de la résurgence du Mouvement du 23 mars, son avancée stratégique et la prise des territoires de Rutshuru et Masisi, des questions sans réponse se posent. Cet état de choses s'accompagne de discours du berger à la bergère entre Kinshasa et Kigali, derrière un silence clair-obscur de Kampala, et une position bien ambiguë des communautés régionale, africaine et internationale. Qu'est-ce que cette guerre du M23 donne à penser pour le passé, le présent, l'avenir et le devenir de la République Démocratique du Congo. C'est à cela que tente d'épiloguer ce papier dans une approche allégorique partant de l'illustre arbre de l'antique jardin d'Eden, ici pris comme arbre de la connaissance du bien et du mal congolais.

Mots clés : inflation politique, mouvement du 23 Mars, RDC, Rwanda.

« Par un froid jour d'hiver, des porcs-épics, en compagnie, se serraient très près les uns des autres pour éviter, grâce à leur chaleur réciproque, de mourir de froid. Bientôt, cependant, ils sentirent leurs piquants réciproques, ce qui de nouveau les éloigna les uns des autres. Mais lorsque le besoin de se réchauffer les amena de nouveau à se rapprocher, ce second mal se renouvela, si bien qu'ils furent ballottés entre deux souffrances jusqu'à ce qu'ils aient finalement trouvé une

distance moyenne leur permettant de tenir au mieux. » (Arthur Schopenhauer)²²²

Au vu de la résurgence du Mouvement du 23 mars et son avancée stratégique consacrée par la prise de la cité de Bunagana le 13 juin 2022 puis d'autres agglomérations en territoire de Rutshuru face à une armée loyaliste bénéficiant d'un appui populaire, mais stratégiquement « répliante » à plusieurs endroits, on ne sait pour quelle raison, des questions sans réponse se posent. Cet état de choses s'accompagne de discours du berger à la bergère entre Kinshasa et Kigali, derrière un silence clair-obscur de Kampala, et une position bien ambiguë des communautés régionale, africaine et internationale. Raison pour laquelle il y a lieu de se demander de quoi le M23 est la preuve, et ce qu'il donne à penser pour le passé, le présent, l'avenir et le devenir de la République Démocratique du Congo. C'est à cela que tente d'épiloguer ce papier dans une approche allégorique partant de l'illustre arbre de l'antique jardin d'Eden. Cet arbre est celui de la connaissance du bien et du mal congolais ; c'est également celui de la promotion du sens de la théorie du complot faisant penser à une équation à plusieurs inconnus connus ou à connaître.

L'arbre de la connaissance du bien et du mal congolais

Comme jadis au jardin d'Eden, le syndrome d'Adam et Eve pousse des citoyens à estimer que la responsabilité du mal congolais incombe aux « autres ». L'arbre de la connaissance du bien et du mal est ici représenté par l'avoir-plus et le pouvoir-plus dont jouissent certains, contre et au détriment des autres qui n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes en termes d'opportunités et de jouissance des ressources de la trilogie traditionnelle : terre-identité-pouvoir. Ce sont ces trois aspects qui firent que voie le jour la géostratégie.

²²² Freud S., *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, sd, p.112.

Pour Idriss Aberkane, la géostratégie, c'est l'interaction entre la terre et le pouvoir ; c'est une discipline portant sur l'interaction entre la terre et le pouvoir ; elle apprend à savoir quelle terre vous permet d'avoir quel pouvoir et quel pouvoir vous permet de lorgner sur quelle terre.²²³ En ce sens, il est hors de tout doute que terre et pouvoir constituent deux aspects fondamentaux dont on ne saurait économiquement, socialement, culturellement et politiquement ne pas tenir compte pour analyser, comprendre et ouvrir de meilleurs possibles pour le bien-et-mieux-vivre-ensemble des peuples, dans ce contexte de résurgence de conflits armés à l'est de la RDC. L'avenir commun en dépend, dans le respect mutuel et dans une complémentarité mutuellement avantageuse des peuples.

Pour expliquer l'apesanteur politique, sociale et économique caractérisant la RDC face à bon nombre de ses voisins et face au monde, quatre positions sont en vogue :

1) Un camp de ceux estimant que les Congolais n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes, sachant qu'aussi bien leur mal que leur salut ne viendront ni de l'orient ni de l'occident. C'est ce qu'à son époque, le visionnaire Mabika Kalanda faisait remarquer déjà :

« Si les autres nous exploitent, c'est que nous sommes effectivement exploitables. Il est bien entendu que dans la mesure où les groupes exploitants étrangers s'emploient de toutes les manières à maintenir une situation qui leur est favorable, notre crise est leur fait, du moins en partie. Car, si nous-mêmes donnons plusieurs preuves d'une mentalité fort suggestible, nous devons nous en prendre à nous-mêmes et faire (sic.) des efforts nécessaires pour nous dégager. Le Congolais ne peut valablement échapper à l'emprise de l'étranger, ajoutez-

²²³ Idriss Aberkane, « Géopolitique de la connaissance. Conférence au Centre Aristote », Consulté en ligne sur youtube.com le 16 janvier 2023

t-il, sans avoir au préalable à triompher de ses faiblesses internes et fondamentales. »²²⁴

C'est aussi ce que fustigeait Kā Mana²²⁵ qui, parlant de la RDC, fit remarquer alors l'existence d'un certain « syndrome du vide de leadership » faisant pourrir le poisson par la tête. À cela, soutient-il, s'ajoute l'incurie économique et le manque d'une colonne vertébrale économique arrangeant les prédateurs ; et au niveau social, avec une attitude manifeste de vouloir vendre nous-mêmes notre pays aux enchères ; sans oublier, au point de vue culturel, le manque d'une vision à long terme, et une phraséologie verbeuse (retroussons les manches, tailler notre chemin dans le roc, révolution-comparaison, changement de mentalité, ne jamais trahir le Congo, cinq chantiers, révolution de la modernité, année du social, le peuple d'abord...). N'oublions pas enfin, ajoute-t-il, au niveau spirituel, le goût excessif du lucre et l'enrichissement facile.

Exactement, comme le fait remarquer aussi Innocent Nyirindekwe citant Michel de Jaeghere parlant de la manière dont meurent les sociétés, et en particulier l'empire romain d'Occident : « Ce ne sont pas les barbares qui ont tué l'empire. Ils l'ont seulement achevé. Il est mort tout seul, de l'intérieur, et c'est alors que les barbares ont pénétré. »²²⁶ C'est aussi ce qui faisait dire à Michel Rocard qu'il est bien trop aisé de faire peser ses erreurs et ses fautes sur l'autre, coupable idéal qui permet à tous de regarder ailleurs sans voir la brèche que l'on creuse sous nos propres pieds.²²⁷ C'est, autrement dit, signifier qu'il est plus facile de se dédouaner de sa propre responsabilité pour la faire porter à

²²⁴ Mabika Kalanda, *La remise en question. Base de la décolonisation mentale*, Bruxelles, Remarques africaines, 1967, p.40.

²²⁵ cf. Kā Mana, *Pour l'économie du bonheur partagé. Construire une société heureuse*, Kinshasa, Les Editions du Cerdaf, 2014, pp.255-272.

²²⁶ Michel De Jaeghere cité par Innocent Nyirindekwe, *Eglise catholique et politique en RDC. Démocratie et balkanisation à travers les messages de la CENCO*, Dschang, Dschang University Press, 2021, p.81.

²²⁷ Michel Rocard, *Suicide de l'Occident, suicide de l'humanité ?* Paris, Flammarion, 2015, p.245.

quelqu'un d'autre. En effet, dans la logique africaine, il n'est pas de mort sans sorcier. L'on cherche toujours à identifier ou à imaginer un auteur de la mort ou d'un mal, même là où il s'agit d'une question naturelle ou d'un phénomène auto-généré. Simon-Pierre Iyananio est aussi d'avis que la véritable menace contre la RDC est d'abord et surtout interne²²⁸, vu les diverses faiblesses obviées qui y caractérisent la gouvernance.

2) *Celui soutenant que le mal congolais est d'une origine extérieure, et que, par conséquent, la thérapie extérieure suffirait pour l'endiguer.* Il s'agit ici de ceux pour qui la descente aux enfers RD Congolais est de la responsabilité exclusive des impérialistes et des multinationales depuis la traite négrière, la colonisation puis la néo-colonisation à travers les « nègres de maison » modernes. Cela se vivrait tant à travers des institutions aussi bien éducatives, philanthropiques, économiques que religieuses constituées en espaces d'action de contrôle indirecte des peuples au service des métropoles dont elles s'accommodent, à travers des vérités qui mentent et des mensonges qui rassurent, pour ainsi faciliter l'auto-colonisation.

Ce point de vue estime donc que même la faiblesse de leadership est voulue et imposée de l'extérieur, en termes de capacités de vision, de stratégie, d'anticipation et de mobilisation pour des objectifs nationaux et patriotiques. Cela se manifeste par l'inefficacité du pouvoir d'Etat pour assurer la sécurité des citoyens et du territoire, le déficit dans la gouvernance, la prolifération des milices, les invasions fréquentes des armées étrangères, les campagnes d'intoxication des opinions nationale, régionale et internationale pour mettre en exergue la faillite de la gouvernance des dirigeants, l'imposition aux dirigeants congolais d'entrer en dialogue avec les groupes rebelles... et l'infiltration des rouages stratégiques politiques, militaires et d'intelligence du système,

²²⁸ Simon-Pierre Iyananio, *L'Eglise catholique et l'éducation civique des populations en République Démocratique du Congo : Le cas de Shabunda, au Sud-Kivu*, Thèse de doctorat en Théologie pratique, Université Laval, Québec, 2015, p.234 ?

comme l'affirment Kankwenda Mbaya et Mukoka Nsenda.²²⁹ Est-ce peut-être aussi dans ce cadre qu'à travers un livre blanc, le Gouvernement congolais dit prouver le caractère irréfutable de l'agression de la RDC par le Rwanda soit par incursion directe soit par agression indirecte.²³⁰

Les tenants de ce point de vue sont persuadés qu'à la suite de quatre siècles de traite négrière et de colonisation, les plus forts des citoyens ont été emportés pour servir les intérêts des métropoles, et que, compte tenu de la stratégie d'abrutissement multiforme (social, scolaire, économique, culturel et spirituel), les citoyens furent transformés, bon gré mal gré en « zombies » et marionnettes réfléchissant et agissant exactement en fonction de la volonté et des intérêts de leurs maîtres dont ils ont adopté les langues, les cultures, les économies, l'éducation, les dieux et même les morts. En ce sens, ne pouvant résister à la force de frappe de la technologie éducative, économique et tactique de ces maîtres, ils ne purent que difficilement obtenir leur départ, pour, malheureusement, continuer à jouer convenablement et indirectement le jeu et le rôle des maîtres qui ne sont partis qu'en apparence.

3) *Celui de ceux pour qui le mal est aussi bien interne qu'externe.* Pour ces derniers, il convient d'agir à tous les deux niveaux pour trouver solution à ce problème. Faut-il noter, à ce point de vue, que « l'externe » est aussi bien vécu à l'interne qu'à l'externe, au sens du dedans et du dehors (au sein de la même nation ou du même peuple ou de la même famille ou d'une même région). Au fait, dans le contexte d'un monde au sein duquel on ne saurait vivre à vase-clos, il est hors de tout doute que les phénomènes vécus le sont en fonction non seulement de ceux

²²⁹ J.Kankwenda Mbaya & F.Mukoka Nsenda (dir.), *La République démocratique du Congo face au complot de balkanisation et d'implosion*, Kinshasa-Montréal-Washington, ICREDES, 2013, pp.15.22-23.

²³⁰ Gouvernement de la RDC, *Le livre blanc. Agression avérée de la République Démocratique du Congo par le Rwanda et crimes internationaux commis dans ce contexte par le Rwanda Defence Force et le M23 (21 novembre 2021 - 08 décembre 2022)*, Kinshasa, décembre 2022, pp.10-15.

qui en sont acteurs et sujets mais également en raison de l'environnement ambiant. Néanmoins, la force de résistance au mal est à consolider beaucoup plus à l'interne, car comme le faisait remarquer Colette Brackman, le Congo a à se convaincre qu'il n'a pour ami que lui-même, et que les solutions à ses maux, il ne les doit qu'à lui-même. C'est, en effet, compte tenu de sa capacité interne à faire face aux tourbillons de l'existence dans un ordre mondial où il n'y a que des intérêts et non de l'amitié qu'elle saura résister. Tout compte fait, il est dit que la force du baobab, il la doit à ses racines. Ce sont ces mêmes racines et la flexibilité nécessaire qui permettent au roseau de résister aux vents violents. Dans l'un comme dans l'autre cas, la capacité de résistance ne peut jamais et du tout pas être due à la seule influence extérieure, comme l'argumentation la plus facile et la plus complaisante serait tentée de l'affirmer.

4) Enfin, un *courant de « sans-position » ou des indécis*. Nous prenons en compte ces derniers car refuser de choisir c'est, dans tous les cas, aussi choisir ; c'est choisir de ne pas choisir. Ce qui, évidemment, est également un droit inaliénable.

Pour revenir à la question du bien et du mal, soulignons que la RD Congo compte 450 tribus. Cependant, il en résulte, dans la vie courante, au point de créer des zizanies évidemment, deux catégorisations : celle de citoyens dits « autochtones » et ceux dits « allochtones », en fonction du caractère primo-arrivant des premiers. Ces oppositions débouchent sur une conflictualité toxique sans cesse renaissant par machinations politiciennes dont les causes sont aussi bien lointaines, proches qu'immédiates :

Au compte des causes lointaines : la manipulation de la tribalité par les colons, grâce au principe du « *divide et impera* (diviser pour mieux régner) » et mieux exploiter les ressources des colonies. Cela ne revient pas à dire pour autant que les royaumes et empires de jadis ne menaient pas pour autant des guerres de conquêtes de terres avant l'arrivée des colons. Toutefois, il convient de rappeler que ces divisions résultaient

en même temps de la classification dichotomique vécue en milieu de provenance des colons belges habituellement scindés en wallons et flamands souvent en opposition idéologique faisant croire à la supériorité des uns par rapport aux autres.

Puis les causes proches : celles dérivant des discordances idéologico-politiques des Pères de l'indépendance exacerbées par « des parentés qui se confrontent et s'affrontent »²³¹ directement ou indirectement, implicitement ou explicitement (indépendance totale versus coopération paternaliste). À la longue, cela sera aggravé par la politique des « originaires » et « non originaires », alors qu'en réalité il n'y a aucune tribu dont tous les membres sont exclusivement regroupés sur un territoire particulier, et qu'il n'y a aucun territoire dont les habitants n'aient accueilli par des alliances ou des solidarités diverses des ressortissants d'autres groupes, comme on peut le lire sous la plume de Léon de Saint Moulin.²³²

Sous cette même lancée, Lubanza Mukendi et Marcel Ndjondjo soulignent non sans raison :

« L'exode rural continue à entretenir la croissance de la population urbaine en RDC. Que dire alors de ces populations citadines "nées et grandi à" ? À la lumière de cette problématique, est-on "originaire" du lieu de naissance ou du lieu de provenance des parents ou des ancêtres ? En affirmant la première option, les enfants n'auraient donc pas toujours la même origine que leurs parents ; et si on s'inscrit dans la

²³¹ Gilbert Malemba N'Sakila, "Le choix d'appartenance au clan ou à la nation et les rapports de pouvoir en RDC", *Sociologies* [Online], Files, Online since 20 February 2013, connection on 06 January 2023. URL:

<http://journals.openedition.org/sociologies/4235>; DOI:

<https://doi.org/10.4000/sociologies.4235>

²³² Léon de Saint Moulin, « Préface », in Noël Obotela Rashidi (dir), *Les originaires et non-originaires en République démocratique du Congo*, Coll. « La Région des Grands Lacs Africains – Passé et Présent », Paris, L'Harmattan, 2017, p.6.

deuxième possibilité, où peut-on situer l'origine des ancêtres, des parents après toutes les migrations qu'enseigne l'histoire ? Jusqu'à quelle période de l'histoire doit-on remonter pour situer cette origine ? »²³³

Ce questionnement nécessitant une réponse multidisciplinaire vaut son pesant d'or, au point que ne pas en tenir compte et ne pas y répondre sans passion, ce serait de la mauvaise foi tendant vers la négation de l'être pour l'affirmation du non-être. Il convient que chacun, conscient que nul n'est installé où il est actuellement comme par génération spontanée, admette être en devoir de vie commune de son lieu d'existence avec ses contemporains en fonction de ce que leur reconnaît la loi. Dans ce même ordre d'idées, il serait aberrant qu'un citoyen se base sur des motifs fallacieux pour prétendre être un « mal aimé », qu'il se fasse mal aimer ou qu'il dénie le droit de réclamation légitime à un concitoyen qui se dit ne pas jouir convenablement de ce que lui reconnaît l'article 51 de la Loi fondamentale de la RDC qui stipule : « L'Etat a le devoir d'assurer et de promouvoir la coexistence pacifique et harmonieuse de tous les groupes ethniques du pays. »²³⁴

À ce lot de raisons pouvant être à la base du mal-être social s'ajoutent la logique de partis politiques à domination ethnique dont l'impression d'inclusivité n'est qu'épidermique, une économie extravertie, l'accueil des réfugiés rwandais devenu une épine dans la politique régionale, un taux de chômage de 84% et un taux de pauvreté de 80% (en 2022), une pauvreté infrastructurelle conflictogène (de 145000 km de routes opérationnelles en 1959 à 31000 km en 2013 puis en 2022, 58125 km dont seulement ±19,5% seraient en bon état, comme le reconnaît

²³³ André Lubanza Mukendi & Marcel Ndjondjo Njula K'asha, « Introduction », in Noël Obotela Rashidi (dir), *Les originaires et non-originaires...op.cit.*, p.17.

²³⁴ RDC, *Constitution de la République Démocratique du Congo modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006*, in *Journal officiel*, Kinshasa - 5 février 2011, art.51.

l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Industrie!), sans oublier l'existence de cinq Constitutions parfois contradictoires depuis 1960, en plus de l'économie de la guerre qui rend riches les véritables seigneurs de guerres et leurs suppôts.

Parmi les causes immédiates

Naissance, mutation et transmutation de rébellions (kinyarwanda, combattants, AFDL, RCD, CNDP, M23), avec comme corollaires, des mouvements de résistance et d'autodéfense (Kitawala, Bangilima, Mai-Mai dont Mai-Mai Jackson, Mai-Mai Kyandenga, Mai-Mai Barcelona, Mai-Mai APCLS, Nyatura, Nduma defense of Congo Rénové/NDC-R, PARECO, Collectif des mouvements pour le changement/CMC...) aussi destructeurs que le mal contre lequel disent lutter. À cela s'ajoutent des prises de positions visiblement basées sur la logique illogique du « deux poids deux mesures » de la part de la Communauté internationale dont les points de vue voilent à peine qu'elle culpabilise la nation congolaise en lui faisant porter le poids d'un fardeau historique qu'elle lui a fait porter, à savoir : l'entrée massive de réfugiés rwandais en 1994 dont certains étaient armés. Leur présence entraîne un flou dans la question de la nationalité pourtant déjà résolue concernant des citoyens congolais d'expression kinyarwanda. Cela fait que certains Congolais, par solidarité, par peur du lendemain ou par suspicion, estiment être pris, non pour des citoyens à part entière mais plutôt pour des citoyens tout à fait à part, en dépit de la Loi fondamentale actuelle qui, pourtant, est claire à ce sujet. Toutefois, certains analystes estiment que le problème se pose du fait que cette nationalité a été accordée de façon collective au lieu qu'elle se fasse au cas par cas, et qu'elle est sans mesure d'accompagnement.

Notons que le terme « munyarwanda » change de connotation en fonction du contexte, si bien que même celui qui n'a aucune parenté avec des personnes parlant kinyarwanda se voit coller cette étiquette en fonction de lieux et d'époques : un nande de Goma peut être qualifié de munyarwanda par son frère de Lubero, comme un muhunde peut être

qualifié de munyarwanda s'il se retrouve à Kinshasa, avec des « kinois »... Raison pour laquelle cette appellation reste floue, tout le monde faisant tout pour ne point se retrouver dans cet ensemble. À un certain moment, en ville de Goma, deux chansons faisaient des provocations même à bord de transports en commun : « unakula naye, unacheka naye kumbe mwenzako ni rwandophone, mama ee... rafiki yako ni yeye adui yako... » et « ...bote, barudie kwabo... » (en termes de solfège, les notes musicales en sont : mi mi sol mi sol sol, mi mi sol mi do do. Ces notes musicales se suivent logiquement en : croche, croche, croche pointée, double croche, croche pointée, croche pointée, demi-soupir, croche, croche, croche pointée, double croche, croche pointée, noire pointée...). Pour les habitués de cette chanson d'enfance, ils savent deviner que les pointillés remplaçaient « banyarwanda ».

Pour les gouvernants congolais, l'une des raisons majeures de la résurgence du M23 en 2022, c'est la faible possibilité de faire traverser les matières premières de l'autre côté de la frontière depuis l'instauration de l'état de siège en mai 2021. Mais du côté des membres du M23, les revendications restent les mêmes, un peu comme si rien n'avait été réalisé des promesses de 2013 ! L'on parlait, déjà en 2012, d'accords partiellement, mal ou non réalisés de ce qui avait été convenu le 23 mars 2009 entre le CNDP et le gouvernement congolais.

Le rebondissement actuel du M23 s'est effectué par degrés en partant d'incursions sporadiques. En effet, avant de rendre officielle la rentrée dans la danse après l'échec d'il y a 9 ans, le 18 octobre 2021, la Coordination provinciale de la Société civile forces vives dénonçait via son communiqué de presse n° 015/2021, l'incursion de militaires rwandais prétendant poursuivre des trafiquants illégaux des biens venant du Rwanda vers la RDC, non loin du poste frontalier de Kabuhanga en Groupement de Buhumba, Territoire de Nyiragongo. Par la suite, au cours de ce même mois, les positions des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et des écogardes furent victimes d'attaques meurtrières de la part d'un groupe armé

identifié comme étant le M23, précisément à Ndiza, Chanzu, Runyoni, Bikenke, Bukima, Ngugo et Nyesisi, en Groupements de Jomba, à Bweza, Gisigari et Rugari, Territoire de Rutshuru ; puis à Buhumba et Kibumba, en Territoire de Nyiragongo. Et depuis que ces terroristes prirent la cité de Bunagana, leur mouvement ne cesse d'avancer vers d'autres entités du Territoire de Rutshuru dont, à ce jour, ils auraient déjà occupé les 80 % au vu et au su de l'armée loyaliste que la population estime maintenant experte en « repli stratégique » *a volo*, - probablement suite à la fragilisation interne -, malgré tout le soutien qu'elle a du peuple dont l'aspiration la plus ultime est la quiétude dont elle est privée depuis maintenant trois décennies.

Et comme si les forces armées en présence (FARDC, Monusco, Africom) ne suffisaient pas, l'arrivée de la force régionale - constituée de troupes venant de pays à position ambiguë quant à la situation de la RDC - est, pour le commun des mortels, un tourisme de santé comme c'est le cas pour les forces des Nations Unies, au point que plus d'un citoyen croit à un certain parrainage des nouvelles forces pour faciliter la tâche aux terroristes qui, progressivement, sont en train de céder certaines positions à celles-ci, un peu comme pour constituer une « zone tampon » (comme l'avait exactement signifié, contre toute attente, le commandant kenyan juste à son arrivée à l'aéroport), une zone que les FARDC ne sauraient franchir pour faire face au M23, au risque de violer les normes. Cet état de choses ne saurait inspirer confiance et ravive la croyance dans un projet de balkanisation progressive parfois crié et décrié par les uns et les autres.

Quarante-deux évêques catholiques constituant la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) n'avaient pas manqué de signifier leur crainte dans ce sens, à travers la déclaration du 9 novembre 2022 dont le titre est évocateur : « L'heure est grave. Notre pays est en danger ». À cette occasion, ils fustigeaient notamment : la recrudescence de l'insécurité marquée par l'occupation de certaines localités du territoire de Rutshuru par le M23, la montée du nombre de

morts en Ituri, l'attitude hypocrite de la communauté internationale, la logique de l'insécurité rampante de plus en plus observée à l'ouest du pays, la non interpellation des responsables connus des milliers de morts... Ils concluaient en invitant le peuple à ne pas laisser balkaniser le pays.²³⁵

Si pour certains la Monusco est la réédition de l'ONUC et que ces forces étrangères ne sauront et ne pourront jamais se substituer au gouvernement congolais, il est clair que la priorité des priorités consiste à permettre à la RDC d'avoir des institutions fortes et non la surperfusion militaire sous laquelle elle est mise. Une telle surmilitarisation ne saurait rassurer, vu l'évidence de la multiplicité d'agendas et sa difficile coordination au regard des intérêts des uns et des autres qui ne peuvent pas manquer d'être divergents.

Les sorties médiatiques de Kinshasa et Kigali, comme pour donner la réponse du berger à la bergère, tantôt pour dénoncer la violation de l'espace aérien du Rwanda par des avions de guerre de la RDC et pour rappeler qu'il y a des peuples parlant Kinyarwanda de l'autre côté de la frontière rwandaise, soit pour dénoncer le soutien que le M23 bénéficierait du Rwanda, et par ricochet, la responsabilité du Rwanda dans les exactions commises par ses partenaires... tout cela révèle, en plus de l'expulsion de la RDC de l'ambassadeur du Rwanda, et bien d'autres petits gestes symboliquement significatifs (refus de poster sur une même photo par exemple...) fait penser non seulement à une certaine volonté de signifier au Rwanda la désapprobation du peuple congolais de l'omniprésence rwandaise dans les crises RD Congolaises, mais fait en même temps penser à certains, à une campagne médiatique populiste et électoraliste de la part des autorités congolaises, en prélude aux échéances électorales de 2023. Du côté de Kigali, il y a une double pédale ou un double clavier à utiliser : d'une part la présence des FDLR

²³⁵ CENCO, L'heure est grave. Notre pays est en danger. Déclaration de la CENCO sur la situation sécuritaire du pays, le 9 novembre 2022.

auxquels on ajoute des « rwandophones » qui seraient menacés par la présence de ces derniers en RDC, et de l'autre, la présence de réfugiés congolais au Rwanda. Quand ça ne tient pas d'un côté, on trouve une carte à jouer ou à faire jouer de l'autre côté, et ainsi de suite.

L'arbre de la promotion du sens de la théorie du complot

Étant donné qu'un certain nombre d'analystes abordant la question de la guerre à l'est de la RDC estiment que ce serait l'œuvre d'un certain complot interne et/ou externe, il convient de jeter un regard sur ce qu'on entend par « théorie du complot », avant d'indiquer ce que cela donne à penser. Bien que l'on ne puisse avoir de fumée sans feu, il y a peut-être des feux modernes qui ne produisent pas de fumée. Cette clarification se justifie par le fait que loin de prôner une admission pure et simple ou un rejet en bloc comme c'est parfois le cas, il sied de peser le pour et le contre, sur base des faits, pour faire ressortir une certaine lumière probable pouvant éclairer la lanterne du présent et de l'avenir.

Par "complot", on entend un projet secret élaboré par plusieurs personnes contre une ou plusieurs autres personnes ou institutions.²³⁶ En d'autres termes, « il y a complot lorsqu'un petit groupe de gens puissants se mettent ensemble en secret pour planifier et accomplir une action illégale et inconvenante, une action qui a la particularité d'avoir une influence sur le cours des événements. »²³⁷ Il est cependant « parfois difficile de séparer les complots de ce qui est appelé la théorie du complot, le complotisme ou le conspirationnisme. »²³⁸ En effet, le conspirationnisme désigne « l'imaginaire qui favorise l'interprétation de l'histoire essentiellement et exclusivement à partir d'une grille de

²³⁶ cf. Arnaud de la Croix, *13 complots qui ont fait l'histoire*, p.5. Extrait en ligne sur <file:///D:/Mondialisation/Coronavirus/13%20complots%20qui%20ont%20fait%20l'histoire.pdf>

²³⁷ Knight cité par Jérôme Jamin, *L'imaginaire du complot : Discours d'extrême-droite en France et aux États-Unis*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2009, p.43.

²³⁸ Arnaud de la Croix, *13 complots...op.cit.*, p.23.

lecture impliquant une théorie du complot. »²³⁹ Les mythes de conspiration se basent sur le principe selon lequel « si les choses ne vont pas bien, il doit y avoir une cause et un agent bien définis qui provoquent le dérèglement. »²⁴⁰ Quant à la boucémisérification (scapegoating), elle désigne un « processus social grâce auquel l'hostilité et les griefs d'un groupe frustré et fâché sont dirigés ailleurs que vers les causes réelles des problèmes sociaux, et notamment vers un groupe diabolisé et considéré comme malveillant'. »²⁴¹

Schématiquement, « on trouve à chaque fois un premier groupe occulte et puissant qui cherche à dominer le monde, un deuxième groupe, majoritaire, formé de gens manipulés sans le savoir, et enfin un troisième petit groupe de gens courageux qui connaissent la vérité et qui se battent contre le complot. »²⁴² Il est donc logique que le premier groupe d'acteurs (cette sorte de 'maître invisible' ou 'pouvoir derrière le pouvoir') a intérêt à ce que ses victimes (le deuxième groupe d'acteurs constitué du peuple dans sa majorité qui ignore qu'un complot est à l'œuvre et qui ne prend pas la mesure de la menace qui pèse sur lui ; c'est la majorité silencieuse qui suit mimétiquement) ne soient du tout pas au courant de la machination contre eux. Bien plus, ils aimeraient à ce qu'il n'y ait pas du tout le troisième groupe d'acteurs, c'est-à-dire, celui des clairvoyants-éclaireurs-éveilleurs du second. Ces éveilleurs deviennent, pratiquement, des martyrs, car ils sont les seuls à connaître la vérité, et ce qu'il conviendrait de faire pour ne pas tomber dans le piège des manipulateurs. Raison pour laquelle les conspirateurs cherchent, coûte que coûte, à les faire taire, et une fois pour toutes.

Toutefois, Will Eisner soutient que « chaque fois qu'on apprend à un groupe à en haïr un autre, on forge un mensonge pour attiser la haine et

²³⁹ Jamin Jérôme, *L'imaginaire du complot : Discours d'extrême-droite en France et aux États-Unis*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2009, p.45.

²⁴⁰ *ibid.*, p.50.

²⁴¹ *ibid.*

²⁴² *ibid.*, p.45.

justifier un complot. La cible est facile à trouver parce que l'ennemi est toujours l'autre. »²⁴³ Ce qui revient à dire que bien qu'il existe des complots, tout ne se justifie pas pour autant par le complot ; mieux, il existe des complots imaginaires qui, parfois, conduisent à une haine injustifiée, juste sur base de préjugés ou, simplement, suite à la peur que l'on éprouve vis-à-vis de l'autre, au point de lui faire subir gratuitement des sévices.

Parmi les stratagèmes utilisés pour soumettre les peuples, il y a notamment la stratégie du dégradé. Celle-ci, Olivier Clerc l'explique par la *métaphore de la grenouille*. Selon lui, « si l'on plonge une grenouille dans de l'eau bouillante, elle va rassembler ses forces, bondir et s'arracher du chaudron. Si on la met dans de l'eau froide que l'on réchauffe peu à peu, elle va d'abord trouver ça agréable, puis peut-être un peu trop chaude, elle va supporter et s'habituer jusqu'à ce que ce soit intolérable mais, là, elle sera trop épuisée pour trouver la force de s'en tirer. » C'est le cas aussi en situation de syndrome de Stockholm poussant par exemple des habitants des zones conquises par des rebelles à s'accommoder de leur présence, faute de mieux. C'est aussi le cas avec des gouvernants promettant monts et merveilles, au point que les attentes des peuples ne dépassent pas la promesse des fleurs ! Malgré cela, ils continuent sans cesse à acclamer ces mêmes gouvernants qu'ils finissent par dédouaner à moindre frais.

Pour Larry Romanoff, toute vérité compte trois étapes : 1) d'abord, on la tient pour nulle et non avenue ; 2) ensuite tout le monde la tourne en ridicule ; enfin, 3) on la tient pour allant de soi.²⁴⁴ Je ne sais à quelle étape nous en sommes dans le cadre de la guerre à l'est, mais peut-être

²⁴³ Will Eisner, *Le complot : L'histoire secrète des Protocoles des sages de Sion*, Traduction de Pierre-Emmanuel Dauzat, s.l., Grasset & Fasquelle pour la traduction française, 2005, pp.5-6.

²⁴⁴ Larry Romanoff, « Coronavirus chinois, une mise à jour choquante : le virus vient-il des USA ? Rapports du Japon, de la Chine et de Taïwan sur l'origine du virus », en ligne sur www.mondialisation.ca/theme/fr-science-et-m-edecine

encore et selon les contextes, au niveau des deux premières étapes. Il n'est pas impossible que pour le cas de la guerre à l'est de la RDC qui se métastase et se métamorphose, avec des ramifications dans de nouvelles zones même à l'ouest, finisse par faire comprendre ce que d'aucuns a difficile à comprendre de la part de tireurs de la sonnette d'alarme.

Au regard de la déliquescence de la situation politique et sécuritaire de la RDC, surtout dans sa région orientale, il y a lieu de souligner que soit les gouvernants font semblant ou qu'ils sont complices de la détérioration dont il est question, soit encore qu'il y a un déficit de compétence stratégique liée à l'histoire lointaine, proche et immédiate. Si la volonté politique ne fait pas défaut, c'est que, peut-être, le problème se situerait au niveau du manque de réflexion prospective, ou que les scientifiques qui en font n'ont pas une oreille disposée à les écouter. Raison pour laquelle, malgré cela, il est nécessaire de jeter un coup d'œil, bien que laconique, sur cette stratégie.

Au fait, la prospective se pense fondamentalement comme un instrument d'aide à la décision, un guide pour déterminer des actions qui contribueront à définir le contenu du futur.²⁴⁵ C'est, pour faire simple, « un regard sur l'avenir destiné à éclairer l'action présente ».²⁴⁶ Elle fait recours aux méthodes telles : *l'analyse structurelle* qui, sur base d'hypothèses de départ, construit des scénarios, c.à.d. des histoires racontant différents futurs possibles (des "futuribles") ; *l'analyse des stratégies d'acteurs* consistant à concevoir un futur ouvert dont la réalisation dépendra plus ou moins des décisions que prendront les acteurs ; et *l'analyse morphologique et la construction des scénarios* : elle consiste à identifier l'architecture de la structure étudiée, pour

²⁴⁵ Philippe MOATI, *Cahier de recherche : Esquisse d'une méthodologie pour la prospective des secteurs, une approche évolutionniste*, Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie, Département « Dynamique des Marchés », Université Paris 7, n° 187, octobre 2003, p.6.

²⁴⁶ *ibid.*

définir enfin des configurations possibles de chaque sous-système, aboutissant à un « espace morphologique » basé sur les configurations et futurs possibles de chaque composante.²⁴⁷

Ainsi, par une option positivante, et qu'il y a lieu de capitaliser dans le cas RD Congolais, Jacques Attali soutient que face aux crises déjà vécues et celles probables, il convient de profiter des crises

« (...) pour prendre conscience de quatre vérités simples mais, selon lui, trop souvent oubliées : 1) Chacun, laissé libre de le faire, va au bout de ce qui peut servir ses intérêts, même au détriment de ceux de ses propres descendants; 2) l'humanité ne peut survivre que si chacun des humains se rend compte qu'il a intérêt au mieux-être des autres; 3) le travail, sous toutes ses formes, surtout à visée altruiste, est la seule justification de l'appropriation de richesses; 4) le temps est la seule denrée vraiment rare; toute activité qui contribue à en augmenter la disponibilité et à lui conférer sa plénitude doit être particulièrement bien rémunérée. »²⁴⁸

Autrement dit, la personne humaine a besoin de normes pour réglementer son agir. Par ailleurs, il est utile d'initier à l'altruisme, éviter l'enrichissement sans cause, et user utilement du temps imparti, au lieu d'avoir une conception élastique du temps.

L'arbre du dit et du non-dit de la crise RD Congolaise

L'une des erreurs courantes lors de l'analyse de la crise sécuritaire RD Congolaise consiste d'une part à vouloir tout expliquer par l'existence d'un complot ourdi par de grandes puissances par le truchement de « missionnaires » locaux, nationaux et régionaux, et de l'autre, nier catégoriquement la possibilité d'une conspiration de quelque forme que

²⁴⁷ cf. Philippe MOATI, *Cahier de recherche : Esquisse d'une méthodologie...op.cit.*, pp.7-11.

²⁴⁸ Jacques Attali, *La crise, et après ?* Édition actualisée, Paris, Fayard, 2009, p.172.

ce soit. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'on est soit en face d'acteurs informés de la vérité mais cherchant à la camoufler sciemment, comme pour en blanchir les auteurs, soit l'on est face à de gens non ou pas suffisamment informés et qui, par conséquent, étalent leur faible maîtrise des enjeux de l'heure. Partant du contexte de toute guerre, l'on ne saurait naïvement croire que tout ce qui est dit est conforme à la vérité, ou que tout ce qui n'est pas vrai n'est pour autant pas dit vrai. Il y a parfois à lire entre les lignes pour dénicher et élucider le sens allégorique des propos.

Revendications traditionnelles

De ses ascendants au M23, les revendications suivantes sont habituellement avancées : Pendant que l'AFDL qui prétendait mener une guerre de « libération » se basa sur la nécessité de se débarrasser de la vieille dictature mobutienne, tandis que le RCD (août 1998-juin 2003) prétendit devoir mener une guerre de « rectification » des faiblesses dont aurait fait montre l'AFDL, le CNDP se basa sur la « rwandophonie » pour justifier une nouvelle guerre en dépit des accords de paix de Sun city (avril 2002) puis ceux de Pretoria (décembre 2002). Pour sa part, le M23, comme pour exprimer sa parenté avec le CNDP, dit, en 2012, s'insurger contre la non application des accords entre le gouvernement congolais et le CNDP qui, pourtant, avait déjà, conformément à l'accord du 23 mars 2009, mis fin à son existence comme mouvement politico-militaire. L'une de ces réclamations fut que le retour des réfugiés n'avait pas été effectif, alors qu'en plus de leur retour, il avait été convenu de leur identification, l'étude de leur localisation, la viabilisation de leurs zones de retour grâce à la mise en œuvre de projets intégrateurs à haute intensité de main-d'œuvre, puis leur réinsertion sociale.²⁴⁹ Pour quelle raison le gouvernement n'a pu réaliser qu'en partie ses engagements ? Est-ce peut-être puisqu'il avait réalisé s'être fait prendre au piège ?

²⁴⁹ cf. RDC, Accords de paix entre le Gouvernement et le Congrès National pour la Défense du peuple (CNDP), Goma, le 23 mars 2009.

Quant aux mouvements de résistance à « l'invasion », ils disent non seulement protéger leurs familles et communautés contre les attaques de groupes ennemis, en même temps qu'ils prétendent suppléer à la faible capacité de l'autorité de l'Etat de protéger l'intégrité du territoire national contre l'invasion étrangère. Comme cela se fait donc percevoir, il y a deux angles d'attaque et de justification : un angle interne (résistance à une possibilité d'anéantissement par des communautés voisines pour des raisons d'avoir et de pouvoir) et un angle externe presque communément partagé par différents groupes de résistance. Il consiste à faire face à toute forme d'agression de la part d'étrangers. Nonobstant, dans l'un comme dans l'autre cas, il arrive qu'il y ait au sein de ces mêmes groupes d'autodéfense patriotique, des courants que certains estiment être appuyés par des forces étrangères qui les financent et les équipent pour amuser la galerie. C'est ce qui fait qu'il y ait parfois des dissidences au sein des mêmes groupes et mouvements, comme cela est souligné par ailleurs plus loin.

À force d'avoir assisté à l'ascension d'anciens chefs de guerre promus à des grades supérieurs avec toute une panoplie d'avantages, des jeunes, faute d'emploi et d'opportunités, trouvent en cette voie, un modèle de réussite et de promotion facile et efficace. Ce qui, par conséquent les pousse à se préoccuper moins des études dont les détenteurs de diplômes mènent une vie à peine enviable, pour adhérer à des groupes armés, ou même à des groupes de pression, tels, les mouvements citoyens dont les protagonistes les plus populaires finissent par se frayer un chemin pour avoir de l'emploi ou pour bénéficier d'opportunités de mise en valeur de leur potentiel.

Suite réservée aux revendications par le gouvernement

En termes de réponse aux revendications, l'AFDL, après avoir fait déchoir Mobutu, avait joui du pouvoir, bien que par la suite, ses acteurs ne se soient pas mis d'accord sur un certain nombre d'aspects. Ce qui

engendra le RCD dont les réclamations après une gestion séparatiste du pays, déboucha sur des accords ayant conduit à la réunification de la RDC et à un qu'un gouvernement atypique d'un Président de la République assisté de 4 Vice-Présidents. Les insatisfactions cumulées n'ont pas pu empêcher la résurgence d'un nouveau mouvement, comme par mutation cinq ans après, le CNDP, avec des revendications qui se ressemblent et se succèdent différemment. Ses éléments furent pourtant intégrés dans l'armée régulière, dont un certain nombre sont haut-gradés, et certains de ses candidats élus députés et sénateurs. Suite à des malentendus ultérieurs, surtout que les éléments mixés étaient restés au Kivu, bon nombre d'ex-CNDP tant au Nord qu'au Sud-Kivu furent à la base d'une mutinerie pour créer le M23, sur fond de confusion entre « rwandophones » (congolais s'exprimant en Kinyarwanda) et rwandais (citoyens de la République du Rwanda) dans le chef de certains concitoyens. Cela entraîna la radiation de 15 officiers des FARDC le 6 juillet 2012. Cela créa des ressentiments, mais le gouvernement ne pouvait pas faire autrement face aux membres de ses forces armées qui venaient de s'emporter contre leur propre gouvernement !

Du côté du commun des mortels, en RDC, les jours se suivent et semblent historiquement se ressembler ! Après l'indépendance, les puissances étrangères auraient voulu diviser le Congo à travers les sécessions au Katanga, au Kasai, dans le Kivu, mais ils ne le purent pas bien que certains politiques aient été convaincus, mais que le peuple d'en-bas ne l'avait pas été. Sébastien Muyengo note cependant qu'au regard de ce qui se passe au Nord et Sud-Kivu, en Ituri et au Katanga, - et il y a lieu d'ajouter aujourd'hui ce qui se passe à Kwamouth -, il y a lieu de reconnaître que le danger n'est pas encore passé.²⁵⁰

²⁵⁰ Sébastien Muyengo Mulombe, *Au pays de larmes et de cris. En marge de l'affaire Minembwe. Hommage au Dr Denis Mukwege, Prix Nobel de la paix*, Kinshasa, Médiapaul, 2021, p.47.

Réaction de la communauté internationale

Lors de la conférence du 13 juillet 2022, Mathias Gilman, alors porte-parole de la Monusco déclara que le M23 se comporte de plus en plus comme une armée conventionnelle et qu'il bénéficie d'équipements beaucoup plus sophistiqués que par le passé. » Des propos de ce genre seront ensuite relayés en septembre 2022, par le Secrétaire Général des Nations Unies, Antonio Guterres pour qui le M23 aujourd'hui est une "armée" moderne, avec des équipements lourds qui sont plus perfectionnés que les équipements de la Monusco ! Viennent-ils du Rwanda ? demande le journaliste. Et Guterres de répondre : ils viennent de quelque part ! Ce qu'il faut, c'est une discussion sérieuse entre le Congo, le Rwanda et l'Ouganda pour qu'on puisse avoir une perspective conjointe pour éviter cette permanente situation. Il faut que ces pays coopèrent effectivement pour la sécurité de l'est du Congo et pour des garanties de sécurité du Rwanda et de l'Ouganda. »

Au regard de ces propos qui, du reste, peuvent s'avérer, il y a cependant lieu de se demander depuis quand, et comment comprendre qu'une rébellion ait une force de frappe beaucoup plus forte que celle des forces des Nations Unies réunies, comme si ces dernières étaient frappées d'un embargo sur l'acquisition en armes ! Avis d'échec ? Avis de complicité ? Diversion ? Cela donne à penser que même si ces forces qui, du reste, ne sont même pas en réalité une « armée » (ensemble de forces militaires d'un État) mais plutôt une milice que le gouvernement qualifie de terroriste, ces propos sont de nature à décourager l'armée loyaliste au profit des rebelles. En même temps, ils confirment à juste titre que la RD Congo n'a qu'à compter beaucoup plus que sur elle-même pour recouvrer sa souveraineté. *Aliis verbis*, les Nations Unies signifient là en avoir marre de la crise congolaise et laissent donc le peuple à la merci de ses dirigeants dont la compétence stratégique régionale et internationale est loin d'assouvir la soif et la faim de ses citoyens en termes de stabilité et de souveraineté.

Ce dont on ne peut parler, il faut le taire, dirait L. Wittgenstein. Ces messagers des Nations Unies feraient mieux de laisser décourager les Congolais, au lieu de leur demander indirectement de baisser les bras et de capituler, pour ensuite les qualifier d'incompétents stratégiques. Raison pour laquelle, il n'est pas exclu que l'incompétence stratégique, politique, militaire et économique ait des racines externes et internes, ces dernières n'étant que des ramifications amplificatrices d'une cause extérieure. C'est la raison pour laquelle certains analystes estiment qu'historiquement, en plus de la débâcle originaire connue lors et à la suite de l'indépendance, le mal actuel s'est enlisé progressivement sur base de la stratégie du dégradé qui consiste à faire accepter une mesure inacceptable, en passant par une application progressive en dégradé. En même temps, il est pris soin de remplacer la révolte par la culpabilité, au point de faire croire que les Congolais sont les seuls responsables de leur malheur à cause de l'insuffisance de leurs capacités. Ce qui les pousse à s'auto-dévaluer pour se complaire dans la médiocratie consistant à « faire avec » les situations les plus inacceptables possibles, par peur de déplaire un système de servitude volontaire. C'est peut-être la résistance dont fait montre le bas peuple qui irrite et fait parler ces grandes personnalités.

Partant, en plus de la politique de régionalisme qu'adopta le régime Mubutu à la suite du vent de démocratisation des années 90 qui, par ailleurs, fit naître des ressentiments qui débouchèrent sur des conflits identitaires et des violences interethniques, l'arrivée massive des réfugiés rwandais à la suite du génocide contre les tutsi exacerba la situation ! Ce chaos fit même penser à une intention d'initier la révision des frontières, comme certains discours le font percevoir, suite aux déclarations incendiaires à l'égard des Congolais d'expression kinyarwanda. Sans pour autant nier la survenue intempestive de ce vent, il sied néanmoins de souligner qu'il renaît et s'aggrave souvent à la suite d'actions armées dont les principaux initiateurs sont ou sont supposés être de ce groupe.

Il convient de faire un *distingo* clair entre des Congolais ayant des familiers rwandais ou vivant au Rwanda, et des Rwandais ayant rejoint le Congo à la suite de guerres ou de migrations clandestines hors de la période prise en compte par la Loi fondamentale. Bien plus, la situation s'aggrave-t-elle de temps en temps suite à la tentation des pays voisins prétextant que des groupes armés risquent de les déstabiliser (FDLR pour le Rwanda, ADF pour l'Ouganda et FNL pour le Burundi), alors qu'en réalité ces groupes font plus de mal aux Congolais qu'à ceux qui estiment en être menacés. Ce qui fait dire à certains qu'il s'agirait là d'un fonds de commerce pour profiter des ressources naturelles de la RDC malade de ses propres filles et fils « nègres de maison ».

C'est ainsi que les réfugiés rwandais constituent une source de tensions, car l'on ne sait exactement ce qu'ils sont devenus. Il en résulte par ailleurs une sorte de compétition foncière faisant penser à une délocalisation probable de réfugiés vers quelques coins des provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. C'est l'esprit qu'il y a derrière la Note circulaire n° 01/551/CAB/GP-NK/2016 du 28 mai 2016 portant suspension des mouvements des populations inconnues en Province du Nord-Kivu, en particulier en Territoire de Beni. Soulignons par ailleurs que les résultats de différents conciliabules, de Sun City à Nairobi 3 (2022) autour de Uhuru Kenyatta, en passant par Mataba et Pointe-Noire autour de Mandela, Lusaka, Gaborone, Pretoria autour de K. Masire pour le Dialogue intercongolais, Cape Town, Munyonyo, Luanda... Le gouvernement congolais semble être le plus stratégiquement perdant.

Au regard de l'évolution de la situation ayant conduit non seulement au Gouvernement 1+4 mais aussi à l'intégration de 6200 éléments du CNDP dans l'armée régulière à travers le « mixage » et le « brassage » en 2009, Philippe Biyoya notait que :

« À partir du jour où les Congolais ont eu besoin des Rwandais, des Burundais et des Ougandais ou des Tanzaniens pour avoir

raison de Mobutu et d'assurer les arbitrages dans les querelles politiques internes, la vérité de Jean Gotteman qui enseigne que la politique des Etats se trouve dans leur géographie avait perdu sa force et ses vertus. Le destin géopolitique de la RDC appartenait désormais au bon vouloir de ses prétendus "libérateurs" du régime Mobutu. »²⁵¹

Bien qu'aux maux régionaux il faille des solutions régionales, l'auteur précité estime qu'au lieu de faire recours aux forces militaires, politiques et diplomatiques extérieures, fussent-elles des pays voisins, il sied plutôt, pour dénouer la crise des ambitions de pouvoir, résoudre le problème de la faillite de l'État et du déclin de la nation.²⁵² Tout en étant d'accord avec lui, l'on peut, à juste titre, se demander si ces différents types de crises ne tirent pas leur origine à la même source, si, comme l'attestent plus d'un, différents services (armée, police, renseignements, administration...) sont infiltrés de fond en comble depuis le mixage et le brassage ! Et comment procéder pour les désinfiltrer ? de qui les désinfiltrer ? à quel moment favorable ? pour quoi faire ensuite ? par qui le faire ? Ce questionnement vaut la peine, car il n'est pas impossible de se tromper de cible, de lieu, de moment et de stratégie pour aller du même au même.

Selon Godefroid Muzalia et Thierry Rukata, l'Angola, le Soudan, le Nigéria et la République démocratique du Congo ont été menacés de balkanisation juste après l'indépendance. En 1996, le Président rwandais Bizimungu relança le débat en proposant la tenue d'une seconde conférence de Berlin pour retracer les frontières en vue de la reconstitution du « Grand Rwanda » sur base de l'annexion de quelques contrées du Kivu. En 2003 fut vécu une forme de balkanisation par le

²⁵¹ P.Biyoya Makutu, « A la recherche d'un nouveau destin géopolitique pour la RDC », in J.Kankwenda Mbaya & F.Mukoka Nsenda (dir), *La République démocratique du Congo face au complot de balkanisation et d'implosion*, Kinshasa-Montréal-Washington, ICREDES, 2013, p.300.

²⁵² *Ibid.*

RCD, des considérations identitaires étant utilisées comme paravent. Ces auteurs soulignent cependant qu'en dépit de la montée de tendances séparatistes, les Congolais sont globalement attachés à l'unité. Enfin, ils font remarquer que les arguments pro-balkanisation se regroupent en trois thèmes : la centralisation de tous les pouvoirs à Kinshasa, une gouvernance chaotique du pays, et le clivage Est-Ouest. Quant aux arguments anti-balkanisation, suivent aussi trois arguments, à savoir : le déplacement de la capitale vers une autre province, le fédéralisme comme alternative, et la crainte que l'Est ne soit annexé au Rwanda.²⁵³

Pour Nicaise Kibel'bel, Sun City constituerait même le fossoyeur de la nation, si bien qu'avant Sun City égale même après Sun City ! Car, révèle-t-il de surcroît, beaucoup de groupes armés seraient parrainés à partir de capitales de pays voisins, avec des revendications similaires : retour des réfugiés, reconnaissance des grades, discrimination, amnistie, non-respect par le gouvernement des engagements. Par la suite, les groupes armés ainsi formés se scindent sur revendication de leadership afin que le gouvernement soutienne une faction. Face à ce format d'équipe, d'autres se lèvent pour prétendre œuvrer à la défense de l'intégrité du territoire et se font appeler « patriotes ». Nicaise souligne, non sans raison, que tous les groupes armés obéissent à ce schéma. Ainsi : FDLR-RUD contre FDLR-FOCA, NDC Tcheka contre NDC-R de Guidon, Maï-Maï PARECO Lafontaine contre Maï-Maï Museveni, CNDP Laurent Nkunda contre CNDP Bosco Ntaganda, M23 Makenga contre M23 Baudouin Ngaruye, etc. C'est, ajoute-t-il, sur fonds de ce flou que la communauté internationale vante les prouesses des rebelles sur l'armée loyaliste ! Et l'on crie à la nécessité de négocier.²⁵⁴ Telle est la stratégie évidente que, pourtant la cécité analytique feint ne pas percevoir.

²⁵³ Godefroid Muzalia & Thierry Rukata, *La "Balkanisation" de la République Démocratique du Congo. Enquête sur la longue durée des théories du complot au « Grand-Kivu »*, Série insecure livelihoods, November 2022, pp.4.6.11-13.

²⁵⁴ cf. Nicaise Kibel'Bel Oka, *Balkanisation de la RDC ? Mythes et réalités*, Bruxelles, Scribe, pp.202-203.

Une équation à plusieurs inconnus « connus » ?

Compte tenu de l'évolution négative de la situation que les forces armées régulières ont difficile à maîtriser sur terrain, étant donné que le problème est, sans nul doute, régional, les différentes assises révèlent qu'il faut, par conséquent, une solution régionale. Cela ne va cependant pas sans poser un certain questionnement, vu l'expérience du passé. En effet, diverses autres opérations militaires ont été menées, et d'autres sont encore en cours, sans que les résultats n'aient pu être à la hauteur des attentes et des promesses : opérations Mbata, Kimya, Amani leo, Umoja wetu, Mixage, Brassage, Sukola, Shujaa. À cela s'ajoutent les forces des Nations Unies maintenant présentes depuis plus de deux décennies, ainsi que la présence silencieuse de l'Africom. L'hypothèse est que dans les mêmes conditions, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Raison pour laquelle la population est dubitative.

Surtout que le commun des mortels a difficile, au-delà de hautes théories diplomatiques - dont il n'a que faire -, à comprendre comment la RDC va chercher la solution du côté de la provenance du problème-même, à travers une surmilitarisation inféconde. La RDC devient comme une sorte de hub militaro-diplomatique de la région, à travers une addition de forces militaires à somme sécuritaire nulle. Ce qui renforce davantage l'argument complotiste. Aussi, faut-il noter que l'expérience que ce pays a avec diverses organisations régionales (CEPGL, CIRGL, SADC, CEEAC, COMESA, ABAKIR, EAC) pour entretenir des relations de paix²⁵⁵ est loin de convaincre le citoyen ordinaire qui, tout en sachant par exemple qu'au niveau de la CIRGL, il y a le *Protocole de non-agression et de défense mutuelle dans la Région des Grands lacs* qui n'a jamais empêché que la RDC se fasse agresser directement ou indirectement par des pays pourtant signataires ! Pourtant, cette initiative pourrait, si volonté politique il y avait, permettre d'éviter des conflits intra et inter-étatiques, étant donné

²⁵⁵ Gouvernement de la RDC, Le livre blanc...*op.cit.*

qu'elle favoriserait la coopération mutuellement avantageuse entre les Etats membres. L'expérience de la RDC donne donc raison à Machiavel quand il faisait remarquer : « on peut citer une infinité d'exemples modernes, et alléguer un très grand nombre de traités de paix, d'accords de toute espèce, devenus vains et inutiles par l'infidélité des princes qui les avaient conclus »²⁵⁶.

Tout compte fait, la guerre est, dans tous les cas, humainement un échec et même un crime, comme dirait Malenge Kalunzu, car il reste possible de trouver une solution mutuellement bénéfique aux uns et aux autres. Ce n'est pas à force de souffrance des peuples innocents que les revendications trouveront une suite humainement favorable, à moins que l'on ne décide de les sacrifier. Faut-il aussi que les gouvernants s'engagent de façon réaliste, au lieu de signer une infinité d'accords qu'il ne saura pas honorer, comme c'est le cas pour plusieurs accords dont certains font penser à des conventions imaginaires, imaginées ou mafieuses (accords de Lemera, Sun city, Lusaka, Genève, Genval, Nairobi...).

²⁵⁶ Nicolas Machiavel, *Le Prince*, p.70. Consulté en ligne sur http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html.